DISSERTATIONS,

ET

CONSULTATIONS MEDICINALES.

DISSERTATIONS,

ET

CONSULTATIONS MEDICINALES,

De Messieurs CHIRAC, *Conseiller d'Etat, & Premier Medecin du Roi, &* SILVA, *Medecin Consultant du Roi, & Premier Medecin de S. A. S. Monseigneur le Duc.*

TOME TROISIÉME.





A PARIS,

Chez DURAND, rue du Foin, à Saint Landry & au Griffon.

M. DCC. LV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



PRÉFACE
DE L'ÉDITEUR.

IL a fallu tant de tems pour rassembler les pieces qui composent ce troisiéme volume des Dissertations & Consultations medicinales de MM. Chirac & Silva, qu'il n'y a gueres d'apparence qu'il ait une suite.

La premiere de ces Pieces est l'Eloge historique de M. Chirac, prononcé dans l'Académie des Sciences de Montpellier. Fait dans le païs où M. Chirac avoit pris naissance, ou du moins long-tems vécu, il contient bien

des détails dont M. de Fontenelle, Auteur de celui qui est à la tête du premier Volume, n'avoit point été informé. Il est aussi tombé dans quelques erreurs qu'on ne pourra reprocher au nouvel Eloge que j'emploie.

La seconde Piece est la Dissertation de M. Chirac sur les plaies. Ce morceau, originairement académique, & par conséquent composé en latin en forme de these, a été traduit par M. Boyer, Censeur de cet Ouvrage. Il s'est moins attaché, comme de raison, à l'élegance du style qu'à la clarté, & à la fidélité à rendre les pensées de son Auteur. Cette traduction, occupation de sa jeunesse, doit sa naissance à l'impossibilité de se procurer la propriété de l'original, que l'estime qu'on en fit dès qu'il parut avoit rendu d'une

rareté excessive. S'il le mit en François, c'est qu'il vouloit se familiariser avec une langue ordinairement trop négligée par ceux qui se destinent à passer leur vie dans les Provinces.

La troisiéme Piece est une autre these du même Auteur sur la passion iliaque. La traduction est l'ouvrage de M. Bouillet, jeune Docteur en Medecine, dont les dispositions naturelles cultivées par les soins de M. son pere, promettent à Bésiers, sa patrie, un digne héritier de l'estime & de la confiance que le pere s'est si justement acquises.

La quatriéme, aussi de M. Chirac, a été composée en François par ordre de M. le Duc d'Orléans, alors Régent, & contient des *Observations generales sur les incommodités ausquelles sont sujets les équipages des*

Vaisseaux, & la maniere de les traiter.

La cinquiéme est un petit morceau *sur la structure du foie*, que M. Chirac fit imprimer sous le titre d'*Extrait d'une Lettre écrite à M. de Tournefort de l'Academie Roiale des Sciences, & Professeur Roial de Botanique à Paris.* On a été obligé de reparer en quelques endroits le dommage que les souris avoient causé au seul exemplaire qu'une infinité de recherches ont pû procurer. Par bonheur le délabrement n'étoit point assez considerable pour craindre que la restitution des lacunes ait pû faire rien dire à l'Auteur qui fut éloigné de sa pensée. Je fais cette remarque afin que, si l'original se trouve entier entre les mains de quelques personnes, elles ne me reprochent point d'avoir fait

dans le texte des changemens inutiles.

Le reste du Volume est un Recueil de Consultations où il n'y en a qu'une seule de M. Silva ; ce qui suffiroit pour justifier le titre, quand le présent Volume ne seroit point une suite.

Ce Recueil est terminé par trois Consultations dont deux sont étrangeres à Messieurs Chirac & Silva, mais que j'ai cru devoir y joindre, parce qu'elles sont pour la même malade dans la même maladie. M. Chirac n'atteignit point du-tout le but, & la Dame fut guerie par M. Deidier, dont la Consultation est la derniere. Les plus habiles Medecins sont sujets à se tromper ; & M. Chirac doit avoir trouvé un puissant motif de consolation dans l'erreur où la difficulté de trouver les vraies causes

de la maladie fit tomber le celebre Boerhaave, qui a suivi à peu-près les mêmes indications.

Lorsque je fis imprimer les deux premiers Volumes du présent ouvrage, je ne m'attendois pas qu'il m'attireroit des affaires desagréables. En parlant dans la Vie de M. Silva, dont je suis Auteur, de la maladie que le Roi essuia en 1721, je dis que c'étoit lui qui avoit proposé la saignée du pied qui décida de la guerison de Sa Majesté. Je ne rappellerai point ici les raisons qui me persuadoient que rien n'étoit plus vrai que cette anecdote. J'étois poutant dans l'erreur. M. Silva n'étoit pas à la consultation où la saignée fut proposée, & ce fut M. Helvetius qui la proposa comme le plus jeune des Consultans, & son avis ne passa qu'après bien des contradictions. M. Silva ne fut

appellé qu'à celle du lendemain, où il ne fut queſtion que de la purgation, le Roi étant alors ſans fievre. Je ne ſçais par quelle fatalité l'on ne s'apperçut de cette erreur qu'aſſez long-tems après la publication de l'Ouvrage. Il n'étoit au fond queſtion que d'une ſimple erreur fort aiſée à corriger. Mais, comme il ne manque pas dans le monde d'eſprits turbulens, un peloton de gens de cette eſpece, qui me firent l'honneur de juger de mon caractere par le leur, entreprirent de me faire une querelle avec M. Helvetius, & n'y réuſſirent que trop bien. Pour mieux me noircir, il fallut mettre à découvert les vûës que j'avois euës en enlevant à ſon véritable Auteur l'honneur d'avoir ouvert un avis dont le ſuccès avoit été ſi heureux. On me prêta des correſpondances intimes avec

des gens ſoupçonnés d'être non-ſeulement ennemis de la Medecine en general, mais notamment de M. Helvetius. D'autres politiques plus raffinés allerent juſqu'à prétendre que je ne lui enlevois cet honneur que pour faire ma cour aux Manes de M. Silva.

Ce qui n'étoit que pures conjectures fut donné à M. Helvetius comme une verité inconteſtable; &, comme je n'avois point alors l'honneur d'être connu de lui, & qu'il ne croioit avoir aucun ſujet de ſe défier de gens qui prétextoient l'interêt de la verité, & de ſa gloire, comme l'unique motif de l'avis qu'ils lui donnoient, M. Helvetius fut la dupe de ſa confiance. Les perſonnes les plus droites ſont les plus expoſées à être trompées. Un deſaveu de cet article de la vie de M. Silva que

je mis avec plaiſir dans le Journal des Sçavans prouva démonſtrativement la malignité de mes dénonciateurs. Elle fut encore punie d'une maniere plus ſatisfaiſante pour moi, puiſque cette querelle me mit avec M. Helvetius dans une relation particuliere que la mort ſeule a interrompue, & où il ne négligea rien pour me donner les preuves les plus autentiques de ſa bonne volonté. Auſſi puis-je dire avec ſincerité que, quand je ſerois moins ſenſible que je ne le ſuis à la perte des perſonnes auſſi eſtimables, & auſſi reſpectables, que celle dont je parle, je ne pourrois trop le regretter pour mon interêt particulier. Je laiſſe à ceux qui me croient tant de dévouement pour les Manes de mes amis à pénétrer les raiſons qui me font ſacrifier aujourd'hui celles de M. Silva à celles de

Monsieur Helvetius.

Il ne me reste qu'à reconnoître publiquement une autre erreur dont je n'ai point eu jusqu'ici occasion de faire l'aveu. M. Malouin, actuellement Medecin ordinaire de la Reine, est certainement Auteur de la These sur la revulsion dans les inflammations qui est dans le premier Volume de l'Ouvrage. Si j'ai jetté quelque doute sur cette verité, c'est de la meilleure foi du monde. M. Silva m'a induit lui-même en erreur par le discours qu'il me tint à ce sujet. Je laisse à ceux qui ont le talent de lire dans les cœurs à deviner ses motifs. Mon devoir est rempli en rendant justice à la verité. Au reste, s'il y avoit de la malignité de ma part, ce seroit bien en pure perte. M. Malouin a bien d'autres titres pour prétendre à l'estime du Public.

FIN.



ÉLOGE
DE MONSIEUR
CHIRAC.

PIERRE CHIRAC, Conseiller d'Etat ordinaire, premier Medecin du Roi, originaire de Rouergue, & issu d'une honnête famille de la petite Ville de Conques, vint à Montpellier en 1677. après avoir fait ses études à Rhodès, & les avoir poussées jusqu'à la Theologie. Il avoit dessein de continuer ici cette étude theologique, à la-

quelle on l'avoit destiné sans consulter son goût, & dans laquelle il avoit fait néanmoins des progrès assez considerables.

Le hazard le fit connoître à M. Chicoyneau, alors Chancelier de l'Université de Medecine; & ce hazard fut heureux, & pour M. Chicoyneau, & pour M. Chirac. Le premier, qui cherchoit un jeune homme sage, qui eût assez de science & assez d'érudition pour lui confier l'éducation de ses enfans, trouva dans le dernier, non-seulement la capacité, les bonnes mœurs, & un heureux genie, mais encore une douceur & un air prévenant qui relevoient infiniment son mérite.

Outre les Belles-Lettres que M. Chirac possedoit à fond, il se fit bientôt connoître pour un excellent Philosophe.

Il

Il n'en fallut pas davantage pour s'attirer l'eſtime, & la confiance, de M. Chicoyneau, qui vit dès-lors dans la perſonne de M. Chirac, tout ce qu'il pouvoit ſouhaiter pour élever ſes enfans, & les rendre capables de pénétrer dans les ſciences les plus relevées.

La Theologie, à laquelle M. Chirac s'appliquoit alors; n'entroit point dans les vûës de M. Chicoyneau. Il ſongeoit à ſe preparer des ſucceſſeurs qui puſſent un jour remplir dignement les places de Chancelier de l'Univerſité de Medecine de Montpellier, & celles de Profeſſeur d'Anatomie, de Botanique, & d'Intendant du Jardin Roial des Plantes, qu'il exerçoit lui-même depuis long-tems, & qu'il étoit bien aiſe de pouvoir provigner, pour ainſi dire,

dans sa famille.

M. Chirac, que la Providence plaçoit au centre de la Medecine, qui pouvoit avoir M. Chicoyneau pour Maître, comme il étoit lui-même celui de ses enfans, profita de cette heureuse conjoncture, & se donna tout entier à l'étude de la Medecine, qu'il regarda dabord comme une espece de theologie naturelle. Les vûës de M. Chicoyneau l'y déterminerent; mais, le goût qu'il prit pour cette étude fit bientôt connoître qu'il étoit destiné à devenir un jour un grand Medecin.

La bonne Philosophie, à laquelle il s'étoit attaché dès qu'il l'avoit connue, lui avoit appris à conduire sa raison par ordre; & ce fut même par la methode analytique qu'il s'instruisit lui-même, & qu'il rangea les élemens de la Medecine dans un

ordre plus exact, plus instructif, & plus commode, que celui dans lequel ils avoient paru jusqu'alors.

Ses éleves profiterent avantageusement de sa methode, & M. Chicoyneau voioit avec une surprise agréable les progrès rapides que ses enfans faisoient sous un Précepteur aussi habile.

Il suffira de dire en passant que trois freres, qui étoient commis aux soins de M. Chirac, ont occupé les charges de leur pere : que les deux premiers qu'une mort prématurée a fait regretter faisoient honneur à leur naissance & à leur éducation; & le troisiéme, gendre de M. Chirac, & son successeur à la place la plus éminente de la Medecine, nous fournit un trait des plus brillans que nous puissions placer dans l'Eloge de cet excellent Maître.

L'Anatomie qui eſt le principal fondement de la Medecine, fut pendant long-tems l'occupation de M. Chirac. Il ne ſe laſſoit jamais de méditer ſur l'œconomie animale, pour découvrir la véritable méchanique d'où dépendent les différens mouvemens des animaux. Il ne ſe contenta pas de s'inſtruire ſoi-même par les diſſections des animaux de différente eſpece, il voulut bien rendre ſes démonſtrations publiques, pour condeſcendre au deſir des Etudians en Medecine, qui commençoient à le regarder comme leur Maître; & dès-lors quelques Theâtres anatomiques particuliers qui s'étoient élevés dans Montpellier furent forcés de garder le ſilence, & celui de M. Chirac fut le ſeul qu'on ne ſe laſſoit point de fréquenter.

Si les diſſections anatomiques furent le commencement de la grande reputation qu'il s'eſt ſi juſtement acquiſe depuis ce tems-là elles le furent auſſi de la petite fortune qui commença ſon établiſſement. Les commencemens de ceux qui n'ont pour eux que le mérite, ſont ordinairement aſſez obſcurs, mais ils ſont infiniment plus ſolides que ceux qui ne ſont ſoûtenus que par la faveur, & par l'intrigue.

M. Chirac, qui avoit étudié la nature avec application, qui avoit découvert bien des ſecrets qu'elle avoit cachés juſqu'alors, & qui avoit déja enſeigné toutes les parties de la Medecine, ſe preſenta pour recevoir le bonnet de Docteur. Sa capacité, dont il donnoit tous les jours des nouvelles preuves, n'étoit

point équivoque, & ſon travail lui avoit déja fourni les ſecours neceſſaires pour l'obtenir.

Dès qu'il eut cette marque de diſtinction, qui le rendoit un peu plus maître de lui-même, il commença à viſiter les malades, pour ſe former à la pratique de la Medecine; la théorie l'avoit fait Docteur, mais il falloit que la pratique le fît Medecin.

Sa pratique fut heureuſe dès ſon commencement, ſi l'on peut appeller bonheur les effets d'une ſageſſe peu commune, & la connoiſſance de l'œconomie animale, qui lui faiſoit porter un jugement ſolide ſur les cauſes, & ſur l'évenement, des maladies les plus difficiles à caractériſer, & qui lui faiſoit choiſir les momens les plus favorables pour l'adminiſtration des remèdes.

Cette prudence, cette ſageſſe, ce raiſonnement ſolide, bien different de ce qu'on appelle bonheur, lui acquit dans peu de tems la confiance du public, & le mit preſque de niveau avec les Medecins les plus experimentés de cette Ville.

Une reputation naiſſante, fondée ſur un mérite reconnu, eſt d'un bon augure pour ſon accroiſſement, & n'en fait pas craindre le déclin. Telle étoit celle de M. Chirac, & l'évenement n'a pas démenti l'augure. Jerôme Tenque étoit alors l'un des Profeſſeurs Roiaux de l'Univerſité de Medecine de Montpellier, c'étoit en l'année 1687: il étoit vieux & valétudinaire, & il vouloit ſe choiſir un ſucceſſeur qui pût remplir dignement la place que ſon âge, & ſes infirmités, ne lui permet-

toient plus d'occuper. Il connoiſſoit M. Chirac, & n'ignoroit pas la confiance que les Etudians en Medecine avoient en lui ; il le propoſa pour ſon Coadjuteur à ſes Confreres. Le choix de M. Tenque fut approuvé par acclamation ; & le Roi, bien informé, voulut bien confirmer cette élection.

Le nouveau Profeſſeur ne fut pas plutôt en place qu'il commença par dicter un cours entier de Medecine aux Etudians, qui alloient en foule écouter ſes leçons. Ce cours de Medecine n'a jamais été rendu public par l'impreſſion, mais le prodigieux nombre de copies qui s'en font faites par les Etudians, tant du Roiaume que des païs étrangers, l'ont ſi fort répandu, que l'on peut aſſurer que pluſieurs éditions d'imprimerie n'au-

roient pas fourni plus d'exemplaires de cet ouvrage, & ne l'auroient pas fait connoître à plus de païs différens.

M. Chirac content de la place honorable qu'il avoit obtenue, & confirmé habitant de Montpellier par un mariage convenable, ne ſongeoit plus qu'à jouir de ſon établiſſement, & à perfectionner la Medecine. Il ne voioit pas encore juſqu'où ſa reputation, qui croiſſoit tous les jours, pouvoit le conduire; & le commerce qu'il avoit avec les Sçavans, & les découvertes qu'il faiſoit dans l'Anatomie, & dans la Phyſique, contentoient ſa curioſité, & paroiſſoient remplir ſon ambition.

La premiere de ſes découvertes qu'il rendit public, fut la ſtructure des cheveux; & une Theſe qu'un Etudiant devoit

ſoûtenir ſur la maladie appellée la Plique de Pologne, en fut l'occaſion. Dans le tems qu'il méditoit ſur la cauſe de cette maladie bizarre, il travailloit ſur le muſie d'un bœuf pour y ſuivre les nerfs de la cinquiéme paire. Le hazard lui fit découvrir le bulbe d'un poil de la mouſtache de cet animal; il s'accrocha à ce poil, (c'eſt ainſi qu'il s'exprime lui-même) & ne le quitta point qu'il n'en eût découvert le méchaniſme, & la maniere dont il pouvoit ſe nourrir, & croître naturellement. Cette méchanique une fois connuë, il fit voir d'une maniere démonſtrative comment les cheveux ſe peuvent remplir de ſang, comment ils groſſiſſent, comment ils s'allongent, comment ils s'entortillent; en un mot, comment ſe forme cette eſpece de

tête de Meduſe, qu'on appelle la Plique de Pologne, qui étonne ceux qui la voyent, & qui pourroit bien avoir donné aux Poëtes l'idée de cette fameuſe Gorgone, qui changeoit en pierre ceux qui oſoient la regarder. *Nihil adeo fabuloſum eſt quod non antiquam redoleat veritatem.*

L'Incube, ou cette ſuffocation nocturne, qu'une tradition ſuperſtitieuſe a attribuée pendant long-tems à la compreſſion des Faunes & des Lemures, fit en 1692. le ſujet d'une Diſſertation latine que M. Chirac fit imprimer. Comme il étoit attentif à détruire les erreurs populaires, & le faux merveilleux qui les accompagne, il fit voir dans cette Diſſertation que cette ſuffocation nocturne, ou cette prétendue compreſſion, n'étoit autre

soûtenir sur la maladie appellée la Plique de Pologne, en fut l'occasion. Dans le tems qu'il méditoit sur la cause de cette maladie bizarre, il travailloit sur le musle d'un bœuf pour y suivre les nerfs de la cinquiéme paire. Le hazard lui fit découvrir le bulbe d'un poil de la moustache de cet animal; il s'accrocha à ce poil, (c'est ainsi qu'il s'exprime lui-même) & ne le quitta point qu'il n'en eût découvert le méchanisme, & la maniere dont il pouvoit se nourrir, & croître naturellement. Cette méchanique une fois connuë, il fit voir d'une maniere démonstrative comment les cheveux se peuvent remplir de sang, comment ils grossissent, comment ils s'allongent, comment ils s'entortillent; en un mot, comment se forme cette espece de

tête de Meduſe, qu'on appelle la Plique de Pologne, qui étonne ceux qui la voyent, & qui pourroit bien avoir donné aux Poëtes l'idée de cette fameuſe Gorgone, qui changeoit en pierre ceux qui oſoient la regarder. *Nihil adeo fabuloſum eſt quod non antiquam redoleat veritatem.*

L'Incube, ou cette ſuffocation nocturne, qu'une tradition ſuperſtitieuſe a attribuée pendant long-tems à la compreſſion des Faunes & des Lemures, fit en 1692. le ſujet d'une Diſſertation latine que M. Chirac fit imprimer. Comme il étoit attentif à détruire les erreurs populaires, & le faux merveilleux qui les accompagne, il fit voir dans cette Diſſertation que cette ſuffocation nocturne, ou cette prétendue compreſſion, n'étoit autre

chose que l'effet d'un sang épaissi par la vie sédentaire, ou par la gourmandise, qui circuloit avec peine dans les vaisseaux tortueux du poumon, & que l'on pouvoit se délivrer de cette incommodité par des remedes aperitifs, soûtenus par l'abstinence, par la sobrieté, & par un exercice moderé. Ces secours, qui par la raison des contraires, sont toûjours effectifs, seroient bien inutiles, si cette prétenduë compression dépendoit de toute autre cause: c'est ce que la droite raison persuade; & il étoit juste qu'elle revendiquât tôt ou tard ce que l'erreur populaire lui avoit enlevé.

Tous les Auteurs qui ont écrit sur les maladies, ont parlé de la passion iliaque, qu'on appelle vulgairement *miserere*; mais aucun que nous sçachions

avant M. Chirac n'avoit expliqué la méchanique, par laquelle les boyaux peuvent entrer l'un dans l'autre, ce qu'on appelle ordinairement se noüer, & qui est une des principales causes qui empêchent les matieres de se vuider par les voies ordinaires.

M. Chirac a démontré cette méchanique, après avoir vérifié le fait sur le cadavre d'une personne de distinction de cette Ville, qui mourut de cette cruelle maladie. Cette observation fut le sujet d'une Dissertation académique qu'il fit imprimer en 1694. & sa démonstration le conduisit à préferer les balles de plomb au mercure coulant; la fluidité de ce dernier ne lui permettant pas d'agir avec la même force que la masse solide du premier peut le faire pour

remettre les boiaux dans leur ſituation naturelle. L'experience a vérifié quelquefois cette démonſtration, & fait réuſſir quelquefois dans des cas preſque deſeſperés: c'eſt bien connoître les ſecours que la nature demande.

Les exercices de M. Chirac furent interrompus par deux abſences preſque conſécutives, qui l'arrêterent quelque tems, l'une au ſiege de Roze, & l'autre bientôt après dans la Ville de Rochefort. Une bonne partie de l'armée de Catalogne, accablée d'une maladie épidémique, fut garantie par les ſoins de M. Chirac; & la Ville de Rochefort, ſituée dans les marais de la Charente, auroit été peut-être entierement dépeuplée, ſi M. Chirac ne l'avoit courageuſement & utilement ſecourue. Ce ne fut pas par des préſerva-

tifs toûjours équivoques qu'il rétablit dans cette ville affligée la confiance, & la ſanté, mais par des remedes convenables, donnés avec choix, & avec prudence, & par un bon régime de vivre, dont il donnoit lui-même l'exemple.

Ce fut en ſuivant les traces de ſon beau-pere que M. Chicoyneau, ſon digne ſucceſſeur, ſe diſtingua dans les Villes d'Aix, & de Marſeille, & qu'il eut la gloire d'y voir diminuer, & bientôt finir, une peſte des plus violentes, & des plus meurtrieres.

Les abſences de M. Chirac, qui avoient été une attention continuelle à connoître les cauſes des maladies, & l'effet des différens remedes dont il s'étoit ſervi pour les combattre, avoient fort augmenté la confiance que le Public avoit en lui. Cette

confiance lui deroboit un tems qu'il auroit emploié avec plaisir à perfectionner l'œconomie animale, mais elle ne l'empêchoit pas de mettre à profit tous les momens qu'il avoit de libres ; & d'en prendre même sur son repos pour les emploier à son étude favorite ; & c'étoit là ses véritables heures de recréation.

La méditation avoit toûjours été la maniere d'étudier qu'il croioit la plus utile ; il ne négligeoit pas la lecture des bons Livres, mais il n'adoptoit rien de ce qu'il avoit lû qu'après l'avoir épuré par la méditation.

L'analyse du mouvement du cœur qu'il publia en 1698. sous ce titre : *De motu cordis examen analyticum*, en est une preuve démonstrative. On voit dans cet examen analytique un ordre qui ne peut être que l'effet d'u-

ne profonde méditation. C'est une suite de conséquences, tirées de principes qui paroissent incontestables, & qui l'ont conduit comme par degrés à établir un fluide particulier, différent du sang & de l'esprit animal auquel seul le cœur paroît être redevable de ses mouvemens. Cet Ouvrage qui n'a nul rapport avec aucun de ceux qui ont été faits sur la même matiere, est un effort de génie qui fera toûjours regretter que son Auteur n'ait pas eu le tems d'y mettre la derniere main.

Il seroit à souhaiter que l'on pût ramasser toutes les Pieces fugitives que M. Chirac a dictées aux Etudians en maniere de Théses, de même que les conseils par écrit qu'il a donné sur différentes maladies. Ce Recueil, qui seroit d'un grand se-

cours pour la théorie, & pour la pratique de la Medecine, pourroit enrichir le Libraire qui voudroit se donner le soin de ramasser toutes ces Pieces, & qui voudroit faire la dépense de les imprimer.

Il est glorieux pour nous d'avoir eu dans notre Académie un confrere du mérite de M. Chirac ; mais ce même mérite ne nous permettoit pas de nous flatter de jouir long-tems de sa presence ; l'experience nous avoit appris que les grands talens doivent se rendre tôt ou tard dans la Capitale du Roiaume ; les provinces lui doivent cette espéce de tribut ; & plusieurs de nos Académiciens, qui y ont occupé, & qui y occupent aujourd'hui des places de distinction, en sont une preuve très-honorable pour notre compagnie.

M. Chirac étoit connu depuis long-tems dans la Republique des Lettres pour un Sçavant du premier ordre, & ses campagnes de Roze & de Rochefort lui avoient acquis la reputation de grand Medecin. Il sçavoit assaisonner sa science de tous les agrémens de la conversation, & s'attirer par-là la confiance de ceux qui avoient besoin de son secours. Ces talens le firent le Medecin, & bientôt l'ami, d'un Sçavant de distinction qui avoit un libre accès auprès de M. le Duc d'Orléans. Ce Sçavant étoit connu du Prince, pour un homme très-reservé, ennemi de la flatterie, & très-circonspect à donner son estime & son amitié. Le portrait sincere de M. Chirac qu'il fit au Prince, détermina Son A. R., qui le choisit sans hésiter pour son Medecin ordinaire.

M. Chirac ſuivit le Prince en cette qualité, à l'armée d'Italie, qu'il alloit commander, & ſe trouva à portée de le ſecourir après la bataille de Turin, dont il revint avec une bleſſure conſiderable, & très-douloureuſe.

Il n'eſt pas inutile de remarquer ici que la douleur vive dont cette bleſſure étoit accompagnée, & que les remedes les plus anodins ne pouvoient calmer, ne reſiſta pas aux eaux de Balaruc, qu'on envoïa querir en poſte par le conſeil de M. Chirac, qui avoit ſouvent éprouvé les merveilleux effets de ces eaux ſalines ſulphureuſes, & que le calme que ces eaux procurerent fut bientôt ſuivi d'une parfaite gueriſon.

La bleſſure du Prince, & la maniere dont elle fut traitée, donnerent occaſion à M. Chirac de

publier en 1707 un Traité complet des plaies, qui passe pour l'Ouvrage le plus châtié qui soit sorti de sa plume.

Ce sont-là les principaux Ouvrages, tant imprimés que manuscrits, dont M. Chirac a enrichi la Medecine. Son dessein avoit toûjours été de débarrasser cette science salutaire de tout ce qu'il croioit y voir de superstitieux, & d'inutile, & d'en rendre la pratique courte, sûre, aisée, & uniforme. Il s'étoit obligé de travailler dans cette vûe lorsque dans la premiere assemblée publique de notre Académie, chacun fut obligé de donner par écrit le sujet auquel il devoit principalement s'appliquer. On peut avoir remarqué, que la plûpart des Traités qu'il a mis au jour sont assaisonnés d'un esprit géométrique, toûjours opposé

au faux merveilleux; &, si l'Ouvrage que nous sçavons qu'il a médité long-tems sur les maladies contagieuses peut un jour devenir public, on y verra regner ce même esprit systematique, toûjours ennemi de la prévention, & qui ne perd jamais de vûe l'utilité publique. Cet Ouvrage pourroit bien pourtant n'être pas du goût de tout le monde, mais il pourroit rassurer ceux qui sont obligés de visiter les malades dont on craint de s'approcher, & garantir ceux qui sont préposés pour en avoir soin de la crainte de la contagion, qui fait souvent qu'on les abandonne. Cette crainte peut avoir quelque chose de réel, mais il faut convenir que la prévention & l'amour propre en font un objet un peu trop redoutable.

Nous ne parlerons pas des Ecrits polémiques qui se répandirent à l'occasion de quelques disputes qu'il eut avec ses Confreres sur des découvertes de physique, & d'Anatomie, qu'il croioit avoir droit de revendiquer. Le Public, en lui rendant justice, est convenu que le plagiarisme ne pouvoit jamais avoir infecté les Ouvrages d'un Sçavant qui avoit toûjours été un excellent original, & que c'étoit ses adversaires qui vouloient séparer de ses dépouilles.

La rebellion des sujets du Roi d'Espagne, soûtenuë par les ennemis de la France, attira bientôt M. le Duc d'Orléans dans un Roiaume possedé légitimement par un Prince qui lui tenoit de si près. M. Chirac suivit Son Altesse Roiale, dont il avoit mérité la confiance; & le

Prince se croioit en sûreté ; quand il avoit auprès de sa personne son premier Medecin.

Nous ne suivrons pas M. Chirac dans les expéditions medicinales qu'il fit en Espagne ; le détail en seroit trop long ; & nous le ramenerons dans la Capitale du Roiaume, où il a fait son séjour ordinaire depuis son retour de cette derniere campagne. C'est sur ce grand théâtre, qu'il a toûjours joüé le premier rôle ; &, quoique l'envie n'ait rien oublié pour le déprimer, il y a toûjours conservé la bienveillance de son maître, & l'estime même de ceux qui pouvoient envier le rang qu'il tenoit auprès de ce Seigneur.

M. le Duc d'Orléans, devenu Régent du Roiaume pendant la minorité du Roi heureusement regnant, ne fut pas longtems

tems à donner à son premier Medecin des marques effectives de cette estime, & de cette bienveillance, qu'il lui avoit toûjours témoignée : il l'avoit déja fait son premier Medecin après la mort de M. Homberg; &, après celle de M. Poirier, premier Medecin du Roi, il l'auroit nommé à cette place distinguée, si des conjonctures particulieres n'eussent suspendu la bonne volonté du Régent, qui pourtant ne demeura pas sans effet, puisqu'il détacha de la charge de premier Medecin la Surintendance du Jardin Roial des Plantes, dont il le fit pourvoir, quoique cette Surintendance fût briguée par des personnes très-respectables, & par une Compagnie sçavante, à laquelle elle paroissoit parfaitement bien convenir.

La mort ſubite de S. A. R. arrivée à la fleur de ſon âge, & peu de tems après la Majorité du Roi, frappa vivement M. Chirac, ſans rien changer à ſa fortune. M. le Duc d'Orléans, fils & ſucceſſeur de ce Prince, le retint pour ſon premier Medecin, & lui conſerva les mêmes honneurs, les mêmes prérogatives, & eut pour lui une confiance égale à celle dont M. le Régent l'avoit honoré.

Comblé de faveurs, & touchant de fort près au plus haut degré de la Medecine, aiant porté la théorie & la pratique de cette Science bien au-delà de ceux qui l'avoient précedé, M. Chirac ne ſongeoit plus qu'à la rendre plus aſſûrée, plus facile, & plus uniforme; & il auroit eu la ſatisfaction d'y réuſſir, ſi des changemens arrivés dans le mi-

nistere n'eussent suspendu l'execution d'un projet si nécessaire & si desiré.

Enfin la mort de M. Dodard, successeur de M. Poirier, plaça M. Chirac dans la place éminente qui étoit dûë à son mérite, & que les vœux du Public lui avoient destinée depuis longtems.

Nous avons déja dit qu'il joignoit la douceur, & les agrémens, de la conversation, à l'art de guerir les maladies : & la Cour des Princes, chez lesquels il avoit vécu, avoit perfectionné en lui ces talens, sans altérer sa candeur naturelle ; vertu rarement compatible avec la politique qui regne dans la Cour des Grands.

Devenu premier Medecin du Roi, il a usé de la faveur en Philosophe ; très-attentif à la con-

ſervation de la ſanté du Prince ; indifférent pour ſoi-même, & toûjours prêt à favoriſer le mérite inconnu.

Il étoit juſte que connoiſſant depuis long-tems celui qui diſtingue M. Chicoyneau, il ſouhaitât de l'approcher de la Cour, & de le faire en quelque maniere ſon Coadjuteur, en le faiſant nommer premier Medecin de Monſeigneur le Dauphin, & des Enfans de France ; &, ſi quelque choſe a pû conſoler la Cour & le Public de la perte de M. Chirac, c'eſt d'avoir vû remplir ſa place par ſon digne gendre, qui avoit été ſon éleve, & qu'on peut dire avoir hérité de toutes les grandes qualités de ſon illuſtre beau-pere.

M. Chirac mourut à Marly le premier de Mars de l'année 1732. d'une inflammation de

poitrine, qui l'enleva dans peu de jours; & avec lui s'évanouiroient peut-être les projets qu'il avoit fait pour perfectionner, & pour illustrer la Medecine, si son digne successeur, auquel elle doit déja beaucoup, & qui est animé du même zele, ne soûtenoit un dessein si noble & si utile; & qui ne contribueroit pas peu à immortaliser la memoire du grand Medecin qui l'avoit formé.

☞ Avec quelque attention que cet Eloge ait été composé, il a pourtant échappé à son Auteur deux Ouvrages de M. Chirac, dont l'un intitulé *Observations generales sur les incommodités ausquelles sont sujets les équipages des Vaisseaux; & la maniere de les traiter*, fut imprimé en 1724. à l'Imprimerie Roïale; &, ce qui est plus surprenant, un Ouvrage en deux volumes *in-12.* imprimé chez Vincent en 1742. sous le titre de

Traité des fievres malignes, & des fievres pestilentielles, & autres, avec des Consultations (au nombre de XXXIII.) *sur plusieurs sortes de maladies.* Je ne sçais si c'est celui qui est indiqué à la p. 37. de cet Eloge. Quoi qu'il en soit l'Editeur de ce Traité parle de plusieurs autres Ouvrages de son Auteur dont il est possesseur, qui sont les Aphorismes d'Hippocrate expliqués physiquement, & quelques Traités anatomiques, qu'il avoit promis de faire imprimer. Je ne sçais pas les raisons qui l'ont empêché de tenir parole.

Le Lecteur est prié de consulter l'Errata, avant de commencer la lecture de la Dissertation sur les Plaies.



DISSERTATION
SUR
LES PLAIES.

Par M. PIERRE CHIRAC, *Conseiller Médecin du Roi, Professeur dans l'Université de Médecine de Montpellier, de la Société Royale de la même Ville, imprimée en latin en* 1707.



DISSERTATION SUR LES PLAIES.

CHAPITRE PREMIER.

De la nature, & des différences, des Plaies.



N entend par le mot de plaie en général quelque accident que ce puiffe être qui défunit le tiffu des parties folides du corps de l'homme, où opére une folution de continuité. Les Médecins tant anciens que modernes diftinguent deux fortes de défunions ; l'une qui affige les parties molles & mufculeufes, laquelle

ne vient pas indifféremment de toute sorte de causes capables de les produire, mais simplement des corps durs & pesans, lancés ou poussés de quelque maniere que ce puisse être, à laquelle ils ont donné le nom de *plaie* ; & celle qui seroit produite par des causes internes, & cachées, à sçavoir par l'action des fluides plus ou moins chargés d'acrimonie, à qui ils donnent le nom d'ulcére. Ce n'est point à tort que nos premiers Auteurs de chirurgie ont distingué l'ulcére de la blessure ; ce qui sera très-aisé à comprendre, si l'on fait attention à la différente maniere dont on traite l'un & l'autre. De plus pour le peu de réflexion que l'on fasse sur les différens remedes qui sont employés à la cure des parties solides, comme par exemple des os, & à celle des plaies, & ulcéres, des parties molles, & charnues, on conviendra de même qu'ils ont eu raison de distinguer les désunions qui arrivent aux parties solides, & osseuses, du corps, quoique celle des unes & des autres puisse être produite par même principe, & la même cause,

C'est pourquoi rien ne doit nous empêcher de nommer *plaie* avec les anciens toute solution de continuité qui surviendra aux parties charnues du corps par la rencontre de corps graves, & impénétrables, & de donner le nom d'*ulcére* à celle que les humeurs produisent sur les parties qu'elles attaquent. Enfin, pour nous conformer au langage de nos anciens, nous appellerons *fracture* la désunion que les corps durs & pesans feront aux parties solides, & osseuses, & *carie* celle qui surviendra par l'action cachée des fluides qui y circulent.

Néanmoins comme les plaies, dont on se propose d'expliquer ici la nature, & les remedes, paroissent sous des formes différentes selon les corps qui les produisent; ou, comme, pour mieux parler, les corps impénétrables & pesans alterent les parties musculuses d'une infinité de manieres différentes, il faudra aussi établir quelques différences principales. Car ou les instrumens qui font les plaies sont armés d'une pointe aigue, & d'un tranchant affilé, qui,

agissant en maniere de coin, pique ou coupe les parties, & produit ainsi des plaies, ce qui nous les fera nommer, *incisions*, ou *piquures*; ou enfin les corps poussés avec violence n'ont ni pointe ni tranchant, & frappent simplement les parties charnues selon l'étendue de leur masse, dans la ligne directe du mouvement qu'ils ont reçu; d'où il arrive que les fibres qui composent les chairs se séparent les unes des autres. C'est ce que nous appellerons *plaie contuse*, ou *contusion*, si la foiblesse du mouvement des corps poussés ne leur a pas permis un libre passage dans la substance des parties qui s'opposoient à leur entrée. On en voit un exemple dans les différens effets que produisent les balles de mousquets, les pierres, les boulets de canon, & autres machines de guerre de cette nature.

De plus, comme la figure des plaies est presque toujours différente, non-seulement à raison des instrumens qui altérent la structure des parties, mais encore à raison même des parties offensées, & que cette mê-

me figure eſt en quelques-unes plus ſimple, & en d'autres plus compoſée, & que les médicamens qui conviennent aux premieres ne ſçauroient convenir aux autres; nous diviſerons les plaies en *ſimples* & *compoſées*. Les ſimples ſe partageront encore en trois eſpeces; premierement nous appellerons *plaie ſimple* toute ſolution de continuité faite par piquure, inciſion, ou contuſion. La ſeconde eſpece ſera des plaies où la peau eſt entamée, ſans qu'il s'y rencontre de déperdition de ſubſtance, ni d'ouverture de quelque vaiſſeau conſidérable; & la troiſiéme eſpece ſera quand la bleſſure ſera unique, & qu'elle ne ſera accompagnée d'aucuns accidens dangereux.

Trois autres différences ſe rencontrent auſſi dans les *plaies compoſées*; la première lorſqu'elles ſont avec piquure & inciſion ſeulement, ou bien avec picquure, inciſion, & contuſion tout enſemble; ſecondement, lorſqu'outre l'ouverture de la peau il y a plus ou moins de déperdition de ſubſtance, ou bien

quelque grand vaiſſeau d'ouvert; ou quelque nerf, ou tendon de bleſſés : enfin on appellera compoſée la plaie qui aura été faite par quelque corps empoiſonné, ou qui ſera accompagnée de quelques ſymptomes dangereux, comme, par exemple, de l'inflammation, de la démangeaiſon, ou de vives douleurs.

CHAPITRE II.

Des Symptomes des Plaies.

COmme on ne ſçauroit concevoir qu'un inſtrument tranchant entre dans la ſubſtance des chairs ſans que les petits vaiſſeaux qui les nourriſſent ne ſoient coupés, & que ces mêmes vaiſſeaux ne peuvent être ouverts ſans répandre la liqueur qu'ils contienent, il s'enſuit que dans toutes les plaies faites par quelque inſtrument tranchant le ſang doit couler avec d'autant plus d'abondance que les vaiſſeaux qui le renferment auront plus de groſſeur, & de volume.

2°. Parce que dans les plaies contuſes les vaiſſeaux qui arroſent les parties ne ſont pas entiérement coupés, mais ſeulement foulés, & même que leur plus grande partie, par la force du mouvement des agents, eſt comme brûlée, & reſſerrée vers les extrémités; que cette contraction des vaiſſeaux rétrecit conſidérablement leur ouverture; & que par-là le ſang s'échappe avec moins de facilité qu'il ne le feroit ſi le paſſage étoit plus ouvert, & plus dilaté; il s'enſuit que dans les plaies contuſes le ſang doit ſortir en moindre quantité que dans celles qui ſont faites par piquure, ou par inciſion.

3°. Puiſque l'on doit convenir que les parties molles ne ſçauroient être meurtries, piquées, ou coupées, ſans un violent effort, très-capable d'ébranler les rameaux des nerfs qui s'y diſtribuent, & que les nerfs ne ſçauroient être ſecoués, ou ébranlés, ſans que la liqueur qu'ils contiennent ne ſoit violemment pouſſée vers le cerveau; que cette liqueur ne peut être pouſſée vers le cerveau ſans que ſa partie moëlleuſe ne ſoit auſſi

notablement ébranlée, même avec péril de divulsion aux endroits contre lesquels elle heurte; & que c'est dans ce violent reflux, & cet ébranlement des fibres médullaires, que consiste le sentiment de douleur, il s'ensuit évidemment que toutes les blessures faites tant par piquure, par incision, ou par contusion, doivent être accompagnées de douleurs.

Comme on n'ignore pas que plus les fibres nerveuses sont tendues, & plus le mouvement qu'elles reçoivent des objets extérieurs se communique vivement au réservoir commun des esprits-animaux, on doit inférer delà que les douleurs seront d'autant plus grandes que les nerfs des parties blessées seront plus tendus.

Or l'Anatomie nous apprend que les tendons, les membranes, les ligamens, & la peau, sont composés d'une infinité de petites fibres d'un ressort & d'une tension bien plus sensible que celle de la substance des muscles, & de tous les autres couloirs du corps; il est donc aisé de comprendre que la douleur doit être

bien plus grande dans les blessures des tendons, des membranes, des ligamens, & de la peau même, que dans celles des muscles, & de toutes les glandes, dont notre corps est composé.

4°. Comme il arrive qu'aux plaies faites par piquure, ou par incision, non-seulement les filets élastiques qui forment le tissu des parties se retirent de côté & d'autre, & se rident, aussi bien que les vaisseaux coupés, ou déchirés; & que ces vaisseaux, & ces fibres élastiques, ne sçauroient se contracter sans prendre autour des levres de la plaie une situation nouvelle, situation où ils sont pressés & serrés de toute part; je conclus que le sang & la lymphe qui arrosent les bords de cette plaie y circuleront plus difficilement que dans l'état naturel.

Or, parce que le sang que le cœur pousse sans cesse vers les bords de ces plaies circule malaisément dans leurs vaisseaux ridés, qu'il se détourne vers ceux où il trouve plus de liberté, & qu'il les dilate d'autant

plus qu'il y aborde en plus grande quantité; il s'enſuit que non - ſeulement les vaiſſeaux ſanguins, & lymphatiques, doivent être fortement gonflés, & diſtendus, mais encore les levres & toute la circonférence de la bleſſure : ce qui explique naturellement la tumeur contre nature que l'on voit aux bords, & au centre, de toutes les plaies faites par piquure, ou par inciſion.

J'ajoute que les petits canaux ſanguins qui rampent par toute la ſubſtance de la plaie doivent par leur gonflement interrompre le mouvement des liqueurs qui coulent dans ceux qui ſont à leur voiſinage; d'où il arrive que le mouvement circulaire du ſang ſera également ſuſpendu tant aux bords de la plaie qu'aux parties qui l'environnent, & que, s'y portant toujours également, il produira dans ces dernieres le même gonflement qu'on apperçoit aux autres Ainſi au moyen de cette communication mutuelle on verra les parties éloignées contracter, le même vice, c'eſt-à-dire, le même gonflement que celui qui paroît aux levres de la plaie.

De plus il eſt évident que, le ſang ſéjournant aux levres de la plaie, & dans les réſervoirs voiſins, il s'y dépouille par ſon ſéjour des parties les plus volatiles, & les plus ſpiritueuſes, & qu'il y perd inſenſiblement ſon mouvement de fluidité, qui ne vient que des eſprits, ce qui lui fait prendre un degré de conſiſtence différent de celui qu'il avoit dans l'état naturel : c'eſt pourquoi les parties ſalines ſe joignant enſemble, & les ſoufres ſe réuniſſant, forment de molécules plus grandes que dans l'état naturel.

Comme cette viſcidité du ſang cauſe enſuite aux conduits de la plaie, & à tous les filets d'alentour, une diſtention contre nature, & par conſéquent une douleur cuiſante, non-ſeulement à ſes bords, mais encore aux endroits circonvoiſins, & que l'on ſçait que dans de pareilles douleurs les eſprits refluent des parties affligées au cerveau par une eſpece de ſoubreſault, & qu'ils ſe diſtribuent avec d'autant plus de véhémence qu'ils en ont été plus vio-

lemment repoussés vers le cerveau: Enfin, comme ces mêmes esprits, qui abordent tant dans les vaisseaux sanguins que dans les filamens des parties se remêlent au sang, il est naturel que dans les plaies avec tumeur aux levres, & aux parties voisines, occasionnée par l'épaississement du sang, & de la lymphe, les esprits coulent plus abondamment dans les conduits sanguins, & lymphatiques.

Et, comme les molécules que nous avons supposé épaissies dans leurs réservoirs doivent être agitées, & se dissoudre par le mêlange des esprits qui influent du cerveau avec abondance, qui agissent, pour ainsi dire, comme autant de petits coins qui les pénétrent, & qui interrompent le repos dont elles jouissoient à l'occasion de leur absence; elles doivent aussi, en se mêlant, & en fermentant ensemble, donner au sang qui séjournoit dans les bords de la plaie, & dans les parties voisines, un nouveau mouvement de fermentation.

Mais parce que plus les parties

des corps ſont groſſieres plus auſſi leur mouvement eſt fort, & durable, il s'enſuit que la nouvelle fermentation du ſang qui ſéjournoit aux levres de la plaies ſera plus véhemente que dans l'état naturel.

La chaleur étant d'autant plus grande que les ſels qui fermentent dans les interſtices des ſoufres ont plus de violence dans leur mouvement, il s'enſuit que les molécules du ſang arrêtées autour de la plaie, & dans les parties voiſines, cauſeront une chaleur d'autant plus grande que les principes qui les compoſent auront plus de force, & d'agitation. D'où provient inſenſiblement la chaleur brûlante, & incommode, qui ſe fait ſentir au-delà même de l'endroit des bleſſures où réſide la tumeur.

Comme la rougeur qui ſuccéde aux bleſſures ne peut tirer ſon origine que du ſang qui les arroſe, je dirai que, plus les vaiſſeaux des parties bleſſées ſeront remplis de ſang, plus auſſi la rougeur s'y manifeſtera. Or parce qu'il arrive que dans les grandes fermentations du ſang ſa

ſubſtance rouge & fibreuſe s'échappe davantage, & que plus ſes parties s'écartent plus elles ont de ſuperficie, & reçoivent de rayons d'incidence, qui s'en réfléchiſſent avec d'autant plus d'abondance que le corps coloré a plus de diamêtre, en quoi conſiſte la nature de couleurs, il faut croire que le ſang que nous avons ſuppoſé aux levres des bleſſures, & aux parties circonvoiſines, fermentant plus qu'à ſon ordinaire, doit par-là y produire une couleur plus rouge, & plus brillante.

De plus ayant ſuppoſé ci-deſſus les rameaux des artéres qui ſe répandent dans les plaies obſtrués, & comprimés, il eſt conſtant que la continuelle affluence du ſang qui doit y trouver ſon cours intercepté, doit auſſi gonfler les troncs ſupérieurs, qui par les fréquentes contractions du cœur ſouffrant une grande dilatation, feront appercevoir de violentes pulſations. Mais les arteres ne peuvent avoir un battement exceſſif ſans le communiquer d'adord à la partie affligée, & ſans

produire

produire en même tems, un sentiment de douleur fréquent, & interrompu; d'où je conclus que les plaies accompagnées de tumeur, tant à leur circonférence que dans les parties voisines, doivent être nécessairement accompagnées d'une pulsation forte & douloureuse.

En dernier lieu, le sang qui séjourne dans les levres de la plaie ne sçauroit fermenter plus que de coûtume sans qu'il s'en échappe par les pores de communication, où il trouve moins de résistence, quelques parties qui entreront dans les veines qui sont exemptes d'obstruction, & de compression, & sans que plusieurs de ces parties qui sont devenues héterogênes au sang ne lui causent en se mêlant avec lui, une nouvelle fermentation, qui, sans doute, par son irrégularité altérera toutes les fonctions animales. Il s'ensuit donc que toutes les blessures avec tumeur aux bords, & aux parties voisines, causeront au sang une grande fermentation avec lésion des fonctions animales. Et, comme la cause de la fiévre consiste unique-

ment dans cette fermentation, je conclus que dans toutes ces sortes de blessures, la fiévre se déclarera indubitablement.

Or, puisqu'à toutes les tumeurs contre nature la chaleur, la rougeur, la douleur pulsative, & enfin la fiévre qui leur survient, ont pour cause l'inflammation, toutes les blessures seront aussi accompagnées d'inflammation à leurs levres, & aux parties environantes.

5°. Parce qu'un sang de sa nature crud, sereux, & déja nécessairement dissout en conséquence des loix de la circulation, devient par son séjour autour des levres de la plaie épais, & grossier, il doit indispensablement laisser aux sérosités dont il est chargé la liberté de s'échapper des interstices des soufres qui les renfermoient pour abreuver toute la substance de la plaie, & celle des parties voisines. Mais on ne sçauroit comprendre que ces sérosités se répandent dans le tissu des parties, sans quelque notable relâchement des endroits où elles séjournent, & sans qu'elles ne les ramollissent;

donc l'épanchement des eaux n'eſt pas ſeulement capable d'enfler les plaies, mais encore de les ramollir. Or par la raiſon que les parties ramollies ayant perdu leur reſſort cedent plus aiſément à l'impreſſion des corps externes, il s'enſuit que le tiſſû des levres des plaies, & celui de leurs parties voiſines, étant relâché, doit céder à l'impreſſion des doigts, & en conſerver long-tems les traces avant de reprendre ſon premier état.

Les parties ſolides qui ſont blanches dans leur premiere formation, étant abreuvées des eaux dont la maſſe du ſang ſe décharge, donneront plus aiſément entrée aux rayons émanés des corps lumineux, & par conſéquent acquéreront une eſpece de tranſparence, & deviendront plus blanches encore que dans l'origine. D'où l'on voit que les levres des plaies, & les parties voiſines, abreuvées de ſéroſités, paroîtront plus pâles, & plus blanches, que dans l'état naturel.

L'extrêmité des nerfs qui ſe répandent tout autour des plaies de

cette nature doit contracter le même relâchement, & la même mollesse ; & leurs pores dilatés laisseront aux esprits sa liberté de se dissiper. Ainsi les fibres qui les contiennent étant en leur absence plus flasques, & plus relâchées, seront moins susceptibles de mouvement ; l'impression des objets s'en communiquera plus difficilement au cerveau, & par conséquent la sensation sera plus obscure. D'où l'on doit inférer que les plaies gonflées par une tumeur molle seront presque sans douleur, & ne laisseront appercevoir à l'ame qu'un sentiment sourd, & seront presque privées de sentimens douloureux.

Comme on ne conçoit point d'œdême sans une semblable tumeur, je veux dire, qui soit molle, pâle, indolente, il y aura œdême dans des plaies qui seront accompagnées de cet accident.

6°. Parce qu'il est impossible qu'un sang qui de sa nature est âcre, & bouillant, puisse perdre aisément sa fluidité naturelle, il est constant que, trouvant son cours intercepté dans

les conduits qui bordent les plaies, il sera plus difficilement arrêté dans ses tuyaux capillaires où il circule, & que la plus grande partie se répandra à droite & à gauche dans les troncs des veines voisines; &, comme la tumeur qui occupe les levres des plaies, ainsi que des parties voisines, tire son origine du sang qui se rallentit dans les vaisseaux d'alentour; il est évident que moins il y aura de sang aux bords des plaies, & aux lieux circonvoisins, moins aussi leur tumeur sera sensible, & apparente.

De plus un sang supposé âcre, & bouillant, fermente bien davantage que celui qui est doué d'une nature douce, & balsâmique. Mais parce que la chaleur piquante ne vient que d'une fermentation vive, & durable, il s'ensuit que dans toutes les plaies où il y aura tumeur, & inflammation, il y aura aussi une chaleur âcre, & mordicante.

Le sang qui fermente violemment pousse avec plus de véhémence les sels salés âcres qu'il contient du centre à sa circonférence : ces sels heur-

tant contre les parois des vaiſſeaux qui les renferment, & les petits filets nerveux des membranes, les ébranlent, & les irritent; d'où provient le ſentiment de chaleur, & la vellication mordicante qui pour l'ordinaire ſe fait ſentir à ces ſortes de plaies; donc toutes celles qui ſeront enflammées par quelque légere tumeur aux lévres, ou aux parties voiſines, éprouveront une douleur âcre, & pareille à celle qu'on reſſent par l'application du feu.

Enfin, comme il arrive que le ſang qui ſéjourne dans les vaiſſeaux de la peau aux levres des plaies, auſſi-bien que dans les parties voiſines, laiſſe échapper une ſéroſité chargée de ſels âcres, & ſuſceptibles de fermentation, dans le corps nerveux qui eſt ſous la peau, & que cette ſéroſité âcre ne peut ſe répandre ſans ſéparer par ſon volume, & par ſon mouvement de fermentation, la peau d'avec l'épiderme, & ſe former de petits ſacs, ou véſicules; il s'enſuit que dans les bleſſures avec tumeur légere, & ſuperficielle, aux levres, & aux parties voiſines,

la peau acquerra une ſurface raboteuſe produite par une quantité de petites glandes que cette ſéroſité aura gonflées, & relâchées contre nature; donc l'éryſipele ſuccédera quelquefois à ces ſortes de plaies; c'eſt-à-dire qu'il y aura tumeur légere, & ſuperficielle, avec inflammation, douleur brûlante, chaleur, & véſicules remplies de ſéroſité.

7°. Comme aux plaies contuſes les vaiſſeaux qui ont été comprimés par la force de l'agent ſont meurtris, & deſſechés, pour ainſi dire, de maniere qu'ils interceptent le mouvement circulaire du ſang, & de la lymphe qui arroſe leurs bords; il eſt inconteſtable que les mêmes accidens, que nous avons dit ci-deſſus ſurvenir aux plaies faites par un inſtrument tranchant, arriveront à celles-ci.

8°. Comme dans les grandes douleurs, les eſprits étant violemment pouſſés des parties au cerveau, ne cauſent pas ſeulement une ſenſation douloureuſe, mais troublent encore le repos de ceux qui rempliſſent la

ſubſtance médullaire, ils doivent obliger ces derniers à couler dans beaucoup de fibres médullaires auſſi-bien que dans tout le genre nerveux, & donner à toutes les fibres la tenſion naturelle que requierent les ſenſations. Donc les plaies douloureuſes procureront au cerveau, & aux nerfs, une tenſion non interrompue, mais capable de donner aux parties une diſpoſition permanente pour le ſentiment, & pour le mouvement; &, comme de cette tenſion de la moëlle du cerveau, & de tous les nerfs, qui ſont le principal organe des mouvemens, dépend l'exercice de toutes les fonctions internes, & que c'eſt ce qui conſtitue la veille, il s'enſuit que les plaies douloureuſes feront toujours accompagnées de veille.

9°. On ne peut concevoir une plaie douloureuſe sans un violent reflux d'eſprit vers le cerveau, leſquels, par le mouvement qu'ils lui impriment, doivent repouſſer de toute part ceux qu'ils rencontrent dans les petits canaux de l'emporium, & les contraindre de s'échapper par

les endroits où ils trouvent une sortie libre. D'où il s'ensuit que dans les plaies douloureuses non-seulement les esprits doivent être agités dans la partie moëlleuse du cerveau, mais encore se répandre par tout le genre nerveux, & de la couler avec plus d'abondance dans toutes les parties du corps. Or, comme le véhément influx des esprits donne aux organes qui en jouissent une tension plus grande, & que c'est dans cette grande tension des organes destinés aux sensations que consiste la faculté de sentir, & d'appercevoir; il faut conclurre que dans les plaies douloureuses toutes les parties organiques éprouveront un sentiment plus exquis.

10°. Comme les esprits qui influent dans les parties organiques s'échappent ensuite de l'extrémité des nerfs dans les veines, & dans les vaisseaux lymphatiques, il est certain qu'ils se mêleront au sang, & à la lymphe, avec d'autant plus d'abondance qu'ils influeront plus abondamment du cerveau par l'extrémité des nerfs. Or ces esprits se mêlant copieusement au sang augmenteront

ſon mouvement de fermentation, & produiront ainſi la chaleur, & la raréfaction qui cauſe la fiévre. Donc par cette ſeule raiſon les plaies ſeront accompagnées de fiévre.

11°. Il arrive encore dans les plaies extrêmement douloureuſes que les eſprits étant chaſſés violemment vers le cerveau interrompent le cours tranquille de ceux qui s'offrent à leur rencontre, & les contraignans d'entrer irréguliérement dans les fibres, y rafraîchiſſent ſans ordre les traces imprimées par les objets ; ainſi l'ame ne peut avoir que des idées confuſes, & en deſordre, d'où viennent les jugemens faux, & ridicules, que nous voyons très-ſouvent arriver quand il y a des plaies accompagnées de vives douleurs. Mais parce que c'eſt dans ces faux, & ridicules, jugemens que fait alors notre ame que conſiſte la nature du délire, je concluſ que les plaies douloureuſes ſeront quelquefois accompagnées de ce funeſte accident.

12°. Comme la liqueur ſpiritueuſe, qui dans les grandes douleurs re-

flue des parties bleſſées au cerveau, s'y meût avec beaucoup d'irrégularité; il paroît auſſi qu'elle doit s'y réfléchir fort irrégulierement, & paſſer par l'ouverture des nerfs qu'elle trouve à ſa rencontre dans les différentes parties muſculeuſes où ils aboutiſſent. Mais elle ne peut couler irrégulierement, & d'un mouvement précipité, dans les muſcles ſans exciter des contractions déreglées, & contraires à la volonté de l'ame; en un mot ſans produire ce que nous appellons mouvemens convulſifs : donc il s'enſuit que les plaies fort douloureuſes feront le plus ſouvent ſuivies de mouvemens convulſifs par tout le corps, ou ſeulement dans quelques-unes de ſes parties. Or les plaies des tendons, & celles des nerfs, ſont plus douloureuſes que celles des parties charnues, & cauſent par conſéquent un plus violent reflux des eſprits vers le cerveau; donc par les raiſons ci-deſſus alléguées elles feront plus ſouvent accompagnées de délire, fiévre, ou mouvemens convulſifs.

13°. Comme les eſprits qui des

parties douloureuſes refluent vers le cerveau font influer par leurs violens mouvemens ceux qu'ils rencontrent dans la ſubſtance médullaire des orifices des nerfs en bien plus grande abondance que de coutume, & que par cet influx exorbitant des eſprits toutes les fibres muſculeuſes, & membraneuſes, ſe contractent, & ſerrent plus étroitement les liquides qui les arroſent; il s'enſuit que le ſang & la lymphe, ainſi preſſés, ſe porteront au ventricule & à l'oreillette droite du cœur avec plus de célérité, & d'abondance, qu'ils ne faiſoient ci-devant. Mais cette affluence exceſſive de ſang & de lymphe vers le cœur n'en peut que dilater extrêmement les fibres, & les mettre hors d'état de reprendre ſitôt leur premier reſſort, & le mouvement du cœur s'arrête même quelquefois entiérement. Or le ſang ne peut manquer au ventricule droit qu'il ne manque dans l'artere pulmonaire. Il s'enſuit que l'artere pulmonaire ne recevra qu'une très-petite portion de ſang. Mais, ſi l'artere pulmo-

naire manque de ſang la veine qui en reçoit d'elle n'en pourra fournir ſuffiſamment au ventricule gauche du cœur, & par-là le cerveau & les autres parties en ſeront auſſi dépourvus : donc cette grande dilatation des fibres du cœur ſuſpendant la circulation, il s'en portera moins, ou peu, au ventricule gauche, aux autres parties, & même au cerveau. Et, comme les eſprits ne ſe ſéparent dans le cerveau qu'à proportion que le ſang ſe porte dans les glandes corticales, qui en ſont les couloirs, il doit arriver que, ſi le ſang n'y aborde qu'en petite quantité, comme il arrive aux plaies extrêmément douloureuſes, les eſprits ne s'y ſépareront que très-peu, ou même point du tout. Et, comme cette ſuppreſſion partiaire, ou même totale, des eſprits dans le cerveau, & par conſéquent dans les parties, retranche entiérement leur force & leur tenſion naturelle, & que cette extinction de force & de mouvement conſtitue l'eſſence des ſyncopes, & des défaillances, il ſuit delà que les fortes douleurs des plaies ſeront ſouvent avec ſyncope, & avec défaillance.

14° Comme dans la syncope, ou dans la disposition qu'a le cœur à y tomber, les esprits ne se repandent point, ou que très-peu, au ventricule, j'infere delà que le ferment qui s'y séparera aura moins de vigueur & d'énergie. Or ce ferment ne peut être foible sans que les alimens, ou ce qui en reste au fond du ventricule ne s'en ressentent, & n'acquierent de la grossiéreté, & de l'épaisseur. Donc dans les cuisantes douleurs des plaies les alimens qui sont au fond de l'estomac se convertiront en un chyle grossier, & mal préparé.

Ce chyle crud, & grossier, ne peut manquer de communiquer aux sels qui le composent la même viscosité, & la même grossiéreté ; ce qui doit infailliblement causer à la tunique intérieure de l'estomac un sentiment de tiraillement fâcheux, & même doulonreux : d'où il s'ensuit que les violentes douleurs des plaies seront souvent accompagnées de celles de l'estomac.

Enfin, comme le ventricule ne peut être ainsi tiraillé par les parties

grossieres du chyle, qu'il ne se fasse aussitôt un reflux d'esprits de sa tunique nerveuse vers l'origine des nerfs, & qu'ensuite ce reflux des esprits ne détermine par une loi méchanique ceux qui sont dans le cerveau à couler dans les nerfs du diaphragme, & des muscles de l'abdomen, comme on l'apprend par la connoissance des mouvemens sympathiques, il s'ensuit que dans les grandes douleurs des plaies, l'estomac étant irrité, & mû violemment par les parties grossieres du chyle, déterminera les esprits à couler dans le diaphragme & dans les muscles du bas-ventre, ce qui leur fera faire des contractions spasmodiques qui comprimeront si fort l'estomac de toutes parts qu'il sera contraint de donner issue aux liquides qui seront contenus dans sa capacité. Le venticule a deux orifices, l'un que nous appellons œsophage, & l'autre que les Anatomistes nomment pylore Il est donc évident que les liquides, étant pressés dans toute l'étendue de ce corps membraneux, seront contraints de s'échapper par l'un & par

l'autre paſſage. Et, comme l'eſſence du vomiſſement conſiſte dans l'évacuation que fait le ventricule des alimens, ou des humeurs, qu'il contient par ſon orifice ſupérieur, & que cet accident ſurvient quelquefois aux plaies douloureuſes, je conclus auſſi qu'elles ſeront quelquefois ſuivies de vomiſſement.

CHAPITRE III.

Suite des ſymptomes des plaies.

15°. COmme le ſang qui eſt extravaſé aux bords des plaies, ou renfermé dans les petites branches de vaiſſeaux qui ſont à la ſurface, acquiert par ſon ſéjour, & par la continuelle communication qu'il a avec les eſprits animaux qui influent du cerveau, un nouveau degré de fermentation, & d'autant plus fort que, les parties volatiles s'en étant échappées au tems de ſon repos, les principes qui le compoſent deviennent plus groſſiers, il s'enſuit que le ſang qui eſt dans les levres des

plaies, répandu ou renfermé dans les petits vaisseaux d'alentour, au bout de quelques jours éprouvera une plus grande fermentation qu'auparavant.

Mais, parce que plus le sang fermente, plus aussi il se rarefie; & que plus il se rarefie, & plus il occupe d'espace, ce qui ne peut se faire sans qu'il dilate extrêmement les parois des vaisseaux qui le contiennent; dilatation qui nepeut que tirailler, & fortement ébranler les extrémités des nerfs, & les filets élastiques qui environnent les bords de la plaie: en un mot, parce que cette divulsion, & cet ébranlement des nerfs poussent avec rapidité les esprits qu'ils contiennent vers le centre commun des sensations; il s'ensuit encore que quelques jours après la blessure on sentira une vive douleur autour de ses levres, & que les symptomes que nous avons prouvé ci-dessus être inséparables de la douleur, comme, par exemple, les veilles, la fiévre, les mouvemens convulsifs, les délires, la chaleur ardente de la partie, la douleur pulsa-

tive & la rougeur, &c. seront plus forts dans ces circonstances.

16°. Parce que le sang qui est extravasé, ou arrêté aux levres des plaies, acquerant une plus grande fermentation que dans l'état naturel, laisse échapper de sa substance les parties les plus volatiles, tant salines que sulfureuses; il s'ensuit que par la durée de la fermentation, ce sang qui avoit ci-devant une louable fluidité, contractera ainsi une consistence plus épaisse, & plus grossiere.

De plus, il est certain que la grande fermentation doit dissoudre, & désunir, la partie globuleuse du sang qui n'est formée que par le concours des sels volatils avec les soufres les plus subtilisés; que cette partie étant désunie, & dissoute perdra la couleur vermeille dont la nature l'a douée, & faisant place aux parties grossieres de la lymphe ne frappera nos yeux que d'une couleur pâle, & bien opposée à ce rouge vermeil qu'elle avoit auparavant; donc par la grande fermentation le sang qui est arrêté, ou répandu dans les levres des plaies perdra infailliblement

la couleur rouge, & vermeille, qui lui étoit naturelle.

Il est encore constant que la fermentation ayant chassé les parties séreuses & volatiles du sang, & résolu les parties rouges qui le forment, la lymphe acquerra une couleur plus blanche que celle qu'elle avoit naturellement. C'est pourquoi le sang qui est arrêté autour des levres des plaies, par le défaut de fermentation se changera en une lymphe plus épaisse qu'à l'ordinaire, sans être pourtant grumelée, mais qui sera simplement fluide, & plus blancheque de coutume; &, comme la nature de la matiere que l'on appelle purulente, consiste dans une plus grande épaisseur que celle du sang, une égalité de ses parties, & un blanc plus foncé, je conclus que la grande fermentation, après quelques jours de digestion, changera le sang qui séjourne autour des plaies en une liqueur épaisse, & blanche, que l'on appelle vulgairement pus.

17°. Comme le sang qui est arrêté dans les vaisseaux capillaires de la

plaie ne ſçauroit fermenter contre nature, & ſe changer en pus, ſans que les parties ſalines qui ſe dégagent par le mouvement de la fermentation ne communiquent leur action aux parois des vaiſſeaux qui le renferment, & que ces ſels, ſoit acides ou ſalés âcres, ne ſçauroient, étant ainſi agités, ébranler les parties environantes ſans agir ſur les fibres en maniere de lime, ou de coin, & par conſéquent ſans les miner inſenſiblement ; il s'enſuit que le ſang qui ſe change en pus aux bords des vaiſſeaux ne doit pas ſeulement diſſoudre les vaiſſeaux de la plaie mais même en détruire le tiſſu.

Et, comme tout dérangement qui arrive avec ſolution de continuité aux parties molles par l'action clandeſtine des ſels corroſifs que les humeurs engendrent s'appelle ulcére, il s'enſuit que l'inflammation des lévres des plaies ayant ſuppuré, on doit appeller ulcére ce que nous ne regardions ci-devant que comme plaie.

18°. On ne ſçauroit concevoir une plaie contuſe ſans concevoir en mê-

me tems que tous les vaisseaux d'alentour, tant nerveux que sanguins, sont également contus : or les nerfs des vaisseaux & des autres parties voisines, ne peuvent être contus sans suspendre le cours des esprits qui influent sans cesse du cerveau, tant dans leur propre substance que dans celle du sang. Mais, parce que la fermentation du sang ne se perpétue que par la présence des esprits, & qu'il n'exerce ses fonctions naturelles qu'autant que son mouvement circulaire est libre, & sans empêchement, s'il séjourne trop long-tems dans les parties, ou qu'il y soit trop dissout par le mouvement de la circulation, il s'y change d'abord en pus, ou bien en une matiere analogue. Donc dans les plaies faites par contusion le sang, étant privé du commerce des esprits, & contractant une fermentation putrefactive, se changera en une espece de matiere plus dure, & fort différente du pus; car, comme en l'absence des parties spiritueuses du sang qui les adoucissoient les sels fixes qui restent dégagés exercent avec plus de force leurs actions

ſur les objets qu'ils trouvent à leur rencontre, il s'enſuit que dans les plaies contuſes les ſels ſalés âcres du ſang dépourvus des ſoufres ſubtils qui le contenoient, s'appliqueront immédiatement aux parois des parties qui les contiennent, & les corroderont.

Comme cette corroſion que font les ſels groſſiers & terreſtres, privés du phlegme qui doit leur ſervir de véhicule, & qui ſe trouvent comme à ſec, ne produit pas une ſolution parfaite, mais un effet qui approche de celui des corps brûlans, qui par la violence de leur mouvement chaſſent les parties les plus volatiles; je conclus que la matiere terreſtre qui ſe formera aux levres des plaies faites par contuſion corrodera, ou brûlera, pour ainſi dire, tant le tiſſu des vaiſſeaux qui la contiennent que celui des autres parties où elle pourra s'appliquer.

Et, comme les corps brûlés acquierent une couleur noire, par rapport à une grande quantité de trous qui les traverſent, il s'enſuit que le ſang corrompu des plaies fai-

tes par contusion corrodant, ou brûlant, pour ainsi dire, tant les vaisseaux où il est renfermé que les parties environantes qu'il arrose, changera ordinairement leur superficie naturelle en une couleur noire : &, parce que la privation du sentiment, qui suit cette maniere d'être, constitue spécialement la nature de la mortification, que les Grecs ont appellée gangrene en son commencement, & sphacele quand la partie est privée de toutes ses fonctions naturelles ; il s'ensuit que les plaies contuses où les vaisseaux & les parties voisines seront corrodées, ou brûlées, deviendront le plus souvent gangrenées, & quelquefois même sphacelées.

19°. Parce que dans les grandes inflammations des plaies de quelque maniere qu'elles soient faites les parois des vaisseaux où le sang séjourne sont extrêmement dilatés, & que par cette dilatation les extrémités des nerfs se trouvent comprimés, il s'ensuit que dans les grandes tumeurs des plaies le cours des esprits sera intercepté, tant à l'égard des vaif-

ſeaux ſanguins que des parties d'alentour. Et, comme en l'abſence de ces eſprits qui font le ſentiment, les parties où ils ne reluiſent point deviennent incapables de ſentir, & de ſe mouvoir, il s'enſuit encore que dans les grandes inflammations des plaies, non-ſeulement leurs levres, mais encore les parties voiſines, perdront entiérement le ſentiment, & ſeront en danger de tomber en gangrene.

De plus le ſang, étant privé des eſprits qui l'animoient, prendra néceſſairement une fermentation putréfactive, à raiſon de laquelle il ſe changera non pas en pus, mais en une eſpece de matiere cauſtique, & corroſive, également ennemie des vaiſſeaux, & des autres parties. D'où j'infére que dans les grandes inflammations des plaies les parties ne perdront pas ſeulement le ſentiment, mais qu'elles ſeront encore déchirées, & corrodées, par l'action des principes groſſiers dont le pus ſera chargé. Or les parties, & les vaiſſeaux même, ne ſçauroient être ainſi corrodés ſans une entiere privation de

toutes les fonctions animales; ce que nous appellons gangrene ou sphacele; donc toutes sortes de plaies très-enflammées seront le plus souvent accompagnées de gangrene, & de sphacele.

20°. Comme dans le tems de la suppuration les sels salés âcres du sang qui se convertit en pus se communiquent aux humeurs qui circulent alentour de la plaie, & que ces mêmes sels, pénétrant la masse du sang, écharpissent tout son tissu, à raison de leurs parties âcres & corrosives, & qu'ils changent sa consistance naturelle en une humeur séreuse, pénétrante, légere, & enfin de même caractére que le principe salé qui la produit; il s'ensuit que dans le tems de la suppuration, ou qu'elle est prochaine, la masse du sang deviendra plus liquide que dans l'état naturel, & se changera en sérosité. Et, comme cette sérosité salée dont la masse du sang est chargée, se sépare ordinairement par tous les couloirs des glandes destinées à sa séparation, il s'ensuit qu'au tems où les plaies commencent à

ſuppurer, les glandes des inteſtins fourniront un ſuc ſalé âcre, d'autant plus abondant que le ſang ſera plus chargé des principes héterogenes de la ſuppuration.

Et parce que cette abondance de ſéroſité ſalée dans la cavité des inteſtins, ne fait qu'irriter davantage leur membrane nerveuſe, & obliger les excrémens à précipiter leur marche vers le rectum, il eſt évident qu'au tems où les plaies ſuppurent, cette ſéroſité mêlée avec les excrémens ſera abondamment rejettée par le mouvement périſtaltique des inteſtins. Or, comme cette déjection ſéreuſe, & excrementeuſe, par le fondement s'appelle diarrhée, ou flux de ventre ſéreux, il s'enſuit que les plaies qui commencent à ſuppurer, ou ſont prêtes à le faire, feront ſouvent accompagnées de cours de ventre. Par ce principe ſalé âcre la lymphe du ſang n'eſt pas ſeulement atténuée mais encore le ſuc bilieux qui y eſt mêlé, lequel entraînant avec ſoi un grand nombre de ſels âcres, & corroſifs, fera qu'aux plaies qui ſont ſur le point de la ſuppuration la bile ac-

quierra plus de fluidité, & d'acrimonie. Et, comme plus les recrémens ont de fluidité, plus aussi ils se séparent abondamment dans les couloirs que la nature leur a destinés; au point de la suppuration des plaies la bile se séparera avec plus d'abondance dans le duodénum. Or nous l'avons supposée participante à l'âcreté de la sérosité du sang; elle irritera donc plus puissamment les intestins, ce qui ne peut que précipiter leur contraction, & par conséquent l'excrétion des alimens qu'ils contiennent. Donc cette bile mêlée avec le suc séreux & âcre des intestins précipitera avec elle vers le rectum les excrémens qu'elle y rencontrera, & là, étant confondue avec la sérosité, & les autres liquides des intestins, elle leur doit communiquer sa couleur naturellement jaune, à raison de laquelle la déjection qui doit s'ensuivre prendra le nom de diarrhée bilieuse. Donc avant ou au tems même de la suppuration des plaies, il surviendra une diarrhée bilieuse.

21°. Dans les plaies faites par in-

cision, ou par contusion, & particulierement celles qui sont accompagnées de grandes douleurs, comme, par exemple, dans les plaies des tendons, des nerfs, & des articles, il arrive qu'à raison de la tristesse, & de l'accablement de l'ame, les esprits n'influent que très-peu dans le ventricule : d'où il suit une digestion imparfaite, & que les alimens se changent en un suc acide, ou salé acide, lequel étant exprimé de la masse des alimens donne au sang une consistance vicieuse, & diminue considérablement son mouvement de fermentation. Mais la fermentation du sang ne sçauroit être rallentie sans une notable perte de chaleur dans toutes les parties du corps, & principalement aux extrémités, qui sont plus éloignées du centre du mouvement, donc les plaies avec grande douleur seront suivies de tems en tems de froid par tout le corps.

De plus les sels acides, ou salés acides, que je suppose charriés par le chyle dans la masse du sang, épaissiront sa partie sulfureuse, qui lais-

sera échapper une sérosité armée de pointes acides, ou salées acides. D'où je conclus que dans les grandes douleurs des plaies, le sang acquerant beaucoup plus de consistance, & perdant beaucoup de son mouvement de fermentation, communiquera à tout le corps un sentiment de froid plus considerable.

Mais, parce que les pointes acides qui flottent dans la sérosité du sang ne peuvent par les loix de la circulation se distribuer avec elle dans toutes les parties sans piquer en mille endroits tant les vaisseaux que les filets des parties nerveuses qu'elles rencontrent, & sans communiquer à l'ame le sentiment d'une piqûure incommode; enfin, parce que les parties ne sçauroient être ainsi piquées sans qu'il se fasse mille petits reflux d'esprits vers le cerveau, & ensuite tout autant d'influx irréguliers du cerveau vers les muscles, ce qui leur cause des soubresauts, & des contradictions spasmodiques irréguliers; donc dans les grandes douleurs des plaies on n'éprouvera pas seulement le sentiment du froid, mais encore

celui de mille picottemens fâcheux, suivi d'autant de crispations irrégulieres des fibres musculaires.

Or, comme c'est dans ce froid, ce picotement, & ces mouvemens irréguliers des fibres charnues que consiste la nature du sentiment de frisson, ou de froid, je conclus de là qu'aux plaies très-douloureuses surviendront quelquefois le froid & le frisson.

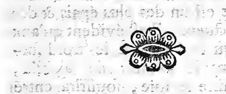
Enfin les pointes des acides, ou salés acides, intimement unies aux soufres, qui nagent dans la sérosité du sang, venant à se briser, & à se diviser après plusieurs circulations réiterées, rencontreront enfin des particules alkalines, qui, à raison de leur contrarieté exerceront avec elles une guerre intestine, & d'autant plus allumée que les unes & les autres auront plus de grossiereté, & de pesanteur; donc après le froid & le frisson qui surviennent aux plaies douloureuses il s'allumera peu à peu une fievre violente qui sera accompagnée des mêmes symptomes que ceux qu'on a coûtume de voir aux fievres aigues,

comme, par exemple, les délires, la ſoif ardente, les vomiſſemens, les mouvemens convulſifs, &c.

22°. Comme la liqueur acide, ou ſalée acide, qui réſulte de la digeſtion des alimens, n'épaiſſit pas ſeulement le ſang, mais encore tous ſes recrémens; & qu'à raiſon de leur groſſiéreté, ils ne ſe ſéparent que difficilement dans leurs couloirs, & ſéjournent dans les petits canaux qui les y conduiſent; il s'enſuit qu'aux plaies où la digeſtion des alimens ſera altérée; & le chyle chargé de ſels acides, ou ſalés acides, outre le froid & le friſſon que les membres éprouveront, les couloirs de toutes les glandes du corps ſe boucheront, & principalement ceux qui ſont deſtinés à la filtration des recrémens gras, & oléagineux.

Et, comme la bile entre ces recrémens eſt un des plus épais, & des plus onctueux, il eſt évident qu'aux plaies où le friſſon & le froid ſurviendront le couloir de la bile, c'eſt-à-dire le foie, ſouffrira entre tous les autres viſceres une obſtruction plus particuliere.

Enfin, le foie étant obstrué, les vaisseaux sanguins qui s'y distribuent ne manqueront pas d'être considérablement comprimés par les embarras du canal cholédoque. Et, comme le sang qui est toujours poussé par le mouvement de la circulation y trouvera de la résistance, il ne se peut faire qu'il n'y distende extrêmement les parois des vaisseaux, qu'il ne les déchire, & ne se répande çà & là dans la substance de ce viscére; qu'y étant répandu, il ne s'y échauffe, & ne produise une tumeur avec inflammation; donc en ces sortes de plaies avec frisson succéderont les inflammations du foie, & tous les autres symptomes qui l'accompagnent, sçavoir la douleur, la tension à l'hypochondre droit, la fiévre ardente, le délire, la soif excessive, &c.



CHAPITRE

CHAPITRE IV.

Des signes diagnostics des Plaies.

QUoique l'on connoisse assez les plaies, tant par elles-mêmes que par la situation des parties qu'elles affligent, leur grandeur pourtant & le danger dont elles menacent la vie sont incertains, & équivoques, & l'on a même souvent de la peine à discerner exactement les parties souffrantes, sur-tout aux plaies faites par piquures, ou coups de feu; car plus ces sortes de coups pénétrent avant dans le corps, & plus difficilement on peut s'assurer de leur grandeur, & du péril dont ils le menacent. D'abord la premiere difficulté qui se présente est de sçavoir si ces coups sont profonds, & pénétrent dans les parties, c'est-à-dire, l'abdomen, la poitrine, ou la cavité du crâne, & si les parties qui y sont contenues y sont blessées ou non: car c'est delà que dépendent la grandeur & le péril des plaies. Pour s'assurer de leur na-

ture, il faut avoir égard sur-tout à leur situation, & à leur profondeur: car si, par exemple, la poitrine a reçu une blessure profonde, c'est une présomption que les parties contenues, c'est-à-dire, le poumon, ou le coeur, peut être atteint, & ainsi des autres.

2°. Il faut faire attention aux accidens qui suivent les plaies; car de quelque maniere que les fonctions d'une partie blessée soient dérangées, on a droit de conclurre que la plaie en est la principale cause. Ainsi quand on verra des assoupissemens, ou des délires, dans les plaies de tête, on jugera que le cerveau est attaqué, c'est-à-dire, comprimé, ou par une extravasation du sang, ou par l'abaissement du crâne, qui aura été affaissé, ou brisé par la force de l'agent.

Ce que je dis à l'égard des plaies de tête peut s'entendre aussi de celles des autres parties immédiatement destinées à la vie de l'homme. Cependant il arrive quelquefois que par une sympathie qu'ont entre elles les principales parties du corps,

quelques-unes, sans être ni blessées ni offensées directement s'en ressentent, & font connoître ensuite le desordre qui se passe dans les autres. Nous avons un exemple de cette admirable correspondance des parties dans les plaies des tendons, auxquelles on voit souvent survenir des mouvemens convulsifs, & des délires, qui sont des preuves que la substance du cerveau souffre, c'est-à-dire, seulement par la sympathie du genre nerveux, & du fluide spiritueux qu'il renferme. C'est pourquoi il faut considérer attentivement dans les signes diagnostics des plaies si l'action des parties est offensée directement, ou en conséquence de cette mutuelle correspondance qu'elles ont ensemble ; ce qu'il sera fort aisé de connoître si l'on examine la situation de la plaie.

3°. On connoît aisément par les humeurs dont elle se décharge la qualité & la grandeur d'une plaie, même aussi la partie offensée. Si l'on voit, par exemple, un crachement de sang après une plaie de poitrine, on jugera aisément que les poumons

ſont intéreſſés; ſi les excrémens groſſiers ſortent d'une plaie du bas-ventre, que les gros inteſtins ſont percés; ſi l'urine coule de la région hypogaſtrique, que la veſſie eſt ouverte. De même quand il jaillit par bonds un ſang rouge & vermeil de quelque endroit du corps, c'eſt un ſigne que l'artére eſt coupée, & au contraire ſi le ſang eſt d'un rouge brun, & ſort lentement, & d'un fil continu, l'on peut conclurre alors que la plaie eſt à une veine, & ainſi du reſte.

De plus par les accidens particuliers, & ſur-tout par la douleur, on connoît la partie affligée. Car une douleur aigue dénote une plaie aux tendons, & l'obtuſe une plaie aux parties charnües.

Je vais expliquer maintenant ce que l'on doit juger des changemens qui arrivent aux plaies en pis ou en mieux.

1°. Parce que le ſang qui ſéjourne dans les levres des plaies ne ſçauroit s'y corrompre ſans ſe raréfier, & s'échauffer conſidérablement, & qu'il ne ſçauroit s'y échauffer ſans communiquer ſa chaleur aux levres

de la plaie, & pareillement ſans diſtendre extrêmement les vaiſſeaux qui le contiennent, ce qui eſt capable de produire à la plaie une plus grande douleur ; il s'enſuit que la grande chaleur, & la douleur mordicante, des plaies prognoſtiquent leurs prochaines ſuppurations.

2°. Parce que la douleur brûlante qui ſurvient aux plaies prouve une grande efferveſcence du ſang qui croupit dans leurs levres, & la qualité corroſive des ſels qui y fermentent, & qui fait que néceſſairement le tiſſu des vaiſſeaux, & des levres, doit être brûlé, corrodé, & enfin deſtitué de toutes les fonctions naturelles, ce que les Praticiens appellent mortification, ou gangrene, je conclus que cette douleur brûlante qui ſuccéde aux plaies les menace d'une prochaine gangrene.

3°. Parce que le froid qui ſurvient aux plaies ſuppoſe la fermentation du ſang qui y ſéjourne entiérement éteinte, & une privation de l'eſprit animal qui ſert à l'entretien de leur chaleur naturelle, c'eſt-à-dire de leur ſentiment, & de leur mouvement ;

il s'ensuit que le froid des parties blessées annonce prochainement la mort ou la gangrene qui doit survenir.

CHAPITRE V.

Des signes prognostics des Plaies.

CE n'est pas assez d'avoir connu par les signes ci-dessus expliqués la nature, & la grandeur, d'une plaie pour y apporter les remedes convenables, il faut encore que les Médecins, & les Chirurgiens, tâchent de prévoir les accidens qui peuvent arriver, & connoissent celles qui sont mortelles, & incurables; & en quoi les changemens qui leur arrivent peuvent être salutaires, ou préjudiciables au corps: car c'est l'unique voie qui conduit à une plus prompte guérison, & au soulagement du malade.

Il est outre cela de la derniere importance de connoître quelles sont les plaies mortelles de leur nature, & celles qui ne le sont pas. Car, comme il

il arrive très - souvent qu'en justice on s'en rapporte au sentiment des Médecins, & des Chirurgiens, sur la nature de certaines plaies pour prononcer un arrêt de vie, ou de mort, il faut bien prendre garde de porter sur la nature de ces plaies un jugement qui puisse condamner un innocent, ou sauver un coupable.

Pour cet effet, je vais expliquer clairement ce qu'on doit entendre par plaie mortelle, & par celle qui ne l'est pas.

D'abord nous appellerons plaies mortelles celles qui en peu de jours menacent de la mort, ou la donnent le plus souvent; la donnent, dis-je, par elles-mêmes, quoique d'ailleurs la disposition du sang, & tout ce qui se passe à l'extérieur, soit en bon état; car il est des plaies, qui, malgré les signes de mort les plus évidens, ne laissent pas de céder à la force de la nature, & de se terminer par une parfaite guérison. Mais, comme des exemples si heureux sont rares, & que nous n'entendons parler ici que des plaies simplement mortelles, il faut avoir égard à celles

qui causent le plus souvent la mort; non aux rares événemens qu'on observe quelquefois dans la Pratique.

Pour ce qui est des plaies curables, ce sont celles qui peuvent céder à la vertu des médicamens, si la qualité du sang, & des parties affligées, n'y fait point obstacle. Je dis *qui peuvent céder aux médicamens*; car il arrive quelquefois que les plaies curables de leur nature, & sans danger en apparence, résistent aux remedes, & deviennent mortelles, tant parce qu'on manque d'observer un régime de vivre convenable, que par la mauvaise constitution du sang, & celles-là doivent être exclues du rang des plaies simplement mortelles, parce que, soit par la nature des parties, ou par la leur propre, elles peuvent recevoir une parfaite guérison.

D'après ces principes j'assure que, comme la vie de l'homme dépend de l'abord des esprits qui viennent du cerveau, il s'ensuit que tout ce qui sera capable de l'interrompre, mettra le malade en danger de perdre la vie. Or, comme dans les grandes plaies de tête, soit par la com-

pression que cause le crâne enfoncé, soit par l'extravasation du sang dans la substance moëlleuse, qui dans la suite peut dégénérer en pus; comme, dis-je, tous ces accidens peuvent empêcher la sécrétion des esprits, ou l'influx de ceux qui sont déja séparés; il s'ensuit que les simples plaies de tête seront toujours regardées comme mortelles. Ce que je dis de celles-ci doit s'entendre pareillement de celles qui arrivent à la moëlle de l'épine.

2°. Parce que le principe de la vie n'est fondé que sur le mouvement continuel du sang qui coule du cœur vers les parties, & des parties vers le cœur, il est incontestable que tout ce qui aura la puissance d'interrompre ce mouvement, l'aura aussi de terminer la vie. Mais il ne se peut faire que dans les plaies du cœur, petites ou grandes, son mouvement ne soit intercepté, vu l'inflammation qui les accompagne toujours, & à raison de laquelle les contractions du cœur ne sauroient se continuer, ni le sang se porter dans toutes les extrémités, même à cau-

se de l'épanchement qui s'en fait par l'ouverture de la plaie ; donc les plaies du cœur seront toutes mortelles.

3°. Comme la fluidité, & la fermentation du sang, d'où dépendent la circulation & toutes les fonctions vitales, ne sauroient se conserver sans la continuelle communication de l'air ; il faut croire que, si le sang vient à en être privé, toutes les fonctions de la vie seront sur le point d'une destruction inévitable. Or, comme dans les plaies du poumon, où il y a rupture de quelque grand vaisseau, le sang qui s'extravase dans la cavité de la poitrine comprime toute sa circonférence extérieure, & empêche par-là la libre entrée de l'air dans les petites vésicules qui le composent, & que pareillement dans les plaies du diaphragme, soit par les grandes douleurs, soit par l'inflammation qui y survient, sa contraction se trouve empêchée ; il s'ensuit que la cavité de la poitrine ne sauroit se dilater, ni l'air par conséquent entrer librement dans les petites vessies

du poumon ; donc les grandes plaies de ce viſcere qui intéreſſeront ſes principaux troncs, ainſi que celles du diaphragme, quelque légeres qu'elles ſoient, ſeront regardées comme mortelles de leur nature.

4°. De ce que les plaies qui intéreſſent les grands vaiſſeaux, tels que ſont l'aorte, la veine cave, l'artére & la veine pulmonaires, les axillaires, les iliaques, auſſi-bien que la veine porte, ne ſauroient former ſi promptement une parfaite cicatrice, tant à cauſe de la grande quantité de ſang qui y eſt pouſſé, que par la rétraction de leurs fibres membraneuſes de l'un & de l'autre côté de l'ouverture, il doit arriver que le ſang s'en répandra ſi conſtamment, & avec tant d'abondance, que les autres vaiſſeaux ſe trouveront en peu de tems épuiſés. Or la vie de l'homme ne ſauroit ſe maintenir ſans cette liqueur. Il s'enſuit donc évidemment que les plaies avec ouverture de quelque grand vaiſſeau menacent d'une mort prochaine.

5°. Comme on ne ſauroit douter que l'entretien de la vie ne ré-

quere une continuelle réparation des parties, qui ne se fait que par une disposition convenable des organes, & des fluides du corps; & comme pour cela il faut nécessairement admettre une déglutition, une dissolution, & une distribution des alimens, il est évident que, si les alimens manquent faute d'être pris, ou étant pris d'être digérés, ou enfin étant digérés d'être distribués par les vaisseaux lactés dans les vaisseaux sanguins; il arrivera que la masse du corps tombera en ruine. Or, comme dans les plaies de l'œsophage, soit à cause de l'inflammation qui retrécit le passage des alimens qui du pharynx doivent être poussés dans la cavité de l'estomac, soit à cause d'une large ouverture qui les empêche de continuer leur route vers là, toutes ces fonctions sont supprimées. Comme aussi dans les plaies du ventricule, les alimens qui y sont poussés ne peuvent y faire un long séjour, ni y être digérés par l'action de son dissolvant; enfin, comme dans celle des intestins les alimens digérés, dissouts, & transformés en chy-

le, sortent de leur cavité, & ne peuvent être pompés par les veines lactées qui doivent les porter au cœur pour rafraîchir le sang, & réparer les pertes qu'il a faites, & celles des parties du corps, il s'ensuit qu'on ne sauroit regarder les grandes plaies de l'œsophage, du ventricule, & des intestins, que comme mortelles.

De plus les alimens qui se répandent par les plaies du ventricule, & des intestins, dans la cavité de l'abdomen, qui s'y pourrissent, & acquerent une qualité corrosive, causeront sans doute une inflammation à toutes les parties intérieures, laquelle ne peut être que mortelle. Donc toutes les plaies accompagnées de semblables symptomes seront nécessairement mises au rang des mortelles.

6°. De ce que le foie ne peut être blessé sans qu'il y survienne une grande inflammation, & que par cette inflammation le retour du sang de la veine-porte à la cave doit être nécessairement intercepté; il s'ensuit qu'il regorgera dans tous les rameaux

de la porte qui se distribuent au ventricule, aux intestins, & à la rate. Mais, comme le retour du sang ne sauroit être intercepté dans le tronc & les rameaux de la veine du foie, sans regorger vers les extrémités des vaisseaux capillaires, ni y regorger sans produire des tumeurs, & des inflammations considérables; donc après les plaies du foie il surviendra des inflammations dangereuses du ventricule, de la rate, & des intestins. Mais ces sortes d'inflammations sont de leur nature mortelles; donc les plaies du foie seront aussi regardées comme telles.

De plus, parce que le foie, qui est composé de vaisseaux beaucoup plus grands que les autres viscéres, ne peut être percé sans que les rameaux les plus gros de la veine-porte, ou de la cave, ne soient endommagés, & que ces rameaux ne sauroient être endommagés, & ouverts, sans une abondante effusion de sang, à moins que la ligature ne l'arrête; donc les plaies du foie, dans lesquelles la ligature ne peut être employée, seront suivies d'hémorrhagies très-fa-

cheuſes. Mais le continuel & copieux épanchement de ſang épuiſe inconteſtablement les forces de la nature, & fait éclipſer toutes les fonctions animales; donc par toutes ces raiſons les grandes plaies du foie ſeront mortelles, & preſque ſans reſſource.

Enfin le foie bleſſé dans ſa partie concave, ou inférieure, laiſſant échapper le ſang, & la matiere purulente, qui ſe forme aux levres de ſa plaie dans la cavité de l'abdomen, & cette ſanie répandue dans le bas-ventre, acquerant par ſon ſéjour une corruption corroſive, laquelle irrite & déchire les parties qui y ſont contenues, telles que ſont le ventricule, les inteſtins, &c. ce qui ne peut que leur cauſer des inflammations tres-périlleuſes; donc par cette ſeule raiſon les plaies du foie doivent être regardées comme mortelles.

7°. Comme dans les plaies qui pénétrent le corps de la veſſie, l'urine ſe répand abondamment dans le bas-ventre, & que par l'âcreté qui lui eſt naturelle elle corrode les parties qu'elle inonde; il en arrivera

des inflammations des inteſtins, qui ſont des ſymptomes très-dangereux; donc les plaies qui pénétrent la veſſie doivent être au nombre de celles qui tendent à la deſtruction de la vie.

Outre cela, comme aux plaies de la veſſie ſuccédent les inflammations, tant à ſa propre ſubſtance qu'à celle des uretéres qui lui ſont attachés, & que l'inflammation des uretéres, & leur tenſion, intercepte le cours des urines qui deſcendent des reins dans ſa cavité; il s'enſuit que dans les plaies de la veſſie l'excrétion des urines ſera totalement ſupprimée. Or la ſuppreſſion totale des urines met en danger de mort, donc les plaies de la veſſie ſeront mortelles.

Enfin, comme l'inflammation des parties membraneuſes tend facilement à la mortification, il n'eſt point de doute que la veſſie étant bleſſée, & enflammée, ne ſera bientôt frappée de ce mal. Mais la mortification des parties internes eſt un prognoſtic évident de mort, donc les plaies de la veſſie ſeront par cette

raiſon

raison extrêmement à craindre.

Je dis plus : la vessie étant un organe facile à se contracter, & à se dilater, il est évident qu'elle ne sauroit être blessée sans que les levres de sa plaie ne s'écartent aussi-tôt l'une de l'autre, & sur-tout lorsque l'urine vient à remplir sa capacité. Or par la raison que les plaies dont les levres s'écartent ne peuvent que difficilement se réunir, il s'ensuit que celles de la vessie auront beaucoup de peine à se cicatriser, & qu'enfin l'urine s'en écoulera toujours dans la cavité de l'abdomen. Mais parce que cet accident, comme nous l'avons prouvé ci-dessus, est très-dangereux; je conclus que les plaies de la vessie sont encore à cet égard redoutables, & mortelles.

8°. Parce que le poison est une substance qui détruit tant les solides que les fluides du corps, il arrivera que, si les instrumens qui font les plaies sont pénétrés de quelque poison, elles deviendront mortelles, quelque légéres qu'elles puissent être, & de leur nature disposées à une prompte guérison.

9°. La nature étant, comme on n'en sauroit douter très-souvent le principal médecin dans les maladies, & la louable constitution du sang étant ce qui contribue le plus à la prompte curation des blessures ; il est constant que, si le sang contracte quelque mauvaise qualité, soit par lui-même, ou par l'usage dereglé des alimens, & des autres choses non naturelles ; soit qu'enfin il se charge de sels âcres & corrosifs, & susceptibles de fermentation ; il arrivera que les plus légéres blessures seront suivies de symptomes dangereux, & deviendront mortelles ; &, comme le sang des vieillards est pour l'ordinaire grossier, & d'une nature âcre, & corrosive, à cause des excès de la jeunesse, il s'ensuit que les plaies des vieillards, quelque légeres qu'elles soient, ne laissent pas d'être dangereuses. De même, comme la tendre jeunesse souffre impatiemment la douleur, & que d'elle dépendent principalement les plus dangereux symptomes des plaies, qui menacent la vie des malades, il faut dire que les plaies des petits enfans, même

les plus légéres, seront redoutables.

10°. Parce que les grandes plaies, comme sont celles des articles, & des tendons, demandent pour être heureusement guéries, & pour être à l'épreuve des symptomes dangereux qui les accompagnent, toute l'attention & l'habileté des Chirurgiens; il s'ensuit que, si elles sont traitées négligemment, on doit les regarder comme mortelles, quoiqu'elles soient curables de leur nature.

11°. Comme, pour prévenir les dangereux symptomes des plaies, il faut judicieusement user des six choses non naturelles, il est certain que, si le malade péche dans la façon de vivre, s'il s'abandonne à des veilles immodérées, à la colére, à la peur; s'il use enfin des plaisirs de Venus sans retenue, & ainsi des autres; il arrivera que changeant la louable constitution du sang que requerent les plaies, il donnera lieu aux plus terribles symptomes qu'il ait à redouter. Donc l'usage des choses non naturelles employées hors de tems, & de raison, rendra les plaies,

ci-devant curables, pernicieuses, & mortelles.

Voilà tout ce qu'il y a à observer à l'égard des plaies qui menacent la vie de l'homme, & je crois que cela est suffisant pour l'instruction des Médecins, & Chirurgiens, qui sont quelquefois dans le cas d'en faire des rapports aux Juges. Poursuivons présentement les autres articles qui nous éclairciront des événemens salutaires, ou favorables, des plaies, & revenons en peu de mots à leurs signes mortels.

1°. Par la raison qu'aux plaies du thorax, & de l'abdomen, on ne sauroit appliquer de ligature aux vaisseaux qui sont ouverts intérieurement, comme à ceux des parties externes, & que le sang a lieu par-là de se répandre dans leur capacité; il est évident que les plaies des parties internes seront plus dangereuses que celles des externes.

2°. Parce qu'aux grandes douleurs succédent les veilles, les mouvemens convulsifs, & plusieurs autres symptomes dangereux; il est constant que les plaies des parties qui

feront fuivies de grandes douleurs feront toujours plus à craindre que celles qui feront moins douloureuses. Mais les plaies des articles, où pour l'ordinaire les nerfs, les tendons, & les ligamens font intéreffés, caufent de plus cuifantes douleurs que celles des parties charnues; donc les plaies des articles, eu égard aux tendons, aux ligamens, aux membranes, & aux nerfs piqués ou déchirés, feront plus à redouter que celles des parties mufculeufes, & charnues.

3°. Puifque les levres des plaies faites par quelque corps contondant font auffi contufes, & que les efprits ont peine à y parvenir, il s'enfuit que les humeurs qui les abreuvent contracteront une corruption capable de détruire tout leur tiffu. Mais la deftruction des parties qui vient des fels corrofifs des liquides intérieurs, fuivie de la privation du fentiment, & des autres fonctions de la vie, s'appelle fphacele, & gangrene; accidens, qui par le progrès qu'ils font enfuite fur les parties voifines, font extrêmement à craindre, & me-

nacent d'un danger évident; donc les plaies faites par quelque corps contondant feront toujours dangereufes.

4°. Comme aux plaies faites par quelque corps tranchant, ou piquant, les efprits influent du cerveau vers les filets de nerfs qui ont été intéreffés, & que cet influx d'efprit adoucit l'acrimonie du fang qui par fon féjour doit s'y convertir en pus; enfin, comme une moindre acrimonie des humeurs ne peut faire qu'une légere corrofion aux parties, fans s'étendre même fur celles du voifinage, ce qui prouve moins de malignité; donc les plaies faites par quelque corps tranchant, ou piquant, feront moins à craindre que celles qui font faites par quelque corps pefant, ou contondant.

5°. Parce que par la grande diftenfion des vaiffeaux, & le gonflement des parties, l'extrémité des nerfs étant comprimée, les efprits ne fçauroient fe communiquer aux levres de la plaie, ni aux parties voifines, & que l'abfence des efprits dans les parties gonflées, & enflam-

mées, menace d'une gangrene prochaine, ou du ſphacele, maladies très-dangereuſes; donc les grandes inflammations & diſtenſions des lèvres des plaies, auſſi-bien que des parties voiſines, rendront les bleſſures dangereuſes.

6°. De ce que les petits filets élaſtiques des plaies, qui ſont coupés tranſverſalement, s'écartent de part & d'autre du centre de la bleſſure; & que ceux qui le ſont ſelon leur direction naturelle, tendent plus facilement à une mutuelle réunion, il s'enſuit clairement que les plaies tranſverſalement faites ſe cicatriſeront plus facilement que celles qui le ſont ſelon la longueur des fibres; & par conſéquent les premieres ſeront plus à craindre que les dernieres.

7°. Parce que dans les grandes plaies il y a plus de vaiſſeaux coupés que dans les petits, & que leurs fibres élaſtiques s'y trouvent auſſi intéreſſées en plus grand nombre, il s'enſuit premiérement que dans les grandes plaies il y aura une plus abondante effuſion de ſang; que trou-

vant beaucoup d'espace dans leurs levres pour s'y arrêter, il y séjournera plus long-tems, & par conséquent qu'il produira par-là une inflammation plus grande. Or, comme plus la perte du sang est abondante, plus aussi les forces du malade s'affoiblissent; enfin la grande inflammation qui vient ensuite aux levres de ces plaies, étant un symptome redoutable, & souvent dangereux, je conclus que les larges & profondes plaies le seront plus que celles qui sont petites, & superficielles, où il n'y aura point de grands vaisseaux ouverts.

Ensuite, comme les fibres élastiques des parties coupées doivent se rider, & en se retirant sur elles-mêmes, éloigner les levres de la plaie du centre de l'ouverture; & que plus les levres s'éloignent de leur centre, & plus difficilement elles se réunissent; il s'ensuit que les larges plaies entraîneront une cure plus longue, & plus difficile, que les petites, & les superficielles.

8°. Parce que par la communication immédiate de l'air, le sang se coagule,

coagule, & se charge d'une infinité de parties nitreuses très-propres à la fermentation, je conclus que dans les grandes plaies, c'est-à-dire où il y a notable déperdition de substance, il arrivera que le sang se coagulera par la communication immédiate de l'air. Or, comme le sang coagulé dans les vaisseaux superficiels d'une large plaie fait naître des tumeurs inflammatoires, d'où viennent beaucoup de symptomes dangereux, il s'ensuit que les larges plaies où il y aura grande déperdition de substance, soit des chairs soit de la peau, seront toujours dangereuses.

9°. Par la raison qu'aux larges plaies l'inflammation qui vient à leurs levres, & à leur superficie, doit être en proportion plus grande; aussi la suppuration doit elle être & plus longue, & plus abondante; il se fera donc une grande déperdition du suc nourricier; & delà la maigreur excessive, tant de la partie blessée que de toutes les parties du corps, ce qui est toujours un symptome formidable; donc les larges

plaies, par cette seule raison, doivent passer pour dangereuses.

10°. Comme les larges & vastes plaies sont toujours suivies d'une longue suppuration de leurs levres, & de toute leur superficie; comme aussi cette suppuration ne peut se faire sans une grande fermentation des humeurs qui se changent en pus, ni celle-ci sans donner au sang un mouvement violent que l'on appelle fiévre; ni enfin cette derniere agiter long-tems les principes du sang, sans que le malade ne tombe dans une fiévre hectique, & lente, ou dans d'autres symptomes encore plus fâcheux, tels que sont ceux qui accompagnent les fiévres qui sont de longue durée; donc j'assure que les larges & vastes plaies, à raison de pareils accidens deviendront très-dangereuses.

11°. Comme les extrémités des nerfs des plaies larges, & profondes, sont la plûpart coupées, & déchirées; & que, plus il y en a qui le sont, plus aussi les esprits s'en échappent abondamment: comme enfin à la continuelle dissipation des

esprits succéde l'épuisement des forces du sujet, symptomes fort à craindre, j'assure que les larges & profondes plaies doivent par ce motif inspirer de la crainte.

12°. Les grandes inflammations qui surviennent aux petites plaies supposent le sang, ou disposé à une prompte coagulation, ou chargé de sels âcres, & corrosifs; &, par l'une ou l'autre de ces qualités, les vaisseaux qui sont obstrués aux confins de la plaie souffrent de plus grandes distensions. Mais ces grandes distensions pronostiquent une mortification prochaine, symptome en tout tems pernicieux; donc je conclus que les grandes inflammations qui surviennent aux petites plaies seront toujours accompagnées de danger.

13°. Toute inflammation avec lividité, & noirceur, suppose une abondante quantité de sang coagulé dans les vaisseaux; or ce sang extravasé, ou figé, dans ses vaisseaux distend extrêmement leur substance membraneuse, pareillement les fibres des levres de la plaie, & celles des parties voisines; enfin cette

grande distension des vaisseaux intercepte le cours des esprits dans leurs cavités, d'où vient la mortification de la partie, qui doit être regardée en tous sens comme un symptome très à craindre; donc l'inflammation des plaies avec lividité, & noirceur à leur superficie, sera fort dangereuse.

14°. Comme le froid d'une partie enflammée, & blessée, prouve que la fermentation du sang, ou extravasé, ou retenu dans ses vaisseaux, est entiérement éteinte; & même qu'il y a privation des esprits dans la partie affligé; comme enfin le défaut de fermentation, & la privation des esprits, produisent nécessairement la mortification; je conclus delà que le froid qui se fait sentir aux plaies enflammées, ainsi qu'à leurs parties voisines, menace de gangrene.

15°. La pâleur d'une plaie, même enflammée, & qui n'a pas encore suppuré, suppose la sérosité répandue dans son tissu, & celui des parties voisines, ou le sang qui y étoit extravasé résorbé par les veines;

mais la sérosité ainsi répandue dans les levres de la plaie relâche les fibres charnues qui la composent, & les nerfs qui y sont répandus. Enfin par le relâchement les nerfs, & les esprits, restent sans action, & la sérosité ne peut être que très-appauvrie; donc il s'ensuit que par la couleur pâle des plaies on jugera de l'appauvrissement de l'humeur séreuse qui abreuve leur tissu, & les parties voisines.

Or, comme il arrive souvent que cette humeur séreuse, & sans vigueur, dissout insensiblement les fibres charnues; qu'elle les réduit en parties élémentaires, qui, prenant leur premiere forme, changent celle de leur composé, & le mettent hors d'état d'exercer les fonctions de la vie, ce que nous appellons gangrene, je conclus que la pâleur qui survient aux plaies, ou enflammées, ou qui n'ont pas encore suppuré, pronostique un grand danger.

De plus, toute plaie enflammée qui pâlit signifie que le sang qui gonfloit ses levres en est chassé, & qu'il est rentré dans les vaisseaux. Ce re-

tour du ſang de la plaie aux vaiſſeaux circonvoiſins prouve encore ſa diſſolution entiere, non-ſeulement dans les rameaux des levres, mais encore dans tous les vaiſſeaux du corps. Cette diſſolution du ſang déſigne ſa corruption, & un changement total de ſes qualités naturelles, à raiſon de quoi il ne ſauroit remplir les fonctions que requert la vie de l'homme, diſpoſition la plus dangereuſe de toutes; donc toute plaie enflammée qui pâlit avant le commencement, ou à la fin, de la ſuppuration eſt un ſigne plein de danger.

Enfin on ne ſauroit juger autre choſe d'une plaie qui pâlit, ſi ce n'eſt que le ſang y coule moins que de coûtume. Mais le ſang ne coulant que très-peu vers la partie bleſſée, marque que le cœur le pouſſe avec moins de vigueur dans les artéres, & qu'ainſi les forces ſont épuiſées; ce qui eſt un ſigne mortel; donc la pâleur imprévue des plaies enflammées ne peut être qu'un ſigne très-dangereux.

CHAPITRE VI.

Suite des signes prognostics des Plaies.

160. PArce que la sécheresse des levres d'une plaie au tems de la suppuration suppose une grande chaleur du sang, & une grande acrimonie de ses principes, à raison de quoi la sérosité & la lymphe, qui arrosent naturellement les levres des plaies, en sont chassées, ou dissipées, il s'ensuit que le sang qui est répandu aux bords des plaies deviendra plus sec, & plus épais. Mais, comme plus le sang est épais, & grossier, & plus difficilement les principes qu'il contient fermentent ensemble; donc plus les plaies seront arides, & séches, plus difficilement aussi elles parviendront à la suppuration.

J'ajoute que, moins les principes du sang sont dissouts, plus ils sont épais, & plus violemment ils fermentent ensemble; donc dans les plaies séches, & arides, il arrivera une fermentation corruptive, &

pour ainſi dire, ſuppurative du ſang; plus violente que dans celles qui ſont plus abreuvées de ſéroſité: mais, parce que cette grande fermentation du ſang qui ſéjourne aux levres des plaies diſtend exceſſivement leurs vaiſſeaux, & leurs fibres nerveuſes; qu'enſuite cette diſtenſion, ou ce tiraillement, des nerfs occaſionne à l'ame un vif ſentiment de douleur, il s'enſuit que plus les plaies ſeront ſéches, & arides, plus auſſi on aura lieu de craindre les accidens qui ont coutume de paroître au commencement de la ſuppuration.

17°. Parce que les plaies qui ſe déſéchent au tems de la ſuppuration marquent, ou que le ſang n'eſt pas pouſſé vers leurs levres à l'ordinaire, ou que, s'il y eſt pouſſé, il s'eſt coagulé dans leurs vaiſſeaux; que le ſang ne coulant qu'en petite quantité vers les bords de la plaie prouve la foibleſſe des contractions du cœur, & l'épuiſement des forces, ſymptome fort à craindre; qu'enfin le ſang, s'arrêtant, & ſe figeant dans les vaiſſeaux qui arroſent les plaies, annonce encore un nouveau phleg-

mon, par conſéquent de nouvelles douleurs, & un renouvellement des ſymptomes qui accompagnent ordinairement la ſuppuration, & que les forces ſont déja affoiblies par la maladie, & que la crainte doit augmenter quand il y a augmentation de maux; je conclus que la ſécheresse des plaies dans le tems de la ſuppuration ſera un ſigne des plus à redouter

18°. Lorſqu'on voit au commencement de la ſuppuration les bords d'une plaie corrodés, & comme frangés, on doit conclurre que ce ne peut être que l'effet de l'acrimonie des humeurs qui y ſéjournent. Mais cette acrimonie du ſang qui ſuppure, & ſa diſpoſition corroſive, produiſent infailliblement des inflammations nouvelles, & de vives douleurs. Or les plaies qui au tems de la ſuppuration ſont douloureuſes, & plus enflammées qu'elles ne doivent être naturellement, menacent toujours d'un grand danger; donc toutes les plaies dont les levres ſeront corrodées; & comme frangées rendront toujours témoignage de

quelque symptome dangereux qui se prepare à paroître.

19°. Comme lorsqu'aux plaies qui suppurent la matiére qui en sort n'est pas d'une consistence louable, c'est-à-dire blanche, douce, égale, mais qu'elle vient sous la forme d'une liqueur séreuse, cela suppose un sang extrêmement dissout, & chargé de sels âcres, & corrosifs; que ce sang ainsi constitué rend le suc nourricier, & les esprits, plus disposés à couler dans la cavité de la plaie, d'où viennent l'épuisement des forces, & l'amaigrissement des parties du corps, qui sont des symptomes très-redoutables; donc, lorsqu'aux plaies qui suppurent, il sort, au lieu de pus, une matiére séreuse, il y aura toujours grand sujet de craindre pour la vie du malade.

20°. Comme la matiére séreuse qui sort des plaies ne prouve pas seulement la dissolution du sang, mais encore la qualité âcre, & corrosive, de ses principes, laquelle est capable de corroder leurs levres, de produire par-là des nouvelles inflammations, & des douleurs nouvelles,

qui, se joignant à l'abattement des forces de la nature, feront naître encore des symptomes plus dangereux; donc la matiere séreuse laquelle, au lieu de pus, se sépare des plaies, est un signe très-dangereux.

21°. Comme la matiére liquide que fournissent les plaies dans la suppuration marque la ténuité du sang, & son acrimonie excessive, qui par la puissance qu'elles ont de briser le tissu des parties sulfureuses qui le lient peut le porter à une entiere dissolution, & à l'épuisement des forces, symptome dangereux, & à craindre, dans tous les points de vue, donc c'est un signe fort dangereux, lorsqu'au lieu d'un pus louable on ne voit fournir aux plaies qu'une matiere fluide, & séreuse.

22°. La couleur verte du pus suppose un sang salé, acide, & corrosif, & cette mauvaise qualité tant du sang que du pus, est non-seulement propre à produire aux plaies, ou de grandes inflammations, ou même la gangrene, & des desordres dans les parties internes, ce qui est fort à craindre, donc la matiere

verte qui se sépare des plaies sera un signe toujours plein de danger.

23°. Parce que les sondes d'argent, & les autres instrumens, qu'on a coutume d'employer dans le traitement des plaies ne sauroient changer de couleur, sans souffrir quelque altération à leur superficie, ni souffrir cette altération, sans que les parties qui les composent ne reçoivent quelque changement de situation; donc, si par le contact immédiat du pus il arrive que la couleur naturelle des sondes devienne noire, ou jaunâtre, ce sera une preuve convaincante que le pus a changé la modification des parties qui formoient leur superficie extérieure. Or, comme cela ne peut se faire que par l'action des sels salés acides, & corrosifs, cachés dans le pus, qui rongent, pour ainsi dire, la surface du métal, je conclus que tous les instrumens qui étant introduits dans les plaies, changeront de couleur naturelle, rendront témoignage de la qualité corrosive du pus qui les altére. Mais le pus qui est de telle nature doit, en corrodant constamment les plaies,

produire des douleurs continuelles, ou des inflammations durables à leurs levres, maladies certainement redoutables; donc les sondes, ou autres instrumens de Chirurgie, qui par le contact de la matiere purulente changeront de couleur naturelle, & deviendront noires, ou jaunâtres, prognostiqueront un danger.

24°. Quand les levres des plaies se flétrissent, & se desseichent, c'est une preuve que le pus est absorbé, & repris dans les veines, ou que le sang destiné à la suppuration séjourne, & ne peut s'échapper des vaisseaux qui rampent autour de la partie blessée: mais ce pus & ce sang ne peuvent ainsi séjourner dans les vaisseaux sans changer la situation naturelle de la masse du sang; c'est-à-dire, selon la nature des sels qui dominent, sans la dissoudre s'ils sont salés-âcres, ou l'épaissir s'ils sont salés-acides; donc la suppuration supprimée pourra produire selon sa qualité deux effets différens sur la masse du sang; la dissoudre, ou la coaguler: mais la masse du sang ne sauroit être divisée, ni presque résoute en ses principes

élémentaires, & en un mot changer de forme naturelle, sans refuser aux parties du corps les secours nécessaires pour exercer leurs fonctions, ce qui est constamment un pernicieux symptome; donc la suppuration supprimée sera un des symptomes des plaies les plus à craindre. D'un autre côté le sang ne peut acquérir un épaississement contre nature sans obstruer les vaisseaux où il circule, ni obstruer ses vaisseaux sans s'y interdire lui-même la liberté de son cours, sans les distendre excessivement, sans s'extravaser; & enfin sans produire par-là une infinité de tumeurs inflammatoires; donc, la suppuration étant supprimée, il surviendra quelquefois dans plusieurs parties internes du corps, des tumeurs, & des inflammations. Mais de telles inflammations sont accompagnées de danger,& plutôt celles des viscéres que celles des autres parties, des articles que des parties charnues, comme nous l'avons démontré ci-devant en expliquant les prognostics des tumeurs inflammatoires qui surviennent en divers endroits du corps;

donc encore à ce titre la suppression du pus sera pour toute sorte de plaies un signe mortel.

25°. Comme dans les grandes plaies, il y a un nombre infini de vaisseaux coupés, & déchirés, & qu'ainsi le cours du sang qui arrosoit précédemment la partie blessée est en mille endroits interrompu, & supprimé; il s'ensuit aussi que dans les grandes plaies, les vaisseaux refusant au sang, qui y est toujours poussé par les continuelles contractions du coeur, cette liberté de circuler que leur continuité & leur mutuelle conjonction lui procuroient auparavant, il sera contraint de s'arrêter, & de s'amasser à leurs extrémités. Mais cet amas de sang à l'extrémité des vaisseaux des levres de la plaie doit nécessairement y faire naître une tumeur considérable; donc ce ne sera pas un accident surprenant de voir dans une grande plaie survenir une tumeur en égale proportion. Cependant, comme dans les grandes plaies où il ne survient aucune tumeur, cela prouve que le sang ne s'arrête point dans les vaisseaux de leurs le-

vres, & que le ſang ne s'arrêtant pas dans les vaiſſeaux obſtrués, ſuppoſe, ou que le cœur faute de vigueur ne le pouſſe point juſques-là, ou qu'ils en ſont même conſidérablement épuiſés; ſymptome à craindre dans tous les points de vue; donc les grandes plaies où il ne ſurviendra point de tumeur à leurs levres doivent être regardées comme très-pernicieuſes.

26°. Quand quelque grand rameau d'artére eſt coupé, il eſt certain que le ſang ne coule plus à la partie bleſſée, laquelle, manquant ainſi de nourriture, & de chaleur, perdra ſes fonctions naturelles, & ſera attaquée de mortification, ſymptome mortel, & qui demande l'amputation de la partie; donc toute plaie où il y aura quelque grand vaiſſeau coupé deviendra très-dangereuſe.

27°. Parce que les travaux exceſſifs, les veilles, & les inquiétudes, rendent le ſang & toutes les humeurs beaucoup plus âcres qu'il ne le faut, & que cette qualité âcre du ſang eſt capable de produire aux plaies des inflammations, des douleurs aigues,

&

& même une ſuppuration plus difficile, il s'enſuit que les plaies qui ſurviennent aux ſujets épuiſés par des travaux, des veilles, & par des inquiétudes, ſont plus dangereuſes, & plus pernicieuſes, que celles qui affligent ceux qui n'y ont pas été expoſés; donc les ſoldats qui reçoivent quelques bleſſures à la fin des ſiéges, c'eſt-à-dire, après avoir eſſuyé beaucoup de travaux, & des fatigues exceſſives ſont dans un plus grand danger de mort que ceux qui ont vécu dans le repos.

28°. Comme le froid de l'hiver concentre les humeurs, & s'oppoſe plus à la fermentation du ſang que les beaux jours du printemps; que, toutes les liqueurs du corps contractant par-là plus de conſiſtence, elles s'arrêtent plus aiſément dans les petits rameaux de veines; il s'enſuit qu'en ce tems-là le ſang ſéjournera plus facilement dans les levres des parties bleſſées, ce qui ne peut manquer de produire des gonflemens, & de faire naître des tumeurs plus conſidérables. Enſuite parce que le ſang ainſi coagulé ſe

met plus difficilement en fermentation, fermentation qui ſeule peut produire une louable ſuppuration, en hiver les plaies tarderont plus longtems à ſuppurer.

De plus, parce que plus le ſang eſt épais plus auſſi ſes principes ſont groſſiers, & préparés à produire une véhémente fermentation, il s'enſuit que le ſang répandu dans les levres des plaies, & parvenu à ſuppuration, fermentera plus activement en hiver qu'en aucune autre ſaiſon. Mais, comme les grandes douleurs ne viennent que d'un excès de fermentation à raiſon de laquelle les vaiſſeaux ſouffrent des tiraillemens, & des diſtenſions démeſurées, il s'enſuit encore que les plaies en hiver ſeront ſuivies de plus fâcheux ſymptomes qu'en aucun autre tems de l'année.

29°. Comme en été le ſang fermente plus violemment, & que ſes parties ſpiritueuſes ſe diſſipent davantage, il eſt conſtant que, s'arrêtant dans les levres des plaies, il y produira par cette fermentation démeſurée des diſtenſions très-doulou-

reuſes, & des inflammations plus conſidérables; mais c'eſt de tels accidens que dépend en partie le danger des bleſſures; donc je conclus que celles qu'on reçoit en été ſont plus périlleuſes qu'au printemps, & en automne.

30°. Les principes du ſang étant au printemps d'une conſiſtence plus louable, & fermentant par conſéquent plus doucement, il s'enſuit que celui qui ſéjournera dans les levres des plaies après être parvenu à ſuppuration fermentera auſſi en cette ſaiſon plus doucement qu'en toute autre. Mais parce qu'une ſi douce fermentation ne peut diſtendre que légerement les vaiſſeaux des levres des plaies, ainſi que ceux des parties voiſines, & n'excite par conſéquent que de légeres inflammations, & des douleurs plus modérées, qui ſont les ſymptomes le plus à craindre, pour toute ſorte de plaies, je conclus que celles qu'on reçoit au printemps ſont moins dangereuſes qu'aux autres ſaiſons de l'année.

31°. Le ſang en automne, à cau-

se des grandes dissipations qu'il a faites pendant l'été devient plus âcre, & à raison de l'inconstance de l'air il fermente inégalement ; donc il s'ensuit qu'étant répandu aux levres des plaies il s'y convertira par son irréguliere fermentation en une matiere plus âcre que n'est sa propre nature. Mais cette façon de fermenter inégale, c'est-à-dire, tantôt plus forte & tantôt moindre, jointe à l'acrimonie du pus qui en résulte, menace d'accidens en nombre; donc les plaies de l'automne sont pires que celles du printemps.

32°. Des mouvemens convulsifs, & des douleurs vives, suivent pour l'ordinaire les grandes divulsions ; donc aux plaies où ces divulsions, & ces tiraillemens, seront plus grands, les douleurs & les agitations convulsives seront aussi plus violentes. Mais parce qu'aux plaies des nerfs qui ne sont pas totalement coupés, on sent de plus grandes distensions que dans d'autres, & que les distensions qui causent la douleur de ces parties sont pour plusieurs raisons extrêmement périlleuses, donc les plaies où

les nerfs ne sont coupés qu'en partie sont pires, & plus à craindre, que celles où ils sont totalement coupés.

33°. Les plaies compliquées avec fracture ajoutent au péril, & à la difficulté qu'on a de guérir celles qui sont simples, de nouveaux sujets de craindre, & requerent une méthode particuliere pour les traiter; donc il s'ensuit que, si elles sont compliquées, c'est-à-dire avec fracture aux os, le danger sera beaucoup plus grand que si elles étoient purement simples, & seulement dans les parties charnues.

34°. Tout corps étranger qui reste dans les plaies empêche la réunion de leurs levres, & meurtrit, tant par son propre poids que par l'inégalité de sa superficie, les parties qui l'environnent. Mais plus les plaies s'opposent à cette réunion, soit par la force de l'irritation, ou par la contusion qu'elles reçoivent du corps étranger, plus aussi leur guérison en est difficile, donc les plaies où il restera quelque corps étranger; quel qu'il puisse être, parviendront à la guéri-

riſon avec plus de douleur, & de difficulté.

35°. Parce que le ſang ſe porte dans la fiévre avec plus de rapidité vers les parties, & que plus il s'y porte violemment plus auſſi il diſtend les vaiſſeaux obſtrués qu'il remplit: enfin, parce que cette grande diſtenſion des vaiſſeaux fait naître des tumeurs aux parties d'alentour, & que delà viennent des douleurs insupportables, ſurcroît de maux très-dangereux pour les plaies; donc la fiévre ardente qui ſurvient aux plaies eſt un accident très-pernicieux.

Enſuite, comme le mouvement du ſang dans la fiévre diſtend outre meſure les vaiſſeaux des levres que nous avons ſuppoſés ci-deſſus obſtrués, & qu'étant ainſi forcés, & dilatés, ils doivent néceſſairement s'ouvrir, & répandre le ſang qu'ils contiennent; il s'enſuit que les plaies qui ſont accompagnées de fiévre, ſeront le plus ſouvent ſuivies d'hémorrhagie. Or, comme une conſtante hémorrhagie, ou éteint les forces, ou ſupprime la ſuppuration, deux ſymptomes redoutables, les

plaies jointes à une grande fiévre ſont par-là extrêmement à craindre.

Je dis encore que la fermentation du ſang dans la fiévre développe ſes parties ſalines, leſquelles, étant développées, communiqueront leur qualité âcre au pus qui ſe formera aux bords de la plaie ; mais le pus âcre fera naître ſans doute de nouvelles inflammations, & des douleurs vives, ſymptomes certainement dangereux, donc la fiévre qui ſurvient au commencement des plaies, c'eſt-à-dire avant la ſuppuration, eſt un accident très-dangereux.

36°. Plus les douleurs ſont grandes plus les eſprits agités dans le cerveau influent abondamment vers les parties, où étant parvenus ils allument davantage la fermentation du ſang, ce qui cauſe la fiévre, qui eſt un ſymptome le plus à craindre dans toute ſorte de plaies ; donc celles qui ſont ſuivies de grandes douleurs l'emporteront pour le danger ſur les moins douloureuſes.

37°. Par la même raiſon les eſprits qui

dans la veille coulent ſans ceſſe dans les parties cauſeront au ſang une plus grande fermentation; mais par cette fermentation du ſang les principes ſalins ſe dégageans produiront inconteſtablement des tumeurs inflammatoires aux levres des plaies, de vives douleurs, & quelquefois la gangrene. Donc les veilles immodérées feront encore pour les plaies des accidens très-dangereux.

38°. Comme le vomiſſement prive la maſſe du ſang de la réparation que le chyle lui donne, lorſque ſe mêlant avec lui il a doucit l'acrimonie des ſels qui le compoſent, il s'enſuit que, s'il eſt de durée, les humeurs ne pourront s'empêcher de conſerver cette qualité âcre que leurs principes exaltés auront contractée dans le cours de la fermentation. Or, comme de cette qualité dépravée des parties ſalines du ſang, dépendent les plus fâcheux ſymptomes des plaies; je conclus que le vomiſſement eſt pour elles un des plus dangereux accidens qui ait coutume de les accompagner.

De plus, comme les vomiſſemens

bilieux

bilieux, porracés, érugineux, ſuppoſent une mauvaiſe conſtitution du ferment du ventricule, qui aura été corrompu par le mêlange de la bile que les vaiſſeaux ſanguins lui fourniſſent ſans ceſſe, & que ce ferment ainſi altéré communique au ſang qu'il doit réparer la vertu âcre, & cauſtique, qu'il a contractée, diſpoſition très-dangereuſe pour les plaies ; donc les vomiſſemens bilieux, & porracés, feront pour elles des événemens qui doivent inſpirer de la crainte.

J'ajoute que l'humeur bilieuſe qui cauſe ces ſortes de vomiſſemens peut produire des inflammations au ventricule, & aux inteſtins ; qu'il y a tout lieu de craindre qu'elle n'endommage auſſi les parties bleſſées, quand par les loix de la circulation elle y ſera charriée. Par cette raiſon j'aſſure encore que les vomiſſemens bilieux ſont pour toute ſorte de plaies des accidens très-dangereux.

39°. Parce que les cours de ventre qui ſurviennent aux plaies prouvent la diſſolution de la maſſe du ſang, & que cette diſſolution détourne, & nuit infiniment à la ſup-

puration, & annonce une prochaine gangrene; je conclus de-là que les cours de ventre qui surviennent aux plaies sont aussi des signes très-dangereux.

Ensuite, les cours de ventre continus privent le sang de la portion du chyle qui lui sert de nourriture; mais cette perte l'échauffe, & lui fait acquérir une acrimonie certainement nuisible aux plaies; donc par cette raison j'assure encore que les cours de ventre qui arrivent aux plaies seront pour elles d'un très-mauvais présage.

4°. Les mouvemens convulsifs, supposant une irritation du genre nerveux, supposent aussi une constitution de sang âcre, lequel soit qu'il arrose les plaies, ou qu'il s'arrête à leurs levres, produira infailliblement de grandes inflammations, & même la gangrene; mais de tels symptomes sont à redouter, donc les mouvemens convulsifs ne peuvent être pour les plaies que des accidens fort à craindre.

Ensuite le tiraillement, & les secousses que donnent aux parties bles-

sées les mouvemens convulsifs, étant de nouvelles causes de douleur, l'augmenteront sans doute aussi-bien que l'inflammation, symptome dangereux ; donc par cette raison encore les mouvemens convusifs seront pour les plaies de très-mauvais accidens.

Enfin les secousses des muscles dans les mouvemens convulsifs poussent fortement le sang des veines dans le cœur, qui en étant ensuite exprimé dans les artéres ne manquera pas de se porter abondamment au centre, & à la circonférence de la plaie. Mais cette copieuse affluence de sang produira dans ses levres des secousses, & des distensions très-grandes, nouveaux sujets de douleur, & de tumeur ; ce qui est très-dangereux ; donc les mouvemens convulsifs qui surviendront aux plaies seront aussi par-là d'un très-mauvais augure.

41°. La contraction des fibres musculaires, serrant étroitement l'extrémité des artéres capillaires, empêche le sang de se répandre dans les muscles, d'où il s'ensuit qu'il refluera

dans les vaiſſeaux des parties exemptes de cette compreſſion. Or, comme le foie, la ratte, les inteſtins, à cauſe de leur ſituation, ne ſont point ſi ſujets aux mouvemens ſpaſmodiques que les autres parties, c'eſt-à-dire les muſcles, il s'enſuit que le ſang qui étoit deſtiné à couler vers ces derniers prendra une détermination différente, & ſe répandra dans ces viſceres. Mais, comme le ſang ne ſçauroit panſſer trop copieuſement dans les viſcéres ſans diſtendre extrêmement leurs vaiſſeaux, ſans les rompre en divers endroits, & ſans donner lieu en s'épanchant à de grandes tumeurs inflammatoires, accidens périlleux, & mortels, donc les convulſions qui arrivent aux plaies, pouvant produire tous ces effets, ſeront des accidens mortels.

42°. Parce que le tempérament des ſanguins conſiſte dans un ſang gras, & oléagineux, chargé de parties ſalines, adoucies par une plus grande quantité de phlegme qui conſerve toujours leur mouvement de fluidité, il s'enſuit que le ſang qui arroſe les plaies de ceux qui ſont

doués d'un semblable tempérament perdra moins de sa fluidité naturelle que celui des autres. Mais parce que plus le sang est fluide, plus aussi il fermente aisément, & se change en pus, donc les plaies des sanguins suppureront, par cette raison, en un moindre espace de tems.

43°. Le sang des bilieux, & des mélancholiques, est plus âcre, & moins chargé de phlegme; donc étant répandu dans les levres des plaies il deviendra encore plus épais, & plus sec, par la chaleur qu'il y contractera. Mais, comme un sang sec, & aride, recouvre difficilement son mouvement de fermentation, il est évident que les plaies des bilieux, & des mélancholiques, tarderont plus long-tems à venir en suppuration. L'expérience nous prouve cette vérité, puisqu'on voit les plaies des sanguins suppurer le sixiéme ou le septiéme jour, & celles des bilieux & des mélancholiques, le dixiéme ou le onziéme pour l'ordinaire; car il arrive quelquefois qu'à celles des mélancholiques la suppuration vient encore plus tard.

44°. Le ſang des vérolés, devenu corroſif & ſalé, étant de ſa nature capable de produire de grandes inflammations, & même de convertir les plaies en ulcéres perpétuels, il eſt conſtant que toutes celles qui ſeront infectées d'un virus vénérien ſeront plus graves, & plus difficiles à guérir.

45°. Parce que les chairs fermes, & vermeilles, qui croiſſent autour des plaies prouvent la louable conſtitution de la lymphe qué les vaiſſeaux leur fourniſſent abondamment, laquelle, à raiſon de ſa conſiſtance égale, tempére le mouvement du ſang, qui, concourant enſuite avec elles, tend uniformément à une prompte cicatrice, qui eſt l'unique fin que la nature ſe propoſe; je conclus que les chairs fermes, & vermeilles, qui rempliſſent les plaies ſont d'un très-heureux préſage.

46°. Les chairs dures, & calleuſes, qui croiſſent au tems de la ſuppuration des plaies prouvent la qualité épaiſſe, & viſqueuſe, du ſuc nourricier, & trop de diſpoſition à former des concrétions; donc le ſang qui circu-

sera vers ces plaies ne pourra s'ouvrir un passage à travers les pores des nouvelles chairs pour les nourrir, & former des efflorescences charnues en maniere de grains semblables à la premiere surface qu'elles ont produites. Mais ces mauvaises excroissances de chair empêchent les plaies de former de bonnes chairs, & une bonne cicatrice ; donc les chairs dures, & calleuses, qui croissent autour des plaies prognostiquent une plus difficile guérison.

47°. Comme les chairs molles, & flasques, qui viennent aux plaies supposent peu de consistence dans le suc nourricier, qui permet au sang de se répandre çà & là, & de produire ces sortes d'excroissances tout-à-fait incapables de faire une bonne cicatrice, c'est-à-dire, une matiere égale à la superficie de la partie blessée, ce qui est un mauvais signe, & désagréable à la vue ; donc les chairs molles, & flasques, qui viendront aux plaies seront par-là de mauvais augure.

J'ajoute que ces sortes de chairs se corrompent facilement, & que la

corruption eſt un nouvel obſtacle à la prompte cicatrice des plaies ; donc par cette raiſon encore les chairs molles, & flaſques, annonceront le retardement de leur parfaite guériſon.

Enfin les chairs ainſi molles, & ſans vigueur, ſuppoſant la ténuité du ſuc nourricier, & par conſéquent la conſtitution âcre & ſéreuſe du ſang, qui ne ſauroit, étant de ce caractére, former une louable cicatrice ; il s'enſuit encore delà que les progrès des chairs molles dans les plaies prognoſtiqueront auſſi une cure difficile.

48°. Comme, pour faire une parfaite cicatrice, il faut d'abord que la circonférence des levres commence à produire de bonnes chairs, leſquelles puiſſent s'unir à celles qui ſortent du centre de la plaie ; il eſt évident que, ſi elle devient calleuſe, il arrivera qu'elle ne pourra s'unir à ces chairs. Or cela eſt un mauvais ſigne ; donc les chairs calleuſes qui viennent au bord des plaies, le ſeront pareillement.

49°. Parce que l'inégalité des chairs

qui viennent autour des plaies eſt un grand obſtacle à la formation d'une égale, & bonne cicatrice, & que, pour y remedier, il faut les retrancher ; opérations qui retardent toujours la guériſon des plaies ; donc l'inégalité des chairs qui recroiſſent annonce le retardement de leur entiere guériſon.

CHAPITRE VII.

Du traitement général des Plaies.

SI l'on conſidére attentivement la nature des plaies que nous avons ci-deſſus expliquée, on concevra facilement la maniere dont il faut s'y prendre pour les traiter. Car quel eſprit, quelque borné qui ſoit, ne conçoit pas qu'il n'y a rien de plus contraire que la diviſion des parties qui doivent être unies naturellement, & que tout le but de la Chirurgie eſt de remédier à ces diviſions contre nature ? C'eſt pourquoi, pour ſçavoir bien procurer aux parties cette réunion, il faut une méthode qui n'eſt connue que des gens inſtruits,

& depuis long - tems consommés dans l'art de guérir. Je tâcherai de l'expliquer dans la suite de ce traité le plus clairement qu'il me sera possible ; d'autant qu'une infinité d'habiles praticiens en ont jusques-ici proposé qui sont tout-à-fait contraires les unes aux autres, & qu'ils appuient sur des expériences qui leur ont réussi. Pour terminer ce différend voici comme je m'y prens.

1°. Parce que l'union des corps dépend de leur mutuel & constant assemblage, il s'ensuit que les levres des parties blessées ne pourront se réunir, ni former une même continuité, sans les rapprocher ; donc la principale intention du Chirurgien dans la guérison des plaies est de rejoindre les parties que l'agent a séparées, & divisées, toutes les fois que la disposition de la blessure le permet.

2°. Les corps ne peuvent s'unir, & se reprendre, sans se toucher, ou sans le secours de quelque substance glutineuse qui les contienne dans leur premiere situation. Je conclus donc qu'on doit autant qu'il est pof-

ſible procurer aux levres des plaies ce mutuel contact ; or rien ne s'y oppoſe tant que la préſence des corps étranges, tels que ſont les eſquilles des os, le ſang grumelé, les fragmens de toute ſorte d'inſtrumens de guerre quels qu'ils puiſſent être ; par la raiſon, qu'étant introduits au centre de la plaie ils écartent les parties qui les environnent, & s'oppoſent à leur réunion ; donc, pour procéder avec ſuccès à la guériſon des plaies, il faut s'étudier principalement à rapprocher leurs levres, après en avoir retiré les corps étranges qui s'y étoient gliſſés ; ſans quoi l'on tentera envain la réunion.

3°. Les levres des plaies, quoiqu'approchées les unes des autres, ne ſe cicatriſant pas d'elles-mêmes : il faut pour cela qu'il ſe philtre à leurs levres un ſuc nourricier, qui, s'y condenſant, empêche leur deſunion, & ce ſuc ne ſauroit s'épaiſſir, & prendre la conſiſtence néceſſaire, que par une lente évaporation de ſes parties aqueuſes. Il s'enſuit donc qu'il ne ſuffit pas ſeulement de remettre les levres des

plaies dans un mutuel contact, mais qu'il faut outre cela tenter toute sorte de moyens pour les y contenir, jusqu'à ce que la nature ait eu le tems de fournir cette humeur,& cette humeur celui de s'y épaissir par son séjour. Donc pour cicatriser une plaie ce n'est pas assez de rapprocher ses levres, mais il importe encore d'employer toute l'adresse de l'Art pour leur faire garder la même situation.

4°. Comme les levres des plaies ne sauroient encore se reprendre si le suc nourricier n'est doué de toutes les qualités requises pour sa coagulation, & sa concrétion ; s'il n'aborde pas plus abondamment que de raison ; s'il n'est pas mêlé à quelque portion de sang répandu ; ou enfin s'il n'est pas plus âcre, & plus fluide, qu'il ne le faut, ce qui dépend de la bonne ou mauvaise constitution du sang ; il est donc évident qu'on contiendra vainement les plaies dans un mutuel contact, & dans la même situation, si le sang n'a pas cette louable qualité qui rend le suc nourricier disposé à les

unir. Donc on doit avoir égard à la constitution du sang dans la guérison des plaies, si l'on veut promptement, & sûrement, former une bonne cicatrice.

5°. Il survient souvent aux plaies des accidens qui empêchent la réunion de leurs levres, comme sont les douleurs, les inflammations, les mouvemens convulsifs, &c. Il faut alors s'étudier à prévenir, ou guérir, tous ces symptomes, & autres semblables, qui peuvent nuire aux plaies, ou retarder la réunion de leurs levres.

De plus toutes les plaies ne sont pas de nature à pouvoir si facilement se réunir, & se reprendre ; comme, par exemple, quand les muscles sont coupés transversalement, & que leurs fibres s'écartent des deux côtés opposés ; alors il est impossible de suivre le but qu'on se propose dans la curation des plaies, lequel consiste à réunir ce qui étoit séparé.

Ensuite parce que les plaies où il y a des rameaux considérables de vaisseaux coupés, menacent toujours de quelque hémorrhagie, &

de la ſuparation même des vaiſſeaux, ſoit qu'ils ſoient liés, ou bouchés par quelque médicament ſtiptique, & que cette hémorrhagie, ou ſuppuration, empêche la réunion des levres ; il s'enſuit qu'en cette occaſion il faut empêcher d'abord le mutuel contact de ces plaies, & qu'il ne faut point pour elles avoir égard à la principale indication qu'on a dans la curation des autres.

Enfin comme les plaies faites par contuſion non-ſeulement ſont meurtries, mais que leurs levres le ſont auſſi, & qu'il eſt impoſſible que le ſuc nourricier paſſe à travers des chairs qui ſont pour ainſi dire mortes, & ſe ſépare à travers leurs pores pour les faire reprendre ; & que ces levres doivent tomber en corruption ; il s'enſuit qu'on ne doit pas d'abord tenter la réunion aux plaies faites par contuſion, telles que ſont les coups de feu, ou de tous autres inſtrumens contondans.

On voit par-là qu'il n'eſt pas poſſible en chaque & différente eſpéce de bleſſures de remplir les cinq indications qui ont été propoſées

pour leur guérison ; si vous en exceptez celles qui sont simplement faites par incision, & sans dommage des grands vaisseaux. Cependant, comme il est nécessaire de réunir les levres des plaies de quelque maniere que ce soit ; & que, si cela ne se peut faire par le moyen du suc nourricier, il doit du moins se faire par le secours des nouvelles chairs qui y croissent incessamment ; il paroît que dans la guérison des plaies, dont on ne pourra rapprocher les levres, il faudra recourir pour y satisfaire à la croissance des nouvelles chairs qui pullulent sans cesse.

Et 1°, parce que la nature ne sauroit pousser de nouvelles chairs autour des levres des plaies sans la suppuration du sang qui séjourne dans les vaisseaux de leur superficie, qui ont été exposés au contact de l'air extérieur, il s'ensuit que, pour parvenir à la curation des plaies dont les levres ne pourront se reprendre, il faudra provoquer la suppuration à leur superficie.

2°. Pour qu'il se fasse de nouvel-

les chairs après la suppuration, il faut faire sortir de la cavité de la plaie toute sorte de corps corrosifs capables de les consumer, ou de détruire le suc nourricier qui s'y accumule pour les former. C'est pourquoi dans les plaies dont les levres ne pourront se réunir après la suppuration, il faudra s'appliquer à nettoier le fond de leur cavité en enlevant soigneusement la sanie, & principalement le pus, ou bien le suc nourricier, qui s'y sera corrompu par le séjour. Or cela ne peut se faire que par le secours des déterfifs; donc dans la curation des plaies qu'on doit cicatriser après la suppuration, on doit avoir un autre but, qui consiste à déterger leur cavité, & à enlever les impuretés qui s'y forment.

3°. Après avoir fait suppurer, & avoir détergé, une plaie qui enfin pousse de nouvelles chairs, on ne sauroit encore faire reprendre les levres sans le secours de quelque lien qui aide à la réunion; & conséquemment il s'ensuit que pour cette réunion des plaies, il faut procurer

aux nouvelles chairs qu'elles produiſent une ſolidité capable d'unir, & de tenir en ſituation leurs levres, mais rien n'empêche que les chairs qui croiſſent dans les plaies n'acquerent la dureté & la ſolidité requiſes que la ſurabondance des ſéroſités, laquelle ne peut être abſorbée que par des remedes deſſiccatifs; donc dans les plaies dont les levres tarderont à former une parfaite réunion on doit employer les deſſiccatifs convenables. Mais tous les remedes qui deſſeichent les chairs récentes, les conſolident, & les raffermiſſent, forment ce qu'on appelle cicatrice, donc on pourra nommer, les deſſiccatifs, cicatriſans; & la troiſiéme intention que l'on aura dans la guériſon des plaies ſera d'y produire une parfaite cicatrice.

4°. Comme dans les plaies dont nous venons de parler il ſurvient quelquefois beaucoup de ſymptomes qui peuvent empêcher qu'elles ne ſuppurent, ou ne ſe nettoient, ou enfin ne ſe cicatricent, il faut s'attacher ſurtout à les prévenir,

ou du moins à y remedier, si les symptomes se sont déclarés.

CHAPITRE VIII.

Du traitement des plaies simples.

NOus avons appellé plaies simples celles où il n'y a point de grands vaisseaux intéressés, ni des nerfs, ou des tendons blessés ; or, pour traiter ces sortes de plaies sans leur procurer une suppuration fâcheuse, il faut avoir égard à cinq indications, dont la premiere est de retirer des plaies tous les corps hétérogenes qui peuvent être restés dans leurs cavités ; la seconde d'en rapprocher exactement les levres ; la troisiéme de les contenir dans la situation qu'on leur a fait prendre ; la quatriéme d'avoir égard à la température du sang, & la cinquiéme enfin de prévenir les symptomes qui peuvent empêcher la réunion des levres.

Le Chirurgien qui voudra travailler heureusement dans ces entre-

prises, considérera attentivement la nature de la plaie; c'est-à-dire, si elle est simple, & sans aucun dommage des principaux vaisseaux qui la pénétrent; ou compliquée; ce qu'on reconnoîtra à la grandeur & la profondeur de la plaie, par la structure de la partie, & la nature de l'instrument qui l'a faite.

Dès qu'il aura reconnu que la plaie est simple, & qu'il en aura retiré les corps étrangers, comme poils, morceaux d'habits, sable, &c. il laissera au sang qui sort des petits vaisseaux qui ont été coupés la liberté de couler jusqu'à ce qu'il s'arrête de lui-même; &, parce qu'ensuite le sang qui s'est extravasé doit nécessairement se corrompre, & écarter par sa fermentation les levres de la plaie, il prendra soin d'abord de la déterger avec des plumaceaux mollets, & sur tout avec de gros vin rouge un peu chauffé.

Après cela il s'attachera à rapprocher les levres de maniere qu'elles se touchent immédiatement, & il empêchera autant qu'il sera possible la communication de l'air extérieur,

de peur que le sang, ou le suc nourricier, qui circule à leur superficie, venant à être coagulé, ne presse trop la suppuration, ce qu'il faut surtout éviter.

Or, parce que tous les corps gras, & oleagineux, s'opposent mieux à l'entrée de l'air que ceux qui sont mols, & fluides ; il paroît qu'on doit les préférer à tous les autres ; & qu'après avoir réuni les levres de la plaie, on doit l'en couvrir exactement. Ceux qu'on emploie avec le plus de succès, sont le baume du Pérou liquide, ou celui de Judée, ou enfin la simple térébenthine, & à leur deffaut l'huile de noix, & celle d'olives, récemment tirées, si on les applique chaudement sur la partie blessée, au moyen de quelque compresse mollette.

Après avoir adroitement rapproché les levres de la plaie, on doit songer à les contenir dans cet état par le moyen d'un bandage bien fait. Mais, pour y réussir, l'habitude & la connoissance de la structure de la partie, & de la blessure, est plus utile que les regles que donnent sur ce sujet Galien

& les autres Auteurs de Chirurgie. Mais il ne faut pas appliquer ces bandages qui doivent être faits avec une étoffe vieille & souple, sans mettre auparavant de part & d'autre de la plaie une compresse simple, ou même double, afin que servant aux bandes comme de point d'appui, elles puissent rapprocher, & contenir plus aisément les levres l'une contre l'autre.

Il faut de plus prendre garde de trop ou trop peu serrer les bandes; car, si elles sont lâches, les levres de la plaie ne seront pas contenues en situation, & s'écarteront du centre de l'ouverture. Si au contraire elles sont trop serrées, elles causeront des inflammations, & des douleurs; ce qu'il faut prévenir avec le plus grand soin. D'ailleurs, interceptant par-là le retour du sang des extrémités vers le cœur, elles causeront encore des distensions douloureuses, & des tumeurs inflammatoires aux parties inférieures à la plaie; ce qu'il faut regarder comme des accidens redoutables, par rapport aux suites qu'ils peuvent avoir.

Mais parce que la partie étant enveloppée & ſerrée par les bandes, le ſang s'y meut plus difficilement qu'aux autres endroits, à cauſe de la compreſſion que ſouffrent les vaiſſeaux d'alentour; & qu'il eſt à craindre que le ſang retenu çà & là, ne perde ſon mouvement de fluidité; il faut chercher dans l'Art quelque moyen de le ranimer; & par conſéquent il ne faut point négliger les remedes ſpiritueux, tels que ſont le vin rouge chaud, & l'eſprit de vin animé de l'eſprit de ſel armoniac; leſquels, étant chargés de parties volatiles, & pénétrantes, ont la vertu de vivifier le ſang étant appliqués extérieurement. Il ne ſera donc pas hors de propos de tremper tout l'appareil de la plaie, c'eſt-à-dire, les compreſſes, & les bandes, dans le vin chaud, ou de l'eſprit de vin tout ſimple, juſqu'à ce que le ſeptiéme jour ſe ſoit écoulé; auquel tems, ſi une douleur & une chaleur immodérée ne pronoſtiquent point la ſuppuration, on pourra ſans crainte lever l'appareil comme étant inutile, puiſque la cicatrice des levres ſera faite.

Il est bon d'observer en passant qu'il y a certaines parties auxquelles on ne sauroit commodément appliquer des bandes, & où il est difficile de contenir les levres des plaies de maniere à les empêcher de s'écarter ; comme les plaies du nez & de la bouche, à l'occasion desquelles on a cherché différens moyens pour les assujettir ; & premierement les sutures entre-coupées ; mais, outre la difformité que causent à la face ces sortes de sutures, elles ont encore cela d'incommode que les fils qui traversent les chairs se rompent quelquefois avant la réunion des levres de la plaie, & qu'ainsi il faut recourir à de nouvelles sutures, qui sont très-douloureuses pour le malade. D'ailleurs, parce qu'outre la grande douleur que ces sutures causent elles provoquent aussi non-seulement à l'endroit de la piquure, mais encore à toute la superficie de la plaie des tumeurs inflammatoires ; & par conséquent une suppuration tout-à-fait opposée à la réunion qu'on se propose, on a par ces raisons trouvé un nouveau genre

d'invention qui ſert de bande, & de ſuture; &, parce qu'on l'emploie ſans aucune effuſion de ſang, les premiers inventeurs de ce nouvel appareil l'ont appellé ſuture ſeiche. Voyons la maniere de la préparer.

On prend deux morceaux de linge fort mols, & égaux, & adaptés tant à la figure de la partie qu'à la nature de la plaie. On met en double la partie qui doit regarder les levres de la plaie, & on les coud fort ſerrés pour les affermir; & même, pour plus de ſûreté, on paſſe des fils dans toute l'étendue de leur largeur. Enſuite on attache à leurs bords des rubans étroits dont on forme tout autour de petites ances. On couvre la partie qui leur eſt oppoſée d'un liniment glutineux compoſé de médicamens viſqueux. Après quoi on applique à chaque partie oppoſée des levres de la plaie ledit appareil ainſi préparé. Dès qu'il eſt fermement collé à la partie bleſſée, au moyen des ances & des cordonets on approche tellement les extrémités de ces linges, que les levres de la plaie s'approchent auſſi, & conſer-

vent

vent toujours la ſituation qu'on leur a donnée. On peut préparer de pluſieurs façons les médicamens viſqueux dont on doit garnir cet appareil ; comme par exemple,

Prenez *bol d'Arménie, ſarcocolle, & maſtic pulvériſés, de chacun demi-once ; incorporez le tout avec un blanc d'œuf, &, après en avoir enduit les linges, appliquez-les ſur la partie bleſſée.*

Ou bien autrement,

Prenez *de la fleur de farine, du maſtic, du ſang-dragon, & du bol d'Arménie, de chacun demi-once, mêlez le tout dans un blanc d'œuf avec un peu de poil de lievre, & ſervez-vous-en comme ci-deſſus.*

On peut encore emploïer à la place de ces médicamens pluſieurs autres emplâtres viſqueux, tels que ſont la poix de Bourgogne ſeule, ou la térébenthine mêlée avec le bol & la ſarcocolle. La ſuture ſeiche a cela de bon qu'on peut la ſerrer, & deſſerrer quand on veut pour examiner, ou déterger, les levres de la plaie.

Pour ce qui eſt des autres parties, quoique leurs plaies ſoient grandes, comme, par exemple, celles qui

coupent transversalement les parties charnues, on se sert rarement des sutures par les raisons susdites ; & je doute même encore si présentement on en use pour d'autres plaies que pour celles de l'abdomen quand elles pénétrent sa capacité : car il n'y a point d'autre moyen pour retenir les intestins qui ordinairement s'en échappent que celui de ces sutures, que l'on appelle vulgairement *Gastroraphie.* Les Chirurgiens ont aussi coûtume de coudre les plaies des intestins, & de se servir d'une espéce de suture qu'ils nomment du pelletier, pour empêcher la sortie de ce qui est contenu dans les intestins.

Enfin l'usage des sutures est entiérement aboli à l'égard des autres parties, quoiquil y ait pourtant quelques habiles Chirurgiens qui ont tenté de coudre l'extrémité des tendons coupés, quand les sujets étoient bons, & qui ont heureusement réussi. Cependant pour conserver le sang dans la disposition requise pour la réunion des plaies, il ne faut point négliger la diéte, & les autres médicamens que nous proposerons

dans la suite de ce traité, en parlant de la curation interne des blessures.

CHAPITRE IX.

Du traitement des Plaies compliquées.

LEs Chirurgiens doivent observer deux choses avant d'appliquer l'appareil aux grandes plaies faites par incision, ou par contusion. La premiere est d'en ôter tous les corps étranges qui peuvent y être entrés, & la seconde d'en arrêter l'hémorrhagie. Pour satisfaire à la premiere indication, on fera prendre au malade, autant qu'il sera possible, la même attitude qu'il avoit au tems qu'il fut blessé, afin de pouvoir introduire les sondes dans la plaie suivant la même ligne qu'ont décrite les corps qui y ont pénétré; & l'on examinera si l'on peut leur faire reprendre la même route qu'ils ont suivie dans leur entrée. Cet examen étant fait, on prendra des pinces que l'on appelle, à cause de leur figure,

becs de corbeau, ou becs de grue; & autres inſtrumens de cette nature, avec leſquels on fera l'extraction. S'il arrivoit que l'ouverture de la plaie fût étroite, ou ſerrée par des brides, il faudroit la dilater avec un biſtouri, & couper toutes les brides qui s'oppoſeroient à l'entrée des inſtrumens qui doivent en retirer les corps étranges. Néanmoins il faut bien prendre garde à la forme de ce corps, c'eſt-à-dire voir ſi on peut le tirer ſans faire aucun dommage à la partie bleſſée, ou ſi étant auprès de quelque gros vaiſſeau il ne peut pas l'endommager par ſa ſortie; car ſi, par exemple, l'extrémité du fer qui reſte dans la plaie eſt crochue, il eſt conſtant qu'on ne pourra l'arracher ſans endommager conſidérablement les parties environnantes. C'eſt pourquoi il faudra la laiſſer, ou lui ouvrir un nouveau paſſage par la partie oppoſée de la plaie par où elle eſt entrée, pour qu'on puiſſe l'en retirer. On en fera de même des autres corps qui peuvent s'y rencontrer.

S'il y avoit quelque grand vaiſſeau

ouvert, & que la perte du sang menaçât le malade d'une deffaillance, ou d'une syncope prochaine, ou bien enfin d'un épuisement des forces, il faudroit alors remédier aux symptomes les plus pressans, & différer pour un autre tems la recherche des corps étranges, & nuisibles.

Pour arrêter l'hémorrhagie des plaies, s'il y a quelque grand vaisseau ouvert, il faut d'abord les déterger jusqu'à ce que les orifices des vaisseaux soient découverts, & ensuite y appliquer un topique détersif, & astringent, tel qu'il est décrit ci-dessous, si l'on espere qu'il puisse arrêter le sang.

Prenez *aloës & encens de chacun parties égales; mêlez le tout dans un blanc d'œuf jusqu'à consistance de miel. Puis, ayant ajouté à ce mêlange les poils de lievre ou de la tonture de drap, on en couvrira l'embouchure des vaisseaux, & même toute la plaie.* Ou bien,

Prenez *bol d'Arménie, colcothar, vitriol, & mastic, de chacun demi-once dont vous ferez une poudre que vous appliquerez à l'orifice des vaisseaux, & que vous assujettirez avec des petits*

bourdonets qui en seront chargés.

Si par l'entremise de ces astringens ordinaires on n'arrête pas l'hémorrhagie, il faudra appliquer à l'entrée des vaisseaux le bouton de vitriol entortillé de tonture de laine, & assujetti par de petits bourdonets, des compresses, & un bandage convenable.

Plusieurs Praticiens se servent à la place du vitriol de quelques esprits stiptiques que l'on tire de ce minéral; mais, comme ils produisent quelquefois des incommodités fâcheuses, on ne les met plus gueres en usage. Car, outre les douleurs qu'ils causent à la plaie, il arrive encore que leurs petites pointes acides coagulent non-seulement le sang qui est à l'extrémité des vaisseaux coupés, mais aussi celui qui est renfermé dans les rameaux entiers qui se trouvent dans les levres de la plaie, même à une notable profondeur; d'où il arrive une plus grande corruption des parties voisines des vaisseaux coupés, & que dans le tems de la suppuration ces vaisseaux, venant à s'ouvrir, font re-

commencer le ſymptome.

Après avoir eſſayé inutilement les aſtringens ordinaires, il faudra recourir à la ligature des vaiſſeaux ouverts, ce qui ſe fait en tirant avec des pinces le vaiſſeau & une portion des chairs qui l'environnent, ſi la ſtructure de la partie le permet, & liant enſuite l'un & l'autre avec un fil. S'il arrive que l'extrémité du vaiſſeau ſoit cachée dans les chairs, il faudra pour-lors s'y ouvrir un paſſage avec un biſtouri, & lier enſuite ledit vaiſſeau, après s'en être rendu maître.

Ayant arrêté l'hémorrhagie de la plaie, & fait l'extraction des corps étranges, qui y étoient introduits, il faudra la couvrir d'un emplâtre aſtringent fait avec le bol d'Arménie & le blanc d'œuf, après l'avoir remplie de plumaceaux mollets, & contenir le tout enſuite avec un bandage convenable.

Cela fait, il ne faudra pas toucher à l'appareil juſqu'à ce que les vaiſſeaux ſoient entiérement fermés, ce qui arrive plûtôt ou plus tard, ſelon leur grandeur, & la force des mé-

dicamens qu'on emploie, & ne demande que trois ou quatre jours, si l'on n'a point été obligé d'avoir recours à la ligature.

Cependant parce que, tant à cause de la ligature que de la rétraction des vaisseaux coupés, le sang qui est arrêté aux levres de la plaie pourroit causer des tumeurs inflammatoires dans toute sa superficie, il est expédient d'entretenir autant qu'il sera possible la fluidité du sang, afin qu'il soit en état d'être repris par les veines, & de suivre les loix de la circulation. C'est pourquoi on bassinera de tems en tems les parties voisines de la plaie, & son appareil même, avec le vin chaud, l'esprit de vin, ou les eaux vulnéraires spiritueuses.

Il ne faut pas non plus oublier, pour la prompte & sûre guérison des plaies, de dilater leur orifice; & cela, non-seulement pour donner issue aux corps étranges qu'elles contiennent, mais encore à cause d'une infinité d'incommodités qui naissent de la petitesse de l'ouverture. Car celles dont l'ouverture est étroite, & le

fond large, sont plus difficiles à guérir, & ne permettent qu'avec douleur d'y placer les plumaceaux chargés des médicamens nécessaires : or cette douleur qu'on excite à tous les pansemens n'est pas seulement incommode au malade, mais elle est aussi très-nuisible à la plaie ; donc il est expédient, autant que la structure de la partie le permet, de dilater l'entrée de la plaie, & même aussi l'égoût, s'il y en a quelqu'un ; &, comme chaque plaie, & principalement celles qui viennent des fléches, des fusils, ou de quelque autre instrument de cette espece, n'ont point d'égoût propre à donner issue au sang, ou au pus, qui s'y est accumulé ; & qu'il est préjudiciable que l'un ou l'autre séjourne dans leurs cavités, par la raison qu'ils retardent la guérison des plaies, & les rendent fistuleuses, il faut non-seulement dilater leur embouchure, mais encore avoir soin de le faire dans un certain sens, c'est-à-dire de maniere que le pus, ou les autres humeurs, qui sont au fond, aient par leur propre poids la liberté de s'écouler. C'est

pourquoi dans ces sortes de dilatations, il faut faire attention à la situation que doit garder la partie blessée après qu'on a mis l'appareil ; car les matieres qui paroissent quelquefois avoir une libre sortie, le corps du malade étant droit, sont obligées au contraire, lorsqu'il est étendu, & couché, de croupir dans le fond de la plaie.

Ensuite parce que les extrémités des tendons coupés se retirent de part & d'autre, & produisent une suppuration dans leurs gaines, & que la corruption qu'elles contractent, se communique dans toute leur étendue ; il faut qu'un Chirurgien habile dans son Art, pour éviter de si fâcheuses suppurations, observe en dilatant de semblables plaies, de découvrir les extrémités de leurs tendons, qui seroient cachées ou dans les chairs, ou dans leurs petites gaines, afin qu'on y puisse appliquer les remedes qui leur conviennent.

Il ne faut pas aussi au commencement du traitement des plaies épargner ni la peau ni les chairs,

mais il faut dilater autant qu'il eſt poſſible ; car il arrive très-ſouvent que, malgré les inciſions qu'on a faites, leurs levres ſe gonflent tant qu'elles en rétréciſſent le paſſage, & refuſent l'entrée aux bourdonets, aux plumaceaux, & aux autres préparatifs chirurgicaux qu'on a coûtume d'employer pour introduire, & aſſujettir au fond de leurs cavités les remedes néceſſaires.

De plus un Chirurgien doit obſerver s'il y a autour de la plaie quelque angle ſoit de chair, ou de peau, ou quelque bride, & les couper à l'inſtant, afin de ſe frayer les plus faciles voies à la réunion, en coupant la circonférence de la plaie ſur une ligne droite ou courbe, mais ſans aucune inégalité.

Il y a encore une choſe à laquelle on doit prendre garde au commencement de la curation des plaies, ſçavoir ſi le ſang, ou le pus qui doit ſe faire enſuite dans leurs cavités, peut s'évacuer par leurs propres ouvertures, ou s'il faut ouvrir à la partie oppoſée un égoût dans la partie oppoſée la plus déclive. Car ſi la na-

ture de la plaie le demande, il faut le faire ſans délai; mais, pour ſe conduire avec ſûreté, on prend une ſonde pointue, on l'introduit dans l'ouverture, & on l'enfonce enſuite dans la partie oppoſée juſqu'à ce qu'elle paroiſſe au dehors des chairs. Après cela on prend un biſtouri qu'on gliſſe ſur la ſonde avec lequel on coupe les chairs juſqu'au fond de la plaie.

A l'égard de l'ouverture, on doit la faire toujours ſelon la longueur des fibres muſculaires, de crainte de nuire à leur mouvement, & la plus grande qu'il ſera poſſible; car les muſcles qui ſont coupés ſelon la longueur de leurs fibres, ſoit par leur contraction, ſoit par le gonflement qui ſurvient aux bords de l'inciſion, ſe reſſerrent tellement qu'on n'y ſauroit quelquefois introduire ni bourdonets ni plumaceaux.

On obſervera encore à l'égard des coups de feu, ou des plaies qui ſont faites par quelque inſtrument contondant, qu'il faut emporter tout ce qu'il y a de brûlé ou de contus, autour de leurs levres, & rendre les

plaies autant qu'il est possible semblables à celles qui sont faites par incision. Car, comme toutes les parties contuses des coups de feu, loin de venir à suppuration, tombent le plus souvent en gangrene, laquelle se communique ensuite aux parties voisines, de la même maniere que si elle étoit produite par quelque autre cause; & qu'enfin de cette contagion naissent des symptomes très-fâcheux, il s'ensuit que, pour mettre la vie des malades en sûreté, il est de la derniere importance de couper tout ce qu'il peut y avoir de contus aux levres de la plaie. Si pourtant la partie, étant de sa nature décharnée, ne permet pas cette extirpation des levres, il faudra du moins les déchiqueter avec la pointe des ciseaux, & les couper jusqu'au vif, & enlever la peau contuse, & presque morte.

Enfin, si la plaie est compliquée, c'est-à-dire, avec fracture aux os, il faudra avant toute chose considérer si l'os est tellement fracturé qu'il n'y ait pas espérance de le réunir. Car, par exemple, si les os de la

jambe & du coude, si celui du bras & de la cuisse sont entiérement fracassés, & moulus, alors, la réunion étant tout-à-fait impossible, il ne faudra songer qu'à arrêter l'hémorrhagie, & à séparer totalement du corps le membre fracturé, d'autant qu'il n'est plus d'aucune utilité pour ses fonctions, & pour ses mouvemens. Sur cette opération on consultera les traités de l'amputation des membres. Si pourtant les os sont brisés de maniere qu'il y ait quelque espérance de les réunir, il faudra examiner attentivement la plaie, & le lieu de la fracture; puis, ayant séparé avec précaution chaque esquille d'os, on l'arrachera; néanmoins on laissera à la suppuration à séparer celles qui seront trop adhérentes aux chairs, ou au périoste.

Il est cependant nécessaire d'examiner encore si l'on peut tirer par la plaie même les esquilles qui y restent, ou si l'on peut rétablir l'os par le secours des remedes convenables, ou si au contraire il convient d'ouvrir un passage à la partie opposée de l'os fracturé, pour les arracher plus

promptement, & appliquer avec plus de facilité les médicamens appropriés, ſur le périoſte, ſur l'os, & ſur les chairs.

Que ſi l'on juge cette opération néceſſaire, on fera une large inciſion aux chairs, afin de dépouiller l'os fracturé de toutes ſes enveloppes; mais, ſi l'os eſt rompu tranſverſalement, il faudra, après avoir mis ſur la plaie un appareil & un bandage féneſtré appliquer autour de la partie malade des attelles minces après avoir remis les parties de l'os en ſituation, & bander ferme ces attelles, de peur que les parties fracturées ne ſe dérangent, & pour qu'en formant un bon cal, le membre affligé puiſſe toujours garder ſa même ſituation, & ſa figure naturelle. On doit appliquer ſur les attelles, & les fânons, un bandage féneſtré pour faciliter le changement de l'appareil, toutes les fois que la néceſſité le requert.

Si de petits os du corps, tels que ſont les phalanges des doigts, viennent à être fracturés & briſés, il ne faudra ſonger qu'à l'amputation,

c'eſt-à-dire, à couper dans l'articulation. Ce que nous avons dit ci-devant touchant la ſuppuration des tendons coupés, revient encore ici en parlant de l'amputation des doigts dans la jointure. Car comme les tendons qu'on coupe, en faiſant cette opération, ſont obligés par la contraction de leurs muſcles de ſe retirer dans leurs petites gaines, il arrivera qu'ils y contracteront de la corruption, & que dans le tems de leur ſuppuration ils communiqueront à tout le voiſinage la contagion, la douleur, & tous les autres ſymptomes dangereux qui ont coûtume de ſuivre les bleſſures des tendons. C'eſt pourquoi il ſera plus à propos d'ouvrir la peau de la partie tant interne qu'externe de la phalange, juſqu'à ce que, ayant trouvé l'extrémité des tendons coupés, on la puiſſe mettre à découvert.

Deux, trois, ou quatre jours après ce panſement, ſelon la nature de la plaie & la groſſeur des vaiſſeaux, qui doivent ſe boucher, on levera tout l'appareil. Mais, comme les plumaceaux, & même les médicamens qu'on

qu'on peut avoir employés, s'attachent aux levres de la plaie, soit par leur viscidité, ou par la chaleur de la partie; & qu'on ne sauroit les arracher sans causer un déchirement aux parties auxquelles ils sont attachés, & même sans procurer aux levres de la plaie des douleurs d'autant plus grandes que l'abondance du sang qui s'y est engagé les aura plus distendues; il faudra avoir grand soin, avant d'enlever l'appareil, de l'humecter avec quelque liqueur convenable; comme, par exemple, du vin chaud mêlé avec de l'eau en partie égale, de peur que son acrimonie, s'il étoit pur, n'irritât trop les levres de la plaie, qui sont pour-lors douées d'un sentiment très-exquis. On peut aussi, à la place du vin, user de la décoction d'orge adoucie avec le miel, ou enfin de l'eau tiéde, si l'on n'a ni l'un ni l'autre. Ceux qui se servent de l'esprit de vin, ou de l'eau vulnéraire, pour humecter l'appareil font peu de cas de la douleur, qui est pourtant de tous les symptomes celui qui mérite le plus d'attention dans le traitement des plaies,

& leur pratique ne mérite pas d'être ſuivie.

Que ſi, malgré le ſecours de tous ces humectans, il reſte encore aux levres de la plaie quelques filamens de l'appareil qui ne veuillent pas ſe détacher des chairs, il ne faut pas les en arracher avec violence, mais il faut les y laiſſer, remettre un nouvel appareil chargé de médicamens convenables, le plûtôt qu'il ſera poſſible ; car il n'y a rien qui ſoit ſi nuiſible, & qui provoque de plus funeſtes douleurs, en un mot qui ſoit plus capable de coaguler le ſang qui circule autour des levres des plaies, que la communication de l'air, dont on ne peut éviter les impreſſions ; & les effets funeſtes, que par un prompt panſement.



CHAPITRE X.

Suite du traitement des Plaies compliquées.

IL reste maintenant à exposer les médicamens qui peuvent procurer une bonne suppuration aux levres des grandes plaies, & en diminuer le gonflement ; & sur cela j'établis deux différences, la premiere, si la plaie intéresse uniquement les parties charnues, & l'autre si elle offense aussi les tendons, ou les nerfs. En premier lieu, si elles n'attaquent que les chairs, par la raison que leurs levres ne peuvent parvenir à la suppuration, à moins que le sang qui croupit dans leurs vaisseaux, & qui doit s'y corrompre, ne jouisse d'un libre espace qui permette à ses parties, violemment agitées, & rarefiées, de s'étendre en liberté, & que ce sang ne sauroit acquérir cette liberté si les vaisseaux qui le contiennent ne se relâchent ; enfin que ces vaisseaux ne sauroient

se relâcher que par l'application des liqueurs aqueuses, ou oleagineuses ; il s'ensuit que, pour faire suppurer le sang qui séjourne dans les vaisseaux des levres d'une plaie qui occupe les parties charnues, il faudra les fomenter ou avec les fluides simplement aqueux, ou avec les oléagineux, & les sulphureux.

Or, comme les médicamens aqueux se dissipent aisément, à cause du peu de liaison de leurs parties, ils ne pourront pas rester long-tems sur les levres des plaies, & seront facilement évaporés par la grande chaleur qu'elles contractent. De plus, si on fomente assiduement la partie avec ces fluides, ils diviseront trop les principes salés du sang, & retarderont par-là sa fermentation, & par conséquent la suppuration. D'où je conclus que les remedes aqueux conviennent peu pour faire suppurer le sang qui est arrêté aux levres de la plaie dans tout leur tissu.

A l'égard des remedes gras, & oléagineux ; parce que leurs parties sont étroitement liées ensemble, & qu'elles ne se séparent que difficilement ;

il s'ensuit que la chaleur qui s'exhale des plaies ne pourra pas sitôt les dissoudre ; & qu'ainsi, huméctant plus long-tems les vaisseaux où le sang est arrêté, ils les relâcheront avec plus de facilité. D'ailleurs ces mêmes médicamens sulphureux étant composés d'une infinité de parties salines, de diverse nature, les unes acides, ou salées-acides, les autres âcres, ou salées-acres, ils diviseront insensiblement le tissu du sang qui s'est épaissi par son séjour dans les levres des plaies ; principalement si, étant d'une moyenne volatilité, elles peuvent s'y introduire ; & enfin, parceque les principes hétérogênes du sang, étant ainsi dégagés, pourront plus aisément agir l'un contre l'autre, c'est-à-dire fermenter, je conclus que les médicamens oléagineux, aidant la fermentation, conviendront mieux pour faire suppurer les plaies que les aqueux.

C'est pourquoi, il faudra charger la charpie, dont on doit remplir la cavité des plaies, de quelques médicamens gras, & sulphureux. Mais auxquels donner la préférence ? je

ne déciderai pas en faveur de ceux que des raisonnemens incertains adoptent, mais je choisirai ceux dont la longue expérience a fait user avec succès, & je préfere les plus simples, & les moins difficiles à préparer. Ces sortes de remedes, par la vertu qu'ils ont de digérer, & de changer le sang qui séjourne dans les bords des plaies, & en un mot de le changer en pus, se nomment digestifs, & par l'effet qu'ils produisent, maturatifs, & suppuratifs. Voici la formule du digestif le plus usité.

Prenez *térébenthine de Venise quatre onces ; huile de lin, ou de lys, ou de vers, ou de petits chiens, ou enfin de l'huile commune récemment faite, autant qu'on le juge nécessaire ; mêlez le tout avec deux jaunes d'œufs, & faites un digestif.*

Ou bien, suivant Paré,

Prenez *huile violat, ou de lin, trois livres ; dans lesquelles vous ferez cuire deux petits chiens nouveau nés, jusqu'à la dissolution des os, y ajoutant une livre de vers de terre préparées selon l'Art. Puis vous cuirez le tout ensemble sur un*

feu modéré, & vous ajouterez à l'expression trois onces de térébenthine de Venise, & six onces d'eau-de-vie.

Afin que l'huile de chien puisse acquérir la consistence d'un baume épais, ce qui est très-commode pour le traitement des plaies, on y ajoutera une plus grande quantité de térébenthine, c'est-à-dire environ deux livres. On peut faire un autre digestif de cette maniere.

Prenez *onguent basilicum quatre onces, beurre non salé, & huile d'hypéricum, de chacun quatre onces; mêlez le tout, & faites un digestif.*

On pourra pour les riches user à la place des digestifs ordinaires du baume du Pérou, ou de celui de Judée.

Il y a des Chirurgiens qui mêlent avec ces digestifs la myrrhe & l'aloës, sur-tout pour les plaies d'armes à feu, & cela, disent-ils, pour éviter la pourriture. Mais, parce que de pareils remedes séchent les plaies par leur acrimonie sulphureuse, & que, bien loin de favoriser leur suppuration, au contraire ils la retardent, par la raison qu'ils ref-

ferrent les vaisseaux où séjourne le sang qui doit se changer en pus, & encore parce que les vaisseaux, étant desséchés, & pour ainsi dire rétrecis, retirent tous ceux avec lesquels ils ont quelque communication ; aussi-bien que les fibres des parties : de tels médicamens augmenteront les douleurs, si l'on s'obstine à en faire usage.

C'est pour cela que des Praticiens éclairés, voyant la sécheresse que ces poudres causoient aux parties blessées, & les incommodités qu'elles produisoient, n'ont pas balancé à les exclurre des digestifs, & ont préféré de simples maturatifs, y ajoutant même des onguents émolliens, comme, par exemple, l'onguent d'althéa, &c. &, observant que par l'usage de ces remedes, la suppuration des plaies prenoit un meilleur train ; ils ont abandonné l'usage des poudres dessiccatives que les anciens leur avoient transmis.

Pour moi je crois que l'usage de ces remedes chauds mêlés avec les digestifs, est venu de la pratique des embaumemens. Car, comme on observe

observer tous les jours que les cadavres embaumés avec la myrrhe & l'aloës se dessechent, & ne se tournent pas en pourrirure; on a jugé delà que, pour éviter la gangrene dont les plaies pouvoient être menacées, il falloit se servir de ces sortes de dessensifs. Mais ceux qui sur cette prévention ont commencé à mettre ces médicamens en usage n'ont pas fait attention combien ils s'opposoient aux indications qui doivent regler la curation des plaies; &, bien qu'ils eussent en vue leur suppuration, c'est-à-dire une fermentation corruptive du sang arrêté dans les vaisseaux coupés, & la dissolution même des petits filets de la surface des levres, ils tendoient à détruire avec de tels remedes cette même fermentation, & cette dissolution, qui produisent la suppuration des levres; & par conséquent ils vouloient des choses qui ne pouvoient se concilier. Je ne vois pas aussi qu'on puisse encore approuver la pratique de ceux qui, pour éviter la mortification, mêlent aux digestifs l'esprit de vin simple, ou

camphré, ou la teinture d'aloës & de myrrhe avec cette même liqueur, pour peu de lumiere qu'on ait sur la Chirurgie raisonnée.

Les digestifs étant préparés, comme nous avons dit ci-dessus, on en garnira le fond de la plaie; mais on aura la précaution d'appliquer si légerement les bourdonnets, & les plumaceaux, qu'on n'excite aucune douleur à ses levres, & de les faire si mollets qu'ils ne compriment fortement aucune partie.

De plus il faut observer dans les grandes blessures que l'appareil ne doit pas être composé de beaucoup de ces plumaceaux,; car comme leur apprêt exige beaucoup de tems, & un long travail, l'air qui pendant ce retardement se communiqueroit aux levres de la plaie leur deviendroit nuisible. C'est pourquoi il faut prévenir cet inconvénient en faisant un plumaceau assez grand pour couvrir toute la plaie, & remplissant toute la cavité de charpie fine, & légerement entassée. La plaie ainsi pansée, on examinera s'il y a de la tumeur, ou de l'inflammation, ou

si elle est dans son état naturel. Car, si la plaie, ou les parties environnantes, étoient tumefiées, ou bien attaquées d'inflammation, avec rougeur, tension, & douleur pulsative, il faudroit songer alors à combattre ces accidens, c'est-à-dire à calmer la raréfaction du sang qui seule peut en être la cause immédiate.

Mais parce qu'on ne peut remédier à la tension douloureuse des vaisseaux, & de la partie enflée, si les fibres, reprenant leur premier ressort, n'obligent les humeurs qui les abbreuvent de rentrer dans leurs vaisseaux; ou enfin si elles ne se relâchent de maniere à laisser un libre abord aux humeurs qui y viennent continuellement, ou qui se raréfient, il est clair qu'on ne pourra jamais calmer la tension douloureuse des plaies, si l'on ne rend à leurs fibres leur ressort naturel, ou qu'on ne leur procure un relâchement suffisant.

On peut donner de trois façons ce ressort aux fibres des parties enflées. La premiere au moyen des as-

tringens qui, par la vertu qu'ils ont de resserrer les corps, expriment les humeurs qui abreuvent la partie malade, & diminuent l'impétuosité de celles qui y abondent. La seconde est l'usage des repercussifs, parce que ceux-ci, calmant la chaleur de la partie par leur froideur, & condensant les parties du sang qui y séjournent, repoussent celui que la nature y détermine. La troisiéme enfin est l'usage des résolutifs, ainsi appellés par la raison qu'ils dissolvent les humeurs épanchées, & croupissantes, en leur donnant la fluidité nécessaire pour enfiler les pores des vaisseaux, & pour se prêter aux efforts que font pour se contracter, non-seulement les fibres de ces vaisseaux, mais le tissu des parties gonflées.

Il reste à sçavoir présentement entre les médicamens que nous venons de proposer quels sont ceux qu'on doit préférer pour aider à la contraction des fibres des parties tumefiées ; c'est-à-dire, si c'est les astringens, les repercussifs, ou les résolutifs, que l'on doit employer

par préférence dans cette occaſion. Quant aux aſtringens, parce qu'étant appliqués à la partie enflée, ils preſſent inégalement ſa ſuperficie, à cauſe de la quantité des plis qui ſe forment aux linges qui les contiennent, & que par cette raiſon les chairs reçoivent l'impreſſion de toutes les inégalités, ſans que ces remedes apportent aucun changement aux humeurs qui y ſéjournent, j'en concluds que l'uſage des aſtringens cauſera à la peau une douleur de compreſſion; & que ſi le ſang qui ſéjourne dans la plaie conſerve ſa fluidité, il ne pourra pas entrer dans les vaiſſeaux qui doivent le recevoir. Or, comme le ſang d'une partie enflée ne peut être plus fortement preſſé d'un côté ſans faire effort pour entrer dans une autre qui ſe trouve également gonflée de ſang, il s'enſuit une nouvelle diſtenſion qui cauſera de plus grandes douleurs. L'uſage des aſtringens doit donc être regardé comme incommode, & même nuiſible pour appaiſer la tenſion douloureuſe des parties bleſſées.

Pour ce qui eſt des repercuſſifs,

parce qu'ils n'agissent qu'en tempérant la chaleur du sang, & coagulant ses parties sulphureuses, il est certain que leur usage rétablira plus aisément le ressort des parties, d'autant qu'il diminuera le volume du sang qui les tenoit dans une contraction forcée, & par conséquent la douleur qui produisoit leur tiraillement. Néanmoins parce que, malgré la contraction, & l'élasticité, qu'ils causent aux fibres, le sang extravasé ne peut être exprimé, ni repoussé dans ses couloirs, d'autant que la vertu de ces remedes, en le condensant, l'a rendu plus propre à leur résister. Il s'ensuit de-là que l'usage des repercussifs résoudra difficilement les tumeurs des parties blessées, mais au contraire qu'il les endurcira plûtôt. Or, comme cet endurcissement est un des principaux accidens qu'on doit éviter à l'égard des tumeurs en général, & en particulier par rapport aux plaies, il s'ensuit qu'il faut éviter l'usage des repercussifs, quand il s'agit de vaincre les tensions douloureuses des parties blessées.

Enfin, comme les résolutifs ont la propriété de dissoudre le sang qui croupit à l'entour des plaies, & de le rendre plus susceptible du mouvement que les fibres élastiques des parties qu'ils contiennent lui communiquent; en un mot, comme par l'action de ces médicamens il acquert une fluidité qui lui fait vaincre tous les obstacles qui auroient pû s'opposer à l'intention qu'on a de le faire rentrer dans les veines voisines; il s'ensuit que dans les grandes distensions, & dans les tumeurs des plaies, on doit absolument préférer l'usage des résolutifs à celui des repercussifs, & des astringens.

Ce n'est pas que je désaprouve entiérement les repercussifs, & les astringens, & principalement lorsqu'il s'agit de prévenir la tumeur des levres d'une plaie, ainsi que celle des parties voisines; mais j'entends qu'on ne doit s'en servir qu'au commencement, ou du moins peu de jours après que la plaie est faite; car ces remedes fortifient le ressort des parties blessées, & les mettent en état de s'opposer avec force à

l'abord des humeurs qui pourroient s'y répandre,& s'y arrêter. C'est pourquoi rien n'empêche dès le premier appareil d'emploier les astringens c'est-à-dire, aussi-tôt que la plaie est faite. On les compose de cette maniere.

Prenez *bol d'Arménie, & fleur de farine, de chacun partie égale, gomme adragant la quatriéme partie, que vous mêlerez avec des blancs d'œufs, & que vous appliquerez ensuite sur la partie blessée.*

Pour ce qui regarde les résolutifs pour appliquer sur une partie gonflée, on peut les composer de plusieurs manieres, comme par exemple,

Prenez *de la farine d'ers, ou de féves, ou bien de la mie de pain une livre, avec une suffisante quantité de vin rouge faites-en un cataplasme pour l'usage.* Ou bien,

Prenez *esprit de vin rectifié, autant qu'il en faut, & fomentez-en la partie blessée.* Autre;

Prenez *pulpe de feuilles de pariétaire, ou d'hyeble, ou de solanum, ou enfin de jusquiame, autant qu'il est nécessaire;*

nourrissez-la d'esprit de vin, & faites-en un cataplasme. Ou enfin,

Prenez *fleurs de camomille & de mélilot de chacunes une once; sommités de romarin, & de thim, de chacunes une poignée; faites-les bouillir légerement dans le vin rouge, & nuit & jour fomentez-en un peu chaudement la partie blessée.*

Il vaut pourtant mieux appliquer aux parties tendineuses, & nerveuses, les cataplasmes des farines susdites, ou de mie de pain avec le vin, ou bien ceux qu'on fait avec la pulpe des herbes ci-dessus. Pour ce qui est des parties charnues on emploie avec plus de succès l'esprit de vin simple, ou animé de sel ammoniac.

Cependant il arrive quelquefois qu'à cause de la constitution âcre, & épaisse, du sang l'usage des résolutifs augmente sa raréfaction, & par conséquent la douleur, la chaleur, & la tension, de la partie; & pour-lors il faut avoir recours aux émolliens, qui seuls sont capables d'appaiser tous ces accidens. Ces sortes de médicamens sont ou gras, & oléagineux, ou bien aqueux, ou

enfin mêlés des uns & des autres. Il faut donc les emploier pour diminuer la tension incommode des blessures, & la chaleur qui fatigue le malade. Entre les premiers on compte l'huile rosat, d'hypéricum, de vers, de chiens, de briques, d'oeufs, &c. & à leur défaut l'huile commune d'olives, dont on peut frotter chaudement la partie enflée. Mais cette embrocation convient moins aux parties charnues, qu'à celles où les nerfs, & les tendons, sont intéressés.

Je mets au nombre des émolliens gras, & aqueux, les cataplasmes suivans.

Prenez *de la pulpe des racines d'althéa, & de lys, une livre; farine de lin quatre onces; mêlez le tout, & faites un cataplasme.* Autre,

Prenez *de la pulpe de feuilles de mauve, & de branche ursine deux livres; farine de lin quatre onces; avec une suffisante quantité d'huile rosat faites un cataplasme.* Autre,

Prenez *mie de pain blanc une livre; lait de chevre trois livres; faites-les cuire jusqu'à ce qu'ils aient pris la consistence de cataplasme; ajoutez-y ensuite*

trois jaunes d'œufs, avec une suffisante quantité d'huile de vers, & faites un cataplasme.

On peut encore le faire ainsi,

Prenez *lait de chevre deux livres; farine de lin huit onces; cuisez le tout jusqu'à consistence de cataplasme.*

On observera en passant qu'on doit du moins changer deux fois par jour ces cataplasmes, sans pourtant toucher à l'appareil. On peut aussi les humecter de tems à autre avec quelque décoction émolliente, comme, par exemple, celle de la racine d'althæa, de mauves, de branche ursine, ou même avec le lait tiéde.

On peut, après avoir ainsi disposé les choses, attendre la suppuration des plaies, en les couvrant toujours exactement, & cela pour éviter la communication de l'air qui pourroit la supprimer, ou du moins la retarder. On doit donc laisser le premier appareil deux ou trois jours, à moins que la force de la douleur, ou bien la grande distension, n'annonce quelque changement considérable, comme, par exemple, le danger de la gangrene; & en ce cas il ne faut

point héfiter de changer de tems en tems l'appareil pour remédier plus aifément aux accidens qui peuvent furvenir. Mais, fi le malade n'a ni douleur confidérable, ni fentiment de brûlure, ni froid à la partie bleffée, on ne touchera à l'appareil qu'au troifiéme ou au quatriéme jour; c'eft-à-dire, lorfque, la fuppuration ayant confumé les chairs contufes, & enflammées, il en croîtra de nouvelles.

On doit obferver fur-tout de ne pas laiffer féjourner le pus, ou la fanie, fi long-tems dans quelque recoin de la plaie qu'ils y forment un finus. C'eft pourquoi il faudra déterger le pus, ou cette fanie, avec de petits bourdonets mollets, mais fi légerement que le malade n'en fente aucune douleur. On employera pour déterfif la décoction de la racine d'althæa, qu'on exprimera avec une éponge dans la plaie, en entrouvant un peu l'appareil, qu'on ôtera enfuite pour en remettre promptement un autre, de peur que la communication de l'air ne coagule de nouveau le fang dans la

circonférence de la plaie, & n'y cause une nouvelle inflammation. Ainsi, lorsque la saison est froide, on aura soin d'approcher un réchaut rempli de charbon, afin de tempérer le froid de l'air environnant, qui est pour toutes les plaies un ennemi des plus à craindre.

Que si la plaie est profonde, & étroite, de sorte qu'on ne puisse pas la garnir de plumaceaux, prenez garde d'introduire dans sa cavité des bourdonets durs, en faveur du digestif, parce qu'il y auroit du danger d'exciter des nouvelles douleurs, & une inflammation opiniâtre autour des levres. C'est pourquoi il faut en pareille rencontre se servir de la simple térébenthine délayée dans l'huile commune, ou bien injecter avec une seringue quelque digestif liquide, ou l'onguent basilic; & ensuite couvrir l'entrée & la sortie de la plaie, si elle perce les chairs d'outre en outre, avec des plumaceaux mollets enduits de digestif.

Quand la suppuration commencera à diminuer, & qu'on verra autour de la plaie paroître de petits

grains de chairs rouges & vermeils ; il faudra alors supprimer l'usage des onguents, de peur que par la continuelle suppuration, & la constante déperdition du suc nourricier, le corps ne s'amaigrisse, & qu'il ne vienne de mauvaises chairs à la superficie de la plaie. Ayant supprimé tous les onguens, on aura recours aux déterfifs, entre lesquels les eaux thermales tiennent le premier rang, & sur-tout celles de Balaruc, qui ont cette propriété sur toutes les autres qu'étant transportées même dans des pays éloignés, elles se conservent pendant un an entier sans se corrompre, si on a soin de les tenir dans des vaisseaux convenables. Un nombre infini d'expériences qu'en ont faites les Médecins & Chirurgiens de Montpellier depuis trente ans qu'elles sont en usage prouve évidemment leur vertu singuliére pour la guérison des plaies. Néanmoins je ne citerai que l'exemple de la guérison de son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orleans, qui en 1706. ayant reçu sur les fossés de Turin une large blessure vers le

poignet, qui intéressoit les deux tendons sublimes de la main gauche, c'est-à-dire l'annulaire, & l'auriculaire ; & après avoir calmé l'ardeur de la fiévre, & évité la gangrene non-seulement de la blessure, mais du bras ; & après la suppuration des tendons & des chairs contuses de sa plaie, sentant encore de vives douleurs par l'usage des médicamens les plus doux, trouva un si grand soulagement dans l'usage des eaux de Balaruc, dans lesquelles on faisoit baigner son bras, par le conseil des Médecins & Chirurgiens qui en avoient soin, qu'en une heure de tems toutes les douleurs cesserent, le bras se desenfla considérablement, & les doigts qui étoient précédemment retirés commencerent à s'étendre ; de sorte que dans l'espace de quinze jours la plaie, qui avoit près de quatre pouces de diamétre, par l'usage assidu de ces bains, & des plumaceaux trempés dans ladite eau dont on la couvroit, se réduisit à la largeur d'un pouce, sans qu'il y vînt de chairs superflues.

On peut inférer de-là combien eſt grande la propriété déterſive des eaux de Balaruc. C'eſt pourquoi je conſeille d'en déterger les plaies trois ou quatre fois par jour, & de mettre deſſus des plumaceaux qui en ſeront trempés, ſans autre application de remedes. Je dis trois ou quatre fois par jour; car il vaut mieux après la génération des nouvelles chairs déterger ſouvent les plaies que de les laiſſer pluſieurs jours ſans changer l'appareil, comme font bien des Chirurgiens d'armées; & cela par le trop de crainte qu'ils ont du contact de l'air; tant ils le croyent pernicieux aux plaies. Cependant, en convenant avec eux qu'il ne faut pas les expoſer longtems à l'impreſſion de l'air, & qu'il faut changer promptement d'appareil, pour éviter la coagulation du ſuc nourricier, & du ſang qui circule à la ſuperficie des plaies; je ne ſaurois approuver la méthode qu'ils ont de ne changer l'appareil que le troiſiéme ou le quatriéme jour, même la ſuppuration étant finie. Car comme, avant que les nouvelles

chairs

chairs aient acquis la fermeté requiſe, elles laiſſent à cauſe de la molleſſe de leur ſubſtance échapper dans la cavité de la plaie la lymphe qui les nourrit, & que cette lymphe ne ſauroit ainſi ſe répandre dans la plaie ſans perdre ſes parties ſpiritueuſes, & ſans contracter par la fermentation une acrimonie qui eſt conſtamment nuiſible aux chairs; il s'enſuit qu'elle les corrodera,& les rendra ou flaſques, ou dures, ou calleuſes; donc il eſt inconteſtable, &plus clair que le jour,qu'il faut,pour guérir ſûrement les malades, changer d'appareil pluſieurs fois par jour, même la ſuppuration des plaies étant finie.

Mais dira-t-on, l'air n'eſt-il pas capable de produire aux plaies de grands maux, comme, par exemple, la coagulation du ſuc nourricier, & du ſang qui circule à leur ſuperficie? Je l'avoue: mais n'y a-t-il pas des moyens de mettre les plaies à couvert de ſes impreſſions? Ne peut-on pas les humecter, les déterger avec des médicamens chauds, &

tempérer le froid extérieur avec du feu?

Enfin, comme on ne trouve pas par tout les eaux de Balaruc, ou autres de cette nature, il faut avoir à la main des déterſifs composés. Les plus faciles à préparer sont les ſuivans,

Prenez *de la leſſive de cendres, & de la plus forte, une partie; eau de fontaine ou de riviére cinq parties; mélez le tout & fomentez-en la partie bleſſée.* Ou bien,

Prenez *de la leſſive de cendres, où l'on aura fait bouillir pervanche, aigremoine, millepertuis, abſynthe, & chamædris une partie, eau de fontaine cinq parties; & faites-en un déterſif.*

Autrement,

Prenez *racines de gentiane & d'ariſtoloche de chacunes deux onces; orge mondé deux poignées; fleurs d'hypéricum & roſes rouges, de chacunes trois poignées; faites-les bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine, juſqu'à la réduction à quatre livres; coulez enſuite, & diſſolvez miel roſat, ou vin blanc, quatre onces.* Ou enfin,

Prenez *eau de fontaine quatre parties ; esprit de vin une partie ; mêlez, & servez-vous en de même.*

On peut encore emploier simplement le vin blanc, ou le rouge ; ou les mêler avec l'eau commune, ou enfin l'esprit de vin tempéré avec la même eau ; mais il faut auparavant que cet esprit soit extrait de l'absynthe, des fleurs d'hypéricum, & du chamedris.

Après l'usage des déterfifs on se servira des poudres dessicatives, & cicatrisantes, telles que sont la tuthie préparée, la litharge, la pierre calaminaire, la céruse, le plomb brûlé, le pompholyx, la terre sigillée, &c. jusqu'à ce que les chairs aient rempli la cavité de la plaie, & que la cicatrice l'ait couverte en entier. Ces poudres s'appliquent sur les chairs mêmes, & sur des plumaceaux dont on les couvre. A leur place, on peut se servir des onguens de tuthie, de pompholyx, ou du dessicatif rouge, &c.

Que s'il arrive que les nouvelles chairs soient mollasses, & de mauvaise qualité ; comme elles ne tar-

deront pas à se fondre, & à donner encore du pus ou de la sanie; il est expédient, pour éviter ces accidens, d'user des plus forts déterſifs, ou des cathérétiques pour les consumer. Pour cet effet, on ajoutera aux digestifs ordinaires les poudres de myrrhe & d'aloës environ la cinquiéme partie; ou bien la troisiéme; la quatriéme, ou la cinquiéme partie, d'onguent égiptiac; & enfin, si on l'aime mieux, on pansera la plaie avec le baume de Venus qui se prépare ainsi:

Prenez *verd de gris philosophiquement préparé, deux onces; huile de térébenthine une livre; faites-les digérer au bain de sable pendant quinze jours; prenez ensuite l'huile verte qui nage sur le marc, & gardez-la pour l'usage.*

On peut substituer à sa place le baume vert, ou, si l'on veut encore, l'onguent qui suit:

Prenez *précipité blanc ou rouge, & alun calciné, de chacun deux gros; onguent basilicum trois onces; mêlez le tout exactement, & avec un peu de charpie appliquez cet onguent sur les chairs molles, & fongueuses, que vous voulez consu-*

mer. Ou bien, *touchez-les légerement avec la pierre infernale.*

Au reste le mieux pour éviter les chairs fongueuses est avoir égard au sang, & de corriger tous ses vices.

Mais c'est assez parler des plaies compliquées, & de la maniere dont on doit les traiter, quand elles n'intéressent que les chairs; venons maintenant à la curation des nerfs, & des tendons, blessés

Premierement il faut examiner s'il y a une grande portion du tendon qui soit coupée, de sorte qu'il y ait à craindre que celle qui reste ne se corrompe par la suppuration; car en ce cas il vaut mieux la couper entiérement pour éviter les symptomes dangereux qui en peuvent arriver. Quand les tendons, & les nerfs, sont coupés, ou dépouillés, de leur enveloppe, il ne faut pas se servir des digestifs ordinaires, ni des baumes suppuratifs; par la raison que l'acrimonie de leurs sels cause de trop grandes irritations, & en conséquence des douleurs excessives; mais on doit employer l'huile commune de

térébenthine, s'il n'y en a pas d'autre, ou l'huile jaune ou rouge, de ce même suc résineux, comme on les distille ordinairement, qu'il faut distiller trois ou quatre fois dans l'eau commune au bain de cendres pour enlever les sels qui sortent en dehors; après quoi on y trempe des plumaceaux mollets, qu'on applique sur les tendons, ou sur les nerfs, & l'on panse ensuite la plaie à la maniere ordinaire, c'est-à-dire, avec les digestifs susdits.

Il y a des Chirurgiens qui ont coûtume de panser les plaies des tendons, & des nerfs, avec la teinture de myrrhe, ou avec l'esprit de vin seul, dans la vue d'éviter leur pourriture; mais, outre que l'expérience nous fait voir que jamais les tendons ou les nerfs dépouillés, contus, ou enfin blessés, de quelque maniere que ce soit, n'ont pu être guéris sans qu'il ait précédé une suppuration putride, & infecte, ou à la superficie, ou dans toute l'étendue de leur composé; & que l'on peut connoître par-là le peu de fruit que produisent les teintures de myrrhe, d'aloës, & les

autres liqueurs ſpiritueuſes ; il arrive encore que par l'uſage de ces remedes on excite dans ces parties, naturellement fort ſenſibles, des douleurs inſupportables ; ce qu'on doit éviter avec ſoin dans la curation des plaies, de peur que la grande ſécheresse qu'elles pouvoient contracter par-là ne retarde leur ſuppuration. Je dis plus : ces remedes ſpiritueux, étant appliqués ſur les tendons, ſont promptement diſſipés, & évaporés par la chaleur de la partie bleſſée, & les plumaceaux qui les couvrent, étant ainſi deſſechés, s'imbibent facilement des humeurs ſéreuſes qui diſtillent ſans ceſſe de la circonférence de la plaie ; & de cette maniere les tendons, & les nerfs, ſont moins à couvert des humidités nuiſibles qui découlent des chairs voiſines ; humidités très-contraires pour eux, & même pour les os. C'eſt pourquoi, pour éviter tous ces inconveniens, il faut ſe ſervir des diverſes huiles extraites de la térébenthine.

Pour ce qui regarde les plaies compliquées de fracture aux os, on les doit traiter de la même maniere

que les autres, avec cette différence qu'il faut traiter d'une maniere particuliere les os dépouillés de leur périoste, & prendre garde autant qu'il est possible qu'ils ne s'abbreuvent pas de pus ou de sanie, de peur que les sels corrosifs qui en résultent ne les carient. Mais, parce que les os ainsi dépouillés de leur perioste s'unissent rarement aux chairs sans souffrir une exfoliation ; & que cette exfoliation ne peut se faire qu'après trente ou quarante jours, il faut avoir soin de les tenir toujours bien secs ; ce qu'on ne peut faire qu'en évitant tous les remedes gras, & oléagineux, qui pourroient ramollir, ou relâcher, leur tissu, & s'opposer ainsi à l'exfoliation. C'est pourquoi on les pansera simplement avec les liqueurs spiritueuses, ou les poudres dessiccatives, telles que sont celles de myrrhe, d'encens, d'aloës, de gentiane, ou d'euphorbe; ou bien on trempera plusieurs plumaceaux dans la teinture de myrrhe & d'aloës, ou dans le simple esprit de vin ; & on en mettra beaucoup dans le creux de la plaie, afin qu'absorbant le pus, ou

la ſanie qui ſort de ſa circonférence, les os n'en ſoient point endommagés.

Il faut encore prendre garde de ne point ſe laiſſer gagner par les chairs, parce qu'elles ſeroient un grand obſtacle à la guériſon des os. On ne doit enfin ſonger à la cicatrice qu'après une bonne exfoliation; & lorſque la ſuperficie des os commencera à ſe couvrir d'une infinité de petits grains de chair rouges, & vermeils.

Il y a encore un ſymptome redoutable, auquel les Chirurgiens doivent être attentifs; j'entends la gangrene, & le ſphacele; & avec d'autant plus de raiſon qu'aux plus légeres plaies il met les malades en danger de perdre la vie. Or donc, pour éviter de ſi grands maux, il faut mettre tout en uſage. Car dès que la partie bleſſée donnera quelques marques de gangrene, comme par exemple, une exceſſive rougeur, un ſentiment de brûlure, & une grande tenſion; ou bien une pâleur avec œdême, tumeur molle, engourdiſſement, lividité, ou un froid

qui succédera à unegran de ardeur, & un commencement de perte de sentiment, il faudra promptement recourir aux remedes.

D'abord, si c'est la tension, & l'ardeur excessive de la plaie qui présage la gangrene, il faudra par des scarifications procurer l'épanchement du sang qui croupit tant dans ses levres que dans les parties voisines, & tempérer ensuite la fermentation, & la raréfaction, du sang qui est trop considérable avec des cataplasmes émolliens, & légerement résolutifs. Par exemple,

Prenez *de la fiente de vache deux livres ; mêlez-la dans de la décoction de racines d'althéa, & de graine de lin, & couvrez-en la partie blessée. Vous humecterez de tems en tems ce cataplasme avec la même décoction.* Autre.

Prenez *farine d'ers, de feves, & de fænugrec de chacune six onces ; & avec une suffisante quantité de vin rouge faites un cataplasme pour le même usage, observant aussi de l'humecter avec le même vin.*

Si malgré l'usage de ces cataplasmes la douleur & l'ardeur augmen-

tent, on se servira de celui de la mie de pain & de lait, ou bien du suivant,

Prenez *pulpe de racine de lys, & d'althéa, ou de feuilles de mauve, deux livres; farine d'ers six onces; mêlez le tout avec une suffisante quantité d'huile de lin, ou de vers, & faites-en un cataplasme.*

Mais, si la couleur pâle de la plaie, sa tumeur œdémateuse, son engourdissement, &c. menacent de la gangrene, il faudra d'abord avoir recours aux remedes chauds, & résolutifs, par exemple,

Prenez *fiente de vache deux livres, suie luisante demi-livre, mêlez le tout avec une quantité suffisante d'urine corrompue, & faites un cataplasme pour être appliqué à la partie œdémateuse, en l'humectant toujours de tems en tems d'urine, & d'esprit de vin.*

On se gardera bien d'employer ce cataplasme dans le premier cas; car il augmenteroit considérablement l'ardeur, & la douleur, de la partie malade, & attireroit promptement la gangrene qu'il faut prévenir par des médicamens plus doux. Autre

cataplaſme pour les plaies œdémateuſes,

Prenez *pulpe de feuilles d'hyeble & de ſureau deux livres, ſemences de daucus, de fœnugrec, d'ers, & de lupin, de chacunes trois onces; & avec une quantité ſuffiſante d'urine puante, ou d'eſprit de vin animé de ſel ammoniac, faites un cataplaſme que vous entretiendrez humide avec l'eſprit de vin, ou la même urine.*

Si la lividité, la privation du ſentiment, & le froid ſe ſont emparés de la partie bleſſée; en un mot, ſi la plaie eſt gangrenée, il faudra d'abord y faire de profondes ſcarifications, qui aillent juſqu'au vif, & couper les chairs qui paroiſſent mortes, ou du moins les conſumer avec les cathérétiques: & d'abord, ſi la gangrene eſt ſuperficielle, & légere, on oindra la partie avec l'onguent Egiptiac après l'avoir bien fomentée d'eſprit de vin camphré & animé d'eſprit de ſel ammoniac; ou bien on appliquera le cataplaſme ſuivant,

Prenez *farine de lentilles, & de lupins, de chacunes une livre, & avec une ſuffiſante quantité de décoction d'abſinthe,*

de ſauge, & de marjolaine, vous ferez un cataplaſme, que vous humecterez ſans ceſſe avec ladite décoction, ou bien avec l'eſprit de vin camphré.

Mais s'il arrive que la gangrene pénétre fort avant dans la plaie, & qu'elle gagne les parties voiſines, il faudra dans l'inſtant couper juſqu'au vif tout ce qui eſt noir, & pourri, ou le conſumer avec les plus puiſſans cathérétiques. C'eſt pourquoi il faudra couvrir la partie malade de plumaceaux trempés dans l'eau phagedenique ordinaire qui ſe fait ainſi,

Prenez *ſublimé corroſif un gros & demi, eau premiere de chaux une livre; mêlez, & faites un cathérétique.*

On peut ſe ſervir encore du ſuivant, qui eſt très-efficace,

Prenez *mercure crud huit onces, eſprit de nitre dix onces, & , quand le mercure ſera diſſout, ajoutez-y ſix onces d'eſprit de vin rectifié; & faites un cathérétique qui conſumera non-ſeulement la gangrene, & le ſphacele, mais encore les chairs ſuperflues, & endurcies, ſi on y ajoute un peu de miel, ou la moitié d'eau commune.*

Après avoir, par ces remedes consumé les chairs mortes, & pourries, il faudra travailler à enlever l'escarre, & à procurer une bonne suppuration aux chairs vives qui auront été découvertes. Pour cet effet on employera les maturatifs, & les suppuratifs, que nous avons décrits ci-dessus, en parlant de la suppuration des plaies, ou bien les suivans,

Prenez *onguent basilicum*, *& d'althéa, de chacun quatre onces, beurre frais deux onces; mêlez le tout & faites un onguent*. Ou bien,

Prenez *onguent basilicum six onces, cautére potentiel commun légérement dissout dans l'eau, trois gros; mêlez, & faites un onguent*. Ou enfin,

Prenez *savon mol, & beurre frais, de chacun quatre onces; faites un onguent que vous appliquerez à la partie malade avec des plumaceaux mollets.*

Cependant après avoir arrêté le cours de la gangrene, parce qu'on ne sauroit, comme j'ai dis ci-dessus, aider la chute de l'escarre sans suppuration; & que d'elle naît une nouvelle crainte d'inflammation; outre que l'usage des cathérétiques con-

tribue encore à l'exciter, il faut, pour éviter ces nouveaux dangers, couvrir la partie gangrenée, & les endroits les plus voisins, du cataplasme composé de mie de pain & de vin, ou bien des farines de lupins & d'ers cuites dans la même liqueur; ou enfin du cataplasme de mie de pain & de lait, & autres semblables.

Prenez garde pourtant de mêler aux digestifs, & aux maturatifs, dont on se sert pour faire tomber les escares des plaies, les poudres de myrrhe, d'aloës & d'absinthe, selon la pratique de quelques Chirurgiens; car par ce moyen on desseche les plaies, & on retarde la suppuration qui est nécessaire pour les faire tomber.

Si par l'usage des cathérétiques on ne peut empêcher les progrés de la gangrene, il en faudra venir au cautére actuel; &, si enfin les parties musculeuses en sont atteintes, il faudra songer à l'amputation du membre malade, à l'endroit convenable; & y venir le plûtôt qu'il sera possible, de peur que le sang qui circule autour de la partie gangrenée ne

charrie dans toute la masse les impuretés dont il se sera chargé, & qu'il ne la dissolve, ou la coagule entiérement : dispositions du sang également mortelles.

CHAPITRE XI.

Du traitement interne des Plaies.

COmme dans la plûpart des plaies les vaisseaux qui sont coupés se rident, & se retirent, & se brûlent, selon la nature de l'agent qui les a intéressés ; & que par cette raison le sang ne sauroit y circuler avec la même facilité qu'il faisoit auparavant ; il s'ensuit qu'il sera nécessairement contraint de séjourner autour des levres des plaies, en d'autant plus grande quantité que les humeurs qui s'y déterminent seront plus abondantes. C'est pourquoi la premiere intention que doit avoir le Médecin, que la curation interne des plaies regarde, est celle d'empêcher que les humeurs ne coulent trop abondamment vers la partie blessée.

Or ces humeurs ne ſcoulent vers les parties qu'à raiſon de leur quantité, ou de la vîteſſe du mouvement avec laquelle le cœur les pouſſe dans les artéres; donc, pour empêcher le ſang de ſe porter aux plaies dans la quantité ordinaire, il faut diminuer le volume de celui que les vaiſſeaux contiennent naturellement : mais on ne ſauroit le diminuer ſans ôter quelque choſe de la quantité, ou retrancher une partie de ce qui doit réparer ſa perte; donc pour ſuſpendre le cours impétueux du ſang vers les parties bleſſées, on doit ſans crainte en évacuer d'abord une portion, ſuppoſé que les vaiſſeaux ne ſoient point ſuffiſamment deſemplis par une hémorrhagie; or cela ne peut ſe faire que par les grandes ſaignées; donc il faut ſans héſiter ſaigner les malades trois ou quatre fois, d'abord après qu'ils ont été bleſſés, c'eſt-à-dire, ſelon la force, & l'âge; & cela pour prévenir les tumeurs inflammatoires, & les dépôts du ſang aux levres de la plaie.

Enſuite pour priver la maſſe du ſang de la réparation de ſes pertes,

ce que produit l'usage des alimens, & diminuer en conséquence sa quantité naturelle, il faut retrancher au malade une partie des alimens ordinaires, & ne lui en accorder qu'autant qu'il est nécessaire pour entretenir ses forces. Mais parce que plus le sang est épais, moins aussi il souffre de dissipation ; donc il s'ensuit qu'il faudra interdire les alimens qui pourront entretenir l'épaisseur du sang. Or les alimens solides peuvent produire cet effet ; donc il faudra d'abord en interdire l'usage aux blessés.

De plus, parce que plus le sang est fluide plus les parties volatiles qui le composent s'évaporent aisément, & plus aussi il diminue de quantité ; il s'ensuit que tout ce qui pourra donner au sang un degré de fluidité qui l'empêche de conserver long-tems sa quantité naturelle sera très-convenable aux blessés. Mais les alimens fluides, tels que sont les bouillons à la viande, ne peuvent faire qu'un chyle fluide ; & ce chyle fluide un sang de même nature ; donc, pour diminuer la quantité naturelle du sang, il ne faudra nour-

rir les blessés que de bouillons à la viande. Si pourtant on veut accorder quelque chose à leur appétit, on pourra ajouter aux bouillons les panades légeres, la crême de ris bien liquide; ou enfin des œufs frais une ou deux fois par jour.

Comme, pour éviter les tumeurs inflammatoires, il est expédient que le sang se porte aux levres de la plaie d'un mouvement doux, & paisible; il s'ensuit que tout ce qui sera capable d'augmenter son mouvement circulaire, ou celui de fermentation, devra être interdit aux malades. Mais le vin anime sans contredit l'un & l'autre de ces mouvemens; donc on doit deffendre aux blessés l'usage de cette liqueur, & ne leur laisser boire que de l'eau panée, ou de la décoction d'orge, de feuilles de capillaire, de fleurs de mauve; en un mot tout ce qui peut tempérer le mouvement du sang.

Toutefois, bien qu'on ait diminué la quantité du sang, il ne laissera pas de couler abondamment vers les parties, supposé que les contractions du cœur soient plus fréquentes que

dans l'état naturel ; il s'ensuit donc que tout ce qui augmentera, ou précipitera, les systoles & diastoles du coeur, contribuera à pousser le sang avec plus d'abondance vers les parties blessées. Or on ne sauroit empêcher le cours rapide du sang vers la plaie sans diminuer encore sa quantité, ou la force élastique du mobile qui le pousse dans les artéres; donc il faudra aussi par cette raison prescrire la saignée aux blessés, toutes les fois que les mouvemens du coeur s'augmenteront, & emploier d'ailleurs des remedes qui puissent les modérer.

Mais, comme les contractions du coeur ne peuvent s'accélérer qu'à proportion que le mouvement de fermentation du sang, & celui des esprits, s'augmentent ; il s'ensuit que, quand les mouvemens du coeur sont augmentés, il faut remédier au plûtôt à la fermentation du sang, & retarder le mouvement des parties, de quelque espece qu'elles soient, que le sang fournit pour opérer la contraction du coeur.

Donc, parce que la fermentation

du sang ne s'entretient qu'à proportion que ses sels volatiles, acides & âcres, agissent les uns contre les autres; il est évident qu'elle sera d'autant plus vive que ces parties salines auront plus de masse, ou seront en plus grande quantité; & disposées à agir plus puissamment les unes contre les autres. Donc il faut pour modérer la fermentation du sang des blessés, & même des autres malades, ou détruire les principes superflus qui se choquent au centre de la masse du sang, ou empêcher qu'il n'en entre un trop grand nombre en mouvement, ou les diviser si leur grossiereté leur donne trop de force, ou enfin, s'ils sont trop dégagés, les embarrasser, & les unir si étroitement, qu'ils ne puissent plus agir les uns contre les autres.

Pour remplir la premiere intention, qui est d'évacuer les sels hétérogenes de la masse du sang, il y a dans le corps de l'homme trois voies par lesquelles on peut en venir à bout. La premiere est celle de l'insensible transpiration, ou des sueurs; la seconde celle des urines; & la der-

niere eſt la voie commune des inteſtins, par où la nature a coûtume de ſe délivrer des impuretés groſſiéres. Les remedes qui ſont propres à provoquer ces évacuations par quelqu'une des voies que je viens de citer, ſont auſſi de trois ſortes ; les uns ſe nomment diaphorétiques, & évacuent par les ſueurs ; les autres diurétiques, & pouſſent par les urines ; & les derniers enfin s'appellent purgatifs, & chaſſent par les ſelles toutes les ſuperfluités dont la nature eſt ſurchargée. On chaſſera donc avec quelques-uns de ces médicamens les principes ſalés qui fermentent trop la maſſe du ſang. Mais, comme les ſudorifiques, & les diurétiques chauds, augmentent extrêmement ſon mouvement, & que les purgatifs doux le purifient beaucoup plus doucement, on ſe ſervira de ces derniers, & l'on préférera les moins forts, tels que ſont le ſené, la manne, la rhubarbe, les tamarins, la caſſe, l'infuſion de roſes pâles, le ſyrop de fleurs de pêcher, &c. Pour diminuer donc les fréquentes contractions du cœur, & la trop grande

fermentation du ſang des bleſſés, je conclus qu'on ne peut ſe ſervir de remedes plus convenables que des purgatifs.

On demandera peut-être quel eſt le tems qu'on doit choiſir pour employer les purgatifs? Je réponds que tous les tems ſont bons, excepté quand la ſuppuration eſt parfaitement établie; car pour-lors les principes hetерogénes du ſang étant entiérement confondus les uns avec les autres, ils ne peuvent ſe développer; &, quand même ils le pourroient, le ſang étant dans une grande vîteſſe de mouvement, ils paſſeroient avec trop de précipitation ſur leurs couloirs. C'eſt pourquoi les bleſſés seront purgés indifféremment en tout tems après avoir été ſaignés, avant que la ſuppuration ſoit établie. On les purgera auſſi après la ſuppuration. Ils peuvent l'être encore dès le commencement, c'eſt-à-dire, avant que la fiévre paroiſſe, & cela pour dérober au ſang les matiéres étrangéres, qui avant la bleſſure pourroient s'être amaſſées dans les premieres voies; & qui, quoiqu'indé-

pendantes d'elles allumeroient sans doute la fiévre qui a coûtume de suivre la suppuration. Les purgatifs conviendront aussi lorsque la diarrhée surviendra. Ils seront enfin nécessaires, & même les mochliques, s'il y a quelque affection soporeuse, quelque délire, ou quelques mouvemens convusifs.

Quant au second but qu'on doit avoir dans la curation interne des plaies, qui est de diminuer la quantité des sels héterogénes qui pourroient infecter la masse du sang, on peut y satisfaire en retranchant tout ce qui est capable de les y multiplier ; comme, par exemple, le vin & toutes les liqueurs spiritueuses, les bouillons à la viande trop faits, l'usage des alimens trop chauds, & enfin tout ce qui paroît capable de favoriser la fermentation des humeurs, & de développer du centre de la lymphe les élémens salés qu'elle y tient enchaînés.

Ensuite, comme les principes qui flotent dans le sang ne se débarrassent pour fermenter ensemble qu'à cause qu'ils y sont excités par l'abondance

bondance des esprits que la douleur de la plaie agite dans l'emporium, & détermine à couler dans la cavité des nerfs, & delà dans les vaisseaux sanguins; il s'ensuit évidemment qu'on ne pourra empêcher leur fermentation, & par conséquent la fiévre, si on n'appaise le mouvement rapide des esprits qui aura été excité par la douleur. Or rien ne suspend mieux l'agitation des esprits, & les symptomes qui la suivent quelquefois; tels que sont les délires, les mouvemens convulsifs, les veilles, & même la douleur de la partie blessée, que les narcotiques, & surtout ceux où entre l'opium, comme par exemple le laudanum; donc, pour empêcher le concours des sels hétérogenes du sang, & par le même moyen appaiser les douleurs qui accompagnent *les* plaies, & même les symptomes qui les suivent, *tels* que sont les veilles, les délires, les mouvemens convulsifs, &c. il faut prescrire hardiment les narcotiques. Ne craignez pas sur-tout par l'usage de ces remedes de retarder la suppuration des plaies, ou d'y produire

la gangrene; car un grand nombre d'expériences détruit aujourd'hui cette erreur des anciens; puisqu'il est constant que par l'usage du laudanum non-seulement la suppuration vient plus vîte mais encore qu'elle se fait avec moins de douleur. Elles prouvent aussi que le secours de ces médicamens employés à propos prévient la gangrene.

Pour ce qui regarde la troisiéme intention, qui consiste à subtiliser les sels hétérogenes, lesquels à raison de leur grossiéreté pourroient déranger la masse des humeurs; je dis que, comme cette grossiéreté des principes salés ne peut se surmonter que par les délaians, les atténuans, ou les incisifs, il s'ensuit que, pour calmer l'ardeur de la fermentation du sang produite par la grossiéreté de ses principes, il faut employer les délaïans, les atténuans, & les incisifs. Entre les délaïans on fait avec succès usage d'une boisson abondante d'eau, ou d'une décoction de pimpinelle, & de tous les capillaires; parce qu'à raison d'un sel acide volatil qu'ils contiennent, ils dissolvent

insensiblement le tissu des soufres du sang, & procurent une entrée plus libre aux parties aqueuses à qui il appartient principalement de dissoudre les parties salines. Pour ce qui est des incisifs, on se sert de ceux qui sont propres à détruire les parties acides épaisses, comme sont presque tous les absorbans, tels que les ieux d'écrevisses, l'antimoine diaphorétique, le bezoard minéral, &c. ou même les alkalis volatils, comme le sel de vipere, le sel & l'esprit de corne de cerf, la poudre de vipere, &c. Je ne conseille pourtant pas de donner ces remedes sans avoir auparavant préparé les humeurs par les saignées, & les purgatifs. Il faudra prendre garde encore de ne pas attribuer à la trop grosse masse des parties fermentantes ce qui ne vient que de leur développement. Car vous ne tarderiez pas à vous repentir d'avoir emploié les irritans, & les incisifs, lorsqu'il falloit faire usage des tempérans, des incrassans, & des épaississans.

La quatriéme fin que l'on se propose pour la curation interne des

plaies est, comme nous avons déja dit; d'embarrasser les principes du sang de maniere qu'ils ne puissent agir les uns contre les autres. Or, comme on ne sauroit embarrasser les parties salines du sang sans le secours de quelques médicamens visqueux qui les enveloppent, ou qui les absorbent dans leurs pores, je conclus que, pour arrêter, ou suspendre, l'action des sels hétérogenes du sang, il faut se servir ou des absorbans ordinaires, ou des médicamens gluans, & visqueux, que les anciens ont appellés incrassans. Les premiers sont les coraux, les ïeux d'écrevisses, la terre sigillée; les autres sont les émulsions faites avec les quatre semences froides, la semence de pavot blanc, & de lin; comme aussi la décoction des racines de grande consoude, d'althéa, de fleurs de mauve, &c. On peut encore joindre à ces incrassans la crême de ris, d'orge, & les bouillons faits avec les pieds de veau, de mouton, & autres extrémités des animaux.

Après avoir guéri la fiévre, & fait suppurer entiérement les levres de la plaie, pour aider la génération

des chairs, & la formation d'une bonne cicatrice, il faut évacuer la sérosité surabondante du sang, & adoucir l'acrimonie des sels qui se sont trop exaltés pendant le cours de la maladie. C'est à quoi vous réussirez principalement par l'usage des décoctions sudorifiques faites avec la squine & la salsepareille; & pour la seconde intention on la remplira avec succès par l'usage du petit-lait, & même du lait entier, continué pendant un tems suffisant.

De plus il faut avoir égard pendant toute la cure des plaies à la digestion des alimens, & éviter principalement les crudités qui se peuvent former dans le ventricule. C'est pourquoi on fera prendre une ou deux fois par jour au malade, environ quatre onces d'infusion de quinquina faite dans l'eau commune, à laquelle on ajoutera les coraux, & les ieux d'écrevisses. Pour les tempéramens froids on donnera la décoction d'absynthe, de chamédris, & de petite centaurée. Car il faut toujours faire attention, dans la guérison des plaies, aux divers tempéramens des malades.

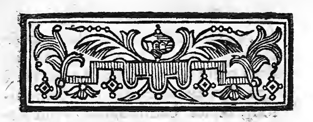
Mais, parce que l'on eſt convaincu qu'il n'y a point de médicament propre à la régénération des chairs, & que c'eſt le ſeul ouvrage de la nature ; il eſt inconteſtable que, pour procurer cette régénération, rien ne convient mieux que ce qui eſt capable d'éloigner les obſtacles qui peuvent s'y oppoſer. Or la lymphe qui croupit au fond d'une plaie, & qui par ſon ſéjour y acquert de l'acrimonie, s'oppoſe, en corrodant les nouvelles chairs, & en déchirant les tendres vaiſſeaux qui pénétrent leur ſubſtance, à cet ouvrage ſecret que la nature s'eſt propoſé, & rien n'a tant de vertu pour corriger les vices de la lymphe qui cauſent ces deſordres, que les déterſifs ſalés-aqueux, par la raiſon qu'ils diviſent la lymphe viſqueuſe, & diſſolvent les ſels corroſifs, & les emportent. *Donc après l'entiere ſuppuration des plaies les déterſifs ſalés-aqueux conviennent mieux pour produire une bonne cicatrice que les ſarcotiques, & tous les autres médicamens gras, & oléagineux, de quelque nature qu'ils ſoient.*

DISSERTATION

Où l'on examine si les balles de plomb sont à préférer à l'argent vif pour la guérison de la passion Iliaque,

Traduite du Latin du même Auteur.

DISSERTATION



DISSERTATION

Où l'on examine ſi les balles de plomb ſont à préférer à l'argent vif pour la guériſon de la paſſion Iliaque.

PREMIERE SECTION.

Ce que c'eſt que la paſſion Iliaque, & quelle eſt la méchanique du mouvement des inteſtins.



Ette maladie, de même que la plûpart des autres, a tiré ſon nom de la partie affectée, ou plûtôt de la maniere dont la partie eſt affectée. Ainſi elle a été appellée par les Grecs ειλος, ou ιλεος, du verbe ειλεισθαι *s'entortil-*

ler; parce qu'on croyoit communément que les inteſtins s'entortilloient dans cette maladie. Les Latins l'ont appellée *volvulus* par la même raiſon; & les Latins barbares ont accoûtumé de la nommer *miſerere mei*, à cauſe de la vive douleur, & de l'affreux vomiſſement d'excrémens, qui l'accompagnent. Car au commencement de cette maladie le ventre eſt entiérement reſſerré; les inteſtins font du bruit; on ſent une douleur roulante; on eſt fatigué de rapports, & de nauſées; il ſurvient enſuite un vomiſſement d'humeurs de différent caractére, de différente couleur, & de différent goût. Tout ce qu'on mange, ou qu'on boit, bien qu'il coule juſqu'aux boyaux, en revient pourtant enſuite infecté de l'odeur des excrémens. Enfin le hoquet, & la difficulté de reſpirer, & ſouvent même d'uriner, s'étant mis de la partie, on voit avec horreur ceux qui ſont près de la mort vomir les excrémens mêmes, tandis que le froid s'empare de tout leur corps, & qu'il en coule une ſueur froide. L'on voit par-là que non-ſeu-

lement le conduit des alimens, & des excrémens, est obstrué, ou embarrassé, de quelque maniere dans cette maladie; mais encore que le mouvement naturel des intestins, qui presse doucement, & pousse insensiblement, par des contractions successives, & vermiculaires, depuis le pylore jusqu'au rectum ce qui est contenu dans leur cavité, que ce mouvement, dis-je, est entiérement renversé, & que ce n'est pas par leur abondance que les matieres introduites regorgent, & refluent des boyaux dans l'estomach; mais qu'elles sont pressées, & poussées, la contraction ordinaire des intestins ayant changé de détermination, & se continuant depuis les parties inférieures jusqu'aux supérieures, & jusqu'à l'estomac. Et, afin de mettre cela dans un plus grand jour, il ne sera pas hors de propros de dire quelque chose du mouvement naturel des intestins, qu'on nomme vermiculaire, ou péristaltique: d'autant plus que les Anatomistes ont gardé jusqu'à présent un profond silence sur la cause, & la méchanique, de ce mouvement singulier.

Cependant ce n'eſt pas le tiſſu embarraſſé des organes deſtinés à la contraction des inteſtins qui cauſe la difficulté de l'explication. Car ces organes, outre leur enveloppe intérieure glanduleuſe, & la membrane nerveuſe qui la couvre, ſont munis de fibres charnues orbiculaires, & longitudinales, dont la contraction alternative fait que le canal intérieur qu'ils forment, & par où paſſent les matieres, peut aiſément ſe retrécir, & que leur longueur peut diminuer par une contraction alternative, comme il arrive aux vers. La difficulté conſiſte à expliquer pourquoi les fibres des inteſtins, ſoit annulaires, ſoit longitudinales, qui ne ſe meuvent jamais au gré de la volonté, & qui doivent par conſéquent exercer automatiquement, & à la maniere des muſcles dépourvus d'antagoniſtes, une contraction conſtante, & continuelle, pourquoi, dis-je, ces fibres entrent dans le tems de la chylification en un mouvement ſenſible, & qui ne leur eſt pas ordinaire; & cela avec un ordre conſtant, & merveilleux, en com-

mençant au voisinage du pylore, & continuant jusqu'à l'extrémité du rectum.

C'est pourquoi on doit supposer comme incontestable que les intestins restent immobiles lorsqu'ils sont entierement vuides de chyle, ou de toute autre matiere, & qu'à moins qu'ils ne soient excités de quelque façon, ils ne font aucun mouvement sensible jusqu'à ce qu'il leur vienne de l'estomach, ou la matiere du chyle, ou toute autre chose quelle qu'elle soit, qui les excite à se contracter successivement, & vermiculairement. Cela posé, voici de quelle façon j'explique la chose.

Les fibres annulaires, & longitudinales, du duodenum, par où nous commencerons, ne peuvent se contracter, & entrer en un mouvement manifeste, si elles ne s'enflent, & ne se gonflent plus qu'à l'ordinaire; & elles ne peuvent se gonfler, & s'étendre plus que de coûtume, s'il n'y a une cause prête à produire ce gonflement, & cette distension: car c'est un axiome reçu, *que les corps conser-*

vent constamment l'état qu'ils ont une fois pris, à moins qu'il ne survienne de nouveau une cause qui les oblige à le changer. Il faut donc avoir recours à une cause qui fasse contracter ces fibres, qui étoient auparavant dans l'inaction. Mais, comme il est évident par ce qui a été déja dit que le duodenum n'exerce jamais aucune contraction à moins qu'il ne se soit introduit dans sa cavité quelque matiere chyleuse, ou une autre matiere, il s'ensuit que cette matiere chyleuse, ou toute autre qui s'est introduite dans la cavité du duodenum, doit sans difficulté être regardée comme la vraie cause du mouvement qui survient de nouveau au duodenum qui étoit d'ailleurs en repos. Mais il n'est pas facile d'expliquer pourquoi la matiere qui entre dans la cavité du duodenum, de quelque qualité qu'elle soit, excite la contraction des fibres musculeuses dont cet intestin est garni.

Car, je vous prie, direz-vous que l'irritation que cause le chyle, lorsqu'il touche la tunique interne du duodenum, excite ces fibres à

une contraction plus grande que de coûtume ? Je le veux. Mais qu'est-ce que cette irritation causée à la membrane interne de cet intestin ? Quel est cet animal dont les dents & les griffes aient été si bien rognés qu'il ne puisse annoncer à l'ame sa présence, & ses effets, ni par ses morsures ni par aucun déchirement ? Car lorsqu'en parfaite santé nous observons tranquillement ce qui se passe dans l'intérieur du bas-ventre lors de la distribution des alimens, il ne nous arrive jamais d'être troublés à cause d'une sensation désagréable excitée dans le duodenum, & les autres intestins ; ce qui devroit pourtant arriver ; car nous ne connoissons dans notre corps d'autre irritation que celle qui est jointe à un sentiment desagréable de l'ame, & qui doit constamment sa naissance à des corps aigus, âpres, piquans, rongeans, & qui déchirent en quelque façon les parties sensibles de notre corps. C'est pourquoi il faut entiérement rejetter cette irritation, & ne pas la mettre au nombre des causes du nouveau

mouvement du duodenum; d'autant plus qu'en posant ce principe frivole, pur refuge des ignorans, il reste toujours à développer ce qui fait l'essentiel de la question; sçavoir pourquoi l'irritation insensible que cause le chyle qui entre dans le duodenum fait entrer les fibres charnues de cet intestin dans une nouvelle contraction.

Il faut donc avoir recours à quelqu'autre cause; &, puisque tout le changement qui se passe dans le duodenum ne doit être rapporté qu'au chyle qui entre dans cet intestin, & qu'on ne peut soupçonner aucun changement fait si à propos dans le sang, ou dans les mouvemens des esprits, lors de l'entrée du chyle dans la cavité de cet intestin, découvrons, s'il se peut, la raison pour laquelle le chyle peut occasionner un gonflement, & une contraction, des fibres annulaires contre leur coûtume. Examinons donc ce que contient le chyle, ou toute autre matiere qui entre dans le duodenum, & ce que cela peut enfin opérer dans les intestins. Mais nous savons

que le chyle n'eſt autre choſe qu'une liqueur que la ſalive & le ſuc ſtomacal tirent des alimens ſolides par le moyen de la fermentation ; &, comme tout ce que nous prenons d'alimens contient non-ſeulement des parties aqueuſes, & terreuſes, mais encore des parties ſalines, & ſulphureuſes, qui, quoi que réduites en liqueur par le moyen de la fermentation ne changent pourtant pas de nature, il eſt viſible que le chyle eſt un amas fluide de parties aqueuſes, terreuſes, ſalines, & ſulphureuſes. Enfin, comme il eſt certain que les parties de tous les fluides ont un mouvement inteſtin, il ſuit que le chyle en tant que fluide en a auſſi un ſemblable, de ſorte que toutes ſes parties agitées chacune de différens mouvemens à raiſon de leur maſſe, & de leur figure, ſe meuvent en divers ſens.

Voilà ce que le chyle conſidéré en lui-même offre d'abord. Mais il ſe préſente une autre choſe digne de remarque, ſçavoir le mouvement progreſſif de toute ſa maſſe par le moyen duquel, principalement à

l'aide de la contraction du diaphragme, & des muscles du bas-ventre, il sort de la cavité de l'estomac par le pylore, distend les parois du duodenum, qui étoient affaissées, & est poussé dans le canal continu des intestins en s'avançant vers leur partie inférieure.

Après ces courtes observations, je poursuis ainsi. Le chyle ne peut occasionner une contraction du duodenum plus grande que de coûtume, qu'ou par l'introduction dans les fibres motrices de quelques-unes de ses parties qui les enflent plus qu'à l'ordinaire, ou par la simple communication du mouvement, soit de celui qui constitue la fluidité, soit de toute la masse, qui attire un plus grand abord du fluide spiritueux, apporté par les nerfs, & par les artéres. Mais rien ne nous engage à attribuer ce gonflement aux particules du chyle poussées sous la forme d'une vapeur à travers la tunique glanduleuse, & nerveuse, du duodenum dans les fibres orbiculaires, & longitudinales, de cet intestin. Car comment, je vous prie, d'une ma-

tiere bourbeuſe, & qui n'eſt pas entiérement afinée, peut-il s'éxhaler ſi à propos des particules à travers ces deux tuniques, enſorte que, dès que cette matiere entre dans la cavité du duodenum, auſſitot les fibres orbiculaires de cet inteſtin entrent en contraction? Comment ſe peut-il qu'à travers le ſang dont les tuniques glanduleuſe, & nerveuſe, du duodenum ſont arroſées en tout ſens, & juſques dans leurs plus petites parties, il ſe tranſmette des écoulemens purs, & ſans mélange, par des chemins infiniment tortueux, ſuppoſé qu'il y en ait juſqu'à l'intérieur des fibres charnues où ſe rendent les eſprits animaux, & ces parties que le ſang fournit pour faire le mouvement muſculaire? Enfin comment le fluide ſpiritueux apporté par les nerfs, & par les artéres, ne s'écoule-t-il pas plûtôt par les ouvertures qui s'étendent depuis l'intérieur des fibres juſqu'à la cavité du duodenum? ou, s'il ne peut pas ſe répandre, comment ne repouſſe-t-il les particules du chyle qui s'exhalent lentement, lui qui ſe meut rapidement, & qui eſt porté par les

nerfs, & par les artéres, dans l'intérieur des fibres avec un effort incomparablement plus grand ? Au reste, s'il étoit vrai que les fibres du duodenum aient besoin pour se contracter des écoulemens des matieres contenues dans la cavité de cet intestin, comment le verre que quelques insensés avalent en débauche, après l'avoir légerement broyé entre les dents, aussi-bien que des piéces d'or, & bien d'autres choses dont la solidité ne donne point, ou presque point, lieu à des écoulemens ; comment, dis-je, ces corps pourront-ils rouler jusqu'au rectum ? Donc le simple mouvement de fluidité dont jouissent les molécules du chyle, ou le mouvement progressif de toute la masse, communiqué aux membranes internes du duodenum, occasionne la nouvelle contraction des fibres musculeuses ; en sorte qu'il ne reste plus qu'à rechercher la maniere dont le chyle peut causer le gonflement, & la contraction, des fibres par le mouvement progressif de sa masse, ou par le mouvement de chacune de ses parties ; mais cela

doit arriver par plus d'une raiſon.

Car ſuppoſons en premier lieu que le chyle eſt chaſſé de l'eſtomach en une quantité ſuffiſante pour remplir, & diſtendre, la cavité du duodenum, & qu'il fait par conſéquent aſſez d'effort contre les fibres annulaires qui entourent cet inteſtin pour que leurs pores, ou leurs *locules*, en ſoient tiraillés, & retrécis ; il eſt évident que le fluide ſpiritueux deſtiné à les faire contracter ſera verſé en moindre quantité par les nerfs inteſtinaux, & par les artéres, dans les ſuſdites fibres annulaires, à cauſe du rétreciſſement des locules, ou des petits réſervoirs, où il avoit accoûtumé auparavant de ſe décharger ; & que tout ce qui ne peut entrer dans ces fibres à l'acoûtumée doit par conſéquent s'accumuler dans les artéres, & dans les nerfs, qui y aboutiſſent : enfin, comme le fluide ſpiritueux retenu dans les nerfs, & accumulé dans leur origine, ne peut s'y arrêter, parce qu'il eſt toûjours pouſſé par les dilatations continuelles des artéres, & par les contractions alternatives de tout le cerveau, il s'enſuit

que, dès que la force qui dilate la cavité du duodenum, & qui en tiraille les fibres annulaires, commencera à se relâcher, d'abord ce fluide sera poussé impétueusement, & plus abondamment que de coûtume, dans leurs locules, & dans leurs pores, & que ces fibres par conséquent se dilateront, s'enfleront, & se retireront : de sorte que, le canal intestinal venant enfin à se rétrécir, tout ce qui y est contenu sera poussé d'une partie du canal dans l'autre.

Supposons en deuxiéme lieu que la matiere chyleuse qui est sortie de l'estomach est en si petite quantité qu'elle ne soit pas suffisante pour dilater la cavité du duodenum ; qu'au contraire elle y roule librement, & sans faire violence aux parois du canal ; certainement, comme cette partie du chyle, quelque petite qu'elle soit, ne peut pas être chassée de la cavité de l'estomach sans communiquer quelque partie de son mouvement à la tunique glanduleuse, & nerveuse, & sans l'ébranler aussi par des coups légers, & par une espece de fourmillement

à raiſon de ſon mouvement de fermentation dont elle eſt agitée :

Il s'enſuit 1°. Que les fibres tendineuſes dont la tunique nerveuſe eſt tiſſue ſouffriront des compreſſions différentes, & feront courbées en divers ſens : mais, comme les filets de la tunique nerveuſe ne peuvent être ſecoués, pliés, ou comprimés, qu'en même tems les eſprits animaux ne coulent par une infinité de fibrilles différemment liées avec les fibres annulaires couchées par deſſus dans les locules de ces mêmes fibres, il eſt viſible qu'à cauſe de cette quantité ſubſidiaire du fluide ſpiritueux ces fibres entreront dans une contraction plus grande que de coûtume ; & qu'ainſi la cavité qu'elles entourent ſe rétrécira conſidérablement.

Il s'enſuit 2°. Que les ramifications nerveuſes répandues dans toute la tunique nerveuſe, & glanduleuſe, doivent auſſi être courbées, & comprimées, par l'entrée même du chyle ; qu'ainſi le fluide ſpiritueux ne ſera pas envoyé du cerveau dans ces tuniques à la même quantité

qu'à l'ordinaire; qu'il s'arrêtera à l'origine même des nerfs, & qu'il se détournera ailleurs à cause de l'abord continuel d'un nouveau fluide. Mais, parce qu'il ne se présente pas de voie plus commode par laquelle le fluide accumulé dans le cerveau puisse se décharger que celle qui est la plus proche, & qui conduit aux orifices des nerfs qui aboutissent aux fibres orbiculaires, il faut que ce fluide continue son chemin par-là, & que, se rencontrant, & joignant ses forces, avec celui qui devoit couler immédiatement après lui, il entre avec plus d'impétuosité dans les fibres annulaires, & qu'il leur fasse faire une plus grande contraction.

Quelqu'un dira sans doute que c'est sans aucun fondement que nous établissons une communication entre les orifices des nerfs de la tunique nerveuse des intestins & de ceux de la tunique charnue étendue au-dessus.

Je réponds qu'on peut par de fortes conjectures prouver cette union, ou cette correspondance, entre les nerfs de la tunique glanduleuse & de

la

la tunique charnue des inteſtins, de la même maniere qu'on prouva il y a quelques mois la communication des nerfs des parties éloignées les unes des autres dans une Diſſertation prête à imprimer *ſur les changemens ſympathiques du corps*, qui a été examinée par les Profeſſeurs de cette Univerſité. Mais, pour ne pas tranſporter ici la longue analyſe qu'on y a déduite, je vais ſeulement appuyer ici la correſpondance des nerfs inteſtinaux ſur une ſeule conjecture tirée de l'analogie du méchaniſme par lequel toutes les parties du corps exécutent leurs mouvemens. Et certes, ſi les nerfs des narines ſympathiſent véritablement avec les phréniques, & ont des orifices qui communiquent enſemble dans le cerveau même, pourquoi pareillement les nerfs inteſtinaux, du rectum, par exemple, ou plûtôt de ſa tunique nerveuſe, ne feront-ils pas en correſpondance avec les nerfs phréniques, & épigaſtriques, puiſqu'à l'occaſion d'une irritation que cauſent les excrémens, les muſcles du bas-ventre & le dia-

phrágme se contractent, de même qu'à l'occasion d'un léger chatouillement des narines le diaphragme a coûtume d'entrer en convulsion: &, si l'Auteur de la nature a trouvé à propos d'unir les orifices des nerfs de la tunique nerveuse du rectum & de ceux des muscles de l'abdomen pour procurer l'exclusion de la matiere fécale, pourquoi n'auroit-il pas voulu aussi que les nerfs de son enveloppe nerveuse sympathisassent avec les nerfs de son enveloppe charnue, qui, quoiqu'insuffisante pour produire cette opération, est destinée pour la même fin?

Il suit 3°. Que, comme le mouvement que le chyle a reçu se communique aisément de la tunique glanduleuse, & nerveuse, à la tunique charnue, les nerfs entrelacés avec les fibres annulaires doivent être en partie ébranlés, & pliés. Ce n'est pas tout: comme les nerfs ainsi ébranlés, & pliés, hâtent aussi le mouvement du fluide spiritueux qu'ils contiennent à cause de l'influx plus abondant de ce fluide dans les locules des fibres orbiculaires,

ces fibres se mettront dans une plus grande contraction que de coûtume. Or les nerfs dont les ramifications s'entrelacent différemment avec les fibres charnues des intestins ne doivent pas être affectés par le mouvement qui leur est imprimé intérieurement d'une autre maniere que par celui qui leur est communiqué extérieurement; &, comme nous voyons qu'au moindre attouchement les intestins se mettent d'abord dans une nouvelle contraction suivant la direction de la partie qui a souffert l'attouchement de quelque corps extérieur, de même à l'occasion du mouvement communiqué par le chyle aux tuniques intérieures, & porté jusqu'à la tunique extérieure, il est nécessaire que cette tunique soit excitée à se contracter; &, comme l'attouchement des corps extérieurs, & le mouvement imprimé à la tunique charnue des intestins, n'accélere le mouvement des esprits vers les fibres annulaires, & ne les oblige à se contracter de nouveau, qu'en secouant & en courbant les nerfs qui s'y distribuent, pareillement le mou-

vement reçu en dedans occasionnera une nouvelle contraction des fibres charnues à cause d'une semblable secousse communiquée aux ramifications nerveuses. On ne croira pas sans doute que cette secousse des nerfs entrelacés avec les fibres charnues soit insuffisante pour agiter, & pousser en plus grande quantité, les esprits qui y sont contenus, si l'on n'a éprouvé comme nous qu'au moindre attouchement du nerf intercostal les fibres annulaires & longitudinales sont excitées à se contracter à l'accoûtumée, non-seulement dans des chiens ouverts en vie, mais encore dans des chiens récemment égorgés, dans le tems que l'assemblage des fibres intestinales est presque relâché, & que le canal qu'elles forment est entiérement immobile; ce qu'on observe encore dans les intestins même tirés du corps au moindre tiraillement des nerfs mésentériques. Maintenant, si une secousse des nerfs susdits faite dans leurs parties éloignées peut accélérer le mouvement des esprits vers les fibres charnues, combien plus ce mouvement

fera-t-il accéléré lorſque la ſecouſſe des nerfs ſe fait auprès de leur inſertion ?

Mais ne doit pas auſſi mettre au nombre des cauſes qui ont été rapportées juſqu'ici, comme productions de la contraction des inteſtins, la fermentation augmentée du fluide ſpiritueux contenu dans les locules des fibres charnues ; à quoi contribue ſur-tout la ſecouſſe que reçoit cette partie du duodenum, où entre le chyle que l'eſtomach envoye ? Il y a du moins de quoi le conjecturer ; car on voit tous les jours des liqueurs hétérogenes mêlées enſemble fermenter avec plus de violence au moindre mouvement imprimé au vaſe qui les contient. Que ſi cela a lieu à l'égard d'autres corps, pourquoi n'auroit-il pas lieu auſſi à l'égard du fluide qui met en mouvement les fibres charnues, & qui eſt compoſé de parties de différente nature, ſçavoir de nitreuſes & de ſulphureuſes, comme on le peut prouver par de bonnes raiſons ? Or de même, comme le nouveau mouvement que donne l'agitation des

vaiſſeaux aux liqueurs qui fermentent favoriſe de plus en plus, & augmente, la fermentation en faiſant concourir plus ſouvent, & lutter enſemble avec plus de force, les particules hétérogenes ; de même la ſecouſſe que le chyle cauſe au duodenum doit remuer plus que de coûtume le fluide qui met en mouvement les fibres annulaires, & par conſéquent les parties ſulphureuſes doivent ſe rencontrer plus ſouvent, & lutter avec plus de force, avec les nitreuſes, elles doivent ſe gonfler davantage, & conſéquemment produire une plus grande contraction des fibres.

En un mot les fibres annulaires du duodenum, auparavant immobiles, ſont excitées à ſe contracter ; ou parce que par l'entrée du chyle étant tiraillées plus que de coûtume, elles reprennent leur premier état ; qu'elles ſe contractent même davantage à cauſe du plus grand influx des eſprits, leſquels s'étant amaſſés dans les nerfs pendant le tiraillement des fibres annulaires, en ſortent enſuite avec impétuoſité : ou parce que par

la secousse, & la flexion, des fibres de la tunique nerveuse à l'abord du chyle, les esprits qu'elles contiennent se détournent par différens filets dans les fibres annulaires ; ou parce que les esprits, ne pouvant couler à l'ordinaire par les nerfs de la tunique glanduleuse qui sont fléchis, & comprimés, prennent leur route dans les nerfs des fibres annulaires ; ou parce que les nerfs des fibres annulaires, étant par une suite nécessaire ébranlés, & fléchis, dans le tems que le chyle entre dans la cavité du duodenum, poussent en foule les esprits qu'ils contiennent dans les fibres où ils s'abouchent : ou enfin parce que la secousse que le chyle communique à tout le tissu des membranes duodenum augmente la fermentation du fluide qui met les fibres en mouvement. Je laisse à d'autres à juger si la contraction des fibres s'éxécute d'une seule, ou de plusieurs, ou de toutes ces façons ensemble. Je panche pourtant pour le dernier sentiment, & je crois que toutes ces causes conspirent à la fois au mouvement des fibres annulaires, d'au-

tant plus que par la loi conſtante de la communication des mouvemens, toutes les cauſes rapportées doivent être miſes en jeu à l'approche du chyle.

Maintenant, comme les fibres annulaires du duodenum ne peuvent ſe contracter qu'elles n'augmentent en même tems en largeur, & que, tandis qu'elles rétreciſſent la cavité de cet inteſtin, elles n'ajoutent autant à ſa longueur qu'elles diminuent de ſa largeur; il arrivera que les fibres longitudinales, à cauſe du tiraillement qu'elles ſouffrent, s'efforceront de reprendre leur premier état de contraction, ſoit par leur propre reſſort, ſoit par la force avec laquelle les eſprits retenus pendant le tiraillement ſe précipitent dans leurs nerfs. Elles ſe retireront même dès que le mouvement des annulaires s'affoiblira, & accourciront enfin le canal; d'où il ſuit néceſſairement que le chyle doit être pouſſé d'une partie du duodénum dans une autre; de ſorte que ce que les fibres annulaires commencent en preſſant, en embraſſant, en reſſerrant le canal inteſtinal

testinal, les longitudinales l'achevent en raccourcissant ce canal.

Pour éclaircir ceci, supposons (fig. 1.) qu'une partie du chyle soit portée du ventricule A dans le duodénum B C, & qu'elle occupe l'espace B D; il est évident que, si la partie de l'intestin B D se retire, & s'accourcit, par la contraction des fibres longitudinales, le point D se transportera en E, & par une suite nécessaire le point C en G, & que par conséquent le chyle par le changement & le mouvement du point D en F doit être roulé dans le canal continu de l'intestin D F; & que, quoique les fibres longitudinales ne pressent point la matiere chyleuse, elles doivent en accélérer la marche dans les intestins. Il y a plus: tandis que les fibres longitudinales se contractent, & que la partie B D de l'intestin s'accourcit, sa tunique glanduleuse doit se froncer, & se plisser; ainsi le canal doit devenir plus étroit, & la matiere fluide qui y est contenue doit être poussée dans le canal continu D F, qui est plus ouvert, & plus large.

Quelqu'un dira ſans doute qu'on comprend fort bien qu'à l'arrivée du chyle les fibres muſculeuſes du duodenum ſont excitées à ſe contracter, mais que par-là on ne voit pas pourquoi les annullaires ſe contractent avant les longitudinales.

Mais cette difficulté n'a pas de quoi nous arrêter long-tems ; car, ſoit que le chyle, ſelon la premiere ſuppoſition, dilate par ſa quantité la cavité de l'inteſtin, ſoit qu'il ne la dilate pas, & que par la propagation de ſon mouvement, & par la ſecouſſe qui en eſt une ſuite, il occaſionne la contraction des fibres; de l'une ou de l'autre façon la contraction doit commencer par les fibres annullaires. Premierement, ſi le chyle dilate la cavité de l'inteſtin, il eſt évident qu'il n'y aura que les fibres annullaires qui ſoient tiraillées, & non les longitudinales, & qu'ainſi ces fibres, en tant qu'elles font plus d'effort pour recouvrer leur premier état, doivent ſe contracter plûtôt que les longitudinales, qui n'ont ſouffert aucune ou preſqu'aucune violence. Si le chyle n'entre pas dans la cavité

du duodenum en une quantité suffisante pour causer un tiraillement dans les fibres, il occasionnera pourtant la contraction de la membrane musculeuse, ou par le mouvement de trusion, ou par celui de fluidité, sçavoir par la secousse & la pression de la membrane intérieure, ou en exprimant le fluide spiritueux de la membrane nerveuse, & en le faisant passer par des filets continus dans la tunique charnue, ou en repoussant les esprits qui coulent dans la tunique nerveuse, ou en courbant les nerfs qui s'inserent dans la tunique musculeuse; ou enfin en secouant le fluide qui est niché dans les fibres charnues, & qui les met en mouvement. Or tout cela fait voir également pourquoi les annullaires se contractent les premieres, & avant les longitudinales. Car, comme la tunique nerveuse est attachée immédiatement aux fibres annullaires, il faut que les esprits qui en sont exprimés soient poussés plûtôt dans ces fibres que dans les longitudinales, & conséquemment qu'elles se contractent plûtôt. De plus, comme les nerfs de

la tunique nerveuſe ſympathiſent avec ceux des fibres orbiculaires, aſſurément, ſi les eſprits ſont repouſſés de cette tunique, ils doivent auſſitôt ſe détourner dans les fibres annullaires qui lui ſont ſympathiques. D'ailleurs parce que les ramifications nerveuſes qui ſont entrelacées avec les fibres annullaires ſont plûtôt, & beaucoup plus preſſées, & courbées; ſi elles le ſont par le chyle, que les ramifications qui appartiennent aux fibres longitudinales, qui ſont plus éloignées de la cauſe comprimante; le fluide ſpiritueux doit plûtôt être pouſſé de ces ramifications dans les fibres annullaires que des ramifications des fibres longitudinales. Enfin, comme le fluide ſpiritueux contenu dans les fibres annullaires eſt plûtôt mis en mouvement par le chyle que celui qui eſt logé dans les longitudinales, il entrera plûtôt en fermentation, & cauſera plûtôt leur contraction.

Venons au ſecond point que nous nous ſommes propoſés d'expliquer, ſçavoir pourquoi cette nouvelle contraction du duodenum ſe fait dans

un ordre régulier de sa partie supérieure à l'inférieure, & ainsi dans toute la continuité du canal intestinal jusqu'au rectum. Mais la disposition méchanique des organes ne permet pas que la chose se fasse autrement. Car, supposons, comme on l'a fait précédemment, que quelque portion de chyle soit poussée dans le duodenum par la contraction, & la pression de l'estomach; certainement, comme cet intestin est d'abord excité à entrer dans une nouvelle contraction, selon ce qui a été dit, il poussera & fera avancer quelque part la matiere fluide qu'il contient, qu'il entoure, & qu'il serre : ce ne sera point vers l'estomach, dont l'orifice, outre qu'il est muni pareillement de fibres annullaires, & qu'il est naturellement plus étroit que l'intestin qui lui est attaché, est encore fermé d'une valvule qui empêche le retour des matieres qui en sont une fois sorties; ce sera donc dans la partie du canal intestinal qui vient immédiatement après: &, comme cette même partie de l'intestin qui reçoit le chyle en se-

cond lieu le presse pareillement, & l'exprime, il doit être poussé aussi quelque part : ce ne sera point dans la premiere partie du duodenum d'où il vient de couler, puisque sa contraction n'a pas encore entiérement cessé, & qu'ainsi elle ne peut donner place au fluide qui en est exprimé ; ce sera donc dans la troisiéme, dans la quatriéme, & ainsi des autres en continuant jusqu'au rectum.

SECTION II.

Des causes de la passion Iliaque.

CEs choses étant ainsi dévelopées, on comprendra aisément d'où tire son origine cette cruelle maladie, & d'où vient que les alimens qu'on prend, aussi-bien que les excrémens que le mouvement péristaltique naturel avoit fait descendre jusqu'aux parties des intestins les plus éloignées de l'estomach, changeant de route, remontent delà jus-

qu'à l'eſtomach pour être rejettés ſur le champ par un affreux vomiſſement. Car, comme la raiſon du mouvement périſtaltique de haut en bas ſe tire entiérement, ſuivant ce qui a été dit, de l'obſtacle qui ſe trouve à l'orifice du pylore, qui, ne pouvant être ſurmonté, détermine le chyle preſſé par la contraction du duodenum à prendre ſa route le long du canal continu du duodenum ou de l'iléon, & ainſi ſucceſſivement le long des autres parties des inteſtins; il eſt viſible que, ſi la matiere chyleuſe eſt tranſmiſe par ce mouvement des inteſtins de l'eſtomach juſqu'à la partie éloignée d'un inteſtin, par exemple de l'iléon, de ſorte pourtant qu'à cauſe du rétreciſſement, de l'obſtruction, ou de la compreſſion de cet inteſtin, ou pour toute autre raiſon que nous expoſerons bientôt, elle ne puiſſe pas aller plus loin, elle doit en revenant ſur ſes pas, & par le mouvement de contraction de l'inteſtin déterminé en ſens contraire, être ramenée à l'eſtomach d'où elle étoit ſortie.

Mais la choſe diviendra plus claire

par l'inspection de la *figure* 2. Supposons donc que l'ileum A B soit resserré quelque part, par exemple en C, & que la matiere chyleuse par le mouvement ordinaire ait coulé jusques-là de la partie supérieure A en continuant son chemin jusqu'en C, & que la matiere qui a roulé occupe l'espace D C; certainement, comme cette matiere, lorsqu'une fois elle est arrivée en cet endroit par le mouvement qui lui est communiqué, ainsi qu'il a été expliqué ci-dessus, excite une nouvelle contraction des fibres annullaires, & que ces fibres même se retirent, & qu'elles s'accourcissent, & diminuent beaucoup la cavité en faisant violence à la matiere contenue, par conséquent cette matiere à cause de la pression qu'elle souffre, & du rétrecissement du passage, se portera vers quelque endroit où elle trouvera une entrée aisée : ce ne sera point dans la partie inférieure C B de l'ileum qui par la supposition est resserrée, & fermée, vers C, & qui s'oppose irrésistiblement au passage de la matiere qui se présente; ce sera donc vers la partie

ſupérieure D E qu'elle ſera pouſſée, & que par la contraction des fibres annulaires de cette partie elle reviendra en E A, & ainſi en continuant juſqu'à l'eſtomach. Car, comme la partie de l'inteſtin C D d'où la matiere ſort premierement ne ceſſe pas d'abord la contraction qu'elle avoit commencée dans le tems que la matiere coule dans la partie D E, & que cette même partie ſe contracte par une néceſſité méchanique, il arrive que la matiere qui en eſt chaſſée ne pouvant pas aiſément rétrograder vers E D, où le mouvement de contraction dure encore, ſe fraie un chemin dans l'eſpace plus libre E A, & ainſi de ſuite juſqu'à ce qu'elle remonte par tout le canal inteſtinal juſqu'à l'eſtomach.

Maintenant il nous faut rechercher les cauſes qui peuvent boucher le canal inteſtinal, ou empêcher le cours libre des matieres juſqu'au rectum, de telle ſorte qu'elles ſoient forcées de revenir ſur leurs pas de la maniere qui vient d'être expliquée, & de rentrer dans l'eſtomach d'où elles étoient ſorties. Et cette recher-

che doit être faite avec d'autant plus de ſoin, & d'exactitude, qu'il importe beaucoup à ceux qui pratiquent la Médecine de ſe faire une idée diſtincte des cauſes, vû qu'étant fort obſcures, particuliérement dans cette maladie, & cachées dans la profondeur du bas-ventre, elles ne ſe laiſſent preſque diſtinguer par aucun ſigne ſenſible. Mais, quoiqu'on en puiſſe découvrir la variété par le raiſonnement ſur un dénombrement exact, nous croyons pourtant qu'il eſt plus convenable, & plus ſûr, de déduire cette variété des obſervations anatomiques, & de l'ouverture des cadavres morts de cette maladie.

Or on a découvert par ces moyens que différentes cauſes ont part au renverſement du mouvement naturel des inteſtins vers les parties inférieures, & à l'expulſion des excrémens même par le vomiſſement. Et 1°. on a découvert une tumeur née inſenſiblement dans le canal inteſtinal qui, croiſſant de jour en jour, le bouche entiérement; ou une tumeur formée ſur la ſurface, ou dans les par-

ties voiſines, qui, rapprochant par ſon poids les parois de l'inteſtin, oppoſe un obſtacle invincible aux matieres qui coulent de haut en bas.

2°. On a trouvé une inflammation conſidérable ſoit de la tunique intérieure ou glanduleuſe, ſoit de la tunique charnue : car le ſang s'épanchant dans l'une ou l'autre de ces tuniques, il faut néceſſairement, à cauſe de l'épaiſſeur de l'inteſtin qui en augmente conſidérablement, que le canal s'oblitere entiérement, & qu'il devienne inacceſſible à toutes les matieres qui deſcendent des parties ſupérieures vers les parties inférieures du canal.

3°. Tantôt c'eſt la chute des inteſtins dans le ſcrotum à cauſe de quelque grand effort du diaphragme, & des muſcles de l'abdomen, comme il arrive à ceux qui font de grands cris, & qui portent de gros fardeaux. En effet il arrive delà que pluſieurs circonvolutions de l'ileum avec le méſentére, auquel elles ſont attachées, étant pouſſées dans la gaîne ou eſpéce de ſac que forme le péritoine, elles ne peuvent être repouſ-

ſées dans la cavité de l'abdomen, à travers l'orifice étroit du péritoine qui les ſerre comme un anneau, ſoit à cauſe des excrémens endurcis qui s'oppoſent à leur rentrée, d'où s'enſuit bientôt une grande inflammation, une compreſſion, & un rétreciſſement total de la cavité de l'inteſtin, & enfin la gangrene & le ſphacele, à cauſe de la compreſſion des vaiſſeaux, & particulierement des veines, qui fait que le ſang apporté par les artéres ne peut être reſorbé, & conduit dans les grands rameaux méſentériques.

4°. On trouve encore des excrémens amaſſés quelque part, & particulierement dans le colon, leſquels s'étant endurcis & devenus raboteux au point de ne pouvoir pas obéir à la contraction & à la preſſion des fibres, empêchent certainement la ſortie ordinaire des excrémens, & cauſent leur retour vers l'eſtomach, auſſi-bien que le retour des autres ſucs qui ſelon la coûtume ont roulé juſqu'en cet endroit. Par la même raiſon des vers ramaſſés quelque part en peloton, ou en paquets, ſoit dans

l'ileum, soit dans le colon, causent un mouvement antipéristaltique des intestins. Ce n'est pas tout. Il y a des Observateurs qui assurent que le même symptome a été produit par la mucosité intestinale amassée en grande quantité sur-tout dans le colon, & qui y a acquis la nature du plâtre, & même de la pierre.

5°. Cette même maladie, ce qui est assez surprenant, vient aussi du resserrement des intestins produit ç'à & là par la convulsion de quelques fibres annulaires quelle qu'en soit la cause, lequel resserrement sépare l'intestin, comme en autant de cervelas de la même maniere à peu près que les Cuisiniers les séparent en passant un fil ç'à & là; & c'est ce que Panarolus dans ses Observations dit avoir remarqué. Au reste je ne serois pas éloigné d'appeller *Garrotillo* ce resserrement singulier des intestins, d'un nom pris des Espagnols qui ont accoûtumé d'appeller ainsi un resserrement semblable des anneaux de la trachée artére, qui menace d'une suffocation prochaine.

6°. Ce qui peut encore renverser

le mouvement naturel des inteſtins de haut en bas, & occaſionner par-là le retour des matieres qui y ſont contennues jusqu'à l'eſtomach, c'eſt l'entrée & l'*intuſſuſception* de la partie ſupérieure d'un inteſtin dans l'inférieure qui lui eſt continue, & réciproquement l'entrée de l'inférieure dans la ſupérieure. Car la cavité de l'inteſtin eſt par-là ſi rétrecie, & ſi bouchée, que les matieres qui ont roulé juſqu'à cet endroit ne peuvent en aucune façon continuer leur route juſqu'au rectum. Comme la méchanique de cette cauſe eſt très-cachée, & embarraſſée, nous nous y arrêterons un peu. Car on ne voit pas d'abord pourquoi la partie inférieure de l'ileum, par exemple, avale, pour ainſi dire, la ſupérieure, & l'entraîne dans ſa propre cavité. Toutefois, ſi nous examinons ſoigneuſement ce ſujet auquel on n'a pas touché juſqu'ici, peut-être ſerons-nous aſſez heureux pour tirer du fond même la raiſon embrouillée de ce phenoméne ſingulier.

Suppoſons donc que quelque part, dans l'ileum, par exemple, qui eſt

l'inteſtin qu'on trouve le plus ſouvent affecté dans l'ouverture des cadavres, un certain amas des glandes qui ont été décrites par Peyer, ou bien une partie de cette glande conglomérée qui s'étend le long de toute la cavité des inteſtins, s'enflamme par quelque cauſe que ce ſoit, & s'éleve en une tumeur ſenſible qui rempliſſe en cet endroit toute la cavité de l'inteſtin, comme on l'a ſouvent obſervé, & même depuis peu dans le cadavre d'un Gentilhomme; certainement il ne peut guere manquer d'arriver qu'en peu de tems la partie ſupérieure de l'inteſtin ne ſoit entraînée par une néceſſité méchanique dans l'inférieure, ou l'inférieure dans la ſupérieure, ſelon que la tumeur qui s'eſt formée panche d'un côté ou d'autre. Car ſoit, comme dans la *fig.* 3, la partie F G de l'ileum dont la cavité ſoit bouchée par la tumeur *a b c d*, qui eſt preſque ronde, & un peu dure, & que la tumeur ſoit attachée au côté *e f*, le long de la partie *a b*, je dis que la partie ſupérieure de l'inteſtin F doit être avalée, & engloutie, par l'inférieure G,

& enfin repliée & doublée en la maniere représentée dans la *fig.* 8. car ſuppoſons que la contraction des fibres annulaires de l'inteſtin ſe fait à la maniere accoûtumée de haut en bas, en allant de F en G, & qu'enfin la fibre annulaire *a i* qui entoure la partie ſupérieure de la tumeur ſe mette en contraction, ſoit à cauſe des matieres qui y abordent, ſoit même à cauſe d'un ſentiment douloureux excité vers l'origine de la tumeur *a b*; je dis que la tumeur doit changer de ſituation, & rouler en *b* 1 *k l*. Car que la fibre *a i* s'accourciſſe, & que le point *a* ſoit tiré en *i*, & le point *i* en 2, comme la tumeur *a b c d* doit être comprimée de part & d'autre, & qu'elle doit par conſéquent recevoir quelque partie du mouvement, elle ſera obligée de ſe mouvoir vers quelque endroit. Or ce ne ſera point de *a* en *i*, ni de *i* en *a*, parce qu'elle eſt preſſée de part & d'autre avec une égale force; ce ſera donc dans l'entre-deux, & ſelon la ligne 3, 4 qu'elle ſera pouſſée. Mais ce ne ſera pas vers 3; car l'action par laquelle la fibre eſt tirée de

a i vers 1, 2, s'y oppose en tant qu'elle rétrecit le passage à la partie supérieure de l'intestin ; ce sera donc vers 4, qui est la détermination selon laquelle elle peut se mouvoir le plus aisément, qu'elle sera poussée, & qu'elle roulera. Mais la tumeur comprimée vers sa partie supérieure ne peut glisser en droite ligne sans tourner sur son centre *m*. Car, comme elle tient fermement au côté *a b*, & que par la contraction de la fibre *a i* sa partie *a* est nécessairement menée en 1, il est visible que tous les autres points de sa circonférence changeront pareillement de place, & tourneront à droite, de sorte que le mouvement qui la porte en embas a deux déterminations, l'une par laquelle elle descend selon la ligne 3, 4, l'autre par laquelle elle tourne à droite. Au reste, comme les points extrêmes de la fibre *a i* ne peuvent pas se rapprocher en 1, 2, qu'en même tems les côtés de l'intestin *e f*, & *g h* ne se rapprochent de part & d'autre, ces côtés devront assûrément se courber du côté *o a b* en *b* 1 *o*, & de l'autre *p i q*

en *q 2 p*, & par une suite nécessaire les points extrêmes du côté *e f* se transporteront en *r s*, & les points opposés *g h* en *t u*.

Que la tumeur *a c d b* ait donc changé de situation, & qu'en roulant elle soit descendue en *b* 1 *k l*, comme on le voit dans la *fig.* 4, il est visible que, si une autre fibre, par exemple *x y*, se contracte successivement, en sorte que le point *x* soit mené en 5 & le point *y* en 6, la tumeur devra par la même méchanique s'avancer & rouler en 7, 8, 9, 10, & le côté *b* 1 *o* devra se courber en *z b y* 11, & le côté *q 2 p* en & *q 6 p*, & que la fibre retirée 1, 2, devra auparavant être transportée & mise de biais en 7 *; enfin que les points extrêmes des côtés *r s* devront être portés de part & d'autre en 12, 13, & *t u* en 14, 15.

De plus, comme la tumeur qui s'est changée de *b* 1 *k l* en 10, 7, 8, 9, comme dans la *fig.* 5, roule en *a b c d* par la contraction d'une nouvelle fibre *k l*, le point 7 sera entraîné en *b*, le côté *d e* 7 *f* se courbera en *m a b* 7 *f*, & le point 12 tom-

bera en 16, le point 13 en 17, & la premiere fibre 7, 2l, emportée par sa contraction en *b* & 8, amenera le point 2 en 8, & le côté *g l* 2 *b* se courbera en *i*, 8, 2, *h*, & le point 14 tombera en 18, & 15 en 19.

Enfin, parce que la tumeur tombée en *a b c d*, comme dans la *fig.* 6. est repoussée en *q r s t* par la contraction de la fibre suivante *o p*, il faut que le point *b* soit attiré en *r*, & que le côté *b f* 16. soit retiré en *r x y*, que le point 16 tombe sur le point 20, que le côté inférieur *m e a b* qui lui est continu soit transporté en 1, 2, 3, & qu'enfin le point 17 passe en 21. Enfin, comme la fibre *b* 8, emportée en *r* 4 entraîne avec elle le côté *i p* 8 *b* auquel elle est attachée, il faut que ce côté se courbe, & se replie, en 5, *b*, 4, 7, 9, par conséquent que le point 19. soit entraîné en 23, & le point 18 en 22, & ainsi que la partie supérieure de l'intestin soit engloutie par l'inférieure, de la maniere à peu près que le représente la *fig.* 7, dans laquelle la partie supérieure F de l'intestin est entraînée dans l'inférieure G, ou

des côtés 2, 21, *b*, 23, de toute la quantité des côtés 3, *r*, *x*, 7, 4, *b*, ou mieux & plus conformément à sa forme naturelle, comme dans la *figure* 8, où l'on fait appercevoir l'intestin même replié, & dont une partie est engagée dans l'autre.

7° La convulsion des fibres longitudinales des intestins peut aussi causer le rétrecissement qui empêche le libre cours des matieres des parties supérieures du canal intestinal vers les inférieures; & cela arrivera de différentes manieres selon les divers paquets des fibres longitudinales qui seront en convulsion, selon leur différente situation & selon la figure du canal intestinal affecté. Car supposons. 1°. que les fibres longitudinales de l'intestin A B *fig.* 9, principalement celles qui revêtent sa partie convexe C soient en convulsion, & que la fibre *a* C *b* se racourcisse par une contraction contre nature, & demeure immobile, tandis que les fibres de la partie concave *c* D *d*, restent entiérement relâchées; il est évident que les extrêmités de cette même fibre *a b* seront

non-seulement amenées de part & d'autre en *e f*, mais encore qu'en diminuant de longueur, toute la fibre qui est naturellement courbe selon la ligne *a* C *b* se redressera, & se changera en *e f*, & que le point C sera entraîné en *i*. Maintenant, comme les extrêmités de la fibre *a* C *b* sont liées aux extrêmités de la fibre *c* D *d* par le moyen des fibres annulaires *a*, *c*, *d*, *b*, elles ne pourront se retirer en en haut sans entraîner de part & d'autre avec elles les extrêmités *c* & *d* vers *g* & *h* : par conséquent l'ouverture de l'intestin A & B se détournera de part & d'autre d'un côté en *e g*, & de l'autre en *f h*. Enfin, comme la matiere chyleuse qui est parvenue en *f* D *h l* rencontre la partie solide de l'intestin D *l*, & qu'à cause du contact des parois *i* D elle ne peut s'échapper dans la partie suivante D *k g e*, elle sera refléchie, & obligée de rétrograder en en haut.

Supposons 2°. que les fibres longitudinales dans tout le contour de la partie de l'intestin E F, *fig.* 10, soient en convulsion, & qu'elles soient

conſtamment raccourcies, de ſorte que les points *m o* tombent en *q s*, & *n p* en *r t*: le conduit inteſtinal ne devra-t-il pareillement ſe rétrecir, & ſe boucher ? Car, comme les membranes intérieures, ſur-tout la nerveuſe & la glanduleuſe 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, ſont attachées aux parois charnues M O *n p*, obéiront à leur mouvement de traction, ainſi les parties, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, tomberont à peu près en *q*, *s*, *r*, *t*, & formant divers plis A B C D, elles rempliront entiérement le canal de l'inteſtin, & le boucheront par leur maſſe. Le canal inteſtinal peut encore ſe rétrecir de bien d'autres manieres, ſoit que les fibres longitudinales de la partie convexe ſe mettent en convulſion, ſoit que ce ſoit celles de la partie concave. Quoique chacun puiſſe aiſément les tirer des principes, & des ſuppoſitions que nous avons établies, cependant pour en épargner la peine à nos lecteurs, nous donnerons ici l'explication que nous en avons imaginée.

Suppoſons *figure* 19, que les fibres *b g*, *a*, & *c b d*, qui ſont en convul-

ſion de côté & d'autre, fuſſent auparavant de la longueur, ſi l'on veut, de 8. pouces, & que par leur rétraction elles aient froncé & pliſſé la tunique nerveuſe & la glanduleuſe qui ſont au-deſſous, de ſorte que de ces divers plis, il ſe ſoit formé comme deux tumeurs *b c a g*, & *e h d f*, qui occupent le canal de l'inteſtin, A B; je dis que la partie ſupérieure A ſera entraînée par une néceſſité méchanique dans la partie inférieure B. Car, ſuppoſons que la contraction ſucceſſive des fibres ſe continue juſqu'à la fibre annulaire *g h*, & que cette fibre ſe raccourciſſe en ſorte que le point *g* tombe en *i*, & le point *h* en *k*, je dis que l'amas des plis ſera pouſſé vers B. Car, comme les tumeurs *b g a c*, & *e h d f* ſont plus élévées de part & d'autre vers *c* & *f* au-deſſous de la fibre *g h* qui les entoure, elles ne pourront pas étant comprimées monter vers la partie ſupérieure de l'inteſtin A, parce que les parties *c f* qui ſont plus éminentes s'y oppoſent. Bien plus, par la même raiſon que nous avons rapportée plus haut à l'occaſion de

la tumeur qui bouche le canal, elles doivent être repoussées vers B en 1 5 4, 2 3 6, & le point *b* ira en 1, le point *e* en 2, & le côté *a*, *g*, *b*, *m* se courbera en *l i* 1 *m*, & le côté opposé *d*, *h*, *e*, *o* sera amené en *n* 2 *o*, & par une suite nécessaire les extrêmités des côtés *p t* seront conduits en *r x*, & *q u* en *s y*.

De plus, comme les tumeurs *fig.* 21, parvenues en 1, 4, 5 : 2, 3, 6, par la contraction antérieure de la fibre annulaire doivent être pressées par la nouvelle contraction de la fibre 8, 7, elles se précipiteront en *a*, *b*, *c*, & *d*, *e*, *f*, après avoir fait un tour sur leur centre ; par conséquent le côté *l*, *i*, *m*, se plissera davantage en *p*, *q*, *a*, *g*, *m*, & le côté *n* 2 *o* en *z* & *d*, *h*, *o*; les extrêmités des côtés *r x* se transporteront en 9, 10, & *s y* en 11. 12. & par conséquent la partie supérieure de l'intestin A sera absorbée par l'inférieure B.

Enfin supposons, comme dans la *fig.* 21, que par la convulsion des fibres longitudinales *a*, *l*, *k*, *i*, & *f*, *p*, *o*, *m* qui étoient auparavant de huit pouces de longueur, la membrane nerveuse

nerveuſe & glanduleuſe de la partie de l'inteſtin C D ſe pliſſe de telle ſorte que de ſes divers plis il ſe forme de côté & d'autre les tumeurs *a b c d* & *e f g h*, je dis que la partie inférieure D de l'inteſtin ſera entraînée, & avalée par la ſupérieure C. Car ſuppoſons que la fibre ſupérieure *l p* qui l'entoure entre en contraction, il eſt clair par la ſituation & la forme des tumeurs étendues en long vers C, qu'elles ne peuvent être tellement preſſées qu'elles ne ſoient obligées de ſe déplacer, & de monter ou de deſcendre. Que ſi la fibre *k o* placée au-deſſous du centre des tumeurs ſe raccourcit, que le point *k* aille en 1, & le point *o* en 2, les tumeurs devront être pouſſées vers quelque endroit, & les plis en forme de boſſe devront être comme exprimés; non vers D; car la longueur des tumeurs qui s'étend d'un côté depuis 1 juſqu'à *a b*, & de l'autre depuis 2 juſqu'à *e f*, s'y oppoſe; ce ſera donc vers C qu'elles devront rouler, & elles ſeront repouſſées en 4, 5, 6 : 3, 7, 8, le point *o* ira en 4, le point *k* en 3, & le côté *m, o, p, f*,

ſe courbera en 10, 4, *o*, ** : le côté *i*, *k*, *l*, *a* ſe pliſſera en 9, 3, *k* **, & les extrémités des côtés *q r* ſe tranſporteront en *y z*, & les points *s t* en *u x*; & enfin par des contractions ſucceſſives faites de cette maniere la portion inférieure D de l'inteſtin ſera entiérement engloutie par la ſupérieure C.

Enfin, il y a une autre diſpoſition qui peut empêcher le cours des matieres des parties ſupérieures aux inférieures, quoique le canal inteſtinal demeure même libre, ſçavoir une légere inflammation, & une exulcération, de l'enveloppe intérieure glanduleuſe. Car, comme le ſentiment obſcur de la tunique glanduleuſe devient infiniment aigu par l'éroſion & l'inflammation les plus légeres, & qu'enſuite cette tunique a un ſentiment plus délicat qu'à l'ordinaire, même au moindre mouvement qui lui eſt imprimé, & à l'attouchement doux & tranquille des fluides qui coulent ſur la ſurface, elle occaſionnera de ſi grandes & de ſi fortes contractions des fibres annulaires, que tout ce qui y abordera, &

qui ſera pouſſé de haut en bas, ſera d'abord repouſſé, & obligé à remonter vers les parties ſupérieures d'où il étoit deſcendu.

Car ſoit *fig.* 11. la partie A B de quelque inteſtin légérement enflammée intérieurement vers C D, ou prête à être corrodée, ſa mucoſité ayant été raclée par le frottement d'une humeur fort âcre, ou preſque brûlée par des aphthes ſuperficiels, en quoi nous faiſons conſiſter la diſpoſition à s'ulcérer. Enſuite ſuppoſons que la matiere chyleuſe, ou toute autre matiere, ait roulé par le mouvement périſtaltique naturel, & par les contractions ſucceſſives des fibre ſannulaires, depuis A juſqu'en D; je dis qu'elle ſera d'abord repouſſée en D E. Car, comme cette matiere qui ſe préſente, & qui doit entrer dans la partie D C du canal fera impreſſion par ſon contact ſur la membrane intérieure qui eſt beaucoup plus tendue que dans l'état naturel, & cauſera une ſenſation douloureuſe, il arrivera que les eſprits repouſſés bruſquement delà vers le cerveau ſe détourneront rapidement

dans les orifices voisins des nerfs de la tunique musculeuse, & qu'ils causeront une contraction des fibres annulaires, d'autant plus forte que l'impression qui a causé la sensation douloureuse aura été plus violente que celle par laquelle les matieres qui ont roulé jusqu'à cette partie excitent les fibres orbiculaires & longitudinales couchées sur tout le canal A C à se contracter.

Maintenant, comme la cavité intérieure de la partie D C se resserre, & se ferme, par la prompte contraction des fibres qui sont mises les premieres en jeu, il arrivera que la matiere qui devoit entrer sera repoussée au premier abord, & réfléchie vers la partie D E, d'où elle s'étoit éloignée, ou devoit s'éloigner. Or, comme cette matiere, à cause du nouveau mouvement par lequel elle a été repoussée, occasionne une nouvelle contraction des fibres orbiculaires destinées à la partie D E, elle en sera chassée & repoussée, non vers la partie D C, vu qu'elle est encore resserrée, mais en E F, & continuera ainsi sa route jusqu'à l'estomach. En

conséquence il n'est pas surprenant que des dysentériques soient quelquefois enlevés par une passion Iliaque qui survient enfin à cause de la phlogose des intestins, ou de leur disposition à s'ulcérer. Il n'est pas suprenant aussi qu'on rejette quelquefois par le vomissement les lavemens mêmes avec les excrémens détrempés. Car, si l'extrémité du rectum se trouve ulcérée, ou enflammée à tel point, qu'irritée par les fluides ou les solides qui y passent, elle résiste entiérement à leur sortie par une contraction plus violente que de coûtume, il arrivera que les lavemens qu'on a introduits avec force, ne pouvant plus vaincre pour sortir la résistance que leur oppose l'extrémité du rectum, quoiqu'aidés par la contraction & la pression des muscles de l'abdomen, se porteront en en haut vers le cécum par un mouvement rétrograde, & que, forçant les valvules sémilunaires de l'ileum, ils se frayeront un chemin dans sa cavité, & seront poussés delà vers l'estomach par une suite continuée de contractions. Un fait, mais incroyable, est

rapporté par Sennert, d'après mathieu de Gradibus, ſavoir qu'une fille qui avoit une paſſion iliaque avec une entiére conſtipation de ventre, avoit premierement rejetté les excrémens par le vomiſſement, puis les lavemens qu'on lui avoit donnés, & qu'un ſuppoſitoire qu'on lui avoit introduit bientôt après s'étoit gliſſé en très-peu de tems juſqu'à la bouche; enfin qu'elle en avoit pareillement vomi un autre; un autre dis-je attaché à la cuiſſe par quatre fils qui ſe rompirent. Pour rendre cette obſervation croyable, Sennert ajoute une ſemblable hiſtoire d'après Guainerius, & Jacques Œtheus; mais que cela ait été obſervé en effet ou non, qu'il ſoit poſſible ou impoſſible, c'eſt ce que je laiſſe à juger à ceux qui en ſavent plus que moi, & qui connoiſſent parfaitement la ſtructure des inteſtins. Toutefois, pour ne pas rejetter d'abord ce que nous ne concevons pas clairement, & diſtinctement, & pour ne pas le mettre au rang des contes de vieille, nous voulons bien nous écarter un peu des regles de la

critique au ſujet des choſes natu relles, & nous dépouillant pour u tems de notre défiance, appaiſer pa une crédulité indulgente les eſprit des gens de mauvaiſe humeur. Rapportons-nous-en à l'aſſertion de Mathieu de Gradibus ; paſſons qu'un ſuppoſitoire a été rejetté par le vomiſſement, & eſſayons de rendre raiſon d'un effet ſi ſingulier.

A la vérité la choſe paroît facile à quiconque ne l'examine que ſuperficiellement. Car, s'il eſt vrai que des lavemens ayent été réjettés par le vomiſſement, comme l'aſſurent la plûpart des Obſervateurs, pourquoi des ſuppoſitoires ne ſeroient-ils pas pareillement entraînés en en haut par la même méchanique, & ne ſe porteroient-ils pas à l'eſtomach ? ce penchant, ſi nous faiſons attention à la ſtructure du colon à l'endroit où il ſe termine au cécum, & ſi nous avons égard à l'inſertion perpendiculaire de l'ileum, l'a montée des ſuppoſitoires juſqu'à l'eſtomach ne nous paroîtra pas ſi facile. Car ſuppoſons *fig.* 12. le ſuppoſitoire *ab* parvenu par le mouvement renverſé du

rectum jusqu'à la partie CD du colon par laquelle il se termine au cécum F : assurément, il n'y aura pas de raison pour que la partie la plus menue du suppositoire pressé, & mu horisontalement suivant la longueur du colon change la détermination reçue, & s'éleve en haut à l'ouverture de l'ileum E par la ligne 1, 2, élevée obliquement, ni qu'il change sa situation horizontale en une presque perpendiculaire, & qu'enfin, forçant les valvules, il entre dans la cavité de l'ileum E. Au contraire, comme la pression latérale des fibres annulaires du colon est toujours égale, bien loin que le suppositoire doive changer de détermination, & se détourner de la ligne droite *a b*, il présentera directement sa pointe au cécum F, & s'exposera de travers à l'embouchure de l'ileum, de sorte que la partie *a* ira en *e*, & *b* en *d*; laquelle situation, comme l'on voit, s'oppose extrêmement à son entrée dans la cavité de l'ileum. Car, quelque pression qu'il souffre latéralement de la part des fibres du colon, la dureté de la matiere, & l'éminen-

ce des parties *c d* qui les fait déborder de part & d'autre hors des levres de l'ileum, empêchent qu'il ne s'insinue dans la cavité de cet intestin. Mais, si l'on nous permet de supposer quelque chose, qu'il est absolument juste qu'on nous accorde, si l'on veut que nous ajoutions foi à un fait si incroyable, & à d'autres de même caractére, nous trouverons peut-être la cause de la montée admirable des suppositoires. Car, soit, *fig.* 13 le cécum F G H rempli d'excrémens endurcis, ou que sa cavité soit presque effacée, & bouchée, par une tumeur intérieure, ou par une inflammation jusqu'aux bords de l'ileum depuis F jusqu'à G, certainement le suppositoire pressé par les fibres annulaires du colon, & poussé jusqu'à l'obstacle F G, devra être dirigé en en haut vers l'embouchure de l'ileum 1, & par la forte pression des fibres annulaires autour de *b*, le bout *a* du suppositoire forcera les valvules de l'ileum * *, & s'introduira dans la cavité de l'intestin. Il y a plus; si la partie inférieure du cécum qui est la plus proche

de l'ileum, & qui lui eſt oppoſée, eſt tant ſoit peu ulcérée, n'arrivera-t-il pas que, tandis que le bout *a* du ſuppoſitoire ſe préſentera, & qu'il touchera la partie G, il s'excitera d'abord une forte contraction des fibres, qui le détournera, l'élevera juſqu'à l'orifice de l'ileum, & le fera ainſi monter dans ſa cavité par une preſſion continuée aux environs de la partie *b*?

SECTION III.

Des ſymptomes qui accompagnent la paſſion Iliaque.

APrès avoir ſuffiſamment parlé des cauſes de la paſſion Iliaque, il nous reſte à expliquer les ſymptomes qui accompagnent ordinairement les obſtacles qui ſe forment de quelque façon que ce ſoit dans la cavité des inteſtins. Mais, comme nous avons plus haut rendu raiſon aſſez au long du ſymptome principal, je veux dire, du renverſement du mouvement naturel des inteſtins,

il nous suffira de déduire de leurs causes les autres symptomes qui s'y joignent, & qui tourmentent jusqu'à la mort ceux qui sont attaqués de cette maladie. Et 1°. quoique, malgré l'obstacle qui s'est formé quelque part dans le canal intestinal, dans l'ileum, par exemple, ou dans le colon, les excrémens amassés audessous de la partie obstruée, ou resserrée de quelque façon que ce soit, puissent être expulsés à la maniere accoûtumée, ou du moins évacués par des lavemens injectés; cependant parce, que les matieres contenues une fois épuisées, aucune matiere fécale ne passe à travers l'endroit bouché, il n'est pas surprenant que le ventre soit entierement constipé, & qu'il ne lâche ensuite ni excrémens, ni autre matiere.

2°. On ressent au ventre une douleur aigue, tantôt fixe, tantôt vague, & dont le siége n'est point fixe : & cela à cause du tiraillement que souffre l'intestin entortillé, ou bouché de quelque maniere que ce soit, par des vers, ou par des excrémens endurcis. Car la partie inférieure de

l'inteſtin ne peut pas s'embarraſſer & s'engager dans la ſupérieure, ou la ſupérieure dans l'inférieure, ſans que les veines méſaraiques qui s'y diſtribuent ne ſoient comprimées conſidérablement, & qu'ainſi le retour du ſang apporté par les artéres méſaraiques qui accompagnent ces veines, ne ſoit arrêté entiérement, ou en partie; & même ſans qu'au moyen de l'inflammation & du gonflement qui eſt ſurvenu autour de l'extrémité des vaiſſeaux, les eſprits ne refluent irréguliérement, & avec plus de violence que de coûtume, des nerfs mêmes tiraillés juſqu'au cerveau, où réſide uniquement la cauſe matérielle, comme l'on dit, de la ſenſation douloureuſe. Pareillement, comme les excrémens endurcis, à raiſon de leur ſurface raboteuſe, & inégale, bleſſent de différentes manieres, & meurtriſſent, la membrane intérieure qui les entoure ſelon la force avec laquelle les fibres annulaires qui ſont au-deſſus ſe contractent, il faut encore que par-là il s'excite une douleur cruelle, & fixe, comme celle que cauſeroit un clou.

Enfin, comme les pelotons des vers qui s'arrêtent quelque part tiraillent non-seulement les membranes des intestins par leur volume, mais encore qu'ils les piquent, & les percent, avec leurs trompes, ou plûtôt qu'ils mordent en suçant la membrane intérieure glanduleuse, ils causeront aussi une douleur fixe.

De plus, comme à cause de la douleur, ou, pour mieux dire, à cause du reflux trop violent des esprits des parties de l'intestin affecté, il s'éleve différentes agitations dans tout le cervelet, qui est le reservoir des esprits qui servent aux mouvemens naturels, il arrivera delà que ces esprits seront portés en moindre quantité, ou du moins irréguliérement, dans les nerfs des intestins, & qu'ainsi leurs glandes sépareront un ferment plus mal conditionné, d'où s'ensuivra une fermentation plus lente dans les matieres renfermées dans la cavité des intestins, conséquemment un moindre broyement des parties sulphureuses, & enfin un amas de floccons plus épais de ces parties comme échar-

pies : en un mot il s'amaſſera une grande quantité de vents, non-ſeulement dans le canal inteſtinal, mais dans la cavité même de l'eſtomach. Or, comme par la contraction réitérée des inteſtins en divers ſens, auſſi-bien que par la preſſion qu'ils éprouvent de la part des muſcles de l'abdomen & du diaphragme, les vents ſont pouſſés çà & là, non-ſeulement ils produiront divers bruits, & grouillemens, mais ils cauſeront même des douleurs vagues, & roulantes, qui feront plus ou moins grandes ſelon qu'étant plus ramaſſés & plus ſerrés, ils auront plus ou moins de reſſort, & qu'ils diſtendront plus ou moins les tuniques des inteſtins. Si les vents élevés du duodenum ſe gliſſent dans l'eſtomach, ou ſi ceux qui s'y engendrent des matiéres qui y ſont contenues, venant à ſe raréfier, diſtendent les membranes de ce viſcére, ils s'éleveront, ou par leur mouvement de raréfaction, ou par la compreſſion du diaphragme & des muſcles du bas-ventre, & s'élanceront avec impétuoſité par l'orifice ſupérieur de l'eſto-

mach jusqu'au gosier, d'où ils sortiront avec bruit.

3°. Comme à l'occasion de l'obstruction du canal intestinal les matieres qui y sont contenues remontent vers l'estomach, & qu'elles y éprouvent une nouvelle fermentation à cause du mêlange de la bile, du suc pancréatique, & du ferment intestinal, qui s'introduisent dans l'estomach avec la matiere chyleuse qui y reflue : il suit d'abord qu'à cause de la fermentation trop violente, & du trop grand développement des parties salines, la tunique intérieure de l'estomach, sur-tout la nerveuse, en devra souffrir, être picotée, & tiraillée au-delà de l'ordinaire : qu'il s'en excitera en conséquence un reflux extraordinaire & violent des esprits vers le cerveau, par conséquent qu'il s'ensuivra une sensation fâcheuse, & qu'enfin les esprits repoussés de l'estomach doivent se détourner en foule dans les nerfs phréniques & gastriques, au moyen de la communication de leurs orifices. Or, comme les esprits qui coulent naturellement dans le diaphragme, &

dans les muſcles du bas-ventre, renforcés par ceux qui s'y joignent, ſe portent avec plus d'effort dans les fibres, ils les feront contracter avec plus de force. Et, comme les fibres du diaphragme, & des muſcles du bas-ventre, ainſi contractées preſſent de toutes parts l'eſtomach, & pouſſent les matieres qui y ſont contenues, certainement ces matieres chercheront une iſſue, & s'échapperont du côté où elles le pourront plus librement, ou par le pylore ou par l'orifice ſupérieur de l'eſtomach. Ce ne ſera pas par le pylore, parce que tout ſon circuit avec ce qui l'environne eſt étroitement comprimé par le lobe droit du foie & par ſon petit lobe; ce ſera donc par l'orifice ſupérieur, qui eſt exemt de toute preſſion, qu'elles ſe frayeront un chemin vers l'œſophage & delà vers le goſier, d'où elles ſortiront & ſeront enfin rejettées dehors, ſoit par la rétraction du ſtylogloſſe, & du baſiogloſſe, qui tirent la baſe de la langue vers le pharynx, ou principalement par une expiration forcée. Car la choſe ne ſe paſſe pas de

de même dans l'estomach pour produire le vomissement, que dans les intestins qui ne manquent pas de pousser par la contraction de leurs fibres ce qu'ils contiennent d'une partie successivement dans une autre. C'est-à-dire que l'estomach, quoique muni de différentes fibres propres à le comprimer différemment, à cause cependant de la grandeur de sa cavité que les fibres ne sauroient entiérement resserrer, non-seulement ne peut pas chasser ce qui l'incommode & le pousser en haut, mais qu'il ne peut pas même pousser dans le duodenum la partie la plus mobile des alimens digérés. Et, afin qu'on ne croye que j'avance ceci gratuitement, & par amour pour les nouvelles hypothéses, on n'a qu'à ouvrir des animaux en vie, & l'on trouvera, si l'on en veut croire ses yeux & ses mains, que le vomissement est entiérement dû à la pression que le diaphragme & les muscles du bas-ventre exercent sur l'estomach. Car, si on ouvre le bas-ventre d'un chien qui après avoir avalé du sublimé corrosif vomit avec de grands

efforts, & jusqu'au sang, ce qui est contenu dans l'estomach, qu'on fasse incision à la ligne blanche, sans toucher de part & d'autre à la chair des muscles, & qu'on tire au dehors l'estomach, on observera avec étonnement que dans le tems même que l'animal est fatigué de nausées, & qu'il se prépare ou s'efforce à vomir, soit par la forte contraction du diaphragme, soit par celle des muscles du bas-ventre, l'assemblage des fibres de la tunique musculeuse, ou ne se meut pas du tout, ou ne fait qu'un mouvement tout-à-fait insensible; de sorte que, malgré tous les picotemens que souffre intérieurement l'estomach de la part des sels dont le mercure est armé, non-seulement il est incapable d'exprimer ce qu'il contient à cause de l'inertie de ses fibres, mais il ne paroît pas même pouvoir aider, ni avancer en aucune façon, la sortie de ces matieres. Si on renferme de nouveau l'estomach, & qu'on fasse une suture à la plaie, on verra que le chien, malgré la perte de ses forces, vomira avec les mêmes efforts qu'auparavant sans que

l'estomach y contribue en rien par sa contraction ; ce qu'on peut aisément reconnoître en introduisant un doigt par une ouverture qu'on aura laissée à la plaie. Car on ne peut découvrir par le tact aucun mouvement dans les tuniques de l'estomach, mais seulement un rapprochement de ses parois, & une compression causée par la forte contraction du diaphragme, & des muscles de l'abdomen, qui compriment le doigt qu'on a introduit.

Au reste la cause des nausées, ou des efforts pour vomir, quoiqu'inutiles, est la même que celle du vomissement, & dépend de la même méchanique. Il ne manque qu'une chose dans les nausées, sçavoir un aiguillon suffisant, & une irritation de l'estomach, qui se trouvent à un grand dégré dans ceux qui vomissent. Delà vient que les muscles qui servent à chasser les matieres contenues, ne se contractant que foiblement, ne poussent & ne chassent absolument rien par en haut.

4°. Les matieres qu'on rend different en goût, & en couleur. Car,

comme on l'a déja dit, la matiere bilieuſe par les efforts réitérés pour vomir s'exprimant en plus grande quantité qu'il ne faut de la véſicule du fiel dans le duodenum, étant delà pouſſée dans l'eſtomach par le mouvement renverſé de cet inteſtin, elle communique ſa couleur, & ſon amertume, aux matieres qui y ſont contenues; pourvu que le vomiſſement arrive bien-tôt après ſon mêlange avec ces matieres: autrement, à cauſe de la digeſtion acompagnée des alimens, de leur fermentation inſolite, il doit naître diverſes couleurs, & différens goûts, dans les alimens fermentés; ſur-tout s'il arrive que des excrémens délaiés par l'abord continuel du chyle & de la boiſſon, ſoient portés dans l'eſtomach. Car ils prendront ainſi diverſes couleurs, différens goûts, & même ils exhaleront une odeur différente, & tout-à-fait inſupportable.

5°. Comme les matieres pouſſées avec force pendant le vomiſſement raclent peu à peu, & enflamment, l'orifice ſupérieur de l'eſtomach,

ſoit par l'inégalité de leurs molécules, ſoit par la pointe & l'âpreté des ſels qui ſe ſont développés, il arrivera que ſon ſentiment deviendra ſi délicat, qu'au moindre attouchement de la matiere qui ſe trouve dans l'eſtomach, ou même des particules qui s'en exhalent, il ſe metrra en mouvement, & s'irritera; qu'il s'excitera par conſéquent un reflux conſidérable vers le cerveau par les nerfs qui appartiennent à ce viſcere, & qu'il en réſultera une ſenſation fâcheuſe. Or, comme les eſprits repouſſés de l'orifice ſupérieur de l'eſtomach entrent naturellement dans les orifices des nerfs phréniques, ils ſe répandront néceſſairement en foule dans les fibres du diaphragme, & les mettront incontinent en convulſion, ce qui ſera accompagné d'une inſpiration ſonore, c'eſt-à-dire du hoquet.

6°. Comme par le retour réitéré de la matiere chyleuſe qui fermente en différentes façons, auſſi-bien que par celui des excrémens, les inteſtins contractent enfin une diſpoſition à s'ulcerer, & qu'ils ſont

attaqués d'une légere inflammation, cette inflammation non-seulement se communique au mésentere auquel ils sont attachés, mais encore à tout le péritoine qui est couché sur les vertebres; & par conséquent, selon le différent siége de l'inflammation, tantôt les reins trop serrés & comprimés ne pourront pas séparer l'urine comme de coûtume; tantôt, l'inflammationn s'étendant jusqu'à l'hypogastre, le sphincter de la vessie sera si resserré que l'urine même séparée ne pourra pas être chassée au dehors.

7°. Enfin, comme les esprits se consomment par les vomissemens continuels, par la douleur aigue, par les efforts, & par les différentes agitations des membres, & que le mouvement même de la masse du sang se rallentit, & succombe par le deffaut du suc nourricier que les vomissemens continuels lui enlevent, il suit que le tissu de toutes les parties doit bientôt se relâcher, qu'ainsi le sang doit passer avec peine du ventricule droit du cœur dans le gauche par les poumons, qui sont

d'ailleurs flasques, & qui ont reçu un nouveau degré de relâchement, & qu'il doit s'y arrêter, & s'y accumuler. Or, comme les interstices des vesicules pulmonaires gorgés de beaucoup de sang pésent non seulement sur les tuyaux bronchiques; mais encore les rétrecissent aussi-bien que tous les follicules qui en pendent en forme de grappes de raisin, l'air aura de la peine à entrer dans la cavité des vésicules pulmonaires rétrecie & bouchée çà & là, & les muscles feront de vains efforts pour l'y pousser. De plus, comme il ne revient pas par les veines pulmonaires au ventricule gauche tout autant de sang qu'il s'en décharge du ventricule droit dans l'artére pulmonaire; qu'il n'y en revient même que beaucoup moins; il s'ensuit que le battement des artéres doit diminuer selon la quantité du sang reçu & chassé, que la force avec laquelle le sang est porté aux parties les plus éloignées du corps doit aussi diminuer; & qu'ainsi les extrémités & la surface du corps doivent être entiérement, ou presqu'entiérement,

fruſtrées des humeurs qui y abordent, & ſe refroidir, ſoit par le contact de l'air froid, ſoit par la perte des humeurs qui les échauffoient. Enfin, comme la matiere de l'inſenſible tranſpiration qui s'eſt portée aux glandes miliaires de la peau doit avoir moins de mouvement par le manque de chaleur dans toute l'habitude du corps, elle ſera pouſſée par les conduits excréteurs relâchés vers la ſurface du corps ſous la forme d'une ſueur, ou d'une ſéroſité, froide.

SECTION IV.

Du diagnoſtic, & du prognoſtic, de la paſſion Iliaque.

ON connoît aiſément la paſſion Iliaque par la deſcription que nous en avons donnée ; mais ſes cauſes ne ſe montrent pas ſi à découvert qu'un Médecin n'ait beſoin de bien des attentions. On peut pourtant les reconnoître à ces ſignes.

Et de fait, ſi elle vient d'excrémens

mens endurcis, elle eſt précédée d'une conſtipation opiniâtre, de l'uſage d'alimens groſſiers, âpres, aſtringens, d'une pareſſe naturelle du ventre, d'une multitude d'affaires, de ſoins, de voyages à cheval, qui ont empêché, fait négliger, ou arrêté l'évacuation des excrémens. Si elle eſt cauſée par des vers, elle s'annonce par des vers rejettés d'autre fois en abondance, par l'abus des choſes douces, des fruits d'été, & d'autres alimens propres à engendrer des vers; enfin par l'haleine qui ſent l'aigre. Que ſi une tumeur inflammatoire bouche la cavité des inteſtins, une douleur aigue ſe fait ſentir avec une grande chaleur dans une partie déterminée du bas-ventre, la fiévre eſt ardente, & l'on voit ſurvenir les autres ſymptomes qui ont coûtume d'accompagner l'inflammation. Quant au cancer, à l'ulcére, & à l'abſcès, ils ſe manifeſtent par une douleur aigue, accompagnée d'élancemens dans quelque partie, & de l'excrétion d'une matiere purulente, ſanieuſe, & ſanguinolente. On connoît l'entrée des inteſtins l'un

dans l'autre, & leur entortillement; par l'abſence des ſignes qu'on vient de rapporter, & ſur-tout à une tumeur étendue en long en forme de corde, à l'occaſion de laquelle les Grecs ont coûtume d'appeller encore la paſſion Iliaque *cordapſos.* Mais il eſt difficile de deviner la convulſion des fibres, ſoit annulaires, ſoit longitudinales; &, à moins qu'un mouvement convulſif des parties extérieures, ou une convulſion précédente, ne nous la faſſe ſoupçonner, on ne pourra la connoître que par l'abſence des autres ſignes qui nous font découvrir les différentes cauſes de ce mal. Enfin on connoîtra que les inteſtins ont une diſpoſition ulcéreuſe par une chaleur brûlante jointe à un picotement continuel dans cette partie, par l'évacuation d'une humeur ſemblable à de la lavure de chairs, & par toutes les cauſes procatarctiques qui peuvent procurer au ſang une acrimonie & une ſalure corroſive. Il n'eſt pas néceſſaire de parler de la chute des inteſtins dans le ſcrotum; car une tumeur qui s'éleve vers les aines, & une

douleur aigue, indiquent suffisamment l'origine du mal.

Pour ce qui regarde le prognostic on voit que toute passion Iliaque est dangereuse. Car les forces s'abattent non-seulement par les vomissemens continuels, & par les efforts qu'on fait pour vomir, mais encore par la soustraction de la nourriture nécessaire pour les soûtenir. Celle qui est accompagnée du vomissement des excrémens est presque toujours mortelle, & il n'en échappe presque personne au rapport de *Galien*. Car la rejection des excrémens marque non-seulement une obstruction opiniâtre de l'intestin, qu'on peut à peine surmonter par l'usage des remedes; mais encore elle annonce une inflammation prochaine de tout le canal intestinal, & enfin une gangrene mortelle. Cependant Salius Diversus rapporte qu'il a vû réchapper quelques-uns de ceux à qui ce mal étoit survenu à l'occasion de la chute des intestins dans le scrotum, & de célebres Praticiens disent aussi l'avoir observé. (a)

(a) L'Editeur est témoin d'un fait de cette

La paſſion Iliaque cauſée par l'entortillement, & l'entrée des inteſtins l'un dans l'autre eſt preſque toujours mortelle ; car les inteſtins entortillés ne peuvent ſe dégager par aucun ſecours extérieur, & la partie engagée ne peut être tirée de la cavité de l'autre partie, à cauſe du gonflement que la compreſſion cauſe aux veines. Bien plus toute la partie entortillée ſe gangrene, & ſe ſphacele, ce qui eſt un mal irrémédiable.

La paſſion Iliaque cauſée par la léſion des gros inteſtins eſt moins dangereuſe que celle qui a pour cauſe celle des inteſtins grêles. Car la membrane glanduleuſe, & les fibres charnues, des gros inteſtins, étant plus épaiſſes, ils réſiſtent davantage aux cauſes qui agiſſent contre nature ; & ſe rétabliſſent plus aiſément par l'uſage des lavemens appropriés que les inteſtins grêles, dont les membranes, étant plus minces, & douées d'un ſentiment plus ex-

te nature. Au moyen des fomentations émollientes, & d'une ſituation convenable, on opéra heureuſement la réduction de l'inteſtin.

quis, ont de la peine à se deffendre de la violence des causes qui agissent contre nature, & occasionnent des douleurs très-aigues, sans compter qu'ils ne peuvent recevoir dans leur cavité que des remedes altérés par le ferment de l'estomach, par la bile, & par le suc pancréatique.

Les petits enfans, & ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge de puberté, guérissent plus aisément de la passion Iliaque que les vieillards; car le sang des enfans, étant plus doux, & moins propre à s'enflammer, cause rarement l'inflammation, & le sphacéle. Le contraire arrive aux vieillards à cause de la salure, & de l'acrimonie, que les humeurs ont enfin contractée par la fermentation qui a duré long-tems, à quoi il faut ajouter l'entier abattement des forces qu'ils éprouvent à la moindre douleur qu'ils endurent. *Ceux*, dit Hippocrate, *qui ayant une grande difficulté d'uriner tombent dans la passion Iliaque, meurent en sept jours, à moins que, la fiévre se mettant de la partie, l'urine ne coule abondamment* (a); car,

(a) *Quibus in stranguria ileos supervenit*

l'urine cessant de couler pendant long-tems à cause de quelque matiere visqueuse attachée au cou de la vessie, ou engagée dans les glandes des reins (car pour le dire en passant, il semble que par cette difficulté d'uriner, ou *strangurie*, Hippocrate ait entendu toute suppression d'urine qui dépend, soit de l'obstruction du cou de la vessie soit de l'embarras des reins) l'urine, dis-je, étant supprimée, elle regorge dans la masse du sang, & se fraye un chemin dans les glandes intestinales; d'où il arrive que le mucus intestinal devenant plus âcre par la jonction du sel urineux, & mordant les intestins, ils contracteront une disposition à s'ulcérer, ou à s'enflammer; enfin à se grangrener, & à se sphacéler. Toutefois si avant le septiéme jour, qui est environ le tems que peut durer la suppression d'urine dans les gens les plus vigoureux, il survient une fiévre, & une violente fermentation dans le sang, comme

intra septem dies moriuntur, nisi, febre accedente, urina copiosa fluat. Hipp.

l'urine trop visqueuse, & chargée de pointes acides, s'attenue par le mouvement du sang, & qu'elle dissout la matiere engagée dans les reins, ou dans le cou de la vessie; & que celle qui s'est accumulée dans les vaisseaux se procure enfin une issue; elle abandonnera les intestins, & sortira par les voies ordinaires, & conséquemment les intestins seront délivrés des maux dont ils étoient menacés.

Le vomissement, ou le hoquet, ou la convulsion, ou le délire, qui surviennent à la passion Iliaque, sont de mauvais signes. (*a*) Car d'un côté cela dénote une obstruction considérable des intestins, qui fait qu'on vomit les alimens; de l'autre côté une inflammation, & une phlogose, de l'estomach, d'où vient le hoquet; enfin de violens flux des esprits vers le cerveau à cause des douleurs horribles, & cruelles; & delà leur mouvement irrégulier dans le cerveau, & du cerveau dans toutes les parties, d'où

(*a*) *Ab ileo vomitus; aut singultus, aut convulsio, aut desipientia, malum.* Hipp.

viennent le délire,& les mouvemens convulsifs, qui, étant d'ailleurs des symptomes formidables, présagent une mort assurée lorsqu'ils surviennent à une maladie mortelle de sa nature.

Les parotides sont un signe mortel lorsqu'elles surviennent à une passion Iliaque où les matieres qu'on rejette sentent mauvais, & qui est accompagnée d'une fiévre aigue, & d'une élévation des hypochondres qui dure long-tems. (a) Ce qui ne doit pas surprendre, car il y a du danger de tous côtés; savoir du côté du vomissement des excrémens foetides, du côté de la fiévre aigue, qui, outre le péril qui l'accompagne, fait empirer le mal par la phlogose & l'inflammation des intestins qu'elle attire; du côté de la tension des hypochondres, soit qu'elle vienne de l'inflammation de la ratte ou du foie, soit qu'elle soit causée par des vents qui, gonflant extraordinairement le canal des intestins, compriment

(a) *A volvulis male olentibus cum febre acuta, hypochondriorumque sublimi diutius perseverante tensione, parotides exurgentes periment.* Hipp.

puissamment le diaphragme, & l'empêchent de faire à l'accoûtumée ses mouvemens alternatifs pour le jeu de la respiration ; enfin du côté des parotides, qui ôtent entiérement la respiration, laquelle étoit d'ailleurs gênée, & laborieuse, en comprimant le gosier, & la fente du larynx.

Le vomissement & la surdité sont de mauvais signes dans la passion Iliaque. (*a*) Car on conclud delà qu'il s'est élevé une fiévre aigue, d'un événement toujours incertain, par la violence de laquelle le sang raréfié se porte avec impétuosité à la tête, & distend plus qu'il ne faut les vaisseaux qui accompagnent les nerfs acoustiques, où, à cause de la trop grande compression, les esprits qui se hâtent d'aller à l'oreille interne trouvent leur passage fermé. Que si la fiévre n'est pas considérable, on doit inférer que les forces sont entiérement épuisées, & qu'il s'est fait une dissipation d'esprits au point qu'ils ne peuvent pas donner aux

(*a*) *Ileo laborantibus vomitus, & surditas malum.* Hipp.

nerfs acoustiques, & à tout l'organe de l'ouie, la tension qui est nécessaire pour l'exercice de ce sens.

SECTION V.

Du traitement de la passion Iliaque.

QUoique cette maladie, qu'on doit regarder comme presque incurable, reconnoisse plusieurs causes très-différentes entre elles, il n'y a presque qu'une maniere de la traiter. On doit toujours avoir en vue de déboucher, & de débarrasser, en quelque façon que ce soit le canal intestinal, & sur-tout on doit toujours se proposer d'aller au-devant des symptomes les plus graves, & les plus fâcheux. Ainsi, soit que la passion Iliaque provienne d'excrémens endurcis, ou de vers, ou d'inflammation, de convulsion, de disposition à ulcéres, &c. il faut également, ou prévenir la funeste inflammation des intestins, ou la détourner si elle est déja formée, & en empêcher le progrès; ce qu'on ne doit

pas espérer d'obtenir sans appeller au secours les grands remedes des maladies, je veux dire la saignée & la purgation. C'est pourquoi, dès le commencement, & avant que d'avoir découvert la vraie cause du mal, soit qu'il y ait ou non des signes de pléthore, soit que le battement de l'artére soit fort ou foible, si on veut éviter le danger de l'inflammation, de la gangrene, & du sphacéle, de tout le canal intestinal, on doit sur le champ ouvrir la veine, & tirer largement du sang, non pas une seule fois, mais plusieurs fois de suite, avant que les forces s'affaissent entiérement par la violence des douleurs, par les efforts pour vomir, & par la soustraction continuée du suc nourricier. Car, les vaisseaux étant bien desemplis, le sang se portera avec plus de peine vers la partie affectée de l'intestin, & celui qui devoit causer la tumeur inflammatoire s'écoulera hors de ses canaux. Bientôt après on aura recours aux adoucissans, aux anodins, & aux émolliens, tant pour adoucir l'acrimonie des matieres qui occasionne

ordinairement des douleurs aigues ; ou même l'éxulcération, & la gangrene, que pour ramollir, & rendre coulantes, les matieres endurcies, s'il y en a d'amassées en dedans ; enfin pour relâcher de quelque façon que ce soit le tissu du canal intestinal, qui, étant irrité par les pointes des matieres contenues au dedans, se met en des contractions énormes, & convulsives.

C'est pourquoi, après avoir interdit les alimens solides, on nourrira les malades avec de simples bouillons, & des bouillons fort gras, dans lesquels on pourra faire cuire les tripes, la tête, & les pieds de mouton, ou de veau, entremêlant des crêmes fort claires d'orge, & de ris ; car ces alimens fournissent une nourriture convenable, &, en parcourant les intestins, ils lubrifient, & relâchent les membranes. On leur fera boire une simple décoction des racines de guimauve, de fleurs de mauve, de feuilles de pariétaire, & de graine de lin. Ajoutez à tout cela l'huile d'amandes douces, qu'on donnera de tems en tems à la dose

de quelques onces, les lavemens émolliens & adoucissans, faits avec la décoction des tripes de mouton, ou des herbes émollientes, auxquels on fera bien de joindre l'huile de lin, d'amandes douces, de lis, &c.

Cependant les narcotiques l'emportent sur tous ces altérans, & parmi les narcotiques le laudanum solide, soit que les douleurs & les tranchées du ventre se fassent sentir cruellement & occasionnent des veilles fâcheuses, soit que le vomissement souvent réitéré tourmente beaucoup. Car le laudanum mêlé avec les matieres contenues dans l'estomach, & dans le canal des intestins qui lui est continu, émoussant & empâtant par son sel volatil, & par sa partie sulphureuse, la pointe des sels soit salés âcres, soit salés acides, qui se développent facilement à cause des mauvaises digestions, & du long séjour que ces sels ont fait dans les premieres voies ; les tuniques intérieures de l'estomach, & des intestins, s'en trouveront beaucoup mieux, elles seront moins agacées, & piquées, par les parties salines dont le mou-

vement a été rallenti, & les attaques réprimées, & il s'excitera par conséquent une moindre douleur. D'ailleurs, l'aiguillon qui jettoit les intestins dans une contraction trop violente ayant été émoussé, il se fera un moindre regorgement des matieres dans l'estomach; une moindre irritation de cette partie, enfin un moindre effort pour vomir, ou il ne s'en fera pas du tout. Il y a plus: les parties du laudanum portées par les veines lactées dans le sang, excitant un léger mouvement dans les parties sulphureuses, doivent, pour ainsi dire, lâcher la bride à la partie séreuse enfermée dans les filamens sulphureux comme dans autant de gaine; & les sels exaltés, s'il y en a dans le sang, & les esprits eux-mêmes, seront délayés, & adoucis, par les parties du phlegme qui les inondent, d'où s'ensuivra bientôt le relâchement & l'affaissement des fibres du cerveau, & des nerfs qui leur sont continus, le sommeil & l'affoiblessement de la faculté sensitive & motrice; ou du moins une tréve de tous les maux qui assail-

loient les premieres voies.

Les bains d'eau douce tiéde ne contribueront pas moins à modérer le mouvement du ſang, & à adoucir ſon acrimonie, qu'à prévenir l'inflammation pernicieuſe des inteſtins: ou, ſi le malade n'eſt pas en état d'être mis dans le bain, on lui ſubſtituera une fomentation émolliente qu'on appliquera toute tiéde ſur les parties extérieures du bas-ventre. Car, quoique l'eau, par les parties nitreuſes dont elle eſt naturellement impregnée, ou par celles que lui fourniſſent les plantes émollientes employées dans la décoction, ne paſſe pas à travers les chairs, juſqu'aux parties affectées des inteſtins, elle ne favoriſera pourtant pas moins leur guériſon, parce qu'étant répandue autour de tout le corps, comme dans le bain, ou appliquée ſeulement à quelqu'une de ſes parties, comme dans les fomentations, elle recouvre quelque partie du mouvement que lui communique le ſang qui arroſe les parties ſuperficielles du corps : ou elle donnera quelque conſiſtence à la maſſe du ſang par

les parties nitreuſes ſulphureuſes qu'elle exhale, & par conſéquent elle modérera ſon mouvement; d'où il reviendra un égal avantage pour les parties affectées. Car, comme par les loix de la circulation le ſang eſt continuellement reporté des parties extérieures au cœur, & que delà il eſt renvoyé dans toutes les parties du corps, ſi par le changement en mieux que lui procure le doux contact de l'eau il peut être utile aux maux qui affligent les parties intérieures, ce ſera peut-être parce qu'il aborde continuellement à chaque partie; & qu'en conſéquence, ſoit que le ſang ſe change en mieux par les fomentations & les bains dans les parties même qui ſont affectées, ce qui n'eſt pas vraiſemblable, s'il eſt queſtion de parties profondes, & enfoncées, ſoit qu'il ſe change dans les parties les plus éloignées; de quelque façon que cela arrive, il ſera toujours d'un grand ſecours.

Après avoir fait précéder ces remedes, de quelque cauſe que le mal provienne, on pourra ſe ſervir des remedes purgatifs, mais fort doux:

& cela pour deux raisons ; 1°. afin qu'après avoir vuidé les mauvaises humeurs, s'il y en avoit auparavant, ou s'il s'en est formé depuis peu de tems, un sang plus doux aborde à la partie affectée des intestins, & que par-là on prévienne le mouvement fébrile que s'exciteroit bientôt, & qui s'augmenteroit aussi-bien que l'inflammation des intestins, que l'obstruction, le resserrement, ou le rétrecissement, produit de quelque façon que ce soit, ne manque pas d'occasionner : 2°. afin que dans l'excrétion même des humeurs, que le purgatif procure, l'obstacle qui empêch it le cours libre des matieres de l'estomach vers le rectum soit enlevé. On comprendra aisément de quelle maniere l'excrétion des humeurs peut débarrasser la capacité des intestins, qui est bouchée de quelque façon que ce soit, si on se ressouvient que les purgatifs procurent par la nouvelle fermentation qu'ils excitent dans le sang une plus grande sécrétion de la bile, du suc pancréatique, & de ce fluide qui a accoûtumé de se vuider par cette glande conglo-

morée des intestins qui a beaucoup d'étendue ; & que par l'action du purgatif ces liqueurs ne sortent pas pures, mais mêlées, & confondues, avec des sels de différent caractére qui se sont développés pendant la fermentation du sang. C'est pourquoi, comme ces liqueurs qui se rendent ensemble au même endroit, & auxquelles se sont jointes des parties salines de différente nature, étant conduites par le mouvement péristaltique ordinaire jusqu'à la partie obstruée, par exemple par des excrémens endurcis, par du mucus coagulé, &c. heurtent tellement par l'acrimonie salée dont elles sont douées toutes les concrétions qui s'y rencontrent qu'en les raclant, pour ainsi dire, elles en détrempent insensiblement, & en dissolvent, les particules, ou du moins elles les ramollissent de telle sorte qu'elles obéissent facilement à la contraction des fibres annulaires : il arrivera qu'elles se transporteront par cette suite continuée de contractions jusqu'au rectum pour être chassées dehors. La même chose arrivera si la cavité des

inteſtins eſt embaraſſée par des vers roulés en peloton ; car ou ils ſeront tués par l'acrimonie de ces liqueurs, & leur peloton ſe réduira en un moindre eſpace par l'affaiſſement & le relâchement de leur petit corps ; ou ils ſeront piqués & irrités, ce qui les excitera à un nouveau mouvement par lequel ou ils ſe ſerreront le plus étroitement, & ſe réduiront en un moindre volume, ou le peloton ſe développera tout-à-fait, tandis qu'étant piqués, & avançant leur tête, ils fuyent çà & là : or, de quelque façon que la choſe arrive, les fibres annulaires, auparavant diſtendues au-delà de leur ton, reviendront à leur premier état, & feront leur contraction ordinaire par le moyen de laquelle les vers ſeront déplacés, & entraînés dans d'autres parties des inteſtins. Que ſi l'inteſtin ſe trouve replié quelque part, & que l'une de ſes parties ſoit engagée dans la cavité de l'autre, il n'y a rien qui répugne que par l'action du purgatif elle ne ſe dégage, pourvu que l'engagement ne ſoit pas conſidérable.

Car ſoit la partie de l'inteſtin A, B,

fig. 14. repliée en C, & que le purgatif qu'on a avallé, ou plûtôt la force par laquelle le sang est porté aux glandes * * * * * * de la tunique glanduleuse des parois de l'intestin *e g h f* pousse quelque amas de sérosités qui occupe l'espace formé par le repli qui est de côté & d'autre *g e l h f m*, certainement, comme le fluide qui y est entré, & qui est poussé avec force, distendra de part & d'autre le côté *g e h f*, & le poussera en dehors en *g i e h k f*, il paroît nécessaire que les extrêmités de la fibre orbiculaire *c d*, soient portées en *g h*, & le point A tombera sur le point D. Et parce que la fibre *g h* qui étoit auparavant libre, souffre par ce rapprochement quelque tiraillement, & qu'elle doit faire aussi effort, & se contracter; tandis qu'elle s'accourcira, & qu'elle amenera le point *g* en *l*, & le point *h* en *m*, elle comprimera l'intestin renfermé, & poussera la partie repliée *l m* en *n o*, de sorte qu'elle se dégagera de suite par une pareille contraction des fibres, & que la partie repliée *t l e c*, *r m f d*, se dé-

velopera : & qu'enfin les côtés courbés de part & d'autre se redresseront en *c t p y d r q z*, & que le point B tombera en O.

Ce n'est pas tout. Les purgatifs peuvent, en agitant le sang, remédier à la convulsion des fibres intestinales, & résoudre les tumeurs inflammatoires ; car le sang agité, & divisé, par l'action du purgatif, se portant comme de coûtume aux fibres qui sont en convulsion, & à la partie enflammée, il dissout par ses divers mouvemens, & par les parties volatiles qu'il exhale, la matiere épaissie dans les fibres qui les fait constamment retirer, & redonne du mouvement au sang répandu, & rallenti.

Pourquoi encore un remede purgatif n'emportera-t-il pas une disposition ulcéreuse, puisqu'elle n'est entretenue que par un mucus gluant chargé de sels salés corrosifs ? Car ce mucus nuisible des intestins doit être non-seulement détaché, & balayé, par l'action du purgatif, mais encore ses parties, & celles qui doivent être fournies par le sang, étant brisées par le mouvement de fer-

mentation, elles doivent être entiérement expulsées. Ainsi rien n'empêchera que les parties des intestins corrodées, la cause de la corrosion étant enlevée, ne se reparent par le simple usage des remedes adoucissans.

Après avoir essayé inutilement les purgatifs, &, pour le répéter ici, les purgatifs les plus doux, tels que la casse & la manne, qu'il est mieux même de donner dans le bain, non en une, mais en plusieurs doses, il est à propos d'employer pour remede ces corps qui sont propres à enlever l'obstacle des intestins, & à surmonter leur rétrecissement, non par quelque propriété singuliére, & par la séparation de leurs particules, mais par leur masse, leur poids, & leur densité. On met dans ce rang le mercure crud pris à une ou deux livres, les balles de plomb, d'or, &c. en ce qu'étant descenduës jusqu'à l'endroit affecté elles repoussent par leur pesanteur, & leur mouvement, & même par leur masse, tout ce qui se rencontre qui bouche ou qui rétrecit le canal de quelque façon que ce soit.

Supposons donc que la partie G H de l'intestin *fig.* 15. soit resserrée vers C par la convulsion du paquet des fibres *ab*, & que les balles 1, 2, 3, 4, sont poussées, par la contraction naturelle de G vers la partie resserrée C; il est évident que le paquet de fibres en convulsion *a b*, pourvu qu'il n'oppose pas une résistence insurmontable, doit être tiré & dilaté; par la force & la masse du globule 1 & tout de suite du globule 2, 3, 4; de sorte que les points extrêmes *a b* doivent tomber en *i k*, & que les côtés courbés de l'intestin *g a c h b d* doivent se porter en dehors, & se redresser selon la ligne *g i c h b d*. Mais, comme les fibres *a b* ne peuvent pas être tiraillées sans que la matiere resserrée dans les locules des fibres, matiere qui produit la contraction convulsive, ne soit secouée, & chassée, il arrivera que le resserrement ne se guérira pas seulement pour un tems, mais qu'il ne pourra pas même revenir.

Supposons 2°. que la partie I K de l'intestin *fig.* 16. soit repliée vers F, & que par un semblable mou-

vement de contraction les balles, 1, 2, 3, 4, 5, 6, ayent roulé de I en F, assurément, comme la partie entortillée *o p* est comprimée par le poids, & par le mouvement de trusion, qu'elle a reçu, elle sera déplacée par les balles, 1, 2, 3, qui sont couchées sur elle; & conséquemment les côtés courbés *m o q*, *n p r* se redresseront; à raison de la grosseur des balles: & le point *o* tombera en *s*, le point *p* en *t*, & les côtés courbés s'étendront en *m s x* *n t y*, & l'orifice *k* se portera en L.

Supposons 3°. que la partie de l'intestin M N *fig.* 17. soit pareillement repliée en O, & que les balles, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, ayent été poussées par le mouvement péristaltique à travers la partie rétrecie MO de cet intestin, & qu'elles ayent roulé vers O; comme, étant arrivées jusques-là, elles dilateront par leur masse les côtés *a b c d* de part & d'autre, il faudra que ces côtés se portent en dehors, & qu'ils se courbent en *a e b c f d*; mais, comme ces côtés ne peuvent pas se cour-

ber ainsi, que les parties engagées, & repliées, ne soient d'abord amenées de toute la quantité de la courbure, les côtés pliés seront conduits de part & d'autre, sçavoir *c a b* en *g i e b*, & *h c d* en *h k f d*. De plus, comme les côtés pliés extérieurement vers *g* & *h* soûtiennent la pression, & le poids des balles, 1, 5, 4, 7, ils se déplieront pareillement; & le point *g* sera repoussé en *l* & le point *h* en *m*, & par une suite nécessaire le point I. se portera en *o*, & le point *k* en *p*: enfin les côtés courbés se redresseront de part & d'autre en *s o q t u p r x*.

Par la même méchanique les fibres longitudinales qui sont en convulsion de quelque maniere que ce soit, doivent être allongées, & relâchées, par la masse, ou par la force avec laquelle les balles de plomb sont poussées, ce qui se peut aisément appliquer aux excrémens endurcis, & aux pelotons de vers qui bouchent la cavité des intestins. Mais on doit s'abstenir de ce traitement comme tout-à-fait inutile si on connoît que c'est un squirrhe, un cancer,

ou une tumeur inflammatoire qui a occaſionné la paſſion Iliaque. Ce ſeroit auſſi un remede dangereux dans la hernie qui tombe dans le ſcrotum ; car il y auroit à craindre que les balles, ou le mercure, une fois admis dans le ſcrotum, n'entraînaſſent de plus en plus l'inteſtin, & n'en empêchaſſent le retour dans la cavité du bas-ventre.

Au reſte il y a quelques précautions que les malades attaqués de la paſſion iliaque doivent ſoigneuſement garder d'abord après avoir avalé des balles de plomb, ou du mercure crud. Car, comme le mouvement vermiculaire de l'eſtomach eſt ſi petit qu'il ne ſuffit pas même pour le décharger des liqueurs qu'on a bues, il doit être aſſurément inſuffiſant pour chaſſer par le pylore des corps plus peſans, & plus ſolides, tels que ſont des balles de plomb; par conſéquent il eſt fort à propos pour ces malades de ſe tenir pendant quelque tems couchés ſur le côté droit peu de tems après avoir avalé ces corps peſans. Car par la pente qu'a l'eſtomach dans cette ſituation, les balles ou le mercure

qu'on a pris doivent rouler jusqu'au pylore à la faveur de leur pesanteur naturelle ; & après, en avoir passé l'orifice, ils s'introduiront dans le duodénum. Ensuite, comme l'extrémité du duodénum penche vers les côtés des vertebes des lombes, & que les balles qui sont parvenues à cette extrémité ont à monter dans le jejunum qui lui est continu, afin d'accélérer leur mouvement jusqu'aux parties les plus éloignées des intestins, & que la pesanteur même des balles à raison de laquelle elles obéissent, résiste moins à la contraction des fibres annulaires, & tourne à l'avantage de leur mouvement progressif, il faut retourner le corps du côté gauche, & ainsi de suite, tantôt du côté droit, tantôt du côté gauche, afin qu'elles parviennent plus vîte à la partie affectée.

Toutefois le poids des balles ne s'oppose pas tant à leur mouvement à travers les différentes circumvolutions des intestins qu'elles ne puissent assez aisément rouler d'une partie à l'autre, & se porter des parties

les plus basses du canal jusqu'aux plus hautes. Car, comme le tissu des intestins est naturellement fléxible, & que ses parties se laissent aisément diriger en tout sens, le mesentere, auquel ils sont lâchement attachés, & qui est pareillement fléxible, & pliable, ne s'y opposant pas, qu'est-ce qui empêche que les balles de plomb poussées dans la partie la plus basse de l'intestin ne passent, quoique pesantes, par dessus la plus élévée ?

Pour faire comprendre ceci, supposons *fig.* 18. que de la partie de l'intestin P Q où est entrée la grosse balle R cette balle doive s'élever, & être poussée par la contraction successive des fibres annullaires jusqu'à la partie la plus haute Q, je dis que sa gravité n'empêche pas qu'elle ne parvienne jusqu'à la partie Q qu'on suppose la plus élevée, qu'au contraire elle y sert merveilleusement. Car supposons que par la contraction de la partie musculeuse de la tunique qui l'enveloppe de tous côtés la balle R ait été poussée le long de la partie déclive jusqu'en *g*,

comme elle exercera là sa gravité naturelle, par la ligne perpendiculaire ** elle descendra en S, & attirera avec elle les côtés fléxibles, d'une part *a b c* en *a g b*, & de l'autre *d e f* en *d i k*: puis, parce que par une pareille contraction des fibres annullaires elle sera repoussée de S en *l*, & que delà par son poids elle ira en T, elle entraînera pareillement les côtés *a g b* en *a g l m*, & *d i k* en *d i n o*. Enfin, comme étant poussée de T en *r* elle descend pareillement en V, il faut nécessairement que le côté *a g l m* soit entraîné en *a g l p* & *d i n o* en *d i n q*, & qu'enfin la balle R, qui a roulé jusqu'à l'extrémité X, soit transportée en Q.

Il ne nous reste maintenant qu'à exposer pourquoi nous préférons les balles de plomb à l'argent vif. Mais, comme ces corps ne doivent pas agir dans cette occasion par l'écarsement de leurs particules essentielles, mais bien par leur masse, & leur poids, nous ne nous arrêterons pas mal-à-propos à parler des parties qui entrent dans la composition du plomb & de l'argent vif. Le nœud

de l'affaire consiste à faire voir que les balles de plomb enlevent plus aisément, & plus sûrement, les obstacles du canal intestinal que le mercure crud. Or on n'aura nulle peine à avouer qu'on employe plus sûrement les balles que le mercure si l'on fait réflexion que le plomb ne se dissout que difficilement par l'action des sels acides, ou acides salés corrosifs, ou qu'étant dissous en quelque façon que ce soit il se convertit en un sel fort doux, & presque semblable au sucre, lequel même dissous ne sauroit corroder les corps sur lesquels il agit : & qu'au contraire le mercure se dissoud avec violence à l'approche des sels acides fixes, & des sels acides salés, & endommage tous les corps qu'il touche excepté le verre seul : qu'il forme même en se crystalisant un sel corrosif plus mordant qu'aucun autre caustique ; &, comme dans la passion iliaque les esprits se consomment à cause de la douleur opiniâtre, & que la masse du sang en devient plus âcre, aussi-bien que toutes les humeurs qui s'en séparent dans l'es-

tomach, & dans les inteſtins, il eſt toujours à craindre, & cela n'arrive que trop ſouvent, que, ſurtout par le mêlange affreux des excrémens, tous les alimens ne dégénerent en une eſpece de liquide acide ſalé & cauſtique, en un mot qu'il ne s'engendre dans les inteſtins l'atrabile des anciens, laquelle, étant rejettée par le vomiſſement, brûle & ronge les corps les plus ſolides, tels que les pierres, les métaux, &c. il eſt viſible que les malades avalent plus ſûrement, & ſans aucun danger, les balles de plomb, qui ne ſe laiſſent que peu ou point entamer par les corroſifs qui ſe ſont peut-être formés dans les corps; ou s'ils ne réſiſtent pas à leur action, & qu'ils ſe laiſſent entamer ou diſſoudre, on n'a pas néanmoins à craindre qu'ils s'uniſſent avec des ſels corroſifs qui menacent les inteſtins d'éroſion, de gangrene, & le malade d'une entiére deſtruction; ce qu'on a toujours à craindre du mercure, qui ſe laiſſe aiſément diſſoudre par des ſels corroſifs de toute eſpece, & qui a coûtume de ſe changer en une eſ-

pece de ſublimé corroſif capable de nuire conſidérablement aux membranes délicates des inteſtins. Enfin, comme l'argent vif à cauſe de ſa fluidité naturelle élude facilement les coups qu'il reçoit de la contraction des fibres annulaires des inteſtins, que ſe diviſant même en petites gouttes il s'arrête çà & là dans les plis & dans les valvules conniventes de ce canal, il ne doit pas comme les balles de plomb, faire effort par une ſeule maſſe, & par des forces réunies, mais il ne le doit faire que plus difficilement, & plus lentement : par toutes ces raiſons on doit conclurre,

Donc dans la paſſion iliaque les balles de plomb doivent être préférées à l'argent vif.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Sur les incommodités aufquelles font fujets les Equipages des Vaiffeaux,

Et la maniere de les traiter.

Par M. Chirac, premier Médecin de feu S. A. R. Monfeigneur le Duc d'Orléans.



OBSERVATIONS

GENERALES

Sur les incommodités ausquelles ſont ſujets les Equipages des Vaiſſeaux, Et la maniere de les traiter.



LA plus générale incommodité des équipages des vaiſſeaux roule ſur les obſtructions des viſceres ; effet ordinaire d'une vie ſédentaire & ennuyeuſe, ainſi que des mauvaiſes nourritures, qui ſe digerent mal, faute d'un exercice ſuffiſant.

Pour prévenir cet inconvénient, & tenir libre le couloir de la bile, ainſi que les glandes du méſentere, qu'un chyle indigeſte & viſqueux embarraſſe aiſément ; le principal

remede c'eſt de mettre les équipages en train de ſe réjouir tous les jours au ſon de quelque inſtrument, & d'avoir grande attention àceux qui s'attriſtent, & mélancholiſent; il faut les obliger de remuer, & de danſer comme les autres; il faut que le Chirurgien obſerve ceux-là de plus près, &, pour les reconnoître, il faut qu'il paſſe l'équipage en revue tous les jours, qu'il examine ſi le viſage des matelots jaunit, & ſi leur ventre eſt libre; car le teint jaune du viſage marque certainement que le foie eſt embarraſſé, & que la bile ne coule pas, & il faut s'attendre ou à une jauniſſe complette, & à tout ce qui l'accompagne, à un mal d'eſtomach, à des excrémens blanchâtres, à des urines rouges briquettées, à des démangeaiſons univerſelles, à des fiévres d'accès erratiques, & à une hydropiſie du basventre, ou enfin à des affections ſcorbutiques.

Et, lorſque la jauniſſe ne ſe déclare pas, il faut toujours compter que les obſtructions du foie & des autres viſceres ameneront le ſcorbut,

la dyſenterie, ou un cours de ventre. Comme tous ces accidents ſont fort à craindre, il eſt très-important de les prévenir de loin par l'uſage des remedes apéritifs & fondants, & ſur-tout par celui de la limaille d'acier, dont il faut faire prendre vingt-cinq grains avant dîner pendant deux ou trois mois.

L'inconvénient de ce remede c'eſt de ſerrer le ventre; c'eſt pour cela qu'il faut avoir attention de le tenir libre à tous ceux qui en font uſage, & cela, ou en y ajoûtant de trois en trois jours dix, quinze, & vingt grains de poudre de jalap, ou de leur donner de trois en trois jours deux gros de ſel végétal dans un verre d'eau, & ſouvent des lavemens d'eau marine.

Il faut auſſi obſerver de faire en ſorte, lorſqu'il fait des pluies dans les pays chauds, que les équipages, ne dorment avec leur chemiſe mouillée, qui leur attire ordinairement des fiévres continues malignes, ou des rhumatiſmes: Pour les prévenir, lorſqu les matelots ont ſouffert l'humidité, il faut tâcher de les provo-

quer à ſuer en leur donnant un gros de thériaque dans deux onces d'eau-de-vie, ou dans un verre de vin, & les faire bien couvrir enſuite.

Il faut encore, lorſque les vaiſſeaux abordent dans quelque pays abondant en oranges, & en limons, en ananas, ou autres eſpeces de fruits aigres ou doux, que les équipages n'en mangent que très-peu; ces ſortes de rafraîchiſſemens étant une des cauſes les plus ordinaires des accès de fiévre, des obſtructions des viſceres, & de toutes les maladies qu'elles produiſent.

CURE DE LA JAUNISSE.

LA jauniſſe n'étant qu'une ſuite de l'obſtruction des canaux de la bile, qui la retiennent dans les vaiſſeaux du ſang, on ne doit avoir d'autre vûe que celle de dégluer la bile pour en faciliter l'écoulement dans l'inteſtin.

Cette maladie commence par un dégoût, preſque toujours avec des accès de fiévre tierce irréguliere,

par des hoquets, ou des vomissemens, par une pesanteur d'estomach, par une lassitude inquiétante de tout le corps. Les urines deviennent d'un rouge foncé, & déposent un sédiment rougeâtre, & briquetté ; les excrémens qu'on rend dans cette maladie sont grisâtres, argilleux, & blanchâtres, & pour l'ordinaire on a des démangeaisons extraordinaires à la peau.

La premiere chose qu'il faut faire dans cette occasion, c'est de saigner le malade pour favoriser l'action des remedes, & pour prévenir l'arrêt du sang, & l'inflammation dans le foie ; & faire boire largement une ptisanne composée avec une once de la racine de fraisier, & autant de la racine d'orcanette, de *rubia tinctorum*, qu'on fera bouillir dans deux pintes d'eau, dans lesquelles on dissoudra deux gros de cristal minéral, ou de sel polychreste ordinaire, ou de sel admirable de Glauber, & on en fera boire aux malades près de trois pintes par jour.

Si la févre tierce, ou double tierce, se joint à la jaunisse, comme ce-

la arrive fort souvent, il faut faire prendre au malade du quinquina, ou en substance un gros délayé dans un verre de ptisanne quatre fois le jour, ou lui faire avaler la décoction d'une demie-once de quinquina dans une pinte d'eau jusqu'à ce que les accès soient arrêtés. Quand même la fiévre ne se déclareroit pas en fiévre d'accès, il est toujours à propos de faire prendre une prise de quinquina au malade immédiatement après son dîner.

Lorsqu'on aura tenu le malade pendant dix jours à l'usage de cette ptisanne, en vûe de rendre la bile plus coulante, on fera vomir le malade en lui donnant quatre ou cinq grains de tartre émétique.

Après quoi on lui donnera pendant dix jours tous les matins & soirs, dans un verre de ptisanne, un gros de tartre martial soluble, pour revenir ensuite à l'émétique; & on finira la cure par l'usage de l'opiat martial qu'on fera prendre pendant quinze jours, ou trois semaines.

Il ne faut permettre au malade de manger de la viande que lorsque sa

peau sera tout-à-fait déjaunie, & le tenir réguliérement aux bouillons, & à deux potages par jour, pendant tout le tems que la peau sera jaune.

CURE DU FLUX DE SANG DYSENTERIQUE.

LA dysenterie est presque toujours une suite de l'épaississement de la bile, & des obstructions du foie, ainsi que des glandes des intestins ; le danger de cette maladie est une inflammation gangreneuse de l'intestin, dont les vaisseaux ont crevé, & qui s'ulcerent en conséquence.

Pour prévenir l'inflammation, Il faut saigner brusquement le malade doux ou trois fois dans vingt-quatre heures, ou dans les deux premiers jours, & lui donner à boire chaudement de la simple eau de ris ferrée, ou la dissolution d'un gros de cachou brut. On lui donnera dans le troisiéme jour de la maladie quin-

ze grains d'ipecacuanha avec un demi-grain de laudanum, incorporés dans un peu de conserve de rose le matin, & un bouillon pardessus alternativement de deux jours l'un, jusqu'à ce que le sang soit arrêté, & que le malade n'ait point de tranchées.

Pour le soulager à cet égard, & pour lui épargner la peine & le travail des fréquentes selles, on lui donnera soir & matin un demi-gros de confection d'hyacinte avec un grain de laudanum, & point de lavemens.

Lorsque le sang sera arrêté, & que les matieres commenceront à se former, on lui fera prendre pendant trois semaines vingt-cinq grains de saffran de mars apéritif dans un peu de confection d'hyacinte, & pendant ce tems-là on lui fera boire tous les matins un verre de l'infusion d'un gros de rhubarbe, d'un demi-gros de curcuma, & d'un demi-gros de saffran, qu'on tiendra en infusion à froid dans une pinte d'eau, & on jettera de nouvelle eau sur ces drogues, jusqu'à ce qu'elles ne

donnent plus de teinture : pour-lors il faudra les renouveller.

On ne nourrira le malade qu'avec des bouillons aſſaiſonnés avec des lentilles, & avec des crêmes de ris, du potage, ou quelques œufs frais, juſqu'à parfaite guériſon.

CURE DE LA DIARRHE'E, OU FLUX DE VENTRE.

IL faut purger le malade deux ou trois fois avec dix gros de catholicum double bouilli dans un verre d'eau, & cela alternativement de trois en trois jours, pour lui donner enſuite pendant quelques jours un demi-gros de thériaque ſoir & matin.

Lorſque la diarrhée continue malgré ces remedes, il faut faire prendre pendant trois ſemaines au malade un demi-gros de ſaffran de mars apéritif dans un gros de catholicum tous les matins, & le purger de même avec le catholicum de ſept en ſept jours.

On ne fera boire au malade que de l'eau bien ferrée, dans laquelle on dissoudra par pinte un gros de cachou; & cette même ptisanne pourra être employée dans la dysenterie, & toujours chaude; on ne lui donnera que des bouillons avec les lentilles, des potages, ou des panades.

CURE DES FIEVRES INTERMITTENTES.

ON fera d'abord une saignée de quatre à cinq palettes, dans le fort de l'accès plûtôt que dans le relâche de la fiévre.

Dès qu'elle aura cessé, ou relâché considérablement, on dissoudra quatre, cinq ou six grains de tartre émétique, suivant la force des tempéramens, dans une pinte d'eau, dont on fera quatre prises qu'on fera prendre en six heures de tems, à une heure & demie de distance l'une à l'autre; observant que, si les deux ou trois premieres prises ont

fait vomir, & ont purgé suffisamment, de ne pas donner la troisiéme ou la quatriéme.

L'opération de l'émétique finie, on donnera une prise de l'opiat febrifuge, ou simplement un gros de quinquina en bol, ou délayé dans l'eau, ou dans moitié eau & moitié vin, de trois en trois heures, jusqu'à ce que les accès soient arrêtés; & on ne permettra de manger aux malades que dans ce tems-là, & très-médiocrement pendant quinze jours ou trois semaines, observant de leur faire prendre deux prises de quinquina par jour, l'une avant dîner, & l'autre avant souper, durant tout le tems de leur convalescence.

On fera boire aux fébricitans la simple décoction de réglisse dans laquelle on dissoudra sur chaque pinte un demi-gros de cristal minéral, & on leur donnera des lavemens avec de l'eau marine, ou de l'eau simple, ou avec la decoction de la casse dans les pays où il s'en trouvera, ou avec la dissolution d'un gros de savon dans l'eau commune.

CURE DES FIEVRES malignes pourprées & non pourprées, qui commencent par un grand mal de tête & un abbatement des forces extraordinaire & un pouls presque semblable au naturel, ainsi que les urines.

ON commencera par saigner le malade du pied; &, après lui avoir donné un bouillon, on le ressaignera encore du pied une heure & demie après sans aucun délai. Une heure & demie après cette seconde saignée on lui donnera sans perdre de tems un bouillon, dans lequel on aura dissout cinq ou six grains de tartre émétique, dont on soutiendra l'action par une abondante boisson d'eau tiéde.

Après l'opération de l'émétique, on lui fera boire de quart d'heure en quart d'heure, ou de demi-heure en demi-heure, de grands traits de ptisanne d'orge avec la régliffe; dans laquelle on dissoudra sur cha-

que pinte un demi-gros de criſtal minéral ou de ſel admirable de Glauber, ou de nitre purifié; Et on continuera l'uſage de cette ptiſanne pendant tout le cours de la maladie, obſervant de diſſoudre tous les jours dans un bouillon du matin, & dans un autre du ſoir, un gros & demi de ſel végétal, ou un gros d'arcane double de Mynſicht.

On reviendra à l'émétique de quatre en quatre jours, pendant que la fiévre durera, & on réïtérera la ſaignée du pied une & deux fois, ſi la fiévre augmente conſidérablement, & ſi l'on craint que le malade ne tombe en rêverie.

On ſera ſur-tout attentif à lui tenir journellement le ventre libre par l'uſage des lavemens d'eau, ou en augmentant la doſe du ſel végétal, ou de l'arcane de Mynſicht, ou en délayant dans une pinte de ptiſanne un ou deux grains de tartre émétique.

Pour toute nourriture on ne donnera au malade que des crêmes d'orge mondé, ou de ris. On en

prendra deux onces, qu'on fera bouillir dans une pinte d'eau pour la réduire à chopine, qu'on passera à travers d'un passoir, ou d'un linge, pour en faire deux prises.

On employera pour les foiblesses d'estomach un demi-gros de confection d'hyacinte, qu'on réïtérera trois ou quatre fois par jour.

Lorsque le malade aura quelque disposition à suer, le quatre, ou le cinq, le sept, le onze, ou le quatorze de la maladie, ensorte que la moiteur soit universelle & la fiévre relâchée, on favorisera cette évacuation, en lui donnant quarante gouttes de lilium dans une cuillerée de vin, qu'on réitérera deux & trois fois par jour suivant le succès qu'on en aura.

Lorsque les malades de fiévres malignes ont un cours de ventre trop grand, & qu'ils en sont trop affoiblis; on ôtera les sels purgatifs des bouillons, & on leur donnera matin & soir un demi-gros de thériaque; mais ces dévoyemens ne doivent pas empêcher qu'on n'employe

ploye l'émétique de quatre en quatre jours, comme il a été dit ci-dessus, n'y ayant que les purgatifs qui soient en état d'emporter la cause des cours de ventre dans les fiévres malignes.

Lorsqu'on est à terre, & qu'on trouve de la chicorée sauvage, il faut en faire bouillir une demi-poignée dans tous les bouillons qu'on donne aux malades, du pissanlit, ou quelques feuilles de chardon; toutes les especes de chardon étant également propres à remplir les indications qu'on a dans la cure des fiévres malignes.

On poussera plus loin les saignées suivant la violence de la fiévre & des accidens, sur-tout dans la peste de Siam; mais il faut les précipiter les deux ou trois premiers jours de la maladie; elles deviennent tout-à-fait inutiles, lorsque le sang creve les vaisseaux par tout, ce qui arrive ordinairement dès le deuxiéme ou troisiéme jour.

CURE DU SCORBUT.

LE ſcorbut n'étant qu'une eſpece d'affection hypochondriaque, produit ordinaire de mauvaiſes nourritures, des viandes ſalées, du mauvais biſcuit, & des légumes dont on uſe dans les vaiſſeaux, ainſi que de l'ennui & de la triſteſſe qui ſaiſiſſent l'eſprit des équipages dans les voyages de long - cours; Et ces deux grandes cauſes n'agiſſant qu'en affoibliſſant inſenſiblement les digeſtions, & en rempliſſant les vaiſſeaux de crudités qui épaiſiſſent inſenſiblement toutes les liqueurs, & cauſent des obſtructions conſidérables dans tous les couloirs, ſpécialement dans ceux du bas-ventre, dans le foie, dans la ratte, & dans les glandes du méſentere, qui retiennent dans les vaiſſeaux les recrémens de la maſſe du ſang, & la tournent en une eſpece de ſaumure corroſive : on

ne doit avoir d'autre vûe pour le guérir que celle de fortifier le dissolvant de l'estomach, & de déboucher les couloirs du bas-ventre, spécialement celui du foie, pour donner un cours libre à la bile, & aux autres recrémens de la masse du sang.

Pour cet effet, comme l'on n'a pas l'usage des plantes dans les vaisseaux, on prendra le bol qui suit pendant quinze jours.

Prenez des extraits de chicorée, de fumeterre, & de cochléaria, ou de cresson d'eau, un scrupule de chacun; formez en deux petits bols qu'on fera avaler avec du pain à chanter, & un verre d'eau par-dessus, dans lequel on aura dissout un gros de sel végétal, cela le matin au réveil.

On fera prendre ensuite vingt-cinq grains de limaille d'acier avec six grains de rhubarbe en poudre, incorporez avec un peu d'extrait de chicorée, un moment avant le dîner, pendant un mois ou six semaines; observant de purger les mala-

des de huit en huit jours avec l'infusion de trois gros de ſenné dans une pinte d'eau, dans laquelle on diſſoudra deux gros de ſel végétal; & le malade prendra cette ptiſanne purgative en trois heures de tems.

On obſervera de lui rendre le ventre libre, en lui donnant des lavemens d'eau marine, & on ne lui donnera aucune ſorte de viande ſalée; on tâchera de le nourrir avec du ris & du potage.

On lui donnera à mâcher deux ou trois fois le jour un ſcrupule de l'opiat qui ſuit.

Prenez de la gomme-lacque en poudre, & du corail rouge préparé, trois gros de chacun; extrait de cochléaria un gros & demi; formez-en un opiat avec la conſerve de roſes de Provins, qu'il mâchera comme il a été dit, & qu'il avalera ſans crainte après l'avoir mâché long-tems, & l'avoir promené dans la bouche.

On lui fera gargariſer ſouvent la bouche avec la décoction d'abſynte,

à laquelle on ajoutera sur chaque chopine quinze gouttes d'esprit de vitriol ; & lorsqu'il aura long-tems gargarisé avec ce gargarisme tiéde, il lavera la bouche avec de l'eau vulnéraire. Lorsqu'on sera à terre, on lui fera frotter les gencives avec du jus de citron, ou d'orange aigre, ou à leur deffaut avec la décoction d'oseille ou de cresson d'eau quand on en trouvera.

DOSE DES REMEDES,

tant simples que composés, contenus dans le Mémoire ci-joint.

THériaque, confection d'hyacinthe, confection Alkermes, depuis demi-gros jusqu'à un gros, ou quatre scrupules.

Opiat cordial & astringent, la dose est d'un gros deux fois par jour.

Opiat fébrifuge, la dose d'un gros quatre fois par jour jusqu'à

cessation de la fiévre.

Pourdre purgative magistrale, la dose depuis demi-gros jusqu'à un gros. On peut y ajouter le tartre stibié, selon le besoin. De même des poudres cornachine, & diacarthami.

Pilules mercuriales, dose depuis deux scrupules jusqu'à quatre.

Pilules astringentes pour la gonorrhée, demi-gros le soir & le matin.

Lénitif commun, une once & demie pour les lavemens.

Catholicum double, purgatif doux que l'on donne dans les dévoyemens, à la dose d'une once ou dix gros en bol, ou délayé dans un verre d'eau avec un, ou deux gros, de sel végétal.

Opiat antiscorbutique, la dose est d'un gros le matin à jeun, en prenant par-dessus un bouillon, ce qui doit être continué.

Pastilles antiscorbutiques; on en met une pastille le matin & le soir dans sa bouche, que l'on y laisse se consommer, ce qui remedie aux

maladies de la bouche.

La dose des extraits de cresson, de cochléaria, de fumeterre, de houblon, de chicorée, de gentiane; ils peuvent être pris séparément, ou mêlés ensemble, à la dose d'un gros avant les repas soir & matin.

La dose d'ipecacuanha est depuis quinze grains jusqu'à demi-gros dans un peu de bouillon; & le soir on peut donner, ou la thériaque, ou un grain de laudanum.

La dose des sels de Glauber, de l'arcane double de Minsicht, du sel végétal, est depuis un gros jusqu'à demi-once dans un bouillon ou dans un gobelet de ptisanne, pour lâcher le ventre.

Dose du laudanum, depuis demi-grain jusqu'à un grain & deux.

Poudre de vipere, la dose est depuis quinze grains jusqu'à un scrupule mêlé dans quelque confection cordiale, ou seule dans du vin, ou l'eau de canelle & thériacale. La dose du diaphorétique minéral est la même, & dans les mêmes cas.

Mercure doux & la panacée, depuis dix grains jusqu'à vingt-quatre incorporés dans quelqu'un des extraits amers la veille de purgatifs.

Tartre émétique, la dose est depuis trois grains jusqu'à sept & huit.

Esprits de vitriol & de soufre pour en toucher les ulcéres de la bouche & de la gorge, on en met dans les boissons jusqu'à une agréable aigreur, aussi-bien que dans les gargarismes.

Le lilium de Paracelse se mêle avec les cordiaux, ou dans le vin, lorsque l'on veut ranimer le principe de la vie, ou donner de l'activité aux remedes; on le donne depuis quinze gouttes jusqu'à trente & quarante, & l'on le réitére à plusieurs reprises.

Esprit de cochléaria, s'employe dans les gargarismes pour le scorbut; on en mêle aussi avec parties égales d'élixir de propriété, & l'on le donne à la dose de trente à quarante gouttes dans un peu de vin avant le repas, ce que l'on doit continuer quinze ou vingt jours.

Les eaux thériacales & de canelle, ſont liqueurs très-cordiales, dont on peut donner avec les confections cordiales.

Le colchotar eſt un merveilleux ſtiptique appliqué ſur les plaies, en cas d'hémorragie, ou bien des plumaſſeaux trempés dans l'eau ſtiptique.

L'élixir de propriété eſt un merveilleux ſtomachique que l'on employe dans les dégoûts, les pertes d'appétit, ou les maux d'eſtomach; la doſe eſt de trente à ſoixante gouttes dans un peu de vin.

Extrait de geniévre eſt un cordial & un ſtomachique; on en peut donner depuis un gros juſqu'à deux, & le continuer.

Le baume de Fioravanti eſt un grand vulnéraire qui convient dans toutes ſortes de plaies, ſur-tout dans celles où les tendons ſont offenſés; il réſiſte à la pourriture & à la gangrene.

Eſprit volatil ammoniac; on s'en ſert pour le faire flairer dans les cas de foibleſſe, d'apopléxie, de va-

peurs; on en donne aussi quelques gouttes au nombre de cinq ou six dans quelques liqueurs cordiales.

A l'égard des drogues de chirurgie, comme elles doivent être employées par les gens de l'art, je les passerai sous silence.

CURE DE LA PETITE *Vérole qui vient aux Négres, & aux Blancs.*

Elle commence ordinairement par un froid, une grande lassitude, qui sont suivis d'un mal aux reins, d'un mal de tête extraordinaire, & d'une fiévre brûlante.

Pour y remedier, il faut saigner d'abord le malade au pied, & lui tirer cinq à six palettes de sang, soit que les boutons de la petite vérole paroissent ou non; &, après avoir fait prendre un bouillon, crême de ris, ou orge mondé, au mala-

de, il faut lui donner quatre grains de tartre émétique dans trois verres d'eau, qu'il faut lui donner de deux en deux heures.

Ce purgatif donné, si la fiévre relâche, & la petite vérole sort, & si les boutons qui ont parus se relevent; il faut en demeurer là, & se contenter de faire boire le malade largement de la ptisanne d'orge, ou de l'eau dans laquelle on aura dissous un gros de nitre purifié, & de donner un lavement d'eau tous les jours, continuant ainsi jusqu'à la fin de la suppuration de la petite vérole, qu'il faudra purger le malade de la même maniere que ci-dessus.

Si la fiévre subsiste dans toute sa force & le mal de tête, après la saignée du pied, & le purgatif, on reviendra à la saignée du pied qu'on fera fort grande, & on réitérera l'émétique pour la seconde fois, boisson abondante, crême légere de ris & d'orge, à la place du bouillon, & on réitérera la saignée & la purgation autant de tems que la violence de la fiévre se soûtiendra, & jus-

qu'à ce que les grains de la petite vérole se relevent.

Si dans le tems de la suppuration la fiévre se renforce, & la tête se prend ; il faut revenir à la saignée & ne pas craindre de donner un demi-grain & un grain même de laudanum le soir.

Mais il est de la derniere conséquence dans ce tems-là de ne pas négliger l'émétique en lavage, pour prévenir la fonte totale du sang qui ne peut plus lâcher la matiere de l'insensible transpiration à raison de l'inflammation de toute la peau.

MEssieurs les Chirurgiens qui serviront sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes prendront soin, lorsqu'ils seront arrivés à terre.

1°. De s'informer de la maniere de vivre des habitans du pays, des alimens qu'on y mange & de leurs apprêts, ainsi que de leur boisson, des maladies qui regnent dans le

pays, de la maniere dont on les y traite, des remedes qu'on employe pour cela, de leurs noms & de leur composition, & en porteront des échantillons.

2°. Ils ramasseront en tems sec les graines de toutes les plantes qu'ils pourront rencontrer, ainsi que les noyaux & graines de tous les fruits qui ne sont pas connus en Europe.

3°. Ils ramasseront des échantillons de toutes sortes de gommes, résines, & baumes, qui naîtront dans les différens endroits où ils toucheront, & tâcheront de sçavoir le nom des arbres ou arbustes qui les porteront.

4°. Ils s'appliqueront fortement à connoître, & à apporter des échantillons de toutes les especes de couleurs dont on se sert dans les Indes Orientales & Occidentales, soit que ce soit des fleurs, des feuilles, des racines, des écorces, ou des extraits de plantes, & tâcheront d'emporter des graines, & des feuilles en nature, & d'en faire semer une partie dans l'Isle Maurice; ou

dans l'Isle de Bourbon, en recommandant la culture au Chirurgien Major de ces Isles.

5°. Ils ramasseront toutes les especes de coquillages différens de ceux qu'on trouve sur nos côtes, & les terres singulieres, les bitumes, les sels particuliers, & les minéraux, différens de ceux que nous connoissons; ils n'oublieront pas d'apporter des oignons des plantes bulbeuses, & quelques pots remplis ou de plantes, ou d'arbrisseaux singuliers.

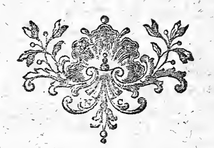
Messieurs les Chirurgiens seront encore soigneux d'examiner, avec grande exactitude le cadavre de ceux qui meurent dans les Indes de la colique d'estomach, qu'on appelle la maladie du chien, qui fait mourir dans quatre ou cinq heures; & dans cet examen, ils auront grand soin de voir si l'estomach n'est pas gangrené, le foie excessivement gros & enflammé, la vésicule du fiel remplie d'une bile noirâtre ou verdâtre; si les malades n'ont pas eu une suppression d'urine, s'ils ont

eu les extrémités froides, & une soif ardente pendant que leur mal a duré.

Ils sont priés aussi d'ouvrir les cadavres de ceux qui meurent de la maladie de Siam, qui est une fiévre maligne dans laquelle les malades, après un grand frisson, un mal de tête & mal aux reins insupportable, tombent dans une fiévre violente qui est accompagnée d'une hémorragie presque universelle, saignant du né, des oreilles, du palais & des gencives, vomissant du sang, & le rendant par les selles & par les urines. Il faut examiner dans ces cadavres le cerveau, & voir s'il n'y a pas une inflammation, & un engorgement dans tous ses vaisseaux. Pareille observation doit être faite sur le poulmon, sur le foie, les reins, l'estomach & les intestins. Il faut aussi avoir grand soin d'examiner la qualité de la bile de la vésicule du fiel.

Ils examineront enfin la qualité de cette espece de furoncle qui vient aux Négres, & tâcheront de déci-

der si la corde qu'on en tire est un véritable ver, ou une espece de bourbillon qui se file en corde.



EXTRAIT
D'UNE
LETTRE

Ecrite à M. de TOURNEFORT, *de l'Académie Royale des Sciences, & Professeur Royal de Botanique à Paris, concernant* la Structure du foie.



EXTRAIT D'UNE LETTRE

Ecrite à M. de TOURNEFORT, *de l'Académie Royale des Sciences, & Professeur Royal de Botanique à Paris, concernant* la Structure du Foie.

ONSIEUR,

On agite si fort ici depuis quelque tems la question de la séparation des recrémens de la masse du sang qu'on n'entend presque plus parler

d'autre chose dans nos écoles. Quelques-uns quoique fortement persuadés, qu'il est impossible de démontrer à l'oeil la communication immédiate des vaisseaux excrétoires des recrémens avec les artéres; prévenus néanmoins par la belle idée que le célebre Mr. Bellini nous a donnée de la structure de la glande, & plus attachez à la lettre qu'à l'esprit de cet excellent homme; croient que la séparation des recrémens se fait effectivement à travers la tunique des artéres capillaires; que les vaisseaux excrétoires y prennent leur origine, & que l'entortillement de ces mêmes vaisseaux forme le corps des glandes. Les autres ont pris le parti de Borelli, & prétendent que les séparations ne se font qu'à travers certains petits réceptacles, qu'on suppose à l'extrémité des artéres, lesquels sont comme le terme de trois sortes de vaisseaux, de l'artére qui y décharge le sang, d'un vaisseau excrétoire qui y puise les recrémens, & d'un bout de veine qui reprend le sang que l'artére y a versé. Quoique des affaires plus sé-

rieuses m'empêchent d'entrer avec goût dans de semblables disputes, que je trouve assez inutiles; le commerce que je suis obligé d'avoir avec la jeunesse que nous élevons m'y a fait entrer malgré moi. J'avois adopté le dernier sentiment dans plusieurs écrits que j'ai dictés il y a seize ou dix-sept ans, & je n'ai pas crû devoir en changer, tandis que les raisons qu'on a pû m'opposer jusqu'ici n'ont été appuyées d'aucun fait d'Anatomie qui fût concluant. J'ai toujours soûtenu que la méchanique des séparations de M. Borelli étoit aussi simple, & bien plus propre à l'exécution des desseins de la nature dans la séparation des recrémens, que celle de Mr. Bellini. J'ai essuyé diverses attaques sur ce sujet: mais je n'en ai pas encore soûtenu ni de plus vive ni de plus opiniâtre, que celle de Mr. Astruc, jeune Docteur de notre Université, qui est le sujet de la plus haute espérance que j'aie encore connu. Il me fit l'honneur de me venir voir ces jours passés, & n'ayant jetté après les complimens ordinaires sur la matiere du

tems, je veux dire sur la séparation des recrémens, il me parut entiérement prévenu pour le sentiment de Mr. Bellini. Je lui en fis la guerre, & le menaçai de le dénoncer au Prévôt, comme un deserteur de ma troupe. L'affaire devient sérieuse, son opiniâtreté à soûtenir un sentiment contraire à celui que je lui avois enseigné m'échauffa, & excita en moi (comme cela arrive ordinairement) le desir de vaincre, & de l'engager de nouveau dans mon parti. L'avantage est égal pendant tout le tems que nous n'employons de part & d'autre que les termes de la raison. Enfin fatigué de sa résistance, je me retranche sur un fait d'Anatomie qui le desarçonne, & qui donne lieu à l'observation que je vais vous exposer.

Il n'est pas que vous n'ayez souvent remarqué sur la superficie du foie certains petits endroits plus rouges que les autres, d'une figure bizarre, mais plus ordinairement ovale, lesquels paroissent remplis de sang & qui le sont en effet, car il en sort quand on les pique. Comme ces

petits réduits n'ont pas la figure ordinaire des vaisseaux, je les ai toujours regardés comme de petits bassins, qui servoient d'entrepos entre les extrémités de la veine porte & des rameaux hépatiques de la veine cave. Je me servis donc de ce fait pour convaincre Mr. Astruc de la méchanique que j'établissois pour les sécrétions. Je le pressai de me dire une bonne raison de cette structure particuliere des vaisseaux du sang dans le foie. Cette question l'embarrassa, & il convint que si ces petits bassins se trouvoient effectivement dans les couloirs à l'extrémité des vaisseaux, je pourrois me vanter d'avoir une preuve qui pourroit tenir lieu d'une démonstration de mon sentiment parmi les personnes équitables,& desintéressées. Cet aveu me fit plaisir, & ne me surprit pas, parce qu'il n'y a personne qui voie la disposition & le rapport de ces petits bassins avec les vaisseaux qui y aboutissent, qui ne soit porté naturellement à penser que la nature ne fait décharger ainsi le sang des extrémités des vaisseaux dans ces

petits sacs que pour l'y faire arrêter un peu plus, & donner ainsi le tems aux parties des recrémens de se jetter dans les orifices de leurs vaisseaux excrétoires.

Il ne fut donc plus question que de faire voir à Mr. Astruc ces petits bassins. J'envoie dabord prendre un foie de porc à la boucherie, sans faire réflexion que le foie d'un animal égorgé n'étoit pas un sujet propre à la démonstration que je voulois faire. Ce foie arrive & j'ai le chagrin de le voir tout-à-fait inutile à mon dessein; point de trace apparente de mes bassins; à peine puis-je marquer à Mr. Astruc les endroits où je les avois vus. J'eus beau me récrier sur la mauvaise qualité du sujet; j'eus beau lui dire que, l'animal ayant perdu tout son sang, ces petits bassins devoient en demeurer vuides, & disparoître comme le reste des vaisseaux. Il me paya d'un sourire, & je jugeai à son air qu'il me croyoit aussi mal fondé sur le chapitre de mes prétendus bassins d'entrepos que le sont ceux qui prétendoient démontrer la communication

nication immédiate des vaisseaux excrétoires avec la cavité des artéres. J'en eus un secret dépit qui me picqua jusqu'au vif, & qui m'engagea à ne pas le laisser partir sans l'avoir convaincu de la réalité de cette structure des vaisseaux dans le foie.

Pour en venir à bout, sans avoir recours à d'autre sujet que celui que j'avois sous la main, je pensai d'abord que, pour faire paroître ces petits bassins d'entrepôt, il ne falloit que pousser de l'air dans le tronc de la veine-porte, qui fait la fonction d'artére dans le foie, espérant que le sang qui seroit resté dans ses extrémités capillaires, étant pressé par derriere, seroit obligé de couler dans les petits bassins que je cherchois. Je fus trompé dans mon attente; mes bassins ne se remplirent pas de sang, & ne parurent pas mieux colorés. Mais je fus plus que dédommagé de ce petit malheur par ce qui arriva. L'air s'étant glissé dans tous ces petits bassins, je les en vis tendus, & relevés comme de petites vessies sur toute la superficie du foie, ou plûtôt je vis toutes les petites

glandes qui sont fort sensibles dans le porc, & que j'avois prises jusques alors pour un petit peloton de vaisseaux, transformées dans un instant en petites vessies membraneuses. L'air avoit coulé si facilement dans toutes ces petites loges qu'il n'y avoit aucun lieu de soupçonner que l'effort que j'avois fait pour l'introduire dans la vene-porte eût fait crever ses extrémités, & l'eût fait répandre dans les interstices des glandes; d'ailleurs l'uniformité & la régularité qui se trouva dans la structure de tous ces petits sacs membraneux, qui paroissoient remplis d'air, me guérirent entiérement de ce soupçon. En effet les éminences qui parurent sur toutes les faces de ce viscere, que j'avois crues intérieurement solides, n'étoient dans le fonds que de petits bassins, ou, si vous voulez, de petites vessies membraneuses, qui servoient d'entrepôt au sang de la vene-porte, pour le communiquer aux rameaux de la vene-cave. J'en fus pleinement convaincu lorsque je poussai l'air dans le foie, par les rameaux de la cave qui en sortent: car toutes ces petites poches

en furent également remplies, & tendues. Bien plus tout le corps du foie s'enfla considérablement, & je jugeai sans peine que l'intérieur de sa substance n'étoit pas moins garni de ces petites poches membraneuses que ses dehors. Je ne me trompai nullement dans cette conjecture ; car je remarquai, lorsque j'eus déchiré le bout d'un lobe, que la structure intérieure du foie répondoit parfaitement à celle de sa superficie. Elle se trouva formée d'un tas innombrable de petites vessies ovales, dont la plûpart étoient aussi grandes qu'un grain de froment. Elles étoient couchées les unes sur les autres, ainsi que les grains d'une grenade, & se séparoient aisément, sans laisser échaper l'air dont elles étoient remplies ; ce qui me fit conclure qu'il n'y avoit aucune communication des unes aux autres.

Ce n'est pas tout; j'eus la patience de conduire quelques rameaux de la vene-porte enfermés dans leur capsule avec ceux de l'artére hépatique du nerf & du pore biliaire jusques à ces petites vessies. Je ne

doutai plus que ce n'en fût le dernier terme, n'y ayant point autre partie dans toute l'étendue du foie à laquelle ces vaiſſeaux puiſſent aboutir. Je ne dois pas oublier que quelques-unes de ces veſſies ſe trouverent à demi remplies de ſang, & que l'air qui s'y étoit introduit occupoit le reſte de leur cavité; cette obſervation devant ſervir de preuve authentique pour convaincre les plus obſtinés qu'il n'y a aucune véritable anaſtomoſe entre les vaiſſeaux du foie, & que les extrémités de l'artére hépatique & de la veneporte déchargent le ſang dans de petits réceptacles, ou ſacs membraneux, avant que de le jetter dans les extrémités des rameaux de la cave.

Revenons encore au dehors du foie. J'avois crû juſques-ici que le petit reſeau qui paroît ſur ſa ſuperficie, & qui renferme dans ſes intervalles les glandes, ou, pour mieux parler, les poches membraneuſes de ce couloir, n'étoit qu'un tiſſu de quelques fibres tendineuſes de la membrane extérieure, empaquetées en petits cordons, & tiſſues en

forme de reseau. Le croiriez-vous? ce n'est qu'un véritable vaisseau réticulaire creusé dans l'épaisseur de cette membrane. Lorsque vous pousserez l'air avec un peu plus de force dans la vene-porte, vous verrez qu'il se glisse également dans ce vaisseau comme dans les vessies, & que toutes ses mailles s'en remplissent successivement, & cela non-seulement dans la partie cave du foie, mais encore sur toute sa partie convexe. Mais de quelle espece, à votre avis, sera ce vaisseau réticulaire? le croiriez-vous. C'est un vaisseau lymphatique. Vous en conviendrez, lorsque vous le verrez aboutir dans le tronc des lymphatiques qui rampent sur le dehors de la vessie du fiel, & sur la capsule du foie; mais il faut les avoir liés avant que de pousser l'air dans la porte. Ce vaisseau réticulaire ne regne pas moins dans l'intérieur du foie que sur le dehors. Vous trouverez, après avoir coupé ce viscere, que les vésicules qui le forment intérieurement, sont également engagées dans les mailles d'un semblable vaisseau, qui y

eſt adhérent, & qui, ſelon toutes les apparences, y puiſe la lymphe, comme le pore biliaire y puiſe la bile. L'obſervation ne fut pas pouſſée plus loin, & je n'ai pas eu le loiſir de m'y arrêter davantage. Je crois que vous la regarderez comme un préjugé bien légitime ſur la ſtructure des couloirs. L'uniformité des opérations de la nature fait naturellement croire que,cette méchanique dans les vaiſſeaux du foie pour la ſéparation de la bile une fois établie, elle doit en avoir pratiqué une toute ſemblable pour la ſéparation des autres recrémens.

Qui fut le plus ſurpris de Mr. Aſtruc, ou de moi, à la vue d'une méchanique ſi particuliere ? c'eſt ce que je ne déciderai pas. Il n'eſperoit rien de bon de tous mes tatonemens, & je ne m'attendois pas qu'ils euſſent un ſuccès auſſi heureux. Ce qui m'en plut davantage, c'eſt que je n'eus beſoin dans toutes ces obſervations d'aucun verre. Toutes ces poches membraneuſes, & tous les vaiſſeaux qui y aboutiſſoient,étoient d'une grandeur à ſe laiſſer voir clairement ſans l'aide du microſcope. Point de coction préliminaire, le

foie étoit tel qu'on me l'avoit apporté de la boucherie. En un mot sa structure paroissoit aux yeux aussi distinctement que celle de la rate.

Quoique je regarde la plûpart de ceux qui s'occupent de l'étude des plantes comme de véritables esprits papilonistes (pour me servir de l'expression de la Bruyere) je connois trop bien le fonds, & le mérite, du vôtre, pour vous mettre en si mauvaise compagnie. Cette matiere des plantes si seche, & si stérile, d'elle-même, vous avez trouvé le secret de l'embellir de tant de curieuses recherches, & vous l'avez mise dans un si bel ordre, qu'on peut desormais l'étudier avec autant d'agrément que les sciences qui ont le plus d'attraits. Et, ce qu'il y a de merveilleux, c'est que ce pénible travail, que vous avez essuyé pour finir le grand ouvrage de la réformation de la Botanique que vous avez entreprise, n'a diminué ni la capacité ni le bon goût, que vous avez toujours eus pour les autres connoissances. Egalement né pour toutes, vous les goûtez comme si vous les aviez également cultivées. Voilà justement

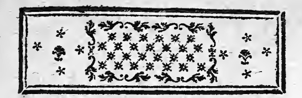
ce qui vous attirera de tems en tems quelques diſtractions de ma part. Comme cette petite obſervation a réveillé mon goût pour l'Anatomie, que j'avois fort négligée depuis long-tems, je profiterai de cette heureuſe ſituation où je me trouve, pour faire une revue générale de tous les viſceres. Vous agréerez que je vous en rende un compte exact, & que je vous demande votre ſentiment ſur les petites obſervations que je pourrai faire dans cette recherche. Vous n'en ſerez peut-être pas fâché, quand ce ne ſeroit que parce que vous verrez que je prens quelque ſoin pour interrompre la preſcription de notre commerce, qui eſt ſuſpendu depuis très-long-tems. Je ſuis bien aiſe qu'une occaſion auſſi favorable ſe ſoit préſentée pour le renouveller avec fruit, & pour vous aſſûrer de nouveau, qu'on ne peut être plus parfaitement,

MONSIEUR,

Votre très-humble, & très-obéiſſant ſerviteur, CHIRAC, Profeſſeur Royal en Médecine.

A Montpellier ce 10. Décembre 1703.

CONSULTATIONS.



CONSULTATION PREMIERE.

Sur une colique intermittente avec autres douleurs dans l'abdomen.



L n'y a aucun lieu de douter que la douleur de colique que Madame ſent par intervalles depuis quatre années dans l'aine du côté gauche, ne ſoit dans la matrice. Les douleurs que la malade ſent dans les lombes, & à la partie antérieure de la cuiſſe, ſur-tout lorſqu'elle eſt dans l'accès de la colique, en ſont des preuves certaines. Or, comme la matrice eſt d'un tiſſu ſpongieux, & aſſez lâche, & qu'elle ſépare tous les mois des humeurs de

la maſſe du ſang, il paroît que l'on doit attribuer cette maladie au vice même de la matrice, & à celui des humeurs qui roulent dans ſa ſubſtance. Il y a donc lieu de croire qu'il ſe fait de ce côté-là un embarras qui gêne le cours du ſang, & qu'étant interrompu dans cette partie, cette liqueur s'y arrête, la gonfle, la tend; d'où naiſſent la douleur de l'aine, des lombes, & des cuiſſes, par le tiraillement que les ligamens de la matrice font à ces deux parties; &, comme le ſang eſt ſurchargé de mauvais ſucs, il y a apparence que dans ce tems-là il s'en filtre quelques-uns dans cette partie de la matrice qui cauſe la démangeaiſon que la malade y ſent pendant quelque tems, la grande douleur étant diminuée. On ne peut diſconvenir qu'il n'y ait quelques vices dans ce viſcere, ſi on fait attention que Madame a eu ſes régles dans un âge prématuré, & que cette évacuation étoit même très-abondante avant ſon mariage.

Comme cette maladie a réſiſté à quelques remedes qu'on a faits juſ-

qu'ici, & qu'on auroit tout lieu de craindre qu'elle ne fit quelque ravage dans la matrice, si elle étoit négligée, il faut, pour en prévenir les suites, rectifier les digestions; rendre le sang plus doux, & plus coulant, & prévenir par-là le dépôt qui pourroit se faire sur la partie malade, en détruisant les embarras qu'il y a dans les vaisseaux capillaires qui la composent. C'est ce que nous espérons de faire par l'usage des remedes suivans.

Dès que Madame sera arrivée à Aix, & qu'elle aura pris quelques jours de repos, pour se délasser du voyage, elle sera purgée avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez feuilles de senné mondées une dragme & demie, rhubarbe choisie & tartre soluble, de chacun une dragme; graine de lin concassée une dragme & demie; sommités de petite absynthe une pincée; infusez le tout pendant la nuit sur les cendres chaudes dans une décoc-

tion de chicorée ſauvage ; après l'avoir fait bouillir légérement, faites jetter un bouillon le matin, en y ajoûtant une pincée de fleurs de violettes, & diſſolvez dans huit onces de colature faite avec expreſſion, deux onces de manne de Calabre. Faites une potion qui ſera priſe avec le régime accoûtumé.

Si Madame n'avoit pas le ventre libre on lui donneroit le jour précédent un lavement ordinaire.

Le lendemain à ſon lever elle prendra un bain domeſtique fait avec la décoction des plantes émollientes, telles que ſont la manne, la guimauve, la violette, l'aigremoine, la branche urſine, une poignée de fleurs de mélitot, & autant de camomille. A la ſortie du bain elle ſe remettra au lit, où elle reſtera pendant quelques tems, & y prendra un bouillon ordinaire.

Elle continuera les bains pendant huit jours, après quoi elle ſe repurgera comme devant, & le lendemain elle prendra le matin à jeun les eaux de Valz. Mais, comme Madame a ſon eſtomac dérangé, il

eſt à craindre que la fraîcheur de ces eaux ne l'incommode, nous lui conſeillons pour cet effet de les prendre tiédes, afin qu'elles ſéjournent moins dans les premieres voies. Elle continuera l'uſage de ces eaux pendant neuf jours, & enſuite ſe purgera avec ſa médecine, & prendra les bains domeſtiques de la même maniere que deſſus pendant huit jours; après leſquels, s'étant repurgée, elle reprendra les eaux de Valz avec les mêmes précautions; &, comme nous ſerons alors en automne, la malade prendra les bouillons d'écreviſſes préparés comme il ſuit.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet éventré, & farci d'une poignée d'orge mondé, & bien lavé dans l'eau bouillante; faites le bouillir pendant cinq quarts d'heure dans une grande écuellée d'eau de fontaine; ajoutez-y enſuite huit écreviſſes de riviere que vous aurez fait mourir dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mor-

tier de marbre bien net; ajoutez une poignée en tout de pimpinelle, de capillaire, de polytric, avec un peu de cerfeuil; couvrez bien le pot, & faites bouillir à petits bouillons pendant une demi-heure; passez ensuite à travers un linge; &, après avoir exprimé, vous y dissoudrez vingt-cinq grains de tartre chalybé, & le donnerez à la malade. Il faudra continuer le bouillon pendant dix jours, après lesquels la malade prendra pendant huit jours la poudre suivante.

POUDRE.

Prenez tartre martial, & rhubarbe en poudre, de chacun une demi-dragme, corail rouge préparé, ïeux d'écrevisses de riviere, de chacun un scrupule; cassia lignea, mercure doux, de chacun un demi-scrupule; mêlez. Faites une poudre pour une dose.

La malade prendra par dessus cette poudre un bouillon de poulet dans lequel on fera bouillir une poignée de chicorée à côte rouge, & un peu de cerfeuil. On rendra

la

la premiere, la troisiéme, & la sixiéme, doses purgatives, en y ajoutant cinq à six grains de diagrede. Si après ces purgations la malade se sentoit échauffée par ces remedes, elle prendroit un jour de repos après la troisiéme ou la quatriéme prise.

Après qu'elle aura fini cette poudre, elle se purgera avec sa médecine ordinaire, & ensuite elle se fera fomenter à son lever pendant l'espace d'une heure avec une décoction de feuilles de mauve, de violette, d'aigremoine, de pariétaire, dans laquelle on trempera des linges qu'on appliquera chaudement sur la partie malade, & qu'on changera de tems en tems. On continuera les fomentations pendant huit jours, après lesquels elle reprendra les bouillons d'écrevisses, & ensuite la poudre apéritive, de la même maniere que ci-devant; &, s'étant purgée comme dessus elle usera ensuite de fomentations pendant quelques jours, après quoi elle prendra le matin à jeun le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez deux livres de maigre de veau, que vous couperez par tranches ; une poignée de feuilles de chicorée, & autant de cerfeuil, que vous hacherez ; trois onces de tronc de ferpent écorché, dont on aura ôté les entrailles, partagé en trois ou quatre morceaux ; mettez le tout dans un pot de terre vernifsé, & verfez par deffus deux ou trois cuillerées d'eau de fontaine ; couvrez bien votre pot, & faites-le bouillir pendant fix heures au bain marie ; paffez le tout à travers d'un linge avec expreffion pour le donner à la malade. Il faudra prendre ces bouillons pendant quinze jours.

Mais, comme tous ces remedes feroient inutiles fi la malade n'obfervoit pas un régime de vie convenable, puifque les mauvais alimens qu'elle prendroit détruiroient l'effet des remedes, elle doit fe priver de tout ce qui eft crud, aigre, indigefte, & falé, comme la falade, les fruits, la ptifanne, les confitures,

les ragoûts, les jambons, & autres alimens de cette nature. Le rôti, le bouilli, sont les meilleurs qu'elle puisse prendre; le gibier, la volaille, le mouton & l'agneau sont les viandes desquelles elle doit se nourrir. Le lievre, le lapin, les oiseaux aquatiques ne peuvent pas fournir de bons sucs pour adoucir, & réparer, la masse du sang. Elle mangera à dîner une soupe à la viande avec un peu de bouilli, ou quelque chose de rôti; elle soupera de bonne heure, prenant un potage à la viande avec du rôti, comme poulets, pigeoneaux, perdreaux, &c. Elle se couchera seulement trois heures après son souper. Elle ne fera jamais maigre, & boira à son ordinaire un peu du meilleur vin bien trempé. Elle se dissipera en fréquentant les compagnies. Elle évitera les veilles, les jeux, l'application à tout ce qui pourra l'émouvoir.

Délibéré à Montpellier. *Signé*,
CHIRAC.

CONSULTATION II.

Sur des fiévres malignes qui attaquent des femmes nouvellement accouchées.

APrès avoir examiné avec toute l'attention possible l'exposé au sujet des maladies des femmes nouvellement accouchées qui regnent à Limoges depuis si long-tems, le conseil a été d'avis en conséquence de tous les différens accidens qui les accompagnent que ces maladies sont véritablement des fiévres malignes; c'est pourquoi il exhorte Messieurs les Médecins qui sont sur les lieux d'agir conséquemmenr à cela.

Le conseil approuve fort les précautions pendant la grossesse proposées dans le Mémoire, qui roulent en général sur de fréquentes saignées, même dans le commencement de la grossesse; des purgations douces de tems en tems avec deux onces de manne & une dragme de sel végétal dans un bouillon au veau & à la chicorée sauvage, ou

dans une grande tasse d'infusion de thé ou de véronique ; aussi-bien que l'usage du kyna, sur-tout en décoction dans l'eau de scorsonnaire, ou en opiate, comme il est proposé.

Au sujet de l'accouchement, qui est plus ou moins difficile aux unes qu'aux autres, comme cela dépend absolument de la bonne ou mauvaise disposition des femmes qui sont dans ce cas, ou de la bonne ou mauvaise situation dans laquelle se présente l'enfant, le conseil ne peut rien décider là-dessus ; il est obligé de s'en rapporter aux Médecins, Chirurgiens, Accoucheurs, & Sages-femmes de la Province, qui ont le plus d'expérience sur ce fait.

Mais par rapport aux accidens qui suivent l'accouchement de fort près, & qui dénotent absolument la malignité de la fiévre, ils sont fort considérables, & meritent toute l'attention possible pour en prévenir les suites funestes qu'on n'a déja que trop éprouvées. Sur ce principe là le conseil est d'avis, si la fiévre survient aussi-tôt après l'accou-

chement, & avant le ſecond ou le troiſiéme jour, qui eſt le tems ordinaire de la fiévre de lait, qui ne dure ordinairement que douze ou vingt-quatre heures, & qu'elle ſoit accompagnée d'un ou de pluſieurs ſymptomes expoſés dans le Mémoire, qu'il faut auſſi-tôt ſaigner la malade, ou du bras, ou du pied, ſuivant les indications, & réitérer même pluſieurs fois les ſaignées, pour ſauver la tête, & prévenir l'inflammation, ſans être retenu ni par les ſueurs, ni la moiteur, qui en ce cas ſont toujours plûtôt ſymptomatiques que critiques, & mettre en même tems les malades à l'uſage des ſucs dépurés de chicorée ſauvage, de cerfeuil, bourrache, bugloſe, & creſſon de riviere, pour en donner par jour trois ou quatre doſes de trois ou quatre onces, chaque potion aiguiſée avec un grain & demi de tartre émétique ſoluble, & donner ces potions dans les intervalles des bouillons ordinaires pour boiſſon ordinaire avec un peu de régliſſe.

Si on ne peut pas trouver facile-

ment les herbes susdites, on substituera à leur place une pinte par jour d'eau minérale faite avec un grain de sel végétal & cinq ou six de tartre émétique, donnée avec les mêmes précautions que les sucs, dans les intervalles des bouillons ordinaires & de la ptisanne ; remede qui, sans trop secouer, entretiendra toujours le ventre libre, aussi-bien que toutes les autres évacuations naturelles ; & sur-tout ne point épargner les saignées dans le commencement, & avoir pour maxime,& principe certain, de saigner plûtôt du bras que du pied, quand les vuidanges sont tout-à-fait supprimées, par la raison que dans un tel cas il y a toujours disposition à l'inflammation de la matrice, ou du bas-ventre, & que la saignée du pied détermine davantage le sang vers l'aorte inférieure, cequi fait que l'engorgement déja fait augmente aussibien que l'inflammation qui fait périr la malade. Tout au contraire il faut saigner du pied hardiment, quand les vuidanges coulent bien, ou médiocrement, si malgré cet écoule-

ment les accidens continuent, & portent à la tête.

Le cinquiéme ou sixiéme jour passé, & les accidens un peu assoupis, on peut purger les malades avec une teinture d'un quarteron de casse en bâton, une once & demie de manne, un gros de sel végétal, & réitérer la même purgation avec deux grains de tartre stibié, ou émétique.

On usera le moins que l'on pourra des cordiaux, qui ne font qu'échauffer les malades, & qui occasionnent souvent une plus grande fonte de la masse du sang.

Si le ventre des femmes nouvellement accouchées devient tendu, boursoufflé, & douloureux, il ne faut pas négliger d'y appliquer des fomentations émollientes, & résolutives, faites avec une poignée de feuilles de mauve, guimauve, feuilles de violette, camomille, mélilot, absynthe, & cigue, que l'on fait bouillir & cuire dans une suffisante quantité & parties égales de vin blanc & d'eau. On trempe une piéce de molleton dans la décoction bien

chaude pour l'apppliquer sur le ventre, & par dessus des serviettes chaudes renouvellées souvent, afin que la décoction conserve longtems sa chaleur ; il faut aussi renouveller souvent lesdites fomentations. On ordonnera des lavemens simples, & purgatifs, suivant le besoin des malades.

Délibéré à Paris le 7. juin 1718. *signé*, BOUDIN, Médecin ordinaire du Roi ; CHIRAC, premier Médecin de M. le Duc d'Orleans, HELVETIUS, Médecin de M. le Duc de Bourbon, & de la Faculté de Paris ; PEYRAT, Maître Chirurgien, & Accoucheur-Juré.

Messieurs les Médecins de Montpellier ayant été consultés ont été du même avis touchant la nature de cette maladie.



CONSULTATION III.

Sur une jaunisse.

LA jaunisse qui a succédé à une colique sûrement hépatique, dépend d'un embarras considérable au foie, puisque les excrémens commencent à paroître blancs, ce qui suppose que la bile cesse de couler par son canal dans les intestins. Cette maladie est d'autant plus fâcheuse que la bile qui séjourne dans le sang lui a communiqué un degré d'acrimonie scorbutique qui se manifeste par l'état des gencives, & les taches de la peau. Cependant, comme nous sommes encore dans une saison assez favorable, qu'on n'observe pas de tumeur au foie, & qu'il n'y a pas de fievre lente, on peut raisonnablement se promettre la guérison du malade, sur-tout si l'on quitte incessamment le lait, qui ne convient à aucun égard dans une maladie d'obstruction, & dans laquelle les digestions ne peuvent

jamais être louables ; & si on fait faire tous les jours à Monsieur un exercice proportionné à ses forces, & sur-tout à cheval. La foiblesse apparente ne doit pas retenir sur l'usage de ce remede, qui est un des plus efficaces qu'on puisse employer en pareil cas, comme je l'ai fréquemment observé. Cet exercice disposera à recevoir un soulagement plus prompt & plus sensible des bouillons suivans, dont il faut prendre un le matin à jeun & l'autre cinq heures après avoir dîné ; ce qu'il faut continuer pendant trois semaines, prenant tous les quatre jours deux pintes d'eau de Vals ; où l'on dissoudra un paquet de sel polychreste de la Rochelle, ne se servant d'aucun purgatif sec & résineux, qui donneroit infailliblement à la bile les mêmes caracteres.

BOUILLON.

Prenez une livre de rouelle de veau coupée par tranche, des racines de patience sauvage deux onces, de celles grande chelidoine & de

rubia tinctorum de chacunes une demi-once, des feuilles de cresson, de pariétaire, d'aigremoine, de beccabunga, & de cochléaria, de chacunes deux poignées. Faites bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau, pour être réduit à deux bouillons, à chacun desquels on ajoutera un demi-gros de tartre vitriolé ; ou à son défaut un gros de sel végétal.

Après l'usage de ces bouillons, pendant lesquels le malade ne mangera pas de viande, & usera pour toute boisson d'eau de chiendent, on en viendra aux martiaux soit en teinture, soit en opiate, ce que nous ne déterminons pas présentement, car alors il seroit peut-être nécessaire de faire préceder le fer par une douzaine de jours d'eaux minérales de Vals, qu'on peut regarder comme spécifiques pour déboucher le foie, & pour corriger la saumure corrosive du sang. On nous fera donc l'honneur de nous apprendre le succès de ce que nous conseillons présentement, ce qui nous guidera plus sûrement pour l'avenir.

Si nous étions précisément dans l'état où l'on nous dépeint Monsieur le malade, nous suivrions scrupuleusement la conduite que nous prescrivons, & nous ne passerions pas brusquement aux gouttes du Général Lamothe que nous connoissons principalement par leurs effets. Nous ne nous déterminerions point à les prendre dans cette occasion, ou du moins cela ne seroit qu'après avoir assoupli les parties solides, délayé le sang, corrigé en partie son âcreté, & dégrumelé un peu la bile. Nous ne pouvons nous dispenser de représenter toutes ces choses au malade, & de l'asûrer qu'il doit guérir en suivant les indications, & que nous guérissons la plus grande partie des jaunisses en employant méthodiquement les apéritifs. Mais si au mépris de nos remontrances, Monsieur veut absolument se livrer à un remede inconnu dont les succès n'ont pas autorisé l'entêtement, voici comment ses partisans le donnent. Nous l'avons nous-même employé de cette façon plusieurs fois par ordre de la Cour,

qui nous en avoit fait remettre un certain nombre de bouteilles, par Monsieur Herault Lieutenant Général de Police.

On en peut donner deux fois par jour à douze heures l'une de l'autre, d'abord douze gouttes, ensuite quinze, montant par degré jusqu'à vingt-cinq, qui est la grande dose. On les fait avaler dans une cuillerée de vin d'Espagne, & on en donne une seconde par dessus. On les donne une heure avant les alimens qui doivent être unis, ou immédiatement avant manger, si ce remede échauffe trop. Il porte légerement par la transpiration, mais il pousse principalement par les urines, & il lâche quelquefois légérement le ventre. Pendant cet usage, il faut s'abstenir de tout autre remede, & notamment du lait, qu'il cailleroit aisément. Ce remede peut être continué deux fois par jour s'il n'altére point, s'il n'ôte pas le sommeil, & s'il ne cause pas de coliques; mais dans tous ces cas il n'en faut prendre que vingt-cinq gouttes tous les matins.

Encore un coup si Monsieur a pris son parti pour ce remede, je l'exhorte à ne l'employer qu'après une longue & sage préparation. La prévention n'a aucune part à ma représentation, je n'en ai aucune contre ce remede, je l'adopte avec confiance dans les occasions, mais je ne crois pas que nous soyons présentement dans le point de maturité. Sa maladie n'est pas assez désespérée pour s'écarter de toute regle.

A Paris ce 29. Juillet 1731.

SILVA, Médecin consultant du Roi.

CONSULTATION IV.

Pour le même malade & la même maladie.

POur guérir Monsieur de sa jaunisse, il faut qu'il se réduise à ne vivre que de bouillons de quatre en quatre heures pendant quinze

jours, & qu'il boive largement la ptiſanne qui ſuit.

Prenez trois onces de la racine de chiendent & quatre douzaines de grains de gratte-cul, faites-les bouillir un quart d'heure dans deux pintes d'eau, & ayant paſſé la décoction, on y diſſoudra un gros & demi de ſel admirable de Glauber.

Ce régime continué lui donnera le tems de faire venir une charge d'eau de Vals pour en boire deux pintes chaque matin dégourdies, dans une heure de tems pendant dix-huit ou vingt jours, & on diſſoudra dans les deux premiers verres d'eau qu'il boira tous les matins, deux gros de ſel polychreſte de Saignette, & un paquet entier le dixiéme & le dernier jour de l'uſage des eaux.

On lui fera manger un potage matin & ſoir, à commencer du jour qu'il prendra les eaux, & il prendra en même tems quinze grains de limaille d'acier, & ſept grains de ſafran en poudre entre deux ſoupes en ſe mettant à table pour dîner, & il prendra immédiatement après

avoir mangé ſon potage le matin la décoction d'un gros de quinquina.

Il ne recommencera à manger de la viande le matin ſeulement qu'a la fin de l'uſage des eaux, mais il continuera l'uſage de l'acier & de la ptiſanne ci-deſſus quatre ou cinq mois de ſuite.

CHIRAC.

Pour Monſieur ..... A Fontainebleau ce 5. août 1731.

CONSULTATION V.

Pour le même malade & la même maladie.

LA jauniſſe de Monſieur le Marquis de M***, étant ſurvenue à une colique dont le ſiége étoit à la région de l'eſtomach, il y a lieu de croire que c'étoit une colique hépatique, qui dépendoit d'un embarras du foie même, ou de la veſſie du fiel. La bile, venant à s'épaiſſir, forme ſouvent des

concrétions qui bouchent le canal choledoque, ce qui produit la colique hépatique, & la jaunisse ensuite, parce que la bile retenue donne sa couleur à la peau, &c.

La couleur brune des urines, les déjections blanchâtres, l'amertume de la bouche, le dégoût, & les demangeaisons à la peau, sont l'accompagnement ordinaire de cette maladie, qui est le plus souvent sans fiévre, & qui ne suppose pas une tumeur, ou dureté au foie reconnoissable par le fait, il suffit qu'il y ait des obstructions, &c.

La cause de cette maladie étant ainsi reconnue, on doit n'avoir d'autre indication, que de rétablir la fluidité de la bile, de la rendre plus coulante, & d'enlever les obstructions du foie, &c.

Pour y parvenir, quoique le malade n'ait point de fievre, comme les vaisseaux sanguins sont pressés, on saigne pour desemplir un peu les vaisseaux, mettre le sang au large, & faciliter la filtration de la bile, &c. Après avoir desempli suffisamment les vaisseaux, par une ou deux

faignées du bras, on paffe à l'ufage des apéritifs délayans. Les eaux minérales froides ferrugineufes y conviennent parfaitement, comme celles de Vals en Vivarais, qu'on envoie chercher, ou qu'on va prendre fur les lieux, quand on en eft à portée, & que les forces le permettent. S'il y a dans le pays des eaux pareilles, le malade leur donnera la préférence, mais celles de Vals font excellentes.

Si on ne veut pas fe fervir des eaux minérales, les apofêmes fuivans rempliront les mêmes indications; &, comme il paroît que la jauniffe eft compliquée avec une humeur ou affection fcorbutique, on fera ces apofêmes avec deux onces de racine de patience fauvage, la chicorée fauvage, le chamédris, le cerfeuil, le creffon de fontaine, & le cochléaria.

Dans vingt onces de cette décotion on diffoudra deux gros de fel admirable de Glauber, & une once & demie de fyrop des cinq racines; on partagera le tout en quatre prifes égales, que le malade

prendra dans la journée, de trois heures en trois heures, le bouillon entre deux. Si ces apoſêmes n'ouvrent pas aſſez le ventre, on ajoutera à la priſe du matin deux onces de manne de tems en tems. On continue ces apoſêmes avec conſtance juſqu'à ce que les matieres ne ſoient plus blanches ou griſâtres, mais que la bile coule, & leur donne ſa couleur, & que les urines ſoient de la couleur naturelle.

Pour rendre ces apoſêmes plus efficaces, on donnera tous les jours au malade un bol composé avec demi-gros de ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée, & demi-gros de poudre de cloportes, le tout incorporé avec la conſerve de fleurs de chicorée. Le malade boira une priſe d'apoſême ſur le bol.

Le tempérament du malade eſt très-bilieux. J'ai eu l'honneur de le traiter en Italie, à l'occaſion de ſa bleſſure, qui étoit terrible, & compliquée d'une fiévre opiniâtre.

A Paris le premier août 1730.

MOLIN Médecin Conſultant du Roi.

Je préfere cette méthode aux gouttes du Général. Le malade boira d'une ptisanne apéritive avec le bruscus, ou la racine de calcitrapa, ou autre, &c.

CONSULTATION VI.

Sur une foiblesse de vue à l'œil gauche.

LA foiblesse de vue dont Madame se plaint depuis sept ou huit jours avec cette circonstance qu'elle ne sçauroit voir les objets éloignés de l'œil gauche, & qu'elle les voit assez bien du droit, & qu'au contraire elle voit de l'œil gauche les objets qui sont proches & nullement du droit, dépend de la disposition vicieuse du crystallin, qui ne permet pas que les rayons qui partent de l'objet soient réunis, lorsqu'ils frappent la retine, à moins que cet objet ne soit placé à une certaine distance proportionnée à la situation du crystallin; autrement il ne trouve

ſur la retine qu'une image confuſe.

Je ne doute point que le cryſtallin de l'œil gauche ne ſoit un peu trop reculé en dedans, puiſqu'il eſt certain que les rayons qui partent du point de l'objet un peu éloigné ſont réunis avant qu'ils ayent rencontré la retine : de ſorte qu'ils ſont obligés de tracer une image confuſe en ſe réuniſſant avant le tems ; au contraire je crois que le cryſtallin de l'œil droit eſt trop relevé, & que par-là il ne réunit pas aſſez tôt les rayons qui partent des objets proches. Cet avancement & ce reculement du cryſtallin ſont l'effet du relâchement & de la réunion de certains filets tendineux qu'on appelle ligamens ciliaires, qui les tiennent ſuſpendus entre l'humeur aqueuſe & la vitrée à une diſtance inégale, ce qui cauſe cette variation de la vue.

Les fréquentes fluxions auxquelles cette Dame eſt ſujette ſur les dents avec des enflures, le mouvement de ſes yeux, la demangeaiſon qu'elle y ſent, ſont des marques ſenſibles que le changement de diſpoſition du

cryſtallin eſt cauſé par des ſéroſités fines, & ſubtiles, que le ſang y laiſſe échapper en roulant & s'arrêtant vers les parties ſupérieures, parce qu'il ne peut pas circuler dans les viſceres du bas-ventre qui ſe trouvent embarraſſés, & s'oppoſent à la dépuration du ſang. Il eſt à craindre que ces ſéroſités ne relâchent enfin les vaiſſeaux de l'iris, & ne cauſent une cataracte, ou bien n'obſcurciſſent les humeurs des ïeux, ou n'affoibliſſent beaucoup la vue.

Pour prévenir une incommodité ſi fâcheuſe, il faut tâcher de débarraſſer les couloirs du bas-ventre; on pourra par ce moyen détourner l'humeur qui s'échape dans l'œil, pourvu qu'on exécute fidelement les remedes ſuivans.

On commencera par ſaigner la malade, & on la purgera enſuite ſous cette formule.

PURGATION.

Prenez ſenné mondé deux dragmes; rhubarbe choiſie une dragme; crême de tartre une dragme & de-

mie ; faites infuser dans huit onces d'eau de fontaine ; & dissolvez deux onces de manne dans la colaurte, & dix grains de jalap. Faites une potion.

Elle usera ensuite pendant vingt jours de l'opiate suivante de deux jours l'un à la dose d'une dragme le matin à jeun, avalant par dessus chaque prise un bouillon fait avec un morceau de veau & les feuilles de chicorée amere & de pimpinelle, se promenant environ une heure à pas lents, & se reposant de tems en tems.

OPIATE.

Prenez rouille de fer une demi-once; senné mondé & rhubarbe choisie de chacun deux dragmes ; faites avec le syrop de chicorée composé une opiate pour l'usage susdit.

Après que Madame aura pris quinze fois de cette opiate, on lui tirera neuf onces de sang de l'un des pieds. Ces remedes étant finis, elle se baignera pendant douze matins, demeurant

demeurant une heure ou une heure & demie dans chaque bain, & avalant dans le bain, ou à la sortie, un bouillon d'écrevisses, se repurgeant à la fin. Après les bains, si elle pouvoit aller prendre les eaux de ..... & s'y faire doucher la tête & les ïeux pendant huit fois, elle recevroit sans doute un grand soulagement, se purgeant au commencement & à la fin des eaux. Elle usera souvent de la béthoine.

Délibéré à Paris, *signé*, CHIRAC.

CONSULTATION VII.

Sur une autre foiblesse de vue.

LES petits fétus que Mademoiselle voit voltiger dans l'air, & l'affoiblissement de la vue, ne sont qu'une suite de quelques légeres concrétions qui se sont formées dans l'humeur aqueuse de ses ïeux, lesquelles rompant les rayons extérieurs qui portent aux nerfs optiques l'impression des objets extérieurs, doi-

vent frapper moins fortement dans tous les endroits ; & par conséquent elle en doit voir les objets moins distinctement. Ces concrétions supposent nécessairement un relâchement des glandes, ou plûtôt des vaisseaux excrétoires de l'iris, qui séparent en même tems quelque partie de lymphe grossiere, suite nécessaire de l'obstruction des vaisseaux de l'oeil, & de la constitution grossiere du sang.

Pour empêcher le progrès d'une cataracte naissante, il faut donc s'attacher à déboucher les vaisseaux des ïeux, & des autres parties ; & résoudre la sérosité qui se répand sur les nerfs, d'en tarir la source, & enfin tâcher de fondre les concrétions déja formées dans l'humeur aqueuse.

Mademoiselle ira à Balaruc pour y prendre les eaux pendant trois matins ; &, s'étant purgée avant & après, elle se fera doucher la tête six fois en trois jours, observant de ne pas s'exposer au vent ni au serein. Elle passera l'été sans faire de remedes internes, se contentant de jet-

ter dans l'œil trois ou quatre fois la ſemaine quelques gouttes du collyre ſuivant.

COLLYRE.

Prenez eau de fenouil ſix onces; poudre d'iris de Florence une once, anis & ſel ammoniac de chacun une dragme; faites infuſer pendant trois jours dans un vaiſſeau de cuivre; enſuite bouillir légerement prendre pendant un quart d'heure. Ajoûtez à la colature une once de vin émétique. Faites un collyre pour l'uſage.

Elle ſe fera auſſi appliquer au retour des bains une cautere à la nuque.

Sur la fin du mois de ſeptembre elle ſe purgera, après quoi elle prendra neuf ou dix bouillons d'écreviſſes, & enſuite l'opiate ſuivante, pendant huit ou neuf matins, avalant par deſſus chaque doſe un bouillon ordinaire altéré avec les feuilles de chicorée.

OPIATE.

Prenez ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai une demi-once ; ſenné, rhubarbe, & jalap de chacun deux dragmes ; ſel ammoniac une dragme & demie ; faites avec le ſyrop de roſes ſolutif une opiate, dont la doſe ſera d'une dragme.

S'étant repurgée deux jours après avoir fini cette opiate, elle reviendra boire les eaux de Balaruc, & ſe fera doucher la tête comme il a été dit ci-deſſus.

Elle prendra enſuite pendant dix ou douze jours un bouillon fait avec la chair d'une vipere fraîche coupée par morceau, un quartier de volaille, & une poignée en tout de feuilles de cerfeuil & de chicorée amere, ſe repurgeant à la fin.

Elle avalera enſuite chaque matin pendant un mois un grand verre de lait d'âneſſe entier, ſe purgeant au milieu & à la fin de ſon uſage.

Elle obſervera de ſe purger une fois le mois pendant l'hyver, uſant généralement du collyre ci-deſſus preſcrit. Elle évitera le ſalé, l'épicerie, les ragoûts, la pâtiſſerie, la friture, les poiſſons, & tout aliment de difficile digeſtion. Elle boira une ou deux fois la ſemaine une taſſe de caffé ſans ſucre immédiatement après le dîner.

Délibéré à Paris, *ſigné*, CHIRAC.

CONSULTATION VIII.

Sur une perte totale de la vue après s'être expoſé au ſoleil.

LA perte totale de la vue dont Mademoiſelle fut atteinte il y a environ deux mois, après s'être expoſée au ſoleil, ne peut être rapportée qu'à l'extrême raréfaction du ſang, qui, ayant comprimé l'origine des nerfs optiques dans le cerveau, ceux-ci ont ceſſé de tranſmettre les impreſſions des objets extérieurs. Il y a auſſi lieu de croire que le ſang

s'étant arrêté dans le cerveau, & même dans les rameaux artériels qui accompagnent les nerfs optiques, a laissé échapper sa sérosité, dont la substance des nerfs a été imbibée, & relâchée.

Pour éviter une goûte sereine, il faut détourner le sang de la tête & empêcher un plus grand relâchement des nerfs optiques. On remplira ce dessein par l'usage du remede suivant.

On tirera au plûtôt à Mademoiselle neuf onces de sang de l'un des pieds, & deux jours après cette saignée on la purgera avec deux dragmes de manne qu'on dissoudra dans un bouillon de veau, ou de poulet, &, après l'avoir coulé on ajoutera trente ou quarante grains de rhubarbe en poudre.

Elle prendra ensuite pendant douze matins une écuellée de petit-lait de vache, ou de chevre, se repurgeant à la fin. Le lendemain de cette purgation on lui tirera sept à huit onces de sang de la jugulaire.

Ces remedes étant finis, elle usera

pendant dix matins du bain-domestique, avalant à la sortie un bouillon de poulet altéré avec les feuilles de fumeterre & d'aigremoine.

On lui percera au plûtôt les oreilles, si elles ne le sont pas, & on y mettra un cordon de soye, & un peu de racine d'iris nostras pendant six jours, remuant le cordon de tems en tems. On se servira ensuite de la racine de thymeléa, laissant couler les oreilles pendant un mois. Si elles sont déja percées on emploira d'abord la racine de thymeléa.

Elle mâchera tous les matins une boule de deux parties de mastic en larme, & d'une partie de cire jaune, pour l'obliger à cracher. Elle mettra de tems en tems de la bétoine en poudre dans le nez pour s'exciter à éternuer.

Il n'y a aucun collyre propre pour son mal, puisqu'il n'est pas dans les ïeux.

L'automne prochain on pourra lui conseiller la douche sur les ïeux avec les eaux de Balaruc ; mais on la croit dangereuse aujourd'hui

à cause de l'ardeur, & de l'extrême chaleur de son sang.

Délibéré à Paris, *signé*, CHIRAC.

CONSULTATION IX.

Sur une fluxion aux poumons.

MOnsieur fera au plûtôt les remedes suivans, afin de détourner la fluxion qui se jette sur le poumon, & prévenir les suites qu'elle pourroit avoir.

Il commencera par un lavement fait d'une décoction d'orge, de mauve, de bourrache, d'agrimoine, de laitue, de trois gros de réglisse, & d'une pincée de son, avec une once de moëlle de casse & le miel rosat.

Le lendemain du lavement on le purgera avec une once & demie de manne, qu'on délayera dans une grande verrée d'eau d'orge; &, après qu'on l'aura passée, on y détrempera une once de moëlle de casse.

Après

Après la purgation il prendra pendant huit matins des bouillons faits d'un morceau de veau, d'un petit poulet, & de douze écreviſſes de riviere, bien lavées, & écraſées dans un mortier de marbre. On les fera bouillir une heure & demie dans l'eau d'orge, & une petite demi-heure avant qu'on retire le pot du feu on y mettra trois dragmes de racines de guimauve, des feuilles de chicorée ſauvage, de bugloſe, d'aigremoine, de capillaire, de chacunes demi-poignée, & demi-once de ſemence de pavot blanc un peu écraſée, & enfermée dans un noüet.

A la fin des bouillons il ſe purgera comme ci-deſſus; &, ſi le purgatif n'a pas aſſez agi la premiere fois, on fera infuſer la caſſe & une dragme de rhubarbe coupée menue enfermée dans un noüet, dans l'eau d'orge, & le matin on y diſſoudra une once & demie de manne.

Les bouillons finis, il prendra du lait d'âneſſe le matin à cinq ou ſix heures, un grand verre de quatoze ou quinze onces chaque fois avec

une dragme & demie de ſucre roſat. Si ſon eſtomach peut bien ſoûtenir le lait, après qu'il en aura pris dix jours il ſe purgera enſuite, & le prendra deux fois le jour, le matin celui d'âneſſe & à ſouper celui de vache avec des morceaux de pain, des crêmes de ris, d'orge, & d'avoine; & après qu'il l'aura pris dix jours de cette maniere, ne mangeant de la viande qu'à dîné, il ſe purgera, & prendra pour toute nourriture après la purgation trois fois le jour, la priſe de celui d'âneſſe le matin, & à midi, & à ſept heures du ſoir de celui de vache comme ci-deſſus. On continuera de lui en faire uſer de la ſorte juſqu'à la fin de ſeptembre, & on le purgera de dix en dix jours.

Si le lait venoit à ſe corrompre dans ſon eſtomach, on mêleroit dans la doſe du matin une petite cuillerée d'eau de chaux.

Pendant l'uſage du lait il prendra pendant dix jours l'opiate ſuivante, le ſoir vers les deux heures, une dragme & demie chaque fois, & immédiatement après deux doigts d'eau

de plantin, afin de fortifier ſon eſtomach, & de le garantir des vers auxquels il pourroit être ſujet.

OPIATE.

Prenez quinquina, & corail rouge, de chacun, une demi-once; ïeux d'écreviſſes, terre ſigillée, & bol d'Arménie, de chacun deux dragmes; rhubarbe choiſie une dragme & demie; faites du tout une poudre que l'on réduira en opiate pour l'uſage ci-deſſus marqué avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de roſes ſeiches.

Vers la fin de juillet on lui fera prendre le demi-bain dans l'eau douce tiéde pendant neuf jours vers les cinq heures du ſoir, une heure chaque fois, & pour-lors il ne prendra le lait que le matin, & fera ſes deux repas ſobrement.

Lorſque dans la nuit il ſera preſſé de la toux, ou qu'il ne pourra pas dormir, il prendra trois dragmes de ſirop de pavot blanc dans un petit verre d'eau de plantin.

Il uſera ſouvent de la racine de

consolida major confite à ses desserts; &, lorsqu'il prendra le lait pour toute nourriture, il prendra environ deux ou trois dragmes de l'opiate ci-devant dans la prise du matin & du soir.

Il boira à son ordinaire de la ptisanne d'orge avec un peu de fleurs de mauve infusées sur les cendres chaudes une heure ou environ sans vin. Ce premier mai 1690. *Signé*,

CHIRAC.

CONSULTATION X.

Sur un vomissement très-dangereux.

MEMOIRE.

LE malade dont il s'agit est un homme de trente-six à quarante ans, d'une constitution grêle, d'une humeur noire & chagrine; & de ce tempérament qu'on appelle ordinairement mélancholique. Il fut atteint il y a cinq mois d'une difficulté d'avaler avec une douleur à l'endroit de l'orifice supérieur de

l'estomac. Cela fut suivi d'un vomissement de quantité de sérosités de toutes couleurs d'abord après le repas, sans pourtant vomir jamais ce qu'il avoit pris. Ce vomissement étoit avec des grands efforts, & de violentes douleurs. Il eut ensuite des renvois aigres, la difficulté d'avaler continuant toûjours.

Son Médecin ordinaire, prenant cela pour un ulcére à l'orifice supérieur de l'estomac précédé d'inflammation, le fit saigner, purger, user d'aposemes, & autres remedes de cette nature, qui ne firent que l'incommoder davantage, & sur-tout les purgatifs qui, devenant émétiques, le fatiguoient extrêmement. Ensuite d'une consultation on lui fit prendre des bouillons rafraîchissans, & apéritifs; des opiates absorbantes, & stomacales; & enfin des bouillons d'écrevisses: mais tout cela fut sans succès, & la difficulté d'avaler augmentoit toûjours davantage. On appella des Médecins d'Aix qui, attribuant ce mal à un dessechement & un rétrecissement de l'estomac, & de l'ésophage, ordonnerent le

lait d'ânesse, le demi-bain, & un genre de vie humectant : mais ces remedes n'ont pas eu plus d'effet que les autres. Remarquez que le malade n'a jamais eu aucune fievre, cependant il est à présent languissant de foiblesse, & pour ainsi dire d'inanition ; il ne peut avaler que le bouillon par cuillerée ; il a pourtant faim, & il mangeroit volontiers. Il n'est jamais allé du ventre que par des lavemens. Il a toûjours une douleur à l'endroit de l'orifice supérieur de l'estomac. Il m'a appellé dans cette extrémité, je lui ai fait prendre du bouillon en ma présence, & voici ce que j'ai remarqué. A chaque cuillerée de bouillon qu'il prend on apperçoit un effort & un mouvement de la poitrine semblable à celui qui se fait dans le hocquet. Ce mouvement est suivi d'un bruit, & d'un grouillement, semblable à celui que fait un entonnoir lorsqu'il se vuide entierement. Quelque tems après qu'il a pris le bouillon il a de tems en tems des renvois d'estomac, & à chaque renvoi il jette une gorgée du bouillon qu'il

vient de prendre, jusques à ce qu'il l'ait tout jetté. Cet homme-là n'a d'ailleurs aucune autre incommodité, ni n'en a jamais eu d'approchante de celle-ci; il étoit pourtant sujet à avoir de tems en tems des coliques, & des passions hypochondriaques. M. Chirac est prié de donner son sentiment, tant sur la cause du mal que sur les remedes qu'il trouvera les plus propres, prenant garde que le malade ne peut point avaler des remedes solides.

REPONSE.

Comme on ne fait aucune mention de sanie, de pus, ni de sang, dans la relation qu'on a envoyée de la maladie de M...; qu'on dit seulement qu'il a vomi d'abord des sérosités de différentes couleurs sans qu'on ait remarqué ni sanie, ni pus; on peut difficilement se déterminer pour l'ulcére de l'œsophage, de l'orifice supérieur de l'estomac, & de l'estomac même, à moins qu'on ne soupçonnât quelque chancre sec dans ces parties : mais il ne se seroit

jamais formé qu'il n'y eut quelque legere excrétion de sang. La difficulté qu'il a d'avaler fait juger qu'il y a quelque étranglement dans la suite de l'œsophage, & la douleur fixe qu'il sent à l'endroit de l'orifice supérieur de l'estomac fait présumer qu'il y a là quelque tumeur qui empêche le cours des alimens dans la cavité de l'estomac. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, nonobstant cet embarras de l'orifice supérieur, le malade vomisse ce qu'il a pris; & que, lors même qu'il fait des efforts pourvomir,les matieres ne prennent pas plutôt cours du côté du pylore que du côté de l'œsophage, puisque cette derniere issue est bien plus difficile que l'autre. Cela me feroit soupçonner qu'il n'y eût aussi quelque tumeur sur le pylore, & qu'elle ne le bouchât même plus que l'orifice supérieur ne l'est.

Quoi qu'il en soit, le cas est très-délicat, & n'est pas sans danger; d'autant plus que ne retenant rien, on ne peut guéres espérer que l'usage des remédes lui donne quelque soulagement,ne devant pas être plus

heureux à les retenir qu'il l'eſt pour les alimens.

Cependant il ne faut pas l'abandonner dans ce fâcheux état ; il faut le ſecourir. Quelle vûe peut-on avoir ? C'eſt de tâcher de lui faire retenir la nourriture, & de travailler enſuite à fondre les tumeurs qui étranglent les conduits des alimens.

A l'égard du premier, qui eſt le plus preſſant, je ſuis d'avis qu'on commence de lui donner, la préſente reçûe, un demi-grain de laudanum diſſout dans une cuillerée d'eau de roſes, & qu'on lui donne une heure & demie après un bouillon fait avec le veau, le poulet, & le mouton ; mais qui ne ſoit pas trop fort, avec quinze grains de poudre d'ïeux d'écreviſſes, & autant de poudre de ſantal rouge ; que l'on continue enſuite de lui donner tantôt d'un bouillon, tantôt d'une crême de ris, pendant douze heures de tems.

Qu'on lui redonne après cela un autre demi-grain de laudanum, & qu'on le nourriſſe de même.

Si ce demi-grain ne calme pas

aſſez ſes douleurs, & ſon vomiſſement, qu'on en donne deux tiers de grain; & que l'on en augmente ainſi la doſe par tiers de grain juſques à ce qu'il ait pris quelque calme, & qu'il ait retenu la nourriture.

Trois ou quatre jours après cet uſage on tâchera de le purger avec le remede ſuivant.

PURGATION.

Prenez feuilles de ſenné deux dragmes; rhubarbe une demi-dragme; caſſe récemment mondée deux onces; faites infuſer à froid dans une ſuffiſante quantité d'eau de bourrache; & diſſolvez dans une livre & demie de colature eau de neuf infuſions de roſes deux onces; faites une potion pour trois doſes, dont le malade prendra la premiere le matin à cinq heures; la ſeconde à neuf, & la troiſiéme à une heure après midi, & des bouillons entre chaque priſe. On ajoûtera à la premiere un grain de laudanum.

On continuera enſuite la maniere ſuſdite de le nourrir pendant huit

ou dix jours, & on le repurgera ensuite comme dessus, revenant ainsi à la purgation de tems en tems.

Et, comme ces précautions pourroient n'avoir pas tout le succès que l'on s'en promet, pour ne pas laisser périr d'inanition le malade, il faut dès le commencement même lui donner deux ou trois lavemens par jour avec le bouillon simple & deux jaunes d'œufs dans chacun, & de deux en deux jours lui en donner avec le vin pur.

Si cela réussit, & qu'enfin le malade retienne les alimens en tout ou en partie, il faudra examiner un peu sa vie passée sur certains articles marqués à M. le Médecin ordinaire, & on pourroit en venir à quelque reméde efficace pour le tirer de cet embarras; & au cas qu'il n'ait rien eu de ce que l'on soupçonne, il faudra (la nourriture demeurant suffisamment dans son estomac pour l'entretenir) il faudra, dis-je, en venir aux remedes fondans, & le mettre d'abord dans l'usage des bouillons apéritifs avec la rouille de fer & les écrevisses; après quoi on lui fera

user d'une légére opiate d'acier peu purgative pendant quinze jours.

Mais il est à propos de sçavoir avant d'en venir là comment tout aura réussi, & l'on se déterminera mieux à agir quand on aura toutes les instructions nécessaires.

A Montpellier, ce 4. Juin 1697.

CHIRAC, Prof. Royal.

CONSULTATION XI.

Sur des Vapeurs.

LE mal de Madame se déclare par des insomnies, & par des gonflemens d'estomac & du ventre, qui est serré. A ces accidens survient un mal de tête fâcheux, des ardeurs inconstantes dans tout le corps, précédées, ou suivies, d'un froid; des maux de cœur, des mouvemens convulsifs, & sur le tout une attention particuliere à tout ce qui lui arrive, un fond de tristesse qui ne lui permet pas de goûter le moin-

dre plaiſir, & une crainte continuelle de ſuccomber à ces accidens.

Une inſomnie ſuppoſe néceſſairement ou quelque application extraordinaire de l'eſprit à quelque objet qui l'intéreſſe beaucoup, ou une agitation dans les eſprits qui ne peut venir que d'une indigeſtion d'eſtomac à qui n'a pas la fievre, & de l'un ou de l'autre lorſque l'inſomnie vient d'une trop graude application d'eſprit. Or il paroît par le rapport que Madame nous a fait que ſes incommodités ne ſont venuës que par trop d'application, & ſurtout à de certains objets qui ne lui étoient pas trop agréables. C'eſt donc à cette cauſe qu'il faut rapporter celles qui ont précédé tous les maux qui la fatiguent depuis trois ans. Les eſprits employés à retracer à l'ame l'idée des objets qui l'occupent, & qui l'intéreſſent, ne coulent plus dans les parties dans la quantité qui leur eſt néceſſaire pour faire leurs fonctions avec vigueur. L'eſtomac, qui en a plus de beſoin que les autres, ne digére qu'avec peine les alimens, & les tourne en

un ſuc aigre, gluant, & viſqueux, qui produit d'abord des vents, & des gonflemens dans l'eſtomac, & dans les inteſtins. Paſſe-t-il dans le ſang, il l'épaiſſit, & le rend moins coulant. De-là les oppreſſions, de-là l'abbatement de tout le corps, de-là l'embarras des viſceres, de-là le froid après la digeſtion, de-là les douleurs de tête, les laſſitudes, de-là enfin les ardeurs & les mouvemens fébriles irréguliers, n'étant pas poſſible que les viſceres ſoient bouchés, & que les excrémens de la maſſe du ſang ne ſéjournent dans les vaiſſeaux, & ne les diſpoſent à fermenter rudement lorſque l'eſtomac lui envoye quelque levain aigre un peu plus dégagé.

Et, parce qu'un eſprit en habitude de raiſonner, & de réfléchir ſur toutes choſes, ne peut manquer de s'intéreſſer un peu plus fortement à ce qui regarde la ſanté du corps qu'à mille autres objets indifférens, c'eſt une néceſſité que Madame, ayant autant d'eſprit & de raiſon qu'elle en a, ſe ſoit occupée de tous les divers maux qui lui ſont arrivés; qu'à

force de les examiner avec attention elle les ait trouvés encore plus grands qu'ils n'étoient, & qu'elle en ait craint extrêmement les ſuites : nouveau ſujet d'inſomnie, nouvelle cauſe d'indigeſtion, nouvelle ſource d'accidens, nouvelle difficulté à les appaiſer: car le moyen de changer par les remedes la ſituation de l'eſprit qui s'eſt monté par degrés, & par une longue habitude, au comble de la mélancholie, de la peur, & de la triſteſſe ; que tout ennuie, & qui n'a d'autre plaiſir dans la vie que celui de plaindre ſa deſtinée, & celui d'exciter la tendreſſe des aſſiſtans par une répétition éternelle, & toûjours pathétique, des maux qui la tracaſſent ? Il faut pourtant guérir Madame, & répondre de notre mieux à l'honneur de ſa confiance. Il me paroît que l'affaire eſt déja fort avancée, & que les remedes qu'on lui a faits en dernier lieu ont mis ſes viſceres en aſſez bon état pour eſpérer de la guérir entierement ſans employer beaucoup de remedes, pour peu qu'elle veuille s'aider, & nous croire aveuglément.

Il lui reste quelques obstructions au foie qui donnent lieu à quelque partie de bile de regorger dans son estomac, & d'en gâter un peu le ferment. Il faut les lever, après quoi il n'est plus question que de la mettre dans un bon régime de corps & d'esprit.

Pour remplir ces vûës nous sommes d'avis que Madame s'en aille boire les eaux de Balaruc pendant trois jours; qu'elle se purge ensuite avec deux dragmes de senné, une dragme de sel végétal, & une once & demie de manne. Etant de retour à Milan, elle reprendra l'opiate apéritive avec le mars que M. son Médecin lui a déja fait prendre pendant douze jours, avalant par-dessus un bouillon fait avec la fumeterre, le cétérach, & la scolopendre.

Cela fait, elle boira à son ordinaire jusqu'à la fin du mois de juillet l'infusion de fer rouillé, & des feuilles de cétérach, de capillaire, & de scolopendre; & elle prendra deux fois la semaine jusques au mois de septembre une prise des pilules suivantes.

PILULES.

PILULE.

Prenez extrait de rhubarbe, & ſaffran de mars apéritif, de chacun deux dragmes ; extrait d'hellébore noir, & ſel d'abſynthe, de chacun une dragme; mêlez, & faites une maſſe de pilules dont la malade prendra de quinze grains à un ſcrupule le ſoir en ſe mettant au lit.

Du reſte elle évitera le ſalé & l'épicé, les ragoûts, la friture, la pâtiſſerie, la viande noire, la ſalade, le fromage, le laitage, la ſucrerie, & toute ſorte de fruits. Elle dînera raiſonnablement, mais elle ſe contentera d'une ſoupe le ſoir, ou de la valeur d'une aîle & d'une cuiſſe de poulet. Elle prendra tous les jours, ou de deux jours l'un, un lavement avec la ſimple eau de riviere.

Joignez à ce régime la promenade, l'air natal qu'on lui conſeille d'aller prendre, la converſation des perſonnes agréables, lors même qu'elle ſent le plus d'éloignement pour la compagnie, une attention

particuliere pour s'occuper de toute autre chose que de son mal, dont elle ne doit jamais parler ; un peu de gêne pour se lever matin, & pour aller prendre l'air avant que le chaud ne vienne; nous croions qu'avec cela tous les accidens de Madame cesseront.

Délibéré à Montpellier le 7. juin 1701. CHIRAC.

Nota. *Il y a une Consultation pour la même malade, & la même maladie, dans les Consultations de Montpellier. C'est la premiere du septiéme Volume.*

CONSULTATION XII.

Sur des Vapeurs.

Les accidens qu'on a rapportés dans la Relation qu'on a faite du mal de Madame montrent clairement que ce sont des vapeurs. Les vents, la paresse de son ventre, & la viscosité de ses excrémens, marquent aussi fort bien que la digestion

de son estomac tourne sur le salé aigre. De-là l'obstruction du foie & des autres visceres, de-là la difficulté que les recremens ont à se séparer de la masse du sang, de-là leur amas dans les vaisseaux; de-là enfin les chaleurs extraordinaires qu'elle ressent la nuit,& ses insomnies.

Pour soulager donc Madame de ces accidens si obstinés, on ne doit avoir d'autre vûe que celle de corriger la crudité de son estomac, d'ouvrir les couloirs qui sont obstrués, & de vuider les divers recremens qui se sont arrêtés dans la masse du sang, & qui causent les petits redoublemens de fievre qu'elle a de tems en tems.

Pour cet effet elle commencera par se purger de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez feuilles de senné une dragme; rhubarbe une demi-dragme; crême de tartre soluble deux scrupules; faites infuser dans une suffisante quantité de décoction de chicorée sauvage; & dissolvez dans six

onces de colature une once & demie de manne de Calabre. Faites une potion qui sera prise le matin.

S'étant ainsi purgée, elle prendra le remede suivant pendant huit jours.

APOSEME.

Prenez racines de chicorée sauvage & de petit houx, de chacune une once; feuilles de chicorée sauvage, de scolopendre, de cétérach, sommités de houblon, de chacune une demi-poignée; limaille de fer rouillée, suspendue dans un nouet une demi-once; rhubarbe une demi-dragme; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & dissolvez dans six onces de colature une once de sirop de chicorée composé, & deux scrupules de sel végétal; faites un aposeme qui sera pris le matin à jeun.

S'étant encore repurgée à la fin de l'usage de ce reméde, elle prendra la poudre suivante pendant huit jours de deux jours l'un.

POUDRE.

Prenez ſaffran de mars apéritif, rhubarbe, & ſel d'abſynthe, de chacun un demi-ſcrupule; mêlez, & faites une poudre qui ſera priſe dans une cuillerée d'eau de fontaine, prenant par-deſſus un bouillon altéré avec les feuilles de chicorée ſauvage.

Elle ſe purgera au milieu & à la fin de l'uſage de cette poudre, & prendra enſuite pendant quinze jours tous les matins un grand verre de petit-lait, dans lequel on aura fait legerement bouillir une poignée de fûmeterre, obſervant de ſe purger à la fin.

Elle prendra enſuite deux fois la ſemaine un ſcrupule de rhubarbe & autant de crême de tartre ſoluble dans une cuillerée de bouillon un moment avant de ſe mettre à table pour dîner.

Le mois de juillet prochain elle boira les eaux de la Marquiſe de Vals pendant neuf jours, elle prendra le demi-bain tout l'été prochain.

Du reste, elle évitera le salé, l'épicé, les ragoûts, le porc, le lievre, & toute sorte de poisson, la salade, les confitures, les fruits cruds, le fromage, & toutes passions violentes. Elle évitera aussi la solitude, & prendra l'air à la campagne le plus qu'elle pourra. Elle pourra dîner raisonnablement, mais ne soupera que très-peu.

A Montpellier, ce 21. mars 1702.

CHIRAC.

CONSULTATION XIII.

Sur des maux de peu d'importance.

MAdame l'Abbesse est si malade, si malade, qu'on ne sçait bonnement comment s'y prendre pour la guérir. Elle soupe trop, ou mange de mauvaises choses, qui coûtent un peu à l'estomac pour les digérer, & l'inquiétude que cela lui donne en dormant la fait suer ; quel étrange accident ! Cette sueur dissippe le plus clair de ses humeurs, les em-

pêche de s'arrêter dans les vaiſſeaux, de la groſſir, & de lui procurer au plus vîte quelque viſite d'apoplexie, ou de quelque autre ſemblable mal. Hélas ! qu'elle eſt malheureuſe ! Pour comble de maux Madame, dont les ſueurs nocturnes ne peuvent épuiſer la ſource des humeurs que ſon eſtomac fournit aux vaiſſeaux, ſe ſent quelquefois des douleurs lorſque le froid arrête ſa tranſpiration, ou qu'un ſommeil trop court ne lui a pas permis de ſuer à ſon ordinaire. Les humeurs dont elle eſt pleine ; au lieu de gagner ſa tête, & de la jetter dans quelque aſſoupiſſement, ſe déchargent ſur les jointures, & lui donnent par intervalle la ſciatique ; quelle deſtinée !

Concluſion, Madame eſt ſi malade que tous les remedes ſeront courts, & je ſuis d'avis de ne lui en point faire du tout pour n'en avoir d'aſſez effectifs qui puiſſent la tirer vîte d'un ſi pitoyable état. Pour ne pas la deſeſpérer néanmoins, ni l'abandonner à ſon mauvais ſort, je conſens que Madame s'en aille à Ba-

laruc pour y boire les eaux pendant trois jours, obſervant de ſe purger dans le dernier verre avec deux onces de manne & une once de ſyrop des fleurs de pêchers.

Elle ſe fera doucher enſuite la tête, trois fois ſeulement le ſoir, & prendra deux bains dans le cabinet pour ſa ſciatique ; obſervant de ſe bien couvrir, & de ne pas s'expoſer au vent ni au ſerein de quelques tems après ſon départ des bains.

Du reſte, Madame, pour éviter les maux qui la menacent, s'en tiendra au bouilli, & au rôti, évitant les ragoûts, la friture, la pâtiſſerie, la ſalade, le fromage, & le laitage, la ſucrerie, & ne mangera que très-peu de fruits. Elle obſervera auſſi de ne ſouper d'ordinaire que fort legerement, & de ſe dérober même quelques ſoupés par ſemaine. Sur le tout elle ſe levera un peu plus matin pour ſe promener au beau du jour.

Ce 8. juin 1704. CHIRAC.



CONSULTATION XIII.

Sur des insomnies, dégoût, douleurs néphrétiques, & beaucoup d'autres accidens.

MEMOIRE.

IL y a environ cinq à six ans que Madame la Marquise de. . . . . est déchue de la bonne santé dont elle avoit joui jusqu'alors, & qu'elle est insensiblement tombée dans l'état où je l'ai trouvée depuis près de quatre mois que j'ai l'honneur d'être auprès d'elle. Comme elle avoit consulté nombre d'habiles Médecins, il n'en fut point qui ne reconnût que les fréquentes insomnies, le dégoût, & le peu d'alimens avec lesquels elle se soûtient, les douleurs néphrétiques, & les urines chargées de beaucoup de sable ausquelles elle est sujette quelques jours avant ses régles; une salive très-salée qui donne ce goût à tout ce qu'elle prend; des maux de tête, & de le-

geres ſueurs qui paroiſſent par intervalles ; une extrême maigreur où Madame ſe trouve réduite, & la foibleſſe de ſes jambes qui ne peuvent preſque plus la ſoûtenir ; il n'en fut point, dis-je, qui ne reconnût que tous ces accidens, qui ſe ſont inſenſiblement ſuccédés, partoient d'un ſang qui ſe deſſechoit, ſe rendoit âcre, & ſe dépouilloit totalement de ſon baume. Parmi ce qui donna lieu à ce changement on apprit que les veilles, les excès dans les repas, ſur-tout pour les différens vins & pour les liqueurs : l'uſage du caffé qu'elle fait faire extrêmement fort, faiſant mettre ordinairement 180 grains pour une taſſe, & qu'elle prend ſouvent deux fois par jour ; enfin un eſprit d'un caractere très-vif, occupé depuis un tems de beaucoup de refléxions ſérieuſes, en étoient les principales cauſes. On lui conſeilla un régime convenable, & les remedes qu'on jugea les plus propres pour la rétablir ; mais, outre qu'ils n'ont jamais été éxécutés qu'imparfaitement, & que Madame, quoique réglée aujourd'hui pour le

vin, dont elle use fort sobrement, & pour les liqueurs dont elle s'est absolument privée, prend toûjours son caffé, avale souvent de l'eau de melisse quand elle se sent le mal d'estomac, & n'a pas eu d'heure réglée pour le coucher, ses accidens se sont soûtenus, & il s'y est joint plusieurs dartres qui ont paru en différentes parties, & qui, ayant été frottées avec l'huile de tartre par deffaillance, disparurent un tems, mais sont revenues depuis en plus grand nombre.

J'ai tâché de rétablir la santé de Madame par les différens secours que la rigueur de la saison a pû me permettre ; &, après avoir principalement insisté sur tout ce qui concerne le régime, j'ai combattu les accidens ausquels Madame est sujette à mesure qu'ils m'ont paru pressans, renvoyant à la saison présente à attaquer directement la cause, & à la rétablir parfaitement. C'est dans cette vûe que j'ai employé de tems en tems les remedes généraux, que j'ai fait user pendant neuf jours avec quelque succès d'une opiate

abſorbante, & ſtomachique, pour le dégoût, & les peſanteurs d'eſtomac que Madame reſſentoit dès qu'elle avoit mangé. J'ai ménagé les narcotiques, parce qu'outre que Madame s'y étoit autrefois familiariſée, j'étois dans l'obligation d'excéder de beaucoup les doſes, & que je n'en voyois preſque point d'effet. J'ordonnai pendant preſque près de trois ſemaines des crêmes de ris avec le collet de mouton pour les inſomnies, les douleurs aux reins, maux de tête, bouche ſalée, & principalement pour nourrir Madame qui avoit un dégoût général, & ne prenoit preſque aucune eſpece de nourriture. J'aurois pû ajoûter quelques autres petits ſecours tels que les ptiſannes rafraîchiſſantes, l'eau de poulet, &c. ſi le dégoût & les maux d'eſtomac ne m'euſſent retenu, & ſi je n'avois été bien près du printems préſent, auquel j'ai réſervé d'en venir à des remédes plus ſouverains, tels que ſont les bouillons rafraîchiſſans, l'uſage du lait pendant pluſieurs mois, que Madame prendra par degrés, pour en ve-

nir au plutôt à la diete blanche à mesure que son estomac, que nous serons attentifs à soûtenir par les secours des purgatifs & des absorbans, pourra le permettre, & enfin par les bains domestiques & les eaux minérales, & autres secours que nous ménagerons, pour en revenir au lait l'automne prochain. Nous nous expliquerions plus au long sur nos vûës particulieres si les conseils plus sages dont on veut nous seconder ne devoient nous frayer une route que nous suivrons avec d'autant plus de déférence que nous la présumons très-sûre pour le parfait rétablissement de Madame la Marquise. Fait à M.... Ce 13. mars 1728.

REPONSE.

Est-il surprenant que Madame..... en conséquence d'un usage immoderé de toutes sortes de vins, & de liqueurs, & spécialement du caffé, soit tombée dans le dessechement, dans l'insomnie, & dans des éruptions dartreuses, dans des coliques néphrétiques, dans de fréquens

maux d'estomac, & dans un dégoût extraordinaire ? Il est mal aisé que de pareils excès de vin, & de liqueurs qui font bouillonner outrement la masse du sang ne l'ait pas épuisée de sa partie spiritueuse, & n'ait pas rendu les recrémens plus épais, & que la bile sur-tout n'en soit devenue plus épaisse, & plus saline ; & c'est à raison de cet épaississement de la bile, qui l'empêche de couler, & de se séparer à l'ordinaire, que, séjournant dans les vaisseaux du sang, & alliée avec la salive, que la saumure amere de la salive a jetté Madame dans le dégoût. De ce même alliage de bile avec l'urine est venue la disposition sabloneuse, & graveleuse; la bile étant à cet égard comme une espéce de ciment pour lier, & tourner en grains sabloneux, le tartre de l'urine. C'est enfin ce même alliage de bile avec la salive de l'estomac, que les digestions tournoient en crudités nidoreuses, qui a été cause de l'angoisse d'estomac, de la paresse du ventre, des palpitations de cœur, des insomnies, &c. Ajoûtez à toutes ces causes des réflexions

sérieuses, & tristes, qui suspendent le cours des esprits dans tous les organes de la circulation, & dans tous les organes de la digestion, & qui par-là favorisent la consistence de toutes les liqueurs. En voilà plus qu'il n'en faut pour jetter une jeune personne dans un état dedesséchement, & d'accidens qui ne peuvent ceder qu'à une longue suite de remedes, & plus encore à la régularité, & à l'obstination d'un régime parfait, sans lequel Madame ne doit rien esperer des remedes qu'on employera pour la guérir.

Les choses en sont venuës à un tel excès de danger qu'il n'est plus question de consulter ses goûts dans le choix des nourritures, & voici comme je crois qu'il faut qu'elle se nourrisse.

Ses bouillons ne doivent être faits qu'avec du veau, & de la jeune volaille, & toûjours avec de la laitue, des épinars, de la bourrache, & de la poirée. Il faut qu'elle s'efforce à manger du potage matin & soir, & qu'elle ne mange que du poulet le matin à diné, & point de

viande le soir, évitant toutes sortes de ragoûts, & toute autre viande. Elle peut seulement se permettre de bon poisson; mais il ne faut le manger qu'à la maniere hollandoise, cuit simplement dans l'eau avec du sel & une racine de persil. Ce n'est que par cette maniere de vivre, à laquelle feue Madame la Comtesse de C.... s'assujetit pendant près de quinze ans, que je la guéris d'un gros chapelet de glandes qu'elle avoit au col, & de plusieurs autres incommodités, qui la tourmenterent depuis l'âge de dix-sept ans jusqu'à vingt-six ou vingt-sept, ayant vécu à peu-près d'une maniére aussi déréglée que Madame l'a fait. Sur le tout il faut que Madame ne boive à son ordinaire que l'eau de Meyne, & qu'il ne soit plus question de vin ni d'aucune sorte de liqueurs; point de caffé, ni de thé, ni de chocolat. Elle ne fera passer ses maux d'estomac, lorsqu'elle en aura, qu'en buvant deux ou trois verrées d'eau de Meyne.

Ce régime ainsi établi, on ne doit se proposer autre chose que

de corriger la séchereſſe, & l'épaiſſiſſement, de ſon ſang, & de tous les recrémens qui s'en ſéparent, ſpécialement de la bile, & de la matiere des régles; & c'eſt ici où les remédes les moins actifs doivent être employés. On doit ſe borner aux inciſifs légers, & aux délayans.

Pour cet effet, je ſerois d'avis qu'on commençât par lui faire une petite ſaignée du pied, & qu'elle prît enſuite pendant dix-huit jours deux pintes d'eau de Vals legerement dégourdies, avec deux ou trois gros de ſel végétal chaque matin, pour les rendre un peu plus laxatives: mais il faut qu'elle les boive en moins d'une heure, & qu'elle ſe promene toutes les après-midi à cheval, ou en carroſſe.

Sept ou huit jours de repos après les eaux, pendant leſquels elle prendra tous les matins un bouillon de poulet, dans lequel on fera bouillir pendant un quart d'heure quatre onces de la racine de patience ſauvage, & deux onces de la racine de fraiſier, & on y fera bouillir quatre ou cinq minutes des feuilles de

bourrache, & de poirée, une demi-poignée de chacune. On y dissoudra, lorsqu'on l'aura passé, six grains de sel de mars de Riviere, pour le lui servir à son reveil, & on lui donnera pendant ce tems-là deux lavemens d'eau chaque jour, un le matin, l'autre le soir.

Elle reprendra ensuite les eaux de Vals dix-huit autres jours de la même maniere, pour se reposer ensuite de la même façon, & pour user des mêmes bouillons.

On continuera cette manoeuvre jusques au commencement du mois d'avril, sans se rebuter; car il s'agit ici de combattre une cause grave, & très-invétérée. Je ne parle pas des saignées qu'on sera peut-être obligé de faire de tems en tems, à raison de la modicité de ses régles. M. son Medecin ordinaire réglera cela suivant les conjonctures.

Le mois d'avril arrivé, on remettra Madame dans l'usage du lait d'ânesse, qu'elle prendra le matin à son reveil, & le soir en se couchant, jusqu'à la fin du mois de juin, saison des eaux de Vals, qu'elle ira boire

sur les lieux pendant dix-huit jours. Il seroit même nécessaire qu'elle allât passer le reste de l'été à la montagne du côté de Meyrney, pour éviter les chaleurs brulantes du bas Languedoc. Il ne faut plus revenir à l'opium, il n'y a que le syrop de nenuphar bien chargé de la fleur qu'on peut lui substituer. Sur le tout beaucoup de dissipation, peu de lecture, & beaucoup de conversations amusantes.

A Paris, ce 20. octobre 1728.

CHIRAC.

CONSULTATION XIV.

Pour la même personne.

JE ne vois pas que le fond de la maladie de Madame la M. de C.. ait changé, &, quelque bizarrerie qu'ayent les accidens qui la tourmentent, ils partent toûjours de la même cause, & n'insinuent que les mêmes vûës curatives. Ils sont presque tous vaporeux, épouvantent

beaucoup, & ne portent aucun coup aux principes de la vie. Il faut que Madame se rassure sur son état. Quoique très - incommode, il ne porte aucun danger pour la vie. La confiance aux secours que je lui proposai l'année passée n'est pas indifférente pour en tirer quelque avantage : il faut donc les remettre en pratique, & les suivre dans leur ordre, ainsi que je le proposai. La seule chose que j'ai à y ajoûter, c'est la précaution de lui faire prendre, lorsqu'elle se remettra au lait, six grains de limaille d'acier, avec autant de saffran oriental en poudre, dont on fera un petit bol, qu'elle avalera avec son lait. Il faudra aussi observer de lui donner le bouillon de patience sauvage de cinq en cinq jours pour lui lâcher le ventre pendant l'usage du lait, outre les lavemens d'eau qu'elle doit prendre tous les jours en tout tems, & deux par jour plutôt qu'un.

A Paris, ce 31. septembre 1729.

CHIRAC.



CONSULTATION XVI.

*Pour Madame la Comtesse de F ***.*

LA maladie de Madame, n'ayant été originairement qu'une affection scorburique, il n'est pas étonnant qu'elle ait augmenté par l'usage outré des remedes mercuriels, & sudorifiques, & qu'elle ait produit des éréstpeles, des demangeaisons, & des dartres dans toute l'habitude du corps.

C'est toûjours par l'obstruction des visceres que le scorbut arrive. C'est principalement par l'épaississement de la bile, & la difficulté qu'elle a de couler dans l'intestin, que cette humeur ardente, & caustique, est retenuë dans les vaisseaux du sang; & ce malheur n'arrive jamais sans accidens. Il y a toûjours quelque organe qui en souffre.

La bile retenuë dans les vaisseaux, à force d'y rouler, s'allie à toutes differentes liqueurs qui s'y trouvent, & c'est de cet alliage que viennent

les différens accidens qui accompagnent les obstructions du foie. C'est par le deffaut de séparation de la bile avec la salive qui coule des glandes salivaires qu'elles se gonflent, & qu'elles excitent des éréssipeles, & des phlyctenes dans le palais, & aux gencives. C'est par l'union des parties de la bile avec la matiere de la transpiration que ces couloirs s'embarrassent, & qu'ils produisent les éréssipeles, les démangeaisons, & les dartres de la peau ; c'est enfin par le deffaut d'écoulement de bile dans l'intestin que le ventre de Madame est opiniâtrément paresseux.

De sorte que, pour guérir Madame, on ne doit avoir d'autre vûe que celle de déboucher les viscéres, & spécialement le foie, pour donner un cours libre à la bile dans les boyaux, & on ne doit espérer ce bon effet que des martiaux, humectans, & délayans.

Pour cet effet, Madame continuera jusqu'à la fin de juin l'usage de la limaille d'acier en se mettant à table pour dîner. Elle continuera aussi l'usage d'une demi-once de

de casse délaiée dans un verre d'eau de trois en trois jours pendant le pareil tems, & plus avant dans l'été, si son ventre est encore paresseux.

Elle ira à Sainte Reine au sortir de Paris pour y boire les eaux dégourdies, deux pintes chaque matin pendant un mois, & prendre un simple bouillon de veau après avoir achevé de les boire; observant de se purger de huit en huit jours avec la dissolution d'une once de casse dans un verre d'eau, auquel on ajoûtera deux gros de sel végétal.

Elle prendra en même tems qu'elle boira les eaux de Sainte Reine les bains tiedes de la même eau quatre jours de la semaine le matin après avoir bû les eaux.

Cela fait, elle partira pour le Languedoc, &, pour éviter les grandes chaleurs de l'été, elle passera trois mois au Vigan dans les Cévennes, & donnera de ses nouvelles lorsqu'elle sera arrivée.

A l'égard des parties dartreuses, elle les lavera pendant son séjour à Sainte Reine avec des eaux de la source, qu'elle boira aussi à ses re-

pas, &, lorsqu'elle partira de Sainte Reine, elle les lavera avec la décoction simple de mauve, & de pariétaire, continuant l'usage de l'emplâtre ordonné, dont elle portera une bonne quantité avec elle.

Pour son régime, il doit être un des plus exacts; sans cela l'usage des remedes lui sera tout-à-fait inutile. Elle évitera donc le salé, & l'épicé, les ragoûts, la friture, la pâtisserie, la viande noire, s'en tenant uniquement au bouilli, & au rôti; &, préférablement à toute autre viande, elle mangera du veau, des poulets, ou chapons, des perdrix, & point de lievre, ni de beuf, ni de canards, ni de bécasses. Elle dînera bien, & se contentera d'un bon potage le soir, & pour toutes herbes potageres on n'employera pour elle que la chicorée, la laitue, la poirée blanche, & l'endive.

Elle ne boira à son ordinaire que la simple décoction de la racine de chiendent.

Sur le tout elle cherchera à s'égayer, & à se distraire le plus qu'elle pourra, n'y aiant rien de plus contraire

traire à son état que la mélancholie, & la tristesse.

Lorsque la saison des fraises sera arrivée, elle pourra en manger à dîner, ainsi que des cérises bien mures, & des raisins communs noirs, & point de muscat, ni de raisin blanc.

Délibéré à Paris, le 25. avril 1727.
Signé, CHIRAC.

Lorsque Madame aura des attaques de vapeurs, palpitations de cœur, étouffemens, & gonflemens du ventre, elle prendra dans une cuillerée de thé trente gouttes de la liqueur suivante.

LIQUEUR.

Prenez élixir de propriété de Paracelse, teinture de castoreum, & de saffran, de chacune une demi-once; laudanum liquide quatre scrupules. Faites un mêlange exact.



CONSILIUM XVII.

De eodem ejusdem ægrotæ morbo.

POstquam acerrima cum cura expendi mirabilem historiam morbi miserrimi cum quo conflictata fuit sex annorum decursu, illustrissima Domina, simulque consideravi actas successus, & cætera quæ eo faciunt omnia, tandem ita censeo.

I. Malum præsens diversum a primo, tamen malignæ ejus indolis quodam modo particeps, sed a violenta remediorum actione multum trahit. In humoribus quidem lymphaticis arteriosis acre-salsum, vitrioli ingenium affectans, peccat; in fibris conditio strictior, cum facili nimis irritabilitate; inde in his facilis in dolores, & spasmos, proclivitas; in illis relicta corrosivitas.

Imprimis affecta videtur esse tota syntaxis arteriarum exhalantium sub epidermide. Materies quippe perspirare sueta jam spissior in extremis sistitur vasculorum horum osculis, & acrimonia sua id facit quod vesican-

tia, & urentia, efficere solent. Scilicet, exesis extremis, effusus liquor cuticulam separat, distendit, in bullas elevat, supposita ubicumque corrumpit, tandem ulcerosa erosione deturpat. Quoties vero quacumque demum de causa adstricta cutis repercutit humorem, dolores, convulsiones, & anxietates enormes, animi & corporis motus, sequantur necesse erit. Frigus, aut magna animi pathanata, principue hanc repulsionem efficere creduntur.

II. Metuendum est imprimis ne præceps materiæ recusus retentæ, cerebrum, vel pulmones petens, lethalia trahat, & immedicabilia symptomata.

III. Ad curationem exigitur, 1°. materiæ attenuatio, 2°. ejusdem demulsio; 3°. assidua illius per cutis spiramenta expulsio; 4°. cutis ipsius deinde corroboratio prudenter procuranda.

IV. Hinc crediderim ad extirpationem altè radicati mali præ omnibus maxime necessarium esse aerem montanum siccum tepentem. Ille enim semper cutem & pulmo-

nem fovet, & expedit perſpirationem priuſquam omnia alia bona præſtet. Cum vero in Campania Neapolitana dicta reperiatur, ſerio imprimis ſuadeo ut ocius loca illa petat, & ibidem biennii mora conetur experiri an ſanitatem inſtaurare queat.

Sed & ſunt ibi tepentes ſulphuratæ aquæ, quæ remedium dant ad percuranda vitia cutis ſaluberrimum. Quare vel rurſum hoc ſuadeo ut ibidem uti queat balneorum ſulphureorum ſalubri tepore, atque tum moderatiſſimis frictionibus cutis; horumque uſum commendo crebrum quantum corpus ferre poterit.

Quin & uſus optimi erit ſi induſia femoralia, caligæ, atque lintea quæ corpus tangunt, ad ignem areſcant, & ſulphuris accenſi fumo penitus penetrata ſint; neque enim aliud ſcio magis quod valeat expugnare hanc labem tutius. Stragula quoque ante quam cubitum eat bene prius exſiccata ſemper ſunto.

Pro potu quotidiano flagrantiſſime ſuadeo hydrogala ex binis aquæ

purissimæ partibus cum una lactis bubuli recentis parte. Inde bibatur paulo longius quam sitis exigit, & quidem frigide.

Cibus esto ea cerealibus omnimodo paratis, modo pinguia nimis caveantur. Avena, hordeum, milium, oryza, cum uvis corinthiacis, uvis passis, vel prunis damascenis, parata, aqua, carnium jure, lacte, præ cæteris laudanda.

Acetosa, celeri, endivia, cihorium, beta, spinachiæ, portulaca, chærophyllum, valde prosunt.

Quin & aves, carnesque recentes, coctæ vel assæ, prosunt; tum & cancri fluviatiles, modo nimia salsedo vitetur.

Vespere autem lac cæteris pro cœna præferendum.

A prandio & cœna haustulus vini generosissimi, Candiensis, Hispanici, aut similis, salutaris erit.

Mature petendus lectus semper, somno assuescendum largiori; corpus exercitandum motus, vel vectione, quam maxime.

V. Omni autem bihorio diei deglutiat tria ex catapotiis A, semper

ſuperbibendo unciam unam de potu medicato B inſtar potus thé; hæcque continuato agantur uſu per anni ſpatium; quibus ita actis, plurimum boni, imo curationem mali, prædicere auſim, ut opto, precorque, maxime ſi & viperina ſimul Neapoli exhibentur exacte.

Datum Leydæ, 17 $\frac{1}{12}$ 25.

BOERHAAVE.

A

℞. Opoponacis ℥ j.
Sapon. Venet. ℥ v.
Sulphur. puriſſ. ℥ j.
Terebinthin. gr. xvj.
M. f. pil. gran. iv.

B

℞. Summit. agrimoniæ,
Betonicæ,
Meliſſæ,
Succiſæ, a. m. $\frac{1}{2}$.

Veronicæ m. I *ſ.*
Flor. ſambuci optimæ ʒ I *ſ.*
Rad. recent. lapath. acuti ℥ *j.*

Minutiſſime ſciſſa macerentur cum aquæ puræ ℥ x. tota nocte, vaſe accurate clauſo, calore fere fervido, abſque ebullitione tamen. Mane bulliant uno momento temporis; tum ſit pro una die ad uſum præſcriptum.

TRADUCTION

de la Conſultation précédente.

APrès avoir réfléchi avec toute l'attention dont je ſuis capable ſur l'hiſtoire remarquable de la fâcheuſe maladie dont Madame la Comteſſe de F*** eſt attaquée depuis ſix ans; ſur ce qui lui a été fait, ſur le ſuccès des remedes, en un mot ſur tout ce qui a rapport à la maladie, & au traitement, voici ma façon de penſer.

I. J'estime que la maladie actuelle est différente de la premiere, bien qu'elle participe en quelque maniere de sa malignité ; mais elle emprunte beaucoup de sa force de l'effet violent des remedes qui ont été emploiés. Les humeurs lymphatiques arterielles sont altérées par un sel âcre qui tire sur la nature du vitriol ; les fibres péchent par un trop grand resserrement, & trop de facilité à entrer en irritation ; en conséquence les unes ont trop de disposition aux spasmes, & aux douleurs, & les autres un caractere trop corrosif.

Il me paroît que tout le systême des arteres exhalantes que couvre l'épiderme est principalement attaqué. La matiere qui avoit coûtume de transpirer par cette voie, étant devenue trop épaisse, est arrêtée aux orifices des extrémités de ces vaisseaux, & fait par son acrimonie ce que feroient les caustiques, & les vésicatoires ; c'est-à-dire que la liqueur qui se répand par les extrémités rongées détache la cuticule de la peau, l'étend, l'éleve en bulles, corrompt

corrompt tous les endroits où elle séjourne, & enfin les deshonore par des ulceres. Et toutes les fois que par quelque cause que ce soit la peau, venant à se resserrer, fait rentrer l'humeur, il est nécessaire qu'il s'ensuive des douleurs, des convulsions, des inquiétudes énormes, & des mouvemens de l'ame & du corps. On regarde le froid & les grandes passions de l'ame, comme les causes les plus efficaces pour produire ce reflux.

II. Il est sur-tout à craindre qu'un reflux trop prompt de la matiere retenuë, la portant vers le cerveau, ou les poumons, ne produise des accidens mortels, & irrémédiables.

III. La cure de cette maladie demande 1°. qu'on attenue la matiere; 2°. qu'on l'adoucisse; 3°. qu'on en procure une sortie libre par les pores de la peau; & 4°. que l'on fortifie la peau avec prudence.

IV. Je crois en conséquence que, pour parvenir à déraciner une maladie dont les racines sont très - profondes, ce qu'il y a de plus nécessaire est de faire respirer à la mala-

de un air vif, sec, & tempéré; comme celui des montagnes. Car un air ainsi disposé est ami de la peau, & du poumon; & commence par rendre à la transpiration sa liberté avant de procurer les autres avantages qu'on en doit attendre. Et, comme un air ainsi constitué se trouve dans la Campanie qu'on nomme Napolitaine, je suis extrêmement d'avis que Madame s'y transporte au plutôt, & qu'elle essaie si un sejour d'une couple d'années ne pourra pas rétablir sa santé.

Un autre avantage qu'elle tirera de ce voyage, c'est qu'il y a dans le même païs des eaux sulphureuses tiedes, qui contiennent un remede très-salutaire contre les vices de la peau. C'est pourquoi je lui conseille encore d'emploier le secours efficace des bains sulphureux; & en même tems de faire des frictions très-modérées sur la peau, & je recommande un usage de ces remédes aussi fréquent que le corps pourra le souffrir.

Ce sera encore une pratique très-salutaire que de faire sécher au feu,

& de bien parfumer de souffre, les chemises, caleçons, bas, en un mot tous les linges qui toucheront son corps. Je ne connois en effet aucun secours plus efficace, & plus sûr, pour corriger le vice de sa peau. Il faut aussi bien sécher ses draps avant qu'elle se couche.

Je conseille très - expressément pour boisson ordinaire le lait coupé fait de deux parties de l'eau la plus pure, & d'un de lait de vache fraîchement trait ; & d'emploier cette boisson froide, & plus souvent que la soif ne le demandera.

Pour alimens solides je suis d'avis que l'on use des farineux préparés de toutes sortes de manieres, pourvû que l'on évite ce qui seroit trop gras. L'avoine, l'orge, le millet, le ris, apprêtés avec des raisins de Corinthe, des raisins secs, ou des pruneaux de Damas, l'eau, le bouillon à la viande, le lait, me paroissent la nourriture la plus propre.

L'oseille, le celeri, l'endive, la chicorée sauvage, la bete, l'épinard, le pourpier, le cerfeuil, feront aussi beaucoup de bien.

On se trouvera aussi fort bien de l'usage des oiseaux, & autres viandes fraîches, bouillies ou rôties; & de celui des écrevisses de riviere, pourvû qu'on évite le haut goût.

Je suis d'avis que pour le souper on préfére le lait à tout autre aliment.

Je regarde comme salutaire après le dîner, & le souper, un petit coup de bon vin de Candie, d'Espagne, ou de quelque nature de même qualité.

Il faut que Madame se couche de bonne heure, & dorme le plus long-tems qu'elle pourra, & qu'elle fasse beaucoup d'exercice, soit par elle-même, soit par l'usage des voitures.

Il faut que toutes les deux heures elle prenne pendant le jour une des pilules A, & qu'immédiatement après elle avale une once de la boisson médicinale B chaude comme du thé, & qu'elle continue pendant un an entier.

En suivant exactement cet avis, j'en espere beaucoup de bien; & même je puis promettre la guérison,

comme je le souhaite ardemment, sur-tout si pendant qu'on sera à Naples on fait en même tems usage des remedes où entre la vipere.

Délibéré à Leyde le 5. décembre 1725. *Signé*, BOERHAAVE.

A

♃. Opoponax une dragme ;
Savon de Venise cinq dragmes ;
Souffre très-pur une dragme ;
Térébinthine seize grains ;
Mêlez, & faites des pilules de quatre grains.

B

♃. Sommités d'aigremoine,
De bétoine,
De mélisse,
De mors du diable,
De chacune le quart d'une poignée ;
Véronique une poignée & demie ;

Racines fraîches de patience sauvage une once;

Fleurs de sureau une dragme & demie,

Coupez le tout très-menu, & le laissez en maceration pendant toute la nuit dans dix onces d'eau de fontaine dans un vaisseau exactement fermé à une chaleur très-voisine de l'ébullition, mais sans que la liqueur bouille. Faites-la bouillir un moment le matin; & gardez cette boisson pour l'usage du jour.

CONSULTATION XVIII.

Pour la même malade, & la même maladie.

TOutes les incommodités dont Madame la Comtesse de F*** a été travaillée depuis environ sept à huit ans doivent originairement être rapportées au venin vérolique qu'elle a reçu six ans auparavant de Mylord son mari, avec lequel elle

habita dans le tems qu'on lui faisoit des remedes antiveneriens pour guérir des ulceres aux jambes, & ailleurs, qui ne purent s'emporter dans la suite que par des frictions mercurielles.

Cette Dame, qui avoit joui jusqu'alors d'une parfaite santé, commença six mois après cette habitation avec Mylord à être travaillée d'une perte blanche entremêlée de vers, accompagnée d'ardeur d'urine, & de ces démangeaisons dans les parties qui portent le vrai caractere d'une gonorrhée virulente; avec laquelle parurent de cruels maux de reins, des insomnies continuelles, des dégoûts affreux, un dérangement de régles, & des douleurs vagues nocturnes en différentes parties du corps.

Ces premiers accidens de la gonorrhée n'eurent aucune suite fâcheuse. Ils disparurent pour un tems d'eux-mêmes, tant à raison de la bonté du tempérament d'une jeune Dame fort vigoureuse, qu'à raison de l'écoulement continuel du venin vérolique, qui, aiant pris son essor

du côté du ſeul vagin, laiſſa tout le reſte du corps libre. Auſſi Madame la Comteſſe ne ſoupçonnoit-elle encore aucun mal venerien, parce qu'à ſa perte blanche près elle paroiſſoit jouir d'une ſanté parfaite. Dans cette confiance Madame habitant avec ſon mari, qui étoit guéri, devint enceinte de Myladi Marie, dont elle accoucha fort heureuſement, & ſans l'avoir infectée d'aucun virus ; ce qui démontre clairement que la matrice n'avoit pourlors puiſé aucune partie du venin vérolique, qui ſe trouvoit tout ramaſſé dans le ſeul vagin, d'où découloit la perte blanche pendant toute cette groſſeſſe.

Les gonorrhées virulentes donnent rarement la verole lorſqu'on les laiſſe couler, & qu'on ne fait aucun remede pour les arrêter, principalement chez les femmes, où le venin s'écoule plus librement que chez les hommes par les égoûts du vagin. Ainſi il n'eſt point du tout ſurprenant que Madame la Comteſſe ſoit reſtée environ ſix à ſept ans après ſes dernieres couches ſans que

son sang, ni celui de la fille qu'elle avoit portée dans son sein, fussent infectés de ce venin. Mais lorsqu'après ledit terme on a voulu se servir de violens astringens, sous prétexte de guerir la perte blanche, & d'une prise d'hiera-piera pour provoquer les mois, on força le venin de rentrer dans le sang, & de l'infecter dans toute sa masse; d'où il s'est ensuite manifesté, par quantité de petits ulceres en forme de vessies sur toute la langue, au palais, au fond du gosier, & par de veritables pustules véroliques sur toute la partie chevelue de la tête, qui commencerent à paroître au mois d'avril 1719.

C'est sans doute en conséquence de ces signes évidens d'une véritable vérole que Mylord, pour ménager l'esprit & le cœur de Myladi sa femme, prit le parti de la mettre entre les mains d'un Chirurgien dans une de ses campagnes avec ordre de faire tous les remedes necessaires en pareil cas.

Madame avoit commencé de prendre pendant six mois la décoc-

tion de gaiac dans l'eau de chaux ; qui l'avoit fort échauffée. Dans cette disposition le Chirurgien emploia pendant six semaines l'éthiops minéral entremêlé du mercure doux purgatif ; ce qui procura un léger crachement avec un flux abondant d'urine, sans détruire le venin vérolique, qui s'effaroucha au point de produire de nouvelles pustules véroliques, lesquelles gagnerent les bras & l'habitude du corps sous la forme d'une dartre érysipelateuse, accompagnée de violentes démangeaisons, & de vives chaleurs.

Le Chirurgien de campagne, entêté de procurer un flux de bouche, eut beau recourir à l'onguent mercuriel, qu'il appliquoit sur les parties malades, le sang, déja trop agité par les autres remedes, s'effaroucha davantage ; tous les accidens ci-dessus redoublerent, & l'on fut obligé de recourir au laudanum liquide en grande dose, qui ne manque jamais de troubler, ou de suspendre, l'effet du mercure, auquel il est tout-à-fait contraire.

Dans cette triste situation Mada-

me fut portée à Londres, où elle consulta des Medecins très-éclairés, & d'un mérite superieur, & generalement reconnu, qui furent convaincus que la premiere cause du mal subsistoit en entier, puisqu'ils conclurent qu'il falloit faire passer la malade par les frictions mercurielles dès que ses forces le permettroient.

Cependant on se tourna de tous côtés pour soulager les accidens. On usa d'abord d'un régime échauffant. On passa ensuite au régime rafraîchissant du Docteur Radclif, & aux eaux de Bristol, qu'on but constamment pendant quatorze mois. Malgré tous ces bons secours le venin vérolique se multiplia de jour en jour; les petits ulceres du dedans de la bouche, aiant déchiré les conduits salivaires, il survint une abondante salivation de six livres par jour, qui continua pendant six semaines, & qui revint ensuite sept à huit fois dans l'espace de quatorze mois, sans qu'on eût emploié pourlors aucune préparation de mercure.

Lorsque, dans la vûe d'évacuer

le venin vérolique, on emploia les frictions mercurielles conformément au conseil des Medecins de Londres, le nouveau Chirurgien qui en fut chargé eut beau pousser ce remede suivant sa méthode jusqu'à deux fois, il ne put jamais procurer le flux de bouche qu'il cherchoit, parce que le mercure trop poussé sortoit avec précipitation par la voie des sueurs occasionnées par la flanelle cousue dont tout le corps étoit couvert ; par l'usage d'une ptisanne dessiccative; & sur-tout par l'air extrêmement échauffé d'une chambre exactement fermée, où l'on faisoit sans cesse un très-grand feu.

Des frictions ainsi pratiquées, bien loin de soulager le mal, le répandirent avec plus de violence; ce qui obligea Madame la Comtesse de se livrer à un Charlatan, nommé Ebra, qui la traita avec la derniere sévérité pendant treize semaines avec des émétiques mercuriels, des panacées mercurielles, des ptisannes sudorifiques, & le souffre en ptisanne pour boisson ordinaire. Il la fit suer douze

fois par le secours de l'esprit de vin.

Ces remedes violens secouerent si fort tout le corps qu'ils en dérangerent l'œconomie au point que Madame, se trouvant réduite à la derniere extrémité, abandonna le Charlatan pour reprendre de nouveaux conseils des Medecins les plus expérimentés.

Ils ne crurent pas pouvoir mieux réussir qu'en ordonnant un long usage des eaux minérales. Pour cet effet on eut recours à l'alternative de celles de Spa, qui firent reparoître les régles supprimées, & de celles d'Aix la Chapelle, qui tinrent le ventre un peu plus lâche, de très-constipé qu'il étoit depuis long-tems.

Pendant la boisson de ces eaux le venin vérolique ne cessant pas de se multiplier se répandit jusqu'au bout des ongles, qui se ramollirent presque toutes, & tomberent en pourriture. Une partie de ce venin commença dès-lors de saisir le genre nerveux, où il produisit des attaques de passions hysteriques très-violentes, dont les simples vapeurs

étoient des plus longues, & des plus allarmantes.

Les vapeurs & la dartre éryſipelateuſe étoient parvenues juſqu'au dernier point de violence, lorſque Madame la Comteſſe arrivant en cette Ville me fit l'honneur de me conſulter, & de me remettre deux conſultations, l'une de Monſieur Boerhaave, ſignée à Leyde en date du cinq décembre 1725. & l'autre de Monſieur Chirac donnée à Paris en datte du 25. avril de l'année derniere 1726. La veneration ſinguliere que j'ai pour ces deux grands Hommes m'obligea de conſentir avec eux que Madame la Comteſſe allât paſſer les chaleurs de l'été dernier dans l'air frais de nos montagnes des Cevennes, où je me contentai de lui preſcrire une diete douce, & humectante, deſeſperant de venir jamais à bout d'un mal ſi cruel, qui paroiſſoit très-compliqué, & devenu comme incurable par les remedes violens des Charlatans, & de faire appliquer ſur la dartre une pommade avec le benjoin, qui m'avoit ſouvent réuſſi en pareille occaſion, &

qui ne produisit ici aucun bon effet. Cependant, comme au retour de ces montagnes le mal subsistoit dans son entier, & que les vapeurs avoient considerablement augmenté, j'examinai le mal avec toute l'attention dont j'étois capable depuis sa premiere origine ; &, après avoir fait toutes les reflexions ci-dessus marquées, & voiant que l'illustre M. Boerhaave soupçonnoit dans sa consultation un reste de l'ancien virus vérolique, je me déterminai pour les frictions mercurielles menagées de loin en loin, & accompagnées de la diete blanche, comme j'ai coûtume de le pratiquer depuis long-tems, dans la vûe d'attaquer le venin vérolique jusques dans ses plus petits retranchemens, de maniere qu'il puisse se détruire peu à peu, sans me mettre en peine de le faire sortir par aucune évacuation sensible.

Dès les commencemens de cette methode j'eus la satisfaction de voir que Madame la Comtesse reprenoit son embompoint, que ses pieds, & ses mains, guerissant à fond, les on-

gles, dont il reſtoit quelques racines, repouſſoient peu à peu comme dans l'état naturel; que toutes les puſtules de la tête ſe diſſipoient ſans avoir rien appliqué deſſus; que le ventre, ci-devant fort conſtipé, ſe regloit à une ſelle par jour; que les urines devenoient claires & louables, de très-puantes & troubles qu'elles étoient auparavant; & enfin que le ſommeil revenoit. Ces bons effets du mercure, donné même dans les vives attaques des vapeurs, me déterminerent à continuer la même methode pendant cinq mois de ſuite, après leſquels les régles ci-devant ſupprimées aiant commencé à reparoître, & les pores de la peau ſe trouvant un peu reſſerrés à raiſon de l'irregularité de la ſaiſon, je jugeai à propos de ne plus ſuivre un remede qui avoit principalement pris la route de la peau, & de m'attacher aux vapeurs, & à retablir le tiſſu de la peau des jambes & des cuiſſes, ſujettes à différentes fluxions, & ſur leſquelles ſeules la dartre ſubſiſtoit.

Pour remplir ces deux intentions, après

après avoir fait décrasser tout le corps du mercure, prescrit une simple purgation, & fait discontinuer la diete blanche, j'ordonnai que Madame prît le matin à jeun douze à quinze grains d'un mêlange d'acier & de quinquina réduits en poudre très-fine, avalant par-dessus un bouillon fait avec un poulet & deux bonnes poignées de feuilles de bourrache. Je fis appliquer une fois par jour sur les jambes & les cuisses la même pommade de benjoin que j'avois essaiée ci-devant inutilement. Ce remede a fait un bien si sensible dans l'espace d'un mois qu'il ne paroît presque plus rien sur toute la peau, dont le tissu se rétablit de jour à autre au point de me faire croire que le venin vérolique a dû être entierement détruit par les frictions mercurielles, sur-tout puisque Madame conserve toûjours cette graisse ferme, & cet embompoint, qu'elles lui ont procuré d'abord; que son sommeil est redevenu profond, long, & tranquille, comme avant sa maladie, & que les vapeurs ne se font presque plus sentir.

Je suis donc d'avis que Madame continue l'usage de cette poudre, & de cette pommade, aussi longtems qu'elle pourra, sans qu'il soit necessaire d'y entremêler aucune sorte d'autres remedes, & sur-tout des purgatifs, qu'une longue expérience m'a fait connoître être fort nuisibles aux vapeurs. Cependant, puisque Madame s'est déja bien trouvée des eaux de Spa, & qu'elle a envie d'y passer avant de se retirer en Angleterre, elle pourra y reboire les eaux, supposé qu'il y eût pour-lors quelque dérangement dans ses régles qui pût fomenter les vapeurs. Si l'ancien virus vérolique, à raison des mauvais traitemens qu'il a si souvent soufferts, n'étoit pas encore détruit, & qu'il vînt à se manifester par quelque accident imprévû, & par le retour de la dartre érysipélateuse, dans ces cas, & non autrement, je crois qu'il faudroit réiterer les mêmes frictions.

Délibéré à Montpellier le 8. avril 1727. *Signé*, DEIDIER.

Fin du troisiéme Volume.

TABLE

DES PIECES CONTENUES dans ce troisiéme Volume.

DISSERTATION SUR LES PLAIES.

CHAPITRE PREMIER.

DISSERTATION OU L'ON examine si les balles de plomb sont à préférer à l'argent vif pour la guérison de la passion Iliaque.

PREMIERE SECTION.

CONSULTATION PREMIERE.

Fin de la Table.

Approbation du Censeur Royal.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le troisiéme Volume de la *Collection de plusieurs Dissertations, Observations, & Consultations de Medecine* de différens Auteurs, qui ne peuvent être reçuës moins favorablement que celles qui ont déja paru dans les deux premiers Volumes, sortans d'aussi grands Maîtres. A Paris, ce 2. Janvier 1755.

BOYER, Chevalier de S. Michel & Medecin ordinaire du Roi.

ERRATA.

DISS. sur les Plaies, *lis. oleagineux* par-tout où vous trouverez *oleagineux.*

P. 71. l. 13. plus facilement, *lis.* naturellement.

Ibid, l. 14. après le mot réunion ajoûtez, après la sortie de l'instrument tranchant.

Ibid. l. 17. facilement, *lis.* difficilement.

P. 158. l. 28. sur les fossés, *lis.* à la tranchée.

P. 187. l. 20. à la trop grosse masse; *lis.* à la masse trop grossiere.